

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2016

Mars 2017

Autorités et Présidence	_ 5
Conseil général	7
Conseil communal	_11
Chancellerie	_ 19
Contrôle des habitants	_20
Service juridique	_33
Service de la communication	_34
Finances, économie, ressources humaines et espaces publics (DFERE)	35
Service des finances	_ 37
Contributions	_ 39
Contrôle financier	
Service de l'économie	
Service des ressources humaines	_ 54
Service des Espaces publics	_ 59
Service informatique communal	_ 70
Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)	<i>73</i>
Service de l'urbanisme et de l'environnement	_ 75
Service des bâtiments et du logement	_89
Services techniques	_96
Service géomatique	104
Géomètre communal	107
Service des affaires régionales et des relations extérieures	109
Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS) :	111
Service de la jeunesse	113
Parlement des jeunes	120
Service communal de l'action sociale	122
Service des sports	128
Service de santé et de promotion de la santé	135
Centre d'orthophonie	136
Centre de santé sexuelle - Planning familial	139
Centre de santé scolaire	142
Ville Santé OMS	144
Commission santé	145
Instruction publique, culture et intégration (DICI) :	147
Ecole obligatoire	149

Table des matières

Service des affaires culturelles	168
Bibliothèques de la Ville	175
Comité de Direction des Musées	185
Services généraux des Musées	186
Collection d'arts industriels et Fonds anciens (CAI)	187
École d'arts appliqués (EAA CIFOM)	187
Musée international d'horlogerie	188
Musée des beaux-arts	194
Musée d'histoire	199
Musée d'histoire naturelle (MHNC)	206
Zoo du Bois du Petit-Château (Zoo BPC)	213
Archives communales	218
Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)	221
Sécurité publique	223
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	227
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	232
Energies	235
Service des eaux	235
Eclairage public	239
Service forestier	241
Service des Espaces publics	244

Autorités et Présidence

GESTION ADMINISTRATION GENERALE AUTORITES COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2016, le Conseil général s'est réuni à 9 reprises, soit les 4 février, 8 mars, 11 avril, 12 et 25 mai, 29 août, 26 septembre, 29 novembre et 13 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2016

Parti socialiste (12 sièges): Babey Katia, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Gagnebin Monique, Grüring Yves, Jobin Patrick, Méreaux Sylviane, Musy Daniel, Obrist Matthieu, Othenin-Girard Michael, Rappan Yannick.

PLR (7 sièges): Curty René, Morel Yves, Moser Claude-André, Payot Daniel, Strub Yves, Surdez Daniel, Ummel Christophe.

Parti POP (7 sièges) : Belo Maria, Blum Sarah, Boukhris Karim, Favre Charles-André, Gressot Julien, Schneeberger Marina, Vurucu Inan.

Les Verts (7 sièges): Blanc Pierre-Yves, Caglar Nurhan, Erard Monique, Fatton Marc, Herrmann Brand Laure-Anne, Monard Anne, Pétremand Marie-Claire.

UDC (6 sièges): Arlettaz Marc, Favre Andy, Fraga Manuel, Nussbaumer Daniel, Schafroth Marc, Steudler Adrien.

NPL (2 sièges): Hainard Frédéric, Oltramare Marc-André.

Au cours de l'année, ont démissionné du Conseil général: Morel Sylvia (PLR), Kitsos Philippe (Verts), Chantraine Hughes (UDC), Marchon Lucie (POP). Ils ont été remplacés respectivement par Payot Daniel, Pétremand Marie-Claire, Fraga Manuel, Schneeberger Marina.

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2015-2016

Le 4 mai, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Présidente	Clerc Celia	PS
1 ^{er} vice-président	Imeri Shaip	PS
2 ^e vice-présidente	Monard Anne	Verts
1 ^{ère} secrétaire	Belo Maria	POP
2 ^e secrétaire	Strub Yves	PLR
Scrutatrice	Gagnebin Monique	PS
Scrutateur	Schafroth Marc	UDC

Le 4 février 2016, Daniel Musy (PS) a été élu à la présidence en remplacement de Celia Clerc, qui a démissionné du législatif suite à son engagement au poste de Chancelière de la Ville.

Elections communales

Suite aux élections communales du 5 juin 2016, le Conseil général se compose de la façon suivante:

<u>Parti socialiste (10 sièges)</u>: Borel Pierre-Alain, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Can Oguzhan, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Lièvre Assamoi Rose, Locatelli Silvia, Othenin-Girard Michaël, Spoletini Giovanni.

<u>Parti libéral-radical (10 sièges)</u>: Curty René, Deschenaux Sven, Frutschi Marc, Haldimann Cédric, Morel Yves, Moser Claude-André, Payot Daniel, Strub Yves, Ummel Christophe, Vaucher Alain.

<u>Parti ouvrier populaire (8 sièges)</u>: Belo Maria, Blum Sarah, Boukhris Karim, Erard Nathan, Jeandroz Françoise, Schneeberger Marina, Ummel Ayfer, Vurucu Inan.

Verts (5 sièges): Blanc Pierre-Yves, Erard Sven, Erard Monique, Lalive Jean-Emmanuel, Monard Anne.

<u>Union démocratique du centre (7 sièges):</u> Brechbühler Thierry, Christen Jean-Denis, Favre Andy, Favre Lionel, Fraga Manuel, Schafroth Marc, Steudler Adrien.

Parti démocrate-chrétien (1 siège): Fivaz Blaise.

Ont démissionné du Conseil général entre les élections et la fin de l'année 2016 : Blanc Pierre-Yves (Verts), Fraga Manuel (UDC), Vurucu Inan (POP). Ils ont été remplacés respectivement par Fatton Marc, Cassard Christian, Gressot Julien.

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2016-2017

Le 29 août, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Président

1ère Vice-Présidente

2ème Vice-Président

1er secrétaire

2ème secrétaire

Scrutatrice

Scrutateur

Marc Schafroth (UDC)

Maria Belo (POP)

Yves Strub (PLR)

Oguzhan Can (PS)

Monique Erard (Verts)

Monique Gagnebin (PS)

Commissions

Le Conseil général a élu les commissions pour la législature 2016-2020 au cours de sa séance constitutive du 29 août 2016. Leur composition figure dans le procès-verbal du Conseil général N° 1.

26 septembre

Election de Fatton Marc (Verts) à la commission de planification territoriale en remplacement de Pierre-Yves Blanc, démissionnaire.

Election Brechbühler Thierry (UDC) à la Fondation Winterthur – La Chaux-de-Fonds. Notre Commune assumant la présidence durant cette législature 2016-2020, elle y est représentée par 4 membres et non par 3, comme lors de la précédente législature 2012-2016.

29 novembre

11 avril

Election de la commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie : 15 membres (PS 4, PLR 4, POP 3, Verts 2, UDC 2) : Gagnebin Monique, Othenin-Girard Michael, Borel Pierre-Alain, Jaquet Jean-Claude, Surdez Daniel, Vaucher Frédéric, Schneider Olivier, Ummel Christophe, Schneeberger Marina, Erard Nathan, Gressot Julien, Fatton Marc, Monard Anne, Brechbühler Thierry, Favre Andy.

Rapports présentés au Conseil général

Budget - comptes - Finances

11 avril	Rapport d'information du Conseil communal du 23 mars 2016 relatif aux emprunts Depfa (adopté par 27
	voix contre 8).

Rapport du Conseil communal du 23 mars 2016 relatif à l'article 15, alinéa 2 du règlement communal

sur les finances (RCF) (accepté par 23 voix contre 10).

12 mai Comptes 2015 (acceptés par 34 voix sans opposition).

29 août Rapport du Conseil communal du 10 août 2016 relatif aux cautionnements accordés à la société ARESA

Aéroport Régional des Eplatures SA pour un montant total de CHF 3'869'450.- (adopté par 39 voix sans

opposition).

29 novembre Révision des comptes des exercices 2016, 2017 et 2018 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une

fiduciaire (acceptée par 33 voix sans opposition).

13 décembre Rapport relatif à la stratégie globale à adopter durant la législature 2016-2020 pour faire face au

contexte financier (pris acte par 34 voix contre 2).

13 décembre Rapport relatif au train de mesures à prendre en vue d'améliorer la situation financière de la Ville de

La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2020 (l'arrêté N° 1 est accepté par 20 voix contre 16, l'arrêté N° 2 par 31 voix contre 5, l'arrêté N° 3 par 33 voix contre 1, l'arrêté N° 4 amendé par 35 voix sans opposition, l'arrêté N° 5 par 21 voix contre 15, l'arrêté N° 6 amendé par 36 voix sans opposition, l'arrêté N° 7

amendé par 20 voix contre 10, les arrêtés N° 8, 9 et 10 par 36 voix sans opposition).

13 décembre Budget 2017 : l'arrêté N° 1 adoptant le budget est accepté par 33 voix contre 3 après amendements.

Les arrêtés N° 2 et N° 3 sont adoptés par 33 voix contre 3.

Culture

8 mars Rapport du Conseil communal du 13 janvier 2016 relatif aux orientations du service des affaires

culturelles (pris acte par 27 voix contre 6); le Conseil général accepte le classement de 3 motions (motion Bauer Pierre "Elèves et apprentis ...", motion Bregnard Théo concernant le Théâtre et motion de

Lagger Philippe concernant la ludothèque).

11 avril Rapport du Conseil communal du 23 mars 2016 relatif à un crédit d'engagement de CHF 190'000.- pour

l'élaboration du plan d'aménagement zoologique et paysager du Zoo de La Chaux-de-Fonds / Bois du Petit-Château en vue notamment de sa mise aux normes selon l'OPAn (adopté par 31 voix contre 4).

11 avril

Rapport du Conseil communal du 16 mars 2016 concernant deux motions et un postulat en suspens et une demande de classement de ces interventions (Carnet familial, culturel et sportif + A la (re)découverte de nos musées + Mise en place d'une carte indigène) (Pris acte - 3 interventions classées tacitement).

Infrastructures - chaussées - trottoirs

Rapport du Conseil communal du 13 janvier 2016 à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de 4 février

CHF 518'000.- TTC et de CHF 210'000.- TTC pour le renouvellement et l'achat de matériel et véhicules

(adopté par 28 voix contre 3).

4 février Rapport du Conseil communal du 13 janvier 2016 relatif à une demande de deux crédits d'engagement

> de CHF 4'144'000.- TTC pour les Services techniques et CHF 342'000.- HT pour le Service des eaux pour la participation de la Ville à l'assainissement du pont du Manège, à la réfection partielle des rues du Crêt

et du Manège, au réaménagement du carrefour de l'Étoile (adopté par 33 voix sans opposition).

Rapport relatif à une demande d'un crédit d'engagement de CHF 1'000'000,- TTC pour des travaux 8 mars

d'entretien constructifs du bassin des eaux pluviales et des canaux d'amenée et de contournement à la

station d'épuration (adopté par 34 voix sans opposition).

Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 1'950'000.- TTC pour l'extension du réseau d'eau dans 29 novembre

la région de La Sombaille (arrêté amendé accepté par 36 voix sans opposition).

Instruction publique

29 novembre

Rapport du Conseil communal du 9 novembre à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de CHF 570'000. – pour l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment Îlot B, Quartier Le Corbusier, dans le but de créer de nouvelles salles de classe (arrêté amendé accepté par 36 voix sans opposition).

Personnel communal

29 novembre

Demande de modification de l'article 14 let. b du règlement général pour le personnel de l'administration du 10 novembre 1986 (arrêté amendé accepté par 37 voix sans opposition).

Règlements

12 mai

Rapport du Conseil communal du 9 mars 2016 relatif à l'adaptation du règlement de la Commission de

l'économie (accepté par 32 voix contre 2).

Rapport du Conseil communal du 7 septembre relatif à la réorganisation de plusieurs commissions 26 septembre

compétentes en matière d'urbanisme, d'infrastructures, d'aménagement du territoire et d'énergie

(DUBRE) (adopté par 36 voix sans opposition).

Santé

25 mai

Rapport du Conseil communal du 11 mai 2016 en réponse à la motion urgente multipartis du 4 février 2016 relative aux risques sanitaires et à la violation de la loi au sein de l'HNe (accepté par 35 voix sans opposition; motion classée également par 35 voix sans opposition).

29 novembre

Information du Conseil communal - Avis de la société suisse d'anesthésiologie et de réanimation relatif aux procédures mises en place par HNe concernant l'anesthésie (le Conseil général prend acte de cette information).

Sécurité

26 septembre

Rapport du Conseil communal du 7 septembre 2016 à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 600'000.- TTC pour le renouvellement de deux ambulances (adopté par 37 voix sans opposition).

29 novembre

Rapport relatif à la réorganisation de la Sécurité publique (il est pris acte du rapport par 29 voix sans opposition et la motion de Monard Anne du 30 juin 2014 intitulée "Rendons les trottoirs aux piétons" est classée).

29 novembre

Rapport à l'appui d'une demande de modification de l'arrêté du Conseil général du 28 septembre 1992 concernant la perception de divers taxes et émoluments communaux (stationnement facilité) (arrêté amendé accepté par 22 voix contre 14).

Sports

29 août

Rapport du Conseil communal du 10 août 2016 relatif à une demande de crédit de CHF 341'000.- pour la réalisation d'un terrain de Street-Hockey sur une parcelle du Centre sportif de la Charrière (adopté par 39 voix sans opposition; postulat UDC adopté le 11 décembre 2014 classé sans opposition).

Transports

25 mai Rapport du Conseil communal du 6 avril 2016 en réponse à la motion de Monard Anne du 30 juin 2014

intitulée Rendons les trottoirs aux piétons (rapport refusé par 28 voix contre 4, refus de classer la

motion par 28 voix contre 4).

29 août Rapport d'information du Conseil communal du 10 août 2016 relatif au choix du type de véhicules pour

les transports publics urbains (adopté par 39 voix sans opposition; le postulat Verts-PS-POP concernant

le réaménagement de la place de la Gare du 6 mars 2012 est classé par 32 voix contre 6).

29 août Rapport du Conseil communal du 10 août 2016 relatif à la création d'une commission transports (adopté

par 23 voix contre 16).

Urbanisme - Aménagement

11 avril Rapport d'information du Conseil communal du 23 mars 2016 relatif à la construction du Nouvel Hôtel

Judiciaire (NHOJ) par l'Etat de Neuchâtel sur la parcelle n°18192 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

(adopté par 37 voix sans opposition).

11 avril Rapport du Conseil communal du 23 mars 2016 relatif à la politique communale sur les installations

solaires en toitures (adopté par 35 voix sans opposition; les motions concernant les installations photovoltaïques de Mumenthaler Mariette et de Ummel Christophe, ainsi que le postulat de Fivaz Fabien

sont classés tacitement).

25 mai Rapport du Conseil communal du 11 mai 2016 relatif au changement d'affectation des biens-fonds 6667

et DP 877 (partiel) -secteur Polyexpo- du cadastre des Eplatures (adopté par 33 voix sans opposition; le

postulat y relatif est adopté).

26 septembre Rapport du Conseil communal du 7 septembre relatif à la réorganisation de plusieurs commissions

compétentes en matière d'urbanisme, d'infrastructures, d'aménagement du territoire et d'énergie

(adopté par 36 voix sans opposition).

Divers

4 février Rapport du Conseil communal du 13 janvier 2016 concernant les postulats et motions en suspens et une

demande de classement d'une partie de ces interventions (le classement de ces interventions est accepté, à l'exception de trois: Motion Gagnebin Monique concernant les incivilités, Postulat de Morel Sylvia concernant la mobilité des contribuables, Postulat de Fabien Fivaz concernant la prise en compte

des piétons et des cyclistes).

25 mai Rapport du Conseil communal du 6 avril 2016 en réponse à la motion de Monard Anne du 30 juin 2014

intitulée Rendons les trottoirs aux piétons (rapport refusé par 28 voix contre 4, refus de classer la

motion par 28 voix contre 4).

26 septembre Rapport du Conseil communal du 14 septembre 2016 relatif à l'acceptation d'un legs de feu Enrico Paci,

décédé le 8 août 2016 (adopté par 37 voix sans opposition).

Interpellations

8 mars Interpellation de Hainard Frédéric Ecole obligatoire, que se passe-t-il ?

12 mai Interpellation de Hainard Frédéric relative au contrôle par le SUE des constructions illicites

Interpellation urgente de Babey Katia, Plage des Six-Pompes que fait le canton?

Interpellation urgente multipartis Circulez, il n'y a rien à voir!

Interpellation urgente de Arlettaz Marc Mucivi — Et si les prétendus fantasmes étaient plutôt une sage

prudence?

29 août Interpellation urgente interpartis relatives aux questions posées en avril au Conseil d'Etat à propos de

HNe.

26 septembre Interpellation de Favre Charles-André et consorts déposée le 25 mai 2016 *Mise en œuvre de la LHand* .

13 décembre Interpellation de Blum Sarah La Ville de La Chaux-de-Fonds devrait-elle sortir du Canton de Neuchâtel ?

Motions

4 février Motion multipartis concernant HNe (acceptée par 34 voix sans opposition).

4 février Motion urgente de Boukhris Karim concernant la mise en valeur de la neige (refusée par 18 voix contre

14).

Postulats

4 février Postulat de Monique Erard (accepté par 20 voix contre 11) et postulat de Michael Othenin-Girard

(accepté tacitement) liés au rapport sur le Pont du Manège.

11 avril Postulat de Borel Pierre-Alain concernant les emprunts DEPFA (adopté par 35 voix sans opposition).

11 mai Postulat de Othenin-Girard Michael concernant l'avenir de Polyexpo (adopté tacitement).

13 décembre Postulat de Erard Nathan, Jobin Patrick et Erard Monique demandant au Conseil communal d'étudier la

possibilité de lier l'allocation de résidence à une monnaie locale (accepté par 20 voix contre 10).

Projets d'arrêtés

8 mars Projet d'arrêté de Hainard Frédéric déposé le 4 février 2016 relatif aux principes applicables pour l'octroi

et la fixation des subventions communales (refusé par 23 voix contre 8).

Résolutions

8 mars Résolution de Surdez Daniel déposée le 4 février 2016 relative à la végétalisation des places en villes

(acceptée par 21 voix contre 6).

25 mai Résolution urgente multipartis Non à l'incitation à la haine par un membre du Conseil communal

(acceptée par 23 voix contre 3).

29 novembre Résolution urgente multipartis concernant le maintien de la prise en charge par HNe des urgences vitales

dans les Montagnes Neuchâteloises, sur le site de La Chaux-de-Fonds (acceptée par 38 voix sans

opposition).

29 novembre Résolution urgente interpartis pour déclarer La Chaux-de-Fonds "Zone hors-TISA" (acceptée par 27 voix

contre 4).

Questions

13 décembre Question écrite de Boukhris Karim et Erard Nathan concernant la réforme de l'imposition des entreprises.

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

L'année 2016 a été marquée par les élections communales du 5 juin 2016, par lesquelles les autorités de notre Ville ont été renouvelées. Le Conseil communal sortant s'est réuni à 26 reprises, du 1^{er} janvier au 7 juillet 2016. Pour sa part, l'exécutif chaux-de-fonnier dans sa nouvelle composition a siégé à 23 occasions, depuis le 10 août suivant.

Au niveau des conseillers communaux sortants, Nathalie Schallenberger (Verts) et Jean-Pierre Veya (POP) n'ont pas souhaité se porter candidats à leur succession. Jean-Charles Legrix (UDC) n'a pas été reconduit dans sa fonction. Quant à Sylvia Morel (PLR) et Théo Huguenin-Elie (PS), ils ont été réélus. Le parti des Verts ayant perdu un siège au profit du parti socialiste, Katia Babey (PS) les a rejoints à l'exécutif, de même que Théo Bregnard (POP) et Marc Arlettaz (UDC).

Notons que les élections communales ont été marquées par trois recours séparés s'en prenant à l'élection tant du Conseil communal que du législatif de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Ceux-ci ont été rejetés par décision du 20 juillet 2016 de la Chancellerie d'Etat. Lesdites procédures ont néanmoins retardé la mise en place des nouvelles autorités d'environ deux mois.

Le 21 juillet 2016, le Conseil communal sortant a pris deux arrêtés séparés validant le résultat de l'élection, respectivement, du Conseil général et du Conseil communal.

La nouvelle équipe issue des élections communales est formellement entrée en fonction le 1^{er} août 2016. Elle a tenu sa première séance le 10 août suivant. Depuis lors, la composition de l'exécutif, la répartition des dicastères et l'ordre protocolaire sont les suivants:

Sylvia Morel, présidente (PLR)

Dicastère des finances, de l'économie, des ressources humaines et des espaces publics (DFERE): service des finances et Prévoyance.ne, service de l'économie, service des ressources humaines, sécurité au travail, service informatique, ainsi que service des espaces publics (voirie, déchetterie, espaces verts, cimetière), en codirection avec Marc Arlettaz jusqu'au 31.12.2017 au plus tard.

Présidence: Chancellerie, contrôle des habitants, service juridique, service de la communication.

Suppléant : Théo Huguenin-Elie (PS).

Théo Huguenin-Elie, vice-président (PS)

Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE): service d'urbanisme et de l'environnement (planification et aménagement, constructions, patrimoine, marketing urbain, immobilier et foncier, géomètre communal), services techniques et STEP, service géomatique, service des bâtiments et du logement (architecture, gérance technique, gérance locative, conciergerie), service des affaires régionales, transports, tourisme. Suppléant : Marc Arlettaz (UDC).

Katia Babey (PS)

Dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports, et de la santé (DJASS): service de la jeunesse (animation, parlement des jeunes, accueil extrafamilial), service de l'action sociale, Sombaille jeunesse, maison des jeunes, service des sports, service de santé et de promotion de la santé (centre de santé sexuelle, planning familial, centre d'orthophonie, centre de santé scolaire).

Suppléant: Théo Bregnard (POP).

Théo Bregnard (POP)

Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI): école obligatoire, Collège musical, affaires culturelles, bibliothèques, institutions muséales et zoologiques, théâtres, salle de musique, intégration et naturalisations, cultes.

Suppléante : Katia Babey (PS).

Marc Arlettaz (UDC)

Dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE): sécurité publique, service d'incendie et de secours, police du feu, protection civile (OPCMN), service des espaces publics (voirie, déchetterie, espaces verts, cimetière), en codirection avec Sylvia Morel jusqu'au 31.12.2017 au plus tard, énergies (Viteos, Vadec, SIVAMO, NeuchEole), forêts.

Suppléante: Sylvia Morel (PLR).

Principaux dossiers politiques

En 2016, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal sont les suivants:

- Assainissement du pont du Manège: Le 4 février 2016, le Conseil général a accepté deux crédits d'engagement pour cet assainissement, ainsi que pour la réfection partielle des rues du Crêt et du Manège, respectivement, le réaménagement du carrefour de l'Étoile, soit CHF 4'144'000.- TTC pour les Services techniques et CHF 342'000.-HT pour le Service des eaux pour la participation de la Ville.
- Orientations du service des affaires culturelles: Lors de la séance du législatif du 8 mars 2016, le Conseil communal a présenté, dans un rapport d'information, les objectifs et orientations de ce service. Le Conseil général en a pris acte.
- Emprunts Depfa: Après analyse de la situation, le Conseil communal a conclu, dans un rapport d'information, au renoncement tant de démarches judiciaires que de la sécurisation pour l'heure de ces emprunts. Le Conseil général a pris acte dudit rapport en date du 11 avril 2016.
- Nouvel Hôtel Judiciaire (NHOJ): Lors de la séance du législatif du 11 avril 2016, le Conseil communal a présenté, dans un rapport d'information, le projet de construction du NHOJ par l'Etat de Neuchâtel sur la parcelle n° 18192 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil général en a pris acte. Un référendum a été lancé contre ce projet devisé à CHF 48.50 millions, projet accepté par le Grand Conseil le 1er novembre 2016.
- Polyexpo: Suite à l'acceptation, le 25 mai 2016, par le Conseil général du changement de zonage de la parcelle sur laquelle est sis le bâtiment de Polyexpo, le Conseil communal a pu mener à terme les démarches en lien avec la vente du terrain et dudit édifice. En date du 30 novembre 2016, il a pris l'arrêté vendant à la République et Canton de Neuchâtel la parcelle n° 6667 du cadastre des Eplatures, ainsi qu'une surface à détacher provenant du domaine public communal n° 877.
- Type de véhicules pour les transports publics urbains: Lors de la séance du législatif du 29 août 2016, le Conseil communal a présenté, dans un rapport d'information, les résultats de ses travaux avec la commission ad hoc. Le Conseil général en a pris acte et classé le postulat Verts-PS-POP relatif au réaménagement de la place de la Gare du 6 mars 2012.

Outre ces dossiers politiques, le Conseil communal a présenté, via un rapport à l'adresse du Conseil général, la stratégie globale qu'il entendait adopter de 2016 à 2020 pour faire face au contexte financier. Ce rapport, dont le législatif a pris acte lors de sa séance du 13 décembre 2016, vaut programme de législature.

Relations extérieures

En 2016, en sus de toutes les autres invitations auxquelles il a répondu, le Conseil communal in corpore a rencontré le Conseil d'Etat, de même que les exécutifs de Val-de-Travers et du Val-de-Ruz, ainsi que ceux de Neuchâtel et du Locle dans le cadre du Réseau des Trois Villes. Il a également reçu, pour une présentation des enjeux communaux en lien avec la politique cantonale, les députés, députés suppléants et les membres des Conseils communaux des districts des Montagnes neuchâteloises. L'exécutif chaux-de-fonnier s'est en outre rendu aux journées de l'Union des villes suisses qui se sont tenues à Schaffhouse les 25 et 26 août.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2016:

13 janvier Arrêté proclamant élue conseillère générale Sylviane Méreaux.

28 janvier Arrêté relatif à la vente des biens-fonds n° 5226, 5227 et 5228 du cadastre des Eplatures à Raffaello

Radicchi immobilier SA.

3 février Arrêté proclamant élu conseiller général Yves Grüring.

10 février Arrêté donnant autorisation de grever le bien-fonds n° 6151 du cadastre des Eplatures, propriété

communale, d'une servitude de limite fictive de gabarits au profit des biens-fonds n° 6192 et 6193 propriétés de la société simple SS HAUSER LECHOT composée de Anne-Christine Hauser et Pierre-André Léchot et des biens-fonds n° 6194 et 6195 propriétés de Luigi et Teresa Fiorentini, tous du même

cadastre.

9 mars Modification de l'arrêté fixant un forfait pour le remboursement des frais mensuels courants des

Conseillers communaux.

23 mars Arrêté relatif à la vente d'une parcelle de 5'806 m² à détacher du bien-fonds n° 12816 du cadastre de La

Chaux-de-Fonds aux Epoux Solange et Pascal Borel-Jaquet.

Arrêté relatif à la vente du bien-fonds n° 18192 du cadastre de La Chaux-de-Fonds à l'Etat de Neuchâtel

pour la construction du NHOJ.

20 avril Arrêté relatif à la vente du bien-fonds n° 4949 du cadastre des Eplatures, d'une surface de 3395m², à

Clinique de la Tour SA.

4 mai Crédit supplémentaire pour l'année 2016 de CHF 350'000.- TTC accordé en complément du crédit

budgétaire figurant au chapitre 201 sous l'intitulé "Collège industriel – Remise en état de la toiture et des fenêtres du pignon ouest", compensé par l'abandon du crédit budgétaire intitulé "Cycle 1, 2, 3 – Réaménagement combles des collèges pour la création de salles de classe" qui figurait au budget 2016

pour CHF 350'000.- TTC au centre 430.

18 mai Arrêté relatif aux fermetures tardives des établissements publics.

7 juillet Arrêté relatif à l'extension de l'heure d'ouverture des magasins en 2016.

Crédit d'investissement supplémentaire pour l'année 2016 de CHF 120'000.00 TTC accordé au chapitre 860 – Sécurité publique pour les installations lumineuses, compensé par une diminution du même

montant des dépenses prévues au budget 2016 pour l'investissement de la place de la Gare.

21 juillet Arrêté validant l'élection du Conseil communal du 5 juin 2016.

Arrêté validant l'élection du Conseil général du 5 juin 2016.

Arrêté proclamant élu conseiller général Oguzhan Can.

Arrêté proclamant élue conseillère générale Carmen Brossard.

Arrêté proclamant élue conseillère générale Françoise Jeandroz.

Arrêté proclamant élu conseiller général Jean-Denis Christen.

Arrêté proclamant élu conseiller général Daniel Payot.

10 août Arrêté proclamant élu conseiller général Manuel Fraga.

14 septembre Arrêté proclamant élu conseiller général Marc Fatton.

Arrêté proclamant élu conseiller général Julien Gressot.

Arrêté relatif à la vente des biens-fonds n° 5764 et 8905 du cadastre de La Chaux-de-Fonds à Yannick

Tissot-dit-Sanfin et Céline Paroz.

21 septembre Arrêté relatif aux mesures hivernales 2016-2017.

5 octobre Crédit supplémentaire pour l'année 2016 de CHF 125'000.- TTC accordé pour financer différents travaux

aux centres 240 et 201, compensé par l'utilisation partielle du bénéfice réalisé lors de la vente, en 2016,

de la Ferme des Arêtes.

Crédit supplémentaire pour l'année 2016 de CHF 215'000.- TTC accordé pour financer différents travaux

aux centres 514, 501 et 201, compensé par la non activation d'un crédit du même montant au centre

201.

19 octobre Arrêté modifiant le règlement d'exécution concernant la taxe déchets du 26 septembre 2012.

Arrêté proclamant élu conseiller général Christian Cassard.

9 novembre Arrêté abrogeant pour partie l'arrêté du 7 juillet 2016 relatif aux installations lumineuses, en ce sens que

le crédit d'investissement supplémentaire de CHF 120'000.- TTC pour ces installations est accordé pour

l'année 2016 sans compensation.

16 novembre Arrêté modifiant et complétant le règlement du Conseil communal sur les taxes et émoluments du

23 décembre 1992.

30 novembre Transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier la parcelle n° 6667 du cadastre des

Eplatures de 13'422 m² ainsi qu'une surface à détacher de 577 m² provenant du Domaine Public

communal 877 et vente de ces biens-fonds à la République et Canton de Neuchâtel.

8 décembre

Crédit supplémentaire pour l'année 2016 de CHF 115'000.- TTC accordé au chapitre 450 pour la remise en état de la façade de la salle de gymnastique de Bellevue, compensé par la diminution du même montant de crédits budgétaires du chapitre correspondant.

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal:

Motions

Date (acceptation)	Sujet
Auteur	
novembre 2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières
	Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple).
	Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière.
	Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie.
	Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986.
	La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque.
	Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch
	En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.
février 2005	Pour un concept de développement touristico-culturel original
P. Herrmann	La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristico-culturelle pour les visiteurs de notre métropole.
	Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIXe et début du XXe siècle.
août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement
	Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
juin 2009	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ?
C. Pipoz	Le classement de cette motion sera prochainement sollicité. En effet, pour le Conseil communal, il s'agit de faire preuve de pragmatisme et de tenter de répondre par étapes aux différents éléments contenus dans cette motion. La création de classes à l'Ilot B ainsi que quelques crédits ayant permis de rendre plus polyvalentes certaines classes, notamment d'informatique, ont permis de répondre aux problèmes les plus pressant.
	Le Conseil communal reviendra en outre devant le Conseil général pour la suite des travaux devant permettre la transformation d'appartements de concierges en salles de classe.
juin 2009	Pour une rue du Progrès qui en soit un
J. John	L'extension des zones 30 et de la mobilité douce, ainsi que le réaménagement de la rue du Progrès seront analysés dans le cadre du plan directeur communal des mobilités.
	Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.

février 2010	L'heure en ville
M. Gagnebin	Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Œil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016.
	Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics à laquelle cette question sera intégrée.
septembre 2011	D'abord de vrais parkings d'échange
CA. Moser	Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre de la politique de stationnement qui a été relancée en juin 2014 et dans le futur plan directeur communal des mobilités. Son classement sera demandé dans le rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.
septembre 2011	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public
interpartis (Verts, UDC, POP)	le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
septembre 2011	Encouragement de la marche en ville
MC. Pétremand	Le Conseil communal entend traiter cette motion dans le cadre du plan directeur communal des mobilités et mettre en place une signalétique et des aménagements propres à ce genre de déplacements.
	La signalétique piétonne a été mise en place à la fin de l'été 2015.
	Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2013	Une manière festive de faire connaissance
K. Babey	Un bilan a été fait avec les différents partenaires de la fête organisée pour la réouverture de la Salle de musique (en 2015). Un rapport devrait prochainement demander le classement de cette proposition.
mars 2013 C. Clerc	Modération du trafic et sécurité routière
C. Clerc	Concernant la mise en place de zones 30km/h, le Conseil communal examine la possibilité d'en implanter chaque fois que cela lui semble nécessaire.
	Le Conseil communal est toutefois attaché à la notion de grappes et dans la mesure du possible se tiendra à cette notion.
	Concernant la proposition faite de mise en place de panneaux portant la mention du genre "Nous roulons volontairement à 30km/h", nous allons demander à nos services d'examiner la possibilité d'une mise en place de tels panneaux de sensibilisation à l'intérieur de notre ville.
	La planification et la gestion des zones 30km/h dépendent du SUE. A ce jour, le Service des Ponts et chaussées a validé nos arrêtés de circulation et par là-même toutes nos zones. Nous avons fait des contrôles après mise en place. Ces contrôles ont donné satisfaction.
	Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
mars 2013	Création d'un nouveau centre sportif et de loisirs aux Mélèzes
S. Morel	Dans la mesure où la rénovation globale du site des Mélèzes, projet gelé en 2015 suite aux difficultés financières, ne pourra être réalisée ces prochaines années, le Conseil communal entreprendra des rénovations par étapes, en fonction des possibilités ou des urgences. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à cette motion par le biais de rapports d'investissements ciblés tels que celui relatif au remplacement du toboggan, ou prochainement le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud.
juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque
	L'étude de cette motion n'a pas encore pu débuter compte tenu d'autres projets en cours. Il conviendra de mettre en place un petit groupe de travail qui, en s'appuyant sur un travail de Bachelor effectué sur cette question, pourra soumettre une réponse au Conseil communal.
septembre 2014 C. Ummel	Pour un état des lieux concernant le stationnement en ville, comparativement à d'autres localités
	Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information des travaux de la commission mobilité, espace public et stationnement.

novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville
	Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où.
	Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
mars 2015 P. Kitsos	Un double mandat ne doit pas impliquer un double salaire
	Il sera répondu à ce postulat en début d'année 2017.
mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations
	Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et Espaces verts.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995
	Une étude sur la mobilité des contribuables est toujours intéressante ainsi que sur la structure des contribuables. Par contre, faire une étude aujourd'hui sur les années 1995 à 2002 n'a pas de sens. Un rapport sera présenté par l'exécutif au Conseil général au printemps 2017.
avril 2004 F. Portner	Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds
	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2006 F. Fivaz	Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune
	Ce postulat demandait que les questions de mobilité des piétons et des cyclistes soient mises en avant lors des projets communaux.
	Ces thématiques sont traitées et prises en compte lors de chaque projet de réaménagement, par les services concernés et dans le cadre de la CISAMUR.
	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du plan directeur communal des mobilités.
juin 2006	Politique de densification de l'habitat
F. Fivaz	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur du territoire.
janvier 2007 F. Fivaz	Généralisation des zones 30 dans les rues à sens unique (postulat lié au rapport sur le crédit SIM-TP-SDP 2007-2008)
	Les demandes de zones 30 km/h seront traitées de manière globale dans le cadre du futur plan directeur communal des mobilités.
	A ce titre, le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
mars 2008	Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique
T. Bregnard, Ph. Lagger et C. Pipoz	Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.
avril 2009	Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues
H. Chantraine	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport d'information présentant la charte des espaces publics.
juin 2010	Stationnement et mobilité douce
H. Chantraine	La politique de stationnement a été relancée avec la création durant l'été 2014 d'une commission ad hoc du Conseil général. Ce postulat sera classé dans le rapport de la commission mobilité, espace public et stationnement.

octobre 2012	Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées
	Le classement sera demandé dans un prochain rapport qui devrait être présenté au Conseil général en 2017.
avril 2013 P. Jobin	Postulat concernant le rapport relatif au renouvellement de la signalisation lumineuse et demandant au Conseil communal de proposer rapidement une vision stratégique de la mobilité en ville de La Chaux-de-Fonds, avant et après H20, avec zones 30, zones bleues, parkings d'échange et axes de mobilité douce, sur l'ensemble du POD et l'axe des musées
	le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
septembre 2013 C. Chollet	Postulat en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement
	Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.
septembre 2013	Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires)
	Ce postulat sera traité avec celui du 29.10.2012 dans un rapport exposant l'état des lieux et le programme échelonné d'équipement, qui sera présenté en 2017.
avril 2014 D. Surdez	Postulat demandant d'intégrer au projet du futur centre aquatique des Mélèzes l'étude de la réalisation de 2 lignes d'eau supplémentaires tant pour le bassin ouvert de 50 m. que celui couvert de 25 m. et d'en évaluer les coûts
	Dans la mesure où la rénovation globale du site des Mélèzes, projet gelé en 2015 suite aux difficultés financières, ne pourra être réalisée ces prochaines années, le Conseil communal entreprendra des rénovations par étapes, en fonction des possibilités ou des urgences. Attaché à conserver l'attractivité du site, il répondra à ce postulat par le biais de rapports d'investissements ciblés tels que celui relatif au remplacement du toboggan, ou prochainement le rapport relatif à la rénovation des vestiaires sud.
juin 2014 CA. Favre	Postulat priant le Conseil communal d'étudier les trajets de mobilité douce permettant de traverser les voies CFF actuellement et à futur, notamment en ce qui concernera les chemins et liaisons passerelle ascenseurs-parking avec le complexe Centre aquatique-patinoire des Mélèzes, au travers des parcs Gallet et Crêtets, en préservant ceux-ci dans leur globalité
	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2015 H. Chantraine	Postulat lié au rapport relatif à l'aménagement de la rue de l'Avenir et concernant les places de parc
	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2015	Postulat priant le Conseil communal d'étudier la sécurisation de la circulation en ville
M. Erard	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le rapport d'information présentant le plan directeur communal des mobilités.
février 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant de réfléchir à un projet artistique mettant en valeur notre futur « pont du manège »
	Un concours pour l'embellissement du Pont du Manège a été lancé avec le choix d'un projet prévu pour le mois de juin 2017.

février 2016 M. Erard	Amélioration de la sécurité des enfants, élèves et de la qualité de vie des habitants du quartier, pour assurer des traversées piétonnes plus sûres, en étudiant l'instauration d'une vitesse maximale à 30 ou 40 km/h aux abords du collège, voire sur toute la rue concernée (Collège Promenade, rue Crêt-Manège).
	Les routes du Crêt et du Manège sont actuellement des axes de transit. Il n'est dès lors pas possible de les passer à 30 km/h. Il a cependant été décidé de réduire la vitesse à 40 km/h pour les trois raisons suivantes qui sont cumulatives :
	 La cohabitation entre trafics ferroviaire et routier, Le bruit du trafic routier,
	La présence d'une école et de crèches.
	Le tronçon Sud de la rue de la Promenade est déjà en zone 30 km/h.
	Concernant les traversées piétonnes, le projet prévoit de conserver les passages existants avec les spécificités suivantes:
	Un ilot sera aménagé pour la traversée du bas de la rue de la Croix-Fédérale;
	• Une signalisation lumineuse sécurisera le passage pour piétons du haut de la rue de l'Etoile lors du passage des trains ou des bus;
	• Au haut de la rue de la Tranchée, la traversée piétonne sera sécurisée par une signalisation lumineuse comprenant une phase "à la demande" pour les piétons.
	Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du plan directeur communal des mobilités.
avril 2016	Postulat relatif aux emprunts faits par la Ville (dans le cadre du rapport DEPFA)
PA. Borel	Un rapport relatif au traitement des emprunts sera présenté par l'exécutif au Conseil général en 2017.
25 mai 2016 M. Othenin-Girard	Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménagement ou de transformation d'autres lieux que Polyexpo, comme la Maison du Peuple ou les anciens abattoirs et son allée centrale, pour l'accueil de manifestations et de repas d'entreprises
	Des réflexions sont en cours sur différents lieux, comme cela a été annoncé dans le rapport de législature 2016-2020. En effet, plutôt que d'ambitionner un centre de congrès, il semble plus raisonnable et original de proposer à court terme une offre structurée d'espaces louables permettant des manifestations privées ou publiques. Ce projet comprend deux volets : d'une part l'équipement et la mise aux normes de confort des lieux retenus et, d'autre part, un concept dynamique de promotion et de gestion de l'offre. La liste provisoire des espaces en possession de la Ville qui présentent un intérêt particulier comprend les anciens Abattoirs, l'Usine électrique, la salle Hans Erni (MIH), le 13e étage d'Espacité, l'Espace de l'urbanisme horloger, le Salon bleu (Doubs 32), l'appartement Sandoz (Promenade 10), à laquelle s'ajoutent d'autres lieux qui pourraient être associés à l'offre, notamment le Théâtre, la Salle de musique, le Club 44 et la Maison Blanche. Une prestation ciblée de promotion et une gestion déléguée doivent également être mises en place en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.
décembre 2016 N. Erard	Postulat à l'arrêté n° 7 du rapport du conseil communal relatif au train de mesures à prendre en vue d'améliorer la situation financière de la Ville de La Chaux-de-Fonds à l'horizon 2020 (Monnaie locale des Montagnes neuchâteloises à lier à l'allocation de résidence)
	Une étude sera menée durant la première moitié de la législature.

Questions écrites

Date (de dépôt)	Sujet
Auteur	
décembre 2016	Question relative à la réforme de l'imposition des entreprises
K. Boukhris	Dès que nous disposerons des chiffres définitifs au 31 décembre 2016, le document habituel relatif aux recettes fiscales vous sera remis, qui répondra à toutes les questions.

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

Jusqu'à fin août 2016, l'effectif de la Chancellerie était composé d'un-e chancelier-ère (100%), d'une vice-chancelière (80%), d'un poste de secrétaire de direction (110%) occupé en job sharing par deux personnes travaillant partiellement pour la chancellerie et partiellement pour le dicastère de l'instruction publique, de la jeunesse et des affaires sociales, puis par la suite pour le dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration, d'une secrétaire (60%) et d'une secrétaire-rédactrice du Conseil général (12%).

L'année 2016 a vu, d'une part, les départs à la retraite anticipée à fin, respectivement, août et octobre de la secrétaire et de la vice-chancelière et, d'autre part, l'entrée en fonction, le 1^{er} mai, de Mme Celia Clerc à la fonction de chancelière (100%), celle-ci ayant succédé à M. Thibault Castioni en poste depuis le 1^{er} janvier 2011. Lesdits départs à la retraite, de même que la nouvelle répartition des dicastères, ont été l'occasion de désenchevêtrer le secrétariat de direction de la Chancellerie de celui du dicastère, ainsi que de réorganiser ce service central de l'administration communale.

Depuis le départ à la retraite de la vice-chancelière, au 31 octobre 2016, jusqu'à la fin de l'année – soit durant une période transitoire, avant la mise en place complète et définitive de la nouvelle réorganisation début 2017 – l'effectif du secrétariat des Conseils est composé de deux secrétaires de direction (à respectivement 60% et 70%) et d'une secrétaire-rédactrice du législatif (12%).

En dehors de ses tâches habituelles, à savoir assumer le secrétariat du Conseil général, du Conseil communal, de la présidence et de la chancelière, le secrétariat des Conseils a en particulier été sollicité pour organiser l'accueil à La Chaux-de-Fonds de nombreux hôtes du Conseil communal, voire du Conseil général.

Finalement, l'année 2016 a été marquée par l'organisation des élections communales, pour lesquelles la Chancellerie a appuyé activement le contrôle des habitants, par le suivi des procédures de recours contre ces élections, suivi qui s'est fait en collaboration avec ledit service de même qu'avec le service juridique, ainsi que par la mise en place des nouvelles autorités communales.

Protocole et réceptions

En 2016, la Chancellerie a organisé de multiples réceptions, dont en particulier les suivantes:

- Anciens conseillers communaux;
- Nouveaux habitants;
- Jeunes citoyens;
- Naturalisés;
- Chaux-de-Fonniers ayant atteint l'âge de la retraite;
- Nouveaux retraités de l'administration communale.
- Le vin d'honneur a été octroyé à 91 reprises en 2016.

Par ailleurs, dans le cadre de leurs fonctions, Thibault Castioni, puis Celia Clerc qui lui a succédé, ont accompagné le Conseil communal dans chacun de ses déplacements, visites et séances in corpore. Depuis son entrée en fonction en mai 2016, la chancelière assiste aux séances du Conseil général. Ce changement, quant à la personne appuyant la présidence du législatif, s'explique par la nouvelle organisation de la Chancellerie, laquelle sera pleinement effective début 2017, plus spécifiquement par la non-reconduction, au départ de sa titulaire, de la fonction de vice-chancelier/ère pour raisons économiques.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2016

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivantes ont occupé le contrôle des habitants (CDH) :

- En 2016, plusieurs coups durs et successifs se sont produits au contrôle des habitants en termes de ressources du personnel. Ainsi, tout au long de l'année, le service a subi des absences avec notamment un pic de -280% en mars, avril et mai sur un effectif de 690%. Les citoyens ont souvent dû faire de longues files d'attente aux guichets (jusqu'à deux heures d'attente). Certains dossiers (DD/AO, enquêtes, rappels) ont pris six mois de retard. A fin 2016, la situation était presque stabilisée mais précaire car l'effectif est toujours réduit. Chaque collaborateur du contrôle des habitants doit être félicité pour avoir surmonté cette année difficile, qui de surcroit a été conséquente avec les élections communales du 5 juin 2016.
- Gestion des scrutins avec l'organisation complète de quatre votations fédérales, deux votations cantonales et les deux élections communales du 5 juin. Le CDH et la chancellerie ont réussi un véritable exploit le 5 juin 2016 pour mener de front les deux élections communales et les votations fédérales avec cinq objets. Une organisation comme celle-ci est un marathon de plusieurs mois, qui débouche sur un sprint final d'une journée complète le 5 juin avec un investissement de 5h le matin à 23h le soir. Le personnel de l'administration (presque 40 personnes) qui est venu apporter sa contribution le 5 juin est également à saluer.
- Contrôles et validation de 11'182 signatures sur les initiatives, référendums et motions. Les détails sont résumés dans la partie "Droits politiques".
- En 2016, suite à notre manque de ressources au CDH, l'analyse des dossiers des personnes en domicile de séjour a été moins soutenue. Néanmoins, 34 (41) personnes ont transféré leur domicile de séjour en domicile légal en 2016 grâce à un travail difficile. La collaboration avec le service juridique est très fructueuse.
- Les demandes de renseignements (avec information préalable aux principaux demandeurs) sont passées de CHF 10.- à CHF 20.- dès 2016. En effet, derrière chaque recherche, il se cache pour le CDH une mise à jour constante de données qui est établie, soit par le citoyen en règle (respect d'annonce de changement dans les 14 jours), soit par un travail fastidieux du CDH pour que le citoyen qui n'est pas en règle. Ainsi, les frais de renseignements sont passés à CHF 20.- à l'instar d'autres communes du canton. En 2015, le montant facturé pour les demandes de renseignements se montait à CHF 19'241.- (1'924 demandes) et en 2016 à CHF 35'360.-, soit 1'768 demandes facturées.
- Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. 3'139 contrôles, avec parfois des changements, ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH par rapport à ces exigences est détaillé plus bas. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints au niveau cantonal et fédéral.
- En 2016, nous avons débuté une collaboration fructueuse avec la Sécurité publique, qui intervient auprès des citoyens qui ont commandé un permis de séjour au CDH et qui, malgré nos rappels, ne viennent pas le chercher.
- En termes de collaboration, il faut rappeler que sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe des déchets aux particuliers peut être adressée par le service de la taxe déchets. Le CDH enquête sur les enveloppes qui viennent en retour.
- Dès octobre 2016, le personnel a basculé vers une polyvalence entre des tâches de Back-office et de Guichet.
 Bien que l'effectif du personnel soit réduit, la conclusion de cette réorganisation est un succès car elle démontre qu'en cas d'absences, le CDH peut continuer d'être opérationnel. L'effectif du CDH est néanmoins calculé au plus juste (très en dessous des effectifs d'autres CDH du canton) et le risque lié à ce flux tendu existe en permanence.
 Le personnel du CDH doit être vivement congratulé pour le passage concluant à cette nouvelle organisation.
- Tout le personnel du CDH continue de créer ou mettre à jour des procédures internes. Le personnel cherche à simplifier ses tâches soit par l'automatisation, soit par la suppression d'étapes non nécessaires.
- Sur le site internet de la Ville, le CDH offre désormais une page pour les questions les plus posées (FAQ).
- Organisation de la cérémonie des naturalisés.
- Participation de la préposée à des groupes de travail :
 - o Groupe de travail lié au logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) pour viser son amélioration.
 - o Groupe de travail des six préposés les plus importants du canton pour les échanges d'expériences.
 - Groupe de travail spécifique avec le département de la justice, notamment concernant les itinérants.
 - o Groupe de travail ANA pour améliorer l'accueil aux arrivants.
 - o Rencontres de travail avec le SMIG et l'Etat civil des montagnes neuchâteloises.

Droits politiques

Scrutins

Le contrôle des habitants a organisé et dirigé le déroulement de quatre votations fédérales, deux votations cantonales et les deux élections communales du 5 juin. En raison du manque de ressources, la chancellerie a apporté son précieux soutien pour l'organisation et pour le bon déroulement de ces élections.

Date	Туре	Objet
28 février	Votation fédérale	1. Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage"?
		2. Acceptez-vous l'initiative populaire "Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)"?
		3. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»?
		4. Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)?
28 février	Votation cantonale	1. Décret du 3 décembre 2015 portant sur la modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel
5 juin	Votation fédérale	1. Initiative populaire "En faveur du service public"
		2. Initiative populaire "Pour un revenu de base inconditionnel"
		3. Initiative populaire "Pour un financement équitable des transports"
		4. Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)
		5. Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)
5 juin	Election communale	1. Election du Conseil communal
	Election communale	2. Election du Conseil général
25 septembre	Votation fédérale	1. Initiative populaire du 6 septembre 2012 "Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)"
		2. Initiative populaire du 17 décembre 2013 "AVSplus: pour une AVS forte"
		3. Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens).
25 septembre	Votation cantonale	1. Loi du 3 décembre 2015 portant sur la modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques
		2. Décret du 21 juin 2016 portant sur la modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Droit d'éligibilité des étrangers)
27 novembre	Votation fédérale	1. Initiative populaire "Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative "Sortir du nucléaire")"

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes:

- Ville de La Chaux-de-Fonds: http://www.chaux-de-fonds.ch/votations-elections
- Canton de Neuchâtel: http://www.ne.ch/autorites/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx
- Confédération: http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

En outre, le contrôle des habitants s'occupe de contrôler les signatures lors des initiatives, référendums et motions. En 2016, 11'180 (13'442 signatures) ont été contrôlées. On peut mentionner ici que certains initiateurs amènent tardivement leurs listes, laissant que peu de temps au CDH pour contrôler les signatures avant que les délais n'échoient. Le CDH doit parfois mettre de côté tout autre travail et gérer le contrôle des listes au plus vite!

De plus, le CDH a dû procéder au contrôle des listes des partis pour les élections communales du 5 juin 2016.

Les listes suivantes pour les objets mentionnés ont été contrôlées:

Initiative populaire cantonale "Pour la défiscalisation totale des primes d'assurances obligatoires" 1'249 "Pour le droit de vote à 16 ans sur demande" 1'124 "Rives pour toutes et tous!" 429 "Pour deux hôpitaux sûrs, autonomes et complémentaires" 7'296 "Réforme de l'imposition des personnes morales" 157 Initiative populaire fédérale "Oui à la médecine du mouvement" 42 2 "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)" 83 "Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)" "Pour un congé de paternité raisonnable - en faveur de toute la famille" 76 "Stop aux excès de Via Sicura (pour un régime de sanctions juste et proportionné)" 12 "Stop à l'îlot de cherté - pour des prix équitables (initiative pour des prix équitables)" 9 Référendum populaire fédéral "Non à la réduction de moitié de l'armée" 28 "Contre la loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication (LSCPT)" 226

Population

79

368

11'180

Recensement de la population

Total de signatures vérifiées durant l'année 2016 :

"Contre la modification du 17 juin 2016 du code civil - Droit de l'adoption"

"Trop c'est trop! Non aux allégements fiscaux démesurés pour les entreprises"

Le recensement de la population Chaux-de-Fonnière a été effectué le 31 décembre 2016 selon les directives du service cantonal de la statistique. Il enregistre 38'955 habitants contre 38'964 à fin décembre 2015, soit une diminution de 9 habitants. Ne sont pas pris en compte les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 294 (-24), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année, soit les permis F, 12 (+4), permis L, 74(-22), permis N, 55 (-87) et les travailleurs frontaliers, 4'638 (-126) selon le SEM.

Il y a 19'184 ménages (+88) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (5'922) est en hausse (+188).

La longévité moyenne est de 77 ans (+0.8) pour les hommes et de 82.6 ans (+0.3) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 8'361 personnes, constituent le 21.28% de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 41 ans.

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Nous avons examiné pour préavis communal 281 dossiers de demandes de naturalisations pour au total 281 personnes. Le CDH prépare les préavis pour chaque dossier et ceux-ci repartent au Canton et à la Confédération. Ensuite (entre six et neuf mois plus tard), le dossier revient et le CDH procède à une brève analyse. Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2016, la commission a validé 119 dossiers pour 205 personnes. Le Conseil communal valide les préavis et les décisions de naturalisations.

Renseignements

Le contrôle des habitants renseigne les demandeurs (principalement des établissements de recouvrement) par courriel, courrier et téléphone. Nous avons pu facturer 1'768 demandes en 2016. Environ 700 autres demandes de renseignement par année sont traitées sans facturation à des assurances maladie, administrations cantonales et fédérales, caisses de pension ou autres services de la ville.

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un agent recenseur. En 2016, il a mené 193 enquêtes pour soutenir le processus de mise en conformité des domiciliations. De plus, l'agent recenseur procède à la mise à jour du système ETIC pour le module "ouvrage" qui contient tous les bâtiments et logements de la Ville.

Contrôle des rapports de validation

Les rapports de validation mettent en évidence de potentielles incohérences de données (soit entre différentes sources, soit en croisement de données). En 2016, le CDH a contrôlé **3'169 points de contrôle**. Ces éléments de contrôle sont fournis par le département de la statistique du canton de Neuchâtel et coordonnés avec l'OFS. Le CDH, de par son travail, permet à la Ville de respecter toutes les exigences de seuil de qualités sur le plan cantonal et fédéral.

Date du rapport de validation	21.01	21.03	22.04	20.06	27.07	20.09.	24.10	07.12
Nombre d'éléments contrôlés	363	408	365	343	310	422	410	518

Guichet

La population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir des permis de séjour. Cette année encore, nous avons observé des complexités dans les situations de vie. Certaines affirmations semblent irréalistes et on soupçonne parfois une potentielle situation irrégulière. Ainsi, le CDH a soutenu le projet de l'Etat de Neuchâtel "Réglo" en apposant les affiches dans l'enceinte des locaux du CDH et en transmettant à l'Etat des situations où le CDH soupçonne des irrégularités mais n'a pas les moyens (bases légales, protection de données, ressources) d'aller plus loin.

En moyenne, 2'500 personnes prennent un ticket par mois au guichet!

Sur	l'année	2016,	il a	été	enregistré:

			/	
- 11	_	Oto.	étah	\li•

2'026	dépôts de papiers	(=)	1'314 cartes d'identité adultes	(-27)
2'222	retraits de papiers	(+144)	634 cartes d'identité enfants	(+9)
422	naissances	(-14)		
360	décès	(-49)		
1'058	autorisations de lo	gements		

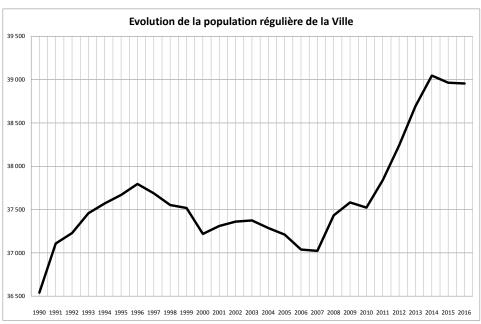
Permis de séjour

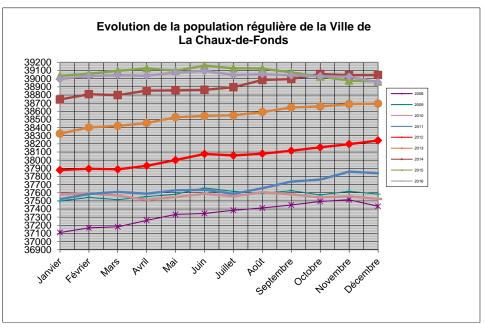
Durant l'année 2016, 5'322 (-782) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente des recettes totales de CHF 374'132.50 (-CHF 131'884), mais seulement CHF 105'456.65 reviennent à la Ville. En effet, la clé de répartition entre l'Etat et les communes a été modifiée à la baisse, soit 2/3 Etat et 1/3 aux communes dès 2015.

Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2016

	Total	Diff. dès 01.01.2016
Habitants réguliers	38'955	-9
Population totale	39'549	-157
Nombre de ménages	19'184	+88





Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2016
DD	160	134	294	- 25
Permis N -1 AN	45	29	74	- 68
Permis L -1 AN	41	28	69	- 27
Permis 1 -1 AN	24	39	63	- 20
Permis 1 +1 AN	36	19	55	- 11
Permis G	13	14	27	- 1
Permis F -1 AN	8	4	12	4
Permis S	0	0	0	0
Totaux	327	267	594	- 148

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2016
Permis C	4'327	3'875	8'202	107
Permis B	1'767	1'621	3'388	- 128
Permis F + 1 an	144	105	249	9
Permis N + 1 an	134	49	183	72
Permis L + 1 an	73	37	110	9
Permis 3	3	2	5	- 5
Permis 4	4	1	5	1
Permis CI	2	2	4	4
Totaux	6'454	5'692	12'146	69

Frontaliers (au 31 décembre 2016), selon le SEM

Total	Diff. dès 31.12.2015
4'638	-126

Electeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. Dès le 31.12.2015		
374	442	816	+ 63		

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2016
Célibataire	6'166	5'728	2'985	2'385	17'264	44.32	103
Marié(e)	4'503	4'656	2'542	2'231	13'932	35.76	-164
Divorcé(e)	1'128	1'952	598	597	4'275	10.97	91
Veuf(ve)	327	1'660	63	247	2'297	5.90	-34
Séparé(e)	310	352	259	231	1'152	2.96	-16
Partenariat lié	15	8	6	0	29	0.07	10
Part. d. juri.	1	2	1	1	5	0.01	1
Part. sép.	1	0	0	0	1	0.00	0
Total	12'451	14'358	6'454	5'692	38'955	100.00	-9

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2016
Eglises catholiques romaines	4'229	5'383	3'632	3'329	16'573	42.54	-264
Eglises et communautés protestantes	4'444	5'277	136	150	10'007	25.69	-292
Aucune appartenance	2'239	2'103	971	773	6'086	15.62	111
Communautés islamiques	823	775	915	720	3'233	8.30	109
Autres Eglises et communautés diverses	369	421	247	248	1'285	3.30	5
Sans indication	203	204	391	314	1'112	2.85	264
Autres communautés chrétiennes	47	67	129	108	351	0.90	51
Eglises catholiques chrétiennes	59	78	26	45	208	0.53	10
Communautés de confession juive	38	50	7	5	100	0.26	-3
Total	12'451	14'358	6'454	5'692	38'955	100	-9

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
18'905	48.53	20'050	51.47

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total	% / CH
2'767	3'155	5'922	15.20%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2016
Neuchâtel	5'184	6'047	11'231	28.83	142
Berne	2'796	3'200	5'996	15.39	-61
Jura	1'388	1'654	3'042	7.81	-61
Vaud	786	884	1'670	4.29	-12
Fribourg	726	808	1'534	3.94	0
Valais	211	237	448	1.15	-4
Tessin	194	217	411	1.06	-19
Argovie	204	204	408	1.05	-13
Zurich	170	191	361	0.93	-8
Soleure	133	173	306	0.79	-3
Lucerne	125	146	271	0.70	-11
Genève	123	137	260	0.67	6
St-Gall	96	98	194	0.50	4
Thurgovie	66	77	143	0.37	-10
Bale Campagne	59	54	113	0.29	-11
Bale Ville	44	54	98	0.25	-1
Grisons	34	41	75	0.19	-9
Schwyz	36	32	68	0.17	-3
Appenzel RE	26	30	56	0.14	-1
Schaffhouse	11	21	32	0.08	-4
Glaris	11	18	29	0.07	-1
Obwald	6	11	17	0.04	1
Zoug	7	8	15	0.04	0
Appenzel RI	6	5	11	0.03	0
Nidwald	6	7	13	0.03	3
Uri	3	4	7	0.02	-2
Total			26'809	68.82	-78

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 01.01.2016
SUISSE	12'451	14'358	26'809	68.82	-78
UNION EUROPEENNE	4'711	4'090	8'801	22.59	-26
AUTRES	1'743	1'602	3'345	8.59	95
Total	18'905	20'050	38'955	100	-9

Origines des ressortissants étrangers

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès. 01.01.2016
PORTUGAL	2'405	2'164	4'569	11.73	-40
ITALIE	944	740	1'684	4.32	-32
FRANCE	754	576	1'330	3.41	33
ESPAGNE	416	396	812	2.08	-9
TURQUIE	190	149	339	0.87	-7
KOSOVO	184	136	320	0.82	0
ERYTHREE	199	113	312	0.8	65
CONGO (KINSHASA)	84	87	171	0.44	-18
MAROC	68	103	171	0.44	3
BOSNIE ET HERZEGOVINE	79	85	164	0.42	-19
SYRIE	59	48	107	0.27	39
SOMALIE	54	52	106	0.27	-3
TUNISIE	71	33	104	0.27	-6
BRESIL	31	68	99	0.25	12
ANGOLA	48	48	96	0.25	-18
SRI LANKA	53	41	94	0.24	-1
ROUMANIE	30	64	94	0.24	10
IRAK	50	28	78	0.24	11
ALLEMAGNE	42	34	76	0.2	
					-1
CAMEROUN	34	42	76	0.2	-1
AFGHANISTAN	50	18	68	0.17	35
BELGIQUE	38	30	68	0.17	11
SERBIE	34	29	63	0.16	-6
ALGERIE	42	18	60	0.15	6
INCONNU*	26	31	<u>57</u>	0.15	-8
CHINE	25	32	57	0.15	5
THAILANDE	16	36	52	0.13	1
REPUBLIQUE DOMINICAINE	14	36	50	0.13	-7
COTE DIVOIRE	19	28	47	0.12	-9
ETHIOPIE	24	22	46	0.12	4
ROYAUME-UNI	22	24	46	0.12	5
MACEDOINE	22	22	44	0.11	5
PAYS-BAS	20	17	37	0.09	-1
TOG0	21	14	35	0.09	1
SENEGAL	15	11	26	0.07	1
PAKISTAN	19	6	25	0.06	-3
CANADA	11	12	23	0.06	0
POLOGNE	15	8	23	0.06	2
UKRAINE	8	15	23	0.06	5
CROATIE	12	10	22	0.06	0
RUSSIE	5	14	19	0.05	-5
VIETNAM	5	12	17	0.04	2
IRAN	10	7	17	0.04	-1
MAURICE	6	11	17	0.04	-1
ETATS-UNIS	9	6	15	0.04	5
GUINEE	10	5	15	0.04	0
JAPON	8	6	14	0.04	-2
MALAISIE	3	10	13	0.03	5
COLOMBIE	5	8	13	0.03	0
NIGERIA	8	4	12	0.03	0

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès. 01.01.2016
CHILI	7	5	12	0.03	-2
PEROU	6	6	12	0.03	-1
HONGRIE	4	7	11	0.03	1
GRECE	5	6	11	0.03	-1
CONGO (BRAZZAVILLE)	3	7	10	0.03	3
BANGLADESH	6	4	10	0.03	1
SLOVAQUIE	2	8	10	0.03	0
BURUNDI	4	5	9	0.02	-1
ARMENIE	4	5	9	0.02	-2
MONTENEGRO	4	5	9	0.02	3
KENYA	1	8	9	0.02	0
BULGARIE	3	6	9	0.02	-1
MADAGASCAR	0	8	8	0.02	3
MEXIQUE	3	5	8	0.02	-2
CUBA	1	6	7	0.02	-1
RWANDA	4	3	7	0.02	3
SOUDAN	7	0	7	0.02	4
ISLANDE	4	3	7	0.02	0
AUTRICHE	5	2	7	0.02	0
GEORGIE	4	3	7	0.02	5
BURKINA FASO	1	5	6	0.02	0
AFRIQUE DU SUD	4	2	6	0.02	1
NICARAGUA	2	4	6	0.02	-1
PHILIPPINES	0	6	6	0.02	-1
MOLDOVA	0	6	6	0.02	1
LIBAN	3	2	5	0.02	-2
YEMEN	4	1	5	0.01	1
EQUATEUR	2	3	5	0.01	2
MALI	3	2	5	0.01	-1
TANZANIE	2	3	5	0.01	4
BELARUS	1	4	5	0.01	0
GUINEE-BISSAU	3	1	4	0.01	-4
ALBANIE	2	2	4	0.01	0
ARGENTINE	2	2	4	0.01	1
MONGOLIE	2	2	4	0.01	0
CAP-VERT	2	2	4	0.01	0
BENIN	2	2	4	0.01	0
JORDANIE	2	1	3	0.01	0
PALESTINE	1	2	3	0.01	0
REPUBLIQUE TCHEQUE	0	3	3	0.01	-2
INDONESIE	1	2	3	0.01	0
LITUANIE	1	2	3	0.01	1
IRLANDE	2	1	3	0.01	-1
CAMBODGE	1	2	3	0.01	0
URUGUAY	0	3	3	0.01	1
LIBYE	3	0	3	0.01	0
PARAGUAY	1	2	3	0.01	1
NIGER	1	1	2	0.01	1
		+			
ANDORRE	1	1	2	0.01	0 -2
INDE	1	1	2	0.01	- <u>-2</u>
SLOVENIE	2	0	2	0.01	
HAITI	1	1	2	0.01	0
AUSTRALIE	1	1	2	0.01	0
EGYPTE	1	1	2	0.01	1
SEYCHELLES	1	0	1	0	1
BOLIVIE	1	0	1	0	-1

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès. 01.01.2016
GHANA	0	1	1	0	-4
VENEZUELA	0	1	1	0	-1
ISRAEL	1	0	1	0	0
SUEDE	0	1	1	0	-1
GABON	0	1	1	0	-1
EL SALVADOR	0	1	1	0	0
NORVEGE	1	0	1	0	0
MYANMAR	0	1	1	0	0
HONDURAS	0	1	1	0	1
LUXEMBOURG	1	0	1	0	1
LETTONIE	0	1	1	0	0

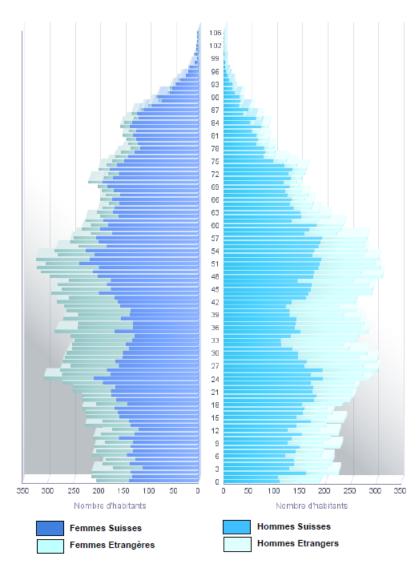
^{*} L'origine inconnue est mentionnée pour les personnes provenant majoritairement d'ex-Yougoslavie et qui se détermineront sur un choix de nationalité ultérieurement (ex. Serbie ou Monténégro).

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 37.62% (-0.55%) des étrangers, puis les Italiens, 13.86% (-0.35%), et des Français, 10.94% (+0.21%).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 8'801 (+811), représentent le 72.46% (-1.03%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine

REPARTITION DE LA POPULATION SELON L'AGE ET L'ORIGINE



Evolution mensuelle indicative en 2016

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	166	35	115	28	344	58
FÉVRIER	139	33	87	26	285	59
MARS	135	37	224	43	439	-95
AVRIL	275	31	143	31	481	133
MAI	143	35	137	31	346	10
JUIN	205	37	264	26	533	-48
JUILLET	166	39	181	27	413	-6
AOÛT	210	37	219	18	484	10
SEPTEMBRE	145	40	232	39	456	-86
OCTOBRE	218	31	206	33	488	10
NOVEMBRE	102	33	169	22	326	-56
DÉCEMBRE	89	15	153	20	277	-69
Total	1'993	403	2'130	344	4'872	-80

Indications sur la population

Provenance / Destination

Provenance / Destination	Arrivées	% du total	Départs	% du total
Canton de Neuchâtel	652	31.59%	727	32.47%
Jura Neuchâtelois	281	13.61%	284	12.68%
Autres cantons romands	261	12.65%	308	13.76%
Autres pays	184	8.91%	177	7.91%
France	170	8.24%	164	7.32%
Jura Bernois et Jura	145	7.03%	216	9.65%
Portugal	103	4.99%	106	4.73%
Autres pays union européenne	93	4.51%	44	1.97%
Suisse alémanique	84	4.07%	143	6.39%
Espagne	37	1.79%	41	1.83%
Italie	37	1.79%	18	0.80%
Suisse italienne	17	0.82%		
Total	2'064	100%	2'100	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	Arrivées	% du total	Départs	% du total
Sans emploi	486	23.98%	430	19.58%
Enfants - Etudiants	373	18.40%	415	18.90%
Autres groupes professionnels	312	15.39%	364	16.58%
Sans profession	168	8.29%	134	6.10%
Horlogerie - Bijouterie	147	7.25%	202	9.20%
Service de santé	108	5.33%	107	4.87%
Retraités	75	3.70%	102	4.64%
Hôtellerie - Restauration	68	3.35%	79	3.60%
Bâtiment - Génie civil	64	3.16%	83	3.78%
Enseignement	34	1.68%	41	1.87%
Alimentation	32	1.58%	32	1.46%
Métallurgie - Mécanique	31	1.53%	40	1.82%
Administration	29	1.43%	40	1.82%
Serv. de maison - Ménagère	26	1.28%	28	1.28%
Transports - Communications	15	0.74%	19	0.87%
Services informatiques	15	0.74%	24	1.09%
Garages - Carrosseries	13	0.64%	10	0.46%
Agriculture - Horticulture	11	0.54%	12	0.55%
Banque - Assurance	10	0.49%	18	0.82%
Arts graph Imprimerie	6	0.30%	9	0.41%
Habillement	4	0.20%		
Total	2'046	100%	2'099	100%

Raison du mouvement

Raison mouvement	Arrivées	% du total	Départs	% du total
Raisons de famille	646	31.37%	417	18.64%
Nouvelle situation prof.	499	24.24%	472	21.10%
Logement	290	14.08%	491	21.95%
Demande d'asile	279	13.55%	190	8.49%
Autres motifs	183	8.89%	371	16.58%
Regroup. familial étranger	65	3.16%	1	0.04%
Retour au pays	50	2.43%	144	6.44%
Stage - Etude	45	2.19%	35	1.56%
Faux départ	2	0.10%	417	18.64%
Départ à l'étranger			116	5.19%
Total	2'059	100%	2'237	100%

Remarque générale : le nom des pays, canton ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

SERVICE JURIDIQUE

Réduite courant 2015, la dotation du service n'a pas changé en 2016. Responsable: 90%; adjointe 60%; secrétariat II commun avec la chancellerie: 20%.

Le secrétariat II est notamment nécessaire pour assumer les tâches administratives consécutives au développement des activités de conseil auprès d'autres communes (principalement Val-de-Ruz) initié en 2013. Le service juridique est rattaché à la présidence du Conseil communal.

En 2016, comme les années précédentes, le service juridique a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal. À titre d'exemple, on citera l'emprunt DEPFA, le tableau de Constable, le dossier des recours contre les élections communales, la réorganisation de plusieurs commissions compétentes en matière d'urbanisme, d'infrastructures, d'aménagement du territoire et d'énergie, le train de mesures d'économies 2017-2020 et d'autres dossiers couverts par le secret de fonction.

Le service a assumé ou continué d'assumer les procédures civiles ou administratives nouvelles ou en cours touchant au droit des marchés publics, de la construction, de l'aménagement du territoire, au contentieux du personnel communal et de l'action sociale, à la transparence des activités étatiques et à la protection des données, ou encore celles liées au domaine public et au contrôle des habitants. Il a été activement associé aux consultations du canton sur les projets de réglementation en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions.

Le service juridique conseille régulièrement la Commune de Val-de-Ruz et reste à disposition, ponctuellement et sur des sujets déterminés, de celle de La Sagne.

Le service collabore en permanence avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.). Lorsqu'il est sollicité, le service juridique prépare notamment toutes les décisions du Conseil communal ayant une portée juridique.

Comme tous les autres services, le service juridique a encore réduit de manière importante son budget des biens, services et marchandises dans le cadre des mesures d'assainissement 2017-2020.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Le Service de la communication (SC) a négocié l'année 2016 avec un effectif ayant subi une réduction d'un EPT (suppression de la fonction de chargé de projet participatif au 31 décembre 2015), passant de 3.4 à 2.4 EPT, s'ajoutant à la baisse de 0.7 EPT déjà opérée entre 2014 et 2015.

Aujourd'hui, le SC est composé d'un chef de service à 90%, d'une rédactrice-webmaster à 80%, d'une graphiste-photographe à 70% et, par périodes de six mois, d'un-e stagiaire médiamaticien-ne à mi-temps. Cette configuration permet de couvrir un large spectre des besoins en communication des autorités et des autres services de la Ville en termes d'input ou d'accompagnement sur différents axes stratégiques et projets porteurs. Ainsi, outre les appuis constants en termes de relation avec la presse – 112 communiqués de presse rédigés et diffusés – et les actions portant sur la notoriété, la réputation et l'image, le SC a apporté ses compétences dans la création de nombreux visuels et dans nombre d'événements ou projets, tels la Fête de mai, la Fête des voisins, etc. De nombreuses nouvelles déclinaisons du slogan "Montre-moi..." ont été réalisées.

Le poste de chargé de promotion et de communication externe, remis au concours fin 2014 mais abandonné, et la suppression de la fonction de chargé de projets participatifs ont réduit les forces du service à la portion minimale. Enfin, l'année 2017 va être marquée au premier semestre par le remplacement partiel de la graphiste-photographe, en congé maternité, par une médiamaticienne.

Cette situation de sous-effectif appelle un intense engagement des collaborateurs, notamment en raison de la hausse des demandes des services, qui sont toujours plus demandeurs au vu des économies à réaliser. Dans sa composition, le SC a atteint la limite du possible pour répondre aux défis que doit relever la Ville pour dynamiser plus encore son image et sortir en force de sa crise financière.

Déménagement à Espacité

Le Service de la communication, installé depuis sa création en 2014 dans l'Hôtel communal, au 23 de la rue de la Serre, a déménagé courant 2016 à Espacité.

Depuis lors, CHF 21'893.- sont imputés au compte 31610100 comme participation à la location de Espacité.

Activités du service

Les événements suivants ont notamment marqué l'année 2016: campagne Guillaume Tell à New York (vidéos, photos, sujet dans les trois journaux télévisés du soir RTS-SFDRS-RTSI avec panneau La Chaux-de-Fonds, etc.), sortie du nouveau guide BPBO (graphisme et mise en page) avec déclinaison de parcours audioguidé sur la plate-forme Izi.Travel, exposition de grands projets sur la place de la Gare, Biennale du patrimoine horloger, ainsi que 2^e No du Cahier Le Corbusier réalisé cette année en totalité à l'interne (textes et photos), graphisme excepté.

Créativité et ingéniosité ont guidé ces diverses actions pour assurer un bon retentissement en dépit des moyens financiers réduits, en recourant à chaque fois que cela était possible à des partenaires (Tourisme NE pour l'action New York) ou des sponsors.

Poursuivant dans la voie créative, novative, et moins coûteuse que des actions confiées à des acteurs externes, de nouvelles vidéos ont été réalisées en interne (portraits de lauréats Prix Gaïa, Tour de Romandie). Le clip de la médiamaticienne stagiaire dans le cadre de son TPI mérite la citation (plus de 70'000 vues).

Le SC a de plus soutenu le Conseil communal dans la gestion en termes de communication de dossiers délicats concernant les mesures d'économie prises en raison de la crise financière qu'affronte la Ville, ou encore de l'HNE. Sur internet et les réseaux sociaux, la page facebook "La Chaux-de-Fonds" a continué d'innover avec des concours photos de vacances (Montre-moi... ton Noël) ou encore un calendrier de l'avant, qui lui ont permis de passer le cap des 10'000 abonnés, la confirmant comme un nouveau canal de diffusion ciblée pour les informations relatives à la vie de la cité.

Au niveau du site de la Ville, le conséquent chantier de la migration sur un nouveau logiciel a été mené à bien, non sans douleur. Outre la richesse du contenu informatif sur les services et prestations, les rubriques "Les médias parlent de nous", galeries photos et vidéos mettent en valeur les contenus tirés des actions en cours ou nouvellement initiées (vidéos maison, bloggeurs, shooting).

L'éventail des actions menées confirme, si besoin était, la nécessité de disposer d'un service transversal aux multiples compétences qui, même si elles répondent à des logiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente vers une finalité commune.

Les prestations assurées à l'interne, en lieu et place du recours à des agences ou graphistes extérieurs, ont à nouveau permis d'économiser en mandats externes l'équivalent de plus de CHF 150'000.-. De manière plus générale, le budget a pu être tenu, et ce en dépit de la nouvelle baisse des biens, services et marchandises.

Finances, économie, ressources humaines et espaces publics (DFERE)

SERVICE DES FINANCES

Personnel

Le Service des finances occupe 11.2 postes de travail pour un total de 12 personnes. Il dépend administrativement de la conseillère communale en charge du Dicastère des Finances, de l'Economie, des Ressources humaines et des Espaces publics, Mme Sylvia Morel.

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont, entre autres, les suivantes :

- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclement des comptes et des budgets;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville;
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et Prévoyance.ne (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine et recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances.

Principaux projets menés en 2016

Suite au départ du chef du Service des finances, le Conseil communal a décidé de regrouper le Service des finances et le Contrôle des finances par une réorganisation du Service des finances et la suppression du Contrôle des finances. Les tâches, l'organigramme ainsi que la classification des fonctions de certains collaborateurs ont été revus. Depuis le mois de mai 2016, le service a dû faire face à 5 départs (représentant 3.2 EPT).

Le Service des finances était séparé en deux avec la partie comptabilité au 1^{er} étage et la partie administrative au 2^{ème} étage de Serre 23. Afin d'améliorer la polyvalence et d'augmenter les synergies entre les collaborateurs, le service a été regroupé au 2^{ème} étage.

Compte tenu de la réorganisation du service, des départs et du déménagement, le service n'a pu effectuer que peu de projets en 2016. Les principaux développements ont été les suivants :

- le suivi et la mise en place de la LFinEc et du RIFinEc;
- l'établissement de la première version du budget 2017;
- la mise en place de la rémunération de cautionnements exigée par la législation cantonale;
- le transfert de la relance des actes de défaut de biens datant d'avant 1996 au contentieux général de l'Etat.

Principales perspectives

D'une manière générale, le service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années :

- Révision de la stratégie pour la gestion de la dette;
- Gelore facturation par SAP-SD (écoles, gérance communale et sports);
- Reprise automatique des données de facturation du logiciel spécifique dans SAP pour le Centre d'orthophonie;
- Etablissement d'une concordance entre la base de données Gérance (SAP-RE) et les immobilisations gérées sur SAP-AA;
- Mise en place du nouveau module SAP, permettant une meilleure gestion budgétaire, notamment pour le suivi des crédits;
- Suivi de la liquidation de la CPC (Caisse de Pensions en faveur du personnel communal) en lien avec le Service juridique;
- Gestion du passage vers le nouveau module en lien avec les collaborateurs de la Gérance, la version actuelle de SAP pour la Gérance n'étant plus développée.

Le Service devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, notamment :

- Développement sur SAP et mise en place d'un plan financier et des tâches sur quatre ans (exigé par la LFinEc);
- Développement et mise en place d'un système de contrôle interne (SCI), exigé par LFinEC et RLFinEC (nécessite un outil informatique adapté);
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville (délai de 5 ans après introduction de la LFinEc);
- Développement d'un éditeur de liste permettant d'exploiter, d'analyser et de présenter les données figurant dans SAP (Crystal Reports);
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Mise en place des factures électroniques sur SAP en lien avec le SIEN (e-factures);

Mise en place d'une gestion des engagements avec une pré-saisie éventuelle des factures fournisseurs

CONTRIBUTIONS

1. Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 24'500 personnes physiques et plus de 1'800 personnes morales à fin 2016.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Etat facture ses prestations aux Communes aux prix de CHF 18.80 par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales.

2. Impôts 2016

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2016 tous les acomptes provisoires 2016 facturés aux contribuables en 2016 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2015 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2015.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausses, l'effet peut être pervers en cas de baisses puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2016, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit :

PERSONNES PHYSIQUES

		Comptes 2016	Budget 2016	Différence
		CHF	CHF	CHF
400 000 00	Impôts sur le revenu - année fiscale	69'855'737.06	70'504'000.00	-648'262.94
400 100 10	Impôts sur la fortune - année fiscale	6'511'575.25	5'986'000.00	525'575.25
400 300 00	Impôts sur les prestations en capital	1'534'245.90	1'397'300.00	136'945.90
400 020 00	Rappels impôts	2'199'859.55	400'000.00	1'799'859.55
400 060 00	Imputation forfaitaire	-49'474.05	-130'000.00	80'525.95
400 400 00	Impôts sur les gains en loterie	105'089.10	104'500.00	589.10
	Total impôts PP année fiscale	80'157'032.81	78'261'800.00	1'895'232.81
400 010 00	Impôts PP - années précédentes (revenu, fortune, prestation en capital)	797'188.17	220'000.00	577'188.17
	Total impôts PP	80'954'220.98	78'481'800.00	2'472'420.98

De 2005 à 2013, le coefficient fiscal était de 130 pour l'Etat et de 70 pour les Communes. Dès 2014, une nouvelle clé a été mise en place pour la répartition des impôts entre l'Etat et les Communes. De 2014 à 2016, le coefficient fiscal est de 123/77 pour tous les impôts, à l'exception de l'impôt foncier (taux différents) et de l'impôt sur les frontaliers (50/150).

Les impôts des personnes physiques ressortant des comptes 2016 sont CHF 1.9 million supérieurs à ce qu'il avait été prévu au budget. Cette différence est principalement expliquée par l'augmentation de CHF 1.8 million de rappels d'impôts due à l'amnistie fiscale.

Compte tenu des bordeaux soldes, des rectifications à hauteur de CHF 0.2 million ont été effectuées en 2016 pour les années antérieures à 2015.

PERSONNES MORALES

		Comptes 2016	Budget 2016	Différence
		CHF	CHF	CHF
401 000 00 Im	pôts sur le bénéfice - année fiscale	5'758'186.24	6'923'000.00	-1'164'813.76
401 010 00 Im	pôts sur le bénéfice - années précédentes	33'356.69	500'000.00	-466'643.31
401 100 10 Im	pôts sur le capital - année fiscale	753'841.03	758'000.00	-4'158.97
401 110 10 Im	pôts sur le capital - années précédentes*	-40'136.84	0.00	-40'136.84
401 020 00 Ra	ppels impôts	0.00	37'000.00	-37'000.00
So	ous-total PM	6'505'247.12	8'218'000.00	-1'712'752.88
401 900 30 PM	1 - Part au fonds - Population	3'036'987.70	3'200'000.00	-163'012.30
401 900 40 PM	1 - Part au fonds - Population-rectif.	40'900.46	0.00	40'900.46
401 910 30 PM	1 - Part au fonds - Emplois	3'610'524.84	3'800'000.00	-189'475.16
401 910 40 PM	l - Part au fonds - Emplois rectif.	48'713.13	0.00	48'713.13
So	us-total fonds intercommunal	6'737'126.13	7'000'000.00	-262'873.87
То	tal impôts PM	13'242'373.25	15'218'000.00	-1'975'626.75

^{*} Au budget 2016, l'impôt sur le capital des années précédentes était compris dans l'impôt sur le bénéfice des années précédentes.

Les impôts des personnes morales sont en diminution de CHF 2 millions par rapport au budget 2016. Cette diminution est principalement expliquée par la diminution du taux d'imposition du bénéfice des personnes morales de 6% à 5% entre 2016 et 2015 ainsi que la baisse conjoncturelle.

ADB et NON-VALEURS, ABANDONS ET REMISES

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2016 :

	Compte	es 2016	Compte	s 2015
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises	6'351.26		7'168.43	
Abandons, non-valeurs & ADB, PM*	31'215.96		60'999.89	
ADB et non-valeurs PP	2'552'979.76		2'810'308.33	
Abandons, non-valeurs & ADB, PM*	1'233.61		-	
Abandon, non-valeurs & ADB ISIS	11'556.18	2'603'336.77	22'255.13	2'900'731.78
Divers ajustements, ancien contentieux	49'302.82		8'169.98	
Ajustement provision débiteurs impôts	119'640.82	168'943.64	-76'000.00	-67'830.02
ADB et non-valeurs, abandons et remises		2'772'280.41		2'832'901.76

^{*}Avant 2016, les abandon, non-valeurs et ADB des PM sont comptabilisés avec ceux des PP.

Le montant de CHF 2.7 millions correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2016. Ce montant diminue de CHF 0.2 million par rapport à celui présenté dans les comptes 2015.

Il est à noter que la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes. Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites totalise CHF 817'800.- pour 2016.

3. Matière imposable

3.1 FORTUNE	2016 CHF	2015 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective personnes physiques	3'504'609'446	3'665'808'843	-161'199'397	-4.40%
Déductions légales	-781'455'382	-999'031'971	289'447'869	-28.97%
Fortune imposable personnes physiques	2'723'154'064	2'666'776'872	128'248'472	4.81%
Capital imposable personnes morales	2'810'226'000	2'960'640'300	194'443'000	6.57%
Fortune imposable totale	5'533'380'064	5'627'417'172	322'691'472	5.73%

3.2 <u>REVENU</u>	2016 CHF	2015 CHF	Différence CHF	%
Revenu effectif personnes physiques	1'101'862'133	1'112'860'512	-10'998'379	-0.99%
Déductions légales	-66'837'410	-68'471'717	1'634'307	-2.39%
Revenu imposable personnes physiques	1'035'024'723	1'044'388'795	-9'364'072	-0.90%
Bénéfice imposable personnes morales	332'811'900	396'797'500	-63'985'600	-16.13%
Revenu imposable total	1'367'836'623	1'441'186'295	-73'349'672	-5.09%

3.3 IMPOT FONCIER (personnes morales)

CHF

Total des estimations cadastrales à 1'395'084'841.00 La Chaux-de-Fonds

Soumis à l'impôt foncier à 1.50 %* 897'660'116.00 Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 %* 497'424'725.00

^{*} Les règles relatives à l'impôt foncier communal sont régies par les dispositions figurant à l'arrêté 40.103 du Conseil général du 18 décembre 2000.

4. Nombre de contribuables

2016	2015	Différence
24'595	24'547	48
12'722	12'835	-113
6'792	6'792	0
2'989	2'863	126
217	179	38
1'745	1'743	2
123	128	-5
7	7	0
735	687	48
2'955	3'038	-83
1'145	1'127	18
1'821	1'789	32
399	397	2
	24'595 12'722 6'792 2'989 217 1'745 123 7 735 2'955 1'145 1'821	24'595 24'547 12'722 12'835 6'792 6'792 2'989 2'863 217 179 1'745 1'743 123 128 7 7 735 687 2'955 3'038 1'145 1'127 1'821 1'789

5.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2015 5. Tableaux statistiques personnes physiques

(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMB	NOMBRE DE CONTRIBUABLES	3LES		MONTANTS DUS	
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 10	4'225	17.51%	17.51%	352.7	0.00%	0.00
11 à 100	987	4.09%	21.61%	48'573.21	0.07%	0.07
101 à 200	746	3.09%	24.70%	110'851.70	0.15%	0.21
201 à 500	1,617	6.70%	31.40%	557'434.15	0.75%	96'0
501 à 1'000	2,288	9.48%	40.89%	1'711'918.30	2.30%	3.26
1'001 à 2'000	3,068	12.72%	23.60%	4'515'378.35	6.07%	9.33
2'001 à 5'000	6'738	27.93%	81.54%	22'333'865.05	30.01%	39.34
5'001 à 10'000	3'364	13.95%	95.48%	22'874'730.10	30.74%	70.08
10'001 à 20'000	852	3.53%	99.01%	11'050'478.00	14.85%	84.93
20'001 à 50'000	183	0.76%	99.77%	5'549'221.35	7.46%	92.39
50'001 à 100'000	42	0.17%	99.95%	2'860'448.30	3.84%	96.23
100'001 et plus	13	0.05%	100.00%	2'806'017.35	3.77%	100.00
Sous-total	24'123	100%		74'419'268.56	100.00%	
Prestations Capital	969			1'265'835.75		
TOTAUX	24'818			75'685'104.31		
		2015	2014	2013	2012	2011
Impôts dus – évolution en CHF	·	74'419'268.56	74'777'435.33	68'207'532.35	69'874'720.40	69'079'923.65

Ce tableau nous permet de constater que 81.54% des contribuables paient moins de CHF 5'000.- d'impôts communaux, ce qui représente 39.34% des impôts totaux. Les contribuables payant entre CHF 2'001.- et CHF 20'000.- totalisent le 75.6% des impôts totaux.

5.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2015

(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOME	NOMBRE DE CONTRIBUABLES	ILES		MONTANTS DUS	
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 à 999	10'173	42.17%	42.17%	0.35	0.00%	0.00%
1'000 à 100'000	9,406	38.99%	81.16%	82'896.15	1.38%	1.38%
101'000 à 250'000	2'243	9.30%	90.46%	526'824.65	8.75%	10.13%
251'000 à 500'000	1,249	5.18%	95.64%	928'714.45	15,43%	25.56%
501'000 à 1'000'000	0 647	2.68%	98.32%	1'164'409,50	19.35%	44.91%
1'001'000 à 2'500'000	289	1.20%	99.52%	1'195'869,65	19,87%	64.78%
2'501'000 à 5'000'000	08	0.33%	99.85%	775'777.05	12,89%	77.67%
5'001'000 et plus	36	0.15%	100.00%	1'343'643.75	22.33%	100.00%
TOTAUX	24'123	100.00%		6'018'135.55	100.00%	
		2015	2014	2013	2012	2011
Fortune moyenne - évolution en CHF Impôt moyen sur la fortune - évolution en CHF	en CHF évolution en CHF	145'420.46 249.48	152'077.13 235.28	144'235.90 206.8	143'455.95 207.35	149'605.70 208.05

81.16% des contribuables dont la fortune imposable est inférieure à CHF 100'000.- contribuent pour 1.38% de la totalité de l'impôt sur la fortune. 18.84% des contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 100'000.- participent à 98.62% de l'impôt sur la fortune.

		5.3. Contribuabk	5.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2015 (Personnes physiques)	oar catégories de REVENU! (Personnes physiques)	S IMPOSABLES en	2015	
CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	IES de	NOMBI	NOMBRE DE CONTRIBUABLES	BLES		MONTANTS DUS	
		par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 Å	66	3'432	14.23%	14.23%	00:0	0.00%	0.00%
100 à	10,000	2'237	9.27%	23.50%	152'217.80	0.25%	0.22%
10'001 à	20,000	2'319	9.61%	33.11%	787'288.31	1.15%	1.37%
20'001 à	30,000	2'746	11.38%	44.50%	2'466'319.85	3.61%	4.98%
30'001 à	40,000	2,868	11.89%	26.39%	4'606'969.75	6.74%	11.71%
40'001 à	20,000	2,672	11.08%	67.46%	6'844'634.75	10.01%	21.72%
50'001 à	75,000	4'033	16.72%	84.18%	16'037'512.35	23.45%	45.17%
75'001 à	100,000	2'037	8.44%	92.63%	12'569'160.05	18.38%	63.54%
100'001 à	200,000	1575	6.53%	99.15%	16'311'433.05	23.85%	87.39%
200'001 à	300,000	103	0.43%	%85'66	2'460'041.55	3.60%	%66'06
300'001 à	400,000	52	0.22%	%08'66	1'913'577.90	2.80%	93.78%
400'001 à	500,000	20	0.08%	%88'66	992'878.15	1.45%	95.24%
500'001 et plus	snld	29	0.12%	100.00%	3'259'099,50	4.76%	100.00%
Sous-total	otal	24'123	100.00%		68'401'133	100.00%	
Prestations Capit	Capital	969			1'265'835.75		
TOTAUX	×n	24'818			92.896,999,69		

	2015	2014	2013	2012	2011
oyen sur le revenu - évolution en CHF	2'835.52	2'861.26	2'648.48	2'745.92	2'746.7

Il ressort de ce tableau que 14.23% des contribuables, dont le revenu imposable est inférieur à CHF 100.-, paient 0.d'impôt sur le revenu.

L'essentiel de l'impôt sur le revenu, soit CHF 75.69% est payé par les catégories de revenus imposables entre CHF 50'001.- et CHF 200'000.-, ce qui représente 31.69% des contribuables.

5.4. Départs et arrivées 2015 (Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS			ARF	ARRIVÉES					Ē	DÉPARTS		
		2016	2	2015	•	2014	2	2016	7	2015		2014
	qN	CHF	qN	CHF	qN	CHF	qN	CHF	QN Q	CHF	qN	CHF
0.99	132	-	130	-	130	0	244	m	257	0	235	4
1,000	256	95'154	237	91'331	313	116'625		159'082	467	147'866		166'840
10,000	231	643'217	218	574'765	256	634'557	398	1'041'015	384	968,996	353	916'540
20,000	2	24'147	9	71'492	7	29'419	4	55'651	7	26'481	-	10'818
20,000	1	21,282	7	41,436	-	22'359	0	0	H	28'742	2	73'433
75,000	0	0	0	0	0	0	-	71'682	H	60'843	0	0
100,000	0	0	0	0	0	0	7	180'060	0	0	0	0
150,000	1	131'915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ТОТАИХ	623	915'715	593	779'025	702	802,860	1,124	1'507'493	1,112	1,230,828	1,091	1'167'635

Ce tableau démontre une certaine stabilité s'agissant des catégories d'impôts les plus élevées. Il est à noter l'arrivée d'un nouveau contribuable dont l'impôt payé est de CHF 132'000.- et deux départs dont le total d'impôt payé était de CHF 180'000.-.

L'essentiel des mouvements arrivées/départs concerne les catégories d'impôts jusqu'à CHF 10'000.-.

5.5. Départs et arrivées 2015

(Personnes physiques)

65'155 65'958 53'161 27'015 25'014	7 3 13 16 2	26 70'413 19 16 46'996 13 12 75'930 3 2 144'216 2
0 0 0 0 7 702 802'960	25'015 7 25'014 0 779'025 702	75'930 3 27'015 7 144'216 2 25'014 0 915'715 593 779'025 702
		70'413 19 46'996 13 75'930 3 144'216 2

5.6. Départs et arrivées 2015

(Personnes physiques)

CATÉGORIES REVENUS			ARR	ARRIVÉES					Ë	DÉPARTS		
IMPOSABLES		2016	7	2015	7	2014	7	2016	7	2015		2014
	qN	CHF	qN	띪	NP	CHF	QN Q	CHF	QN	띪	Nb	동
c	108	4'330	105	1,000	114	1,000	218	890,1	7.6	3'012	210	1.054
1 à 50'000		36		351,708		409'378	726	640'430		632'837	716	55
50'001 à 75'0				183'203		191'238	121	342'532	104	265'688	104	
75'001 à 100'000	26	246'977	17	67'848	24	94'534	39	153'448	34	164'274	37	127'661
100'001 à 150'000	000	95'952	14	115'527	12	83'461	14	96'124	12	56'501	15	89'357
150'001 à 200'000	0 000	0	က	40,629	0	0	m	18'949	2	12'432	7	75'260
200'001 à 500'000	0 000	0	2	17'910	-	22'359		95'825	ന	96'084	2	42'556
500'001 à plus	0	0	0	0	0	0	7	155'917	0	0	0	0
TOTAUX	623	915'715	593	779'025	702	802,960	1'124	1'507'493	1'112	1,230,828	1,001	1,167,635

6. Tableaux statistiques personnes morales

6.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2015

(Personnes morales)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	IES	NOME	NOMBRE DE CONTRIBUABLES	ILES		MONTANTS DUS	
		par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
O	П	338	18.58%	18.58%	7.25	0.00%	0.00%
1.01 à	2,000	1,229	67.56%	86.15%	1'022'676.40	7.79%	7.79%
5'001 à	10,000	108	5.94%	92.08%	792'812.15	6.04%	13.83%
10'001 à	20,000	29	3.68%	95.77%	952'644.10	7.26%	21.09%
20'001 à	30,000	20	1.10%	96.87%	507,766.65	3.87%	24.96%
30'001 à	20,000	20	1.10%	97.97%	795'273.65	%90'9	31.01%
50'001 à	100,000	20	1.10%	99.07%	1'386'488.10	10.56%	41.58%
100'001 à	500'000	12	0.66%	99.73%	1'821'994.65	13,88%	55.46%
500'001 à	snld	Ю	0.27%	100.00%	5'846'959.50	44.54%	100.00%
TOTAUX	~	1,819	100.00%		13'126'622.45	100.00%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable, avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

Les catégories d'impôts au-delà de CHF 30'000.-, soit 3.13% des contribuables, paient le 75.04% des impôts totaux. Parmi elles, les 5 entreprises les plus importantes sur les 1'819 recensées paient 44.54% des impôts totaux des personnes morales en 2016.

6.2. Contribuables classés par catégories de CAPITAL IMPOSABLE en 2015

(Personnes morales)

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	IES OSABLE	NOME	NOMBRE DE CONTRIBUABLES	ILES		MONTANTS DUS	
		par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0 À	666	345	18.97%	18.97%	96'539.60	0.74%	0.74%
1'000 à	20,000	422	23.20%	42.17%	92'462.75	0.70%	1.44%
51'000 à	100,000	196	10.78%	52.94%	161'920.65	1.23%	2.67%
101'000 à	250'000	284	15.61%	68.55%	395'507.50	3.01%	2.69%
251'000 à	200,000	173	9.51%	78.06%	556'477.90	4.24%	9.93%
501'000 à	1,000,000	140	7.70%	85.76%	735'574.50	2.60%	15.53%
1'001'000 à	2'500'000	141	7.75%	93.51%	1'215'772.60	9.26%	24.79%
2'501'000 à	5'000'000	53	2.91%	96.43%	1'671'571.70	12.73%	37.53%
5'001'000 à	snld	65	3.57%	100.00%	8'200'795.25	62.47%	100.00%
TOTAUX	×	1819	100.00%		13'126'622.45	100.00%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable, avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

Il ressort de ce tableau que les 3.57% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5'000'001.- paient le 62.47% des impôts totaux des personnes morales.

68.56% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 250'000.-, paient 5.69% des impôts totaux des personnes morales.

6.3. Contribuables classés par catégories de BENEFICE IMPOSABLE en 2015

(Personnes morales)

CATÉGORIES Benefice imposable	NOME	NOMBRE DE CONTRIBUABLES	ILES		MONTANTS DUS	
	par catégorie	%	% cumulés	par catégorie	%	% cumulés
0	1,009	55.47%	55.47%	639'315.55	4.87%	4.87%
1 à 50'000	10 488	26.83%	82.30%	574'724.40	4.38%	9.25%
50'001 à 75'000	00 51	2.80%	85.10%	175'288.80	1.34%	10.58%
75'001 à 100'000	10 27	1.48%	86.59%	118'652.75	0.90%	11.49%
100'001 à 150'000	00 20	2.75%	89.33%	296'207.35	2.26%	13.74%
150'001 à 200'000	34	1.87%	91.20%	312'257.90	2.38%	16.12%
200'001 à 500'000	00 82	4.51%	95.71%	1'079'356,45	8.22%	24.35%
500'001 à 1'000'000	00 28	1.54%	97.25%	773'166.20	5.89%	30.24%
1'000'001 à plus	20	2.75%	100.00%	9'157'653.05	69.76%	100.00%
TOTAUX	1,819	100.00%		13'126'622.45	100.00%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable, avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

Ce tableau nous permet de constater que :

- les 2.75%, soit 50 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000.-, paient le 69.76% des impôts totaux des personnes morales;
- 55.47% des entreprises ont un bénéfice imposable de 0.-.

CONTRÔLE FINANCIER

Personnel

Suite au départ du chef du Service des finances, le Conseil communal a décidé de regrouper le Service des finances et le Contrôle des finances par une réorganisation du Service des finances et la suppression du Contrôle des finances. Le contrôle des finances a été supprimé au 1^{er} juin 2016.

Avec l'introduction de la LFinEc, les organes de révision doivent dorénavant effectuer une révision annuelle avec des contrôles plus étendus.

Travaux réalisés en 2016

Le Contrôle financier a notamment effectué les contrôles suivants durant ses 5 mois d'activité :

- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales et institutions d'intérêt public: Fondation promotion santé, Fondation Favre-Robert-Guyot-Bingguely, Fondation Bonne-Fontaine, Fondation pour le patrimoine, Fondation du Musée paysan, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre, JMH Journées de la Métropole Horlogère; Réseau des trois villes;
- Révision des comptes de sociétés anonymes: Bloc 30 SA, Hôtel Pierre-François SA, Igesa;
- Vérification de la mise en place d'un système de contrôle interne pour les processus financiers par la société Vadec;
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe;
- Divers travaux liés au respect des principes du modèle comptable harmonisé (MCH2 et LFinEc);
- Conseils aux services et analyses pour le Conseil communal.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Réorganisation du service

Suite au départ de son chef de service, le service fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2016 grâce à une collaboration interservices et inter-dicastères. Ainsi, les tâches du service de l'économie ont été totalement reprises à l'interne : la directrice de l'économie dirige le service avec l'appui de sa secrétaire de direction, de l'urbaniste communal, du délégué au marketing urbain, de la responsable des permis de construire, ainsi que du responsable de la communication.

Au niveau des ressources humaines, compte tenu de cette réorganisation, une économie substantielle est réalisée. Par ailleurs, les tâches reprises par l'équipe précitée n'ont impliqué aucun changement dans leur taux d'activité, celles-ci étant assumées en sus des tâches que les collaborateurs effectuent pour leurs services respectifs.

Activités du service

L'activité du service de l'économie consiste principalement à maintenir un contact avec les entreprises de la Ville, ainsi qu'à la promotion d'implantations d'entreprises en collaboration avec le canton, la participation active au réseau de promotion économique du canton ou encore à la promotion et la gestion immobilière et foncière, avec un contact régulier avec les investisseurs. Il s'agit avant tout d'un service de proximité et la collaboration avec le canton est très importante, ce dernier s'occupant notamment de chercher des entreprises extérieures.

Dans ce cadre, la directrice de l'économie a rencontré en 2016 de nombreuses entreprises, dont certaines étaient déjà établies à La Chaux-de-Fonds, alors que d'autres cherchaient à s'y implanter.

Commission économique

La Commission économique, regroupant différents représentants des milieux économiques et des partis politiques du Conseil général, s'est tenue deux fois en 2016. Les débats de ladite commission ont principalement tournés autour de la situation économique et financière de la Ville.

Up La Chaux-de-Fonds

Le concept de Up La Chaux-de-Fonds est de proposer régulièrement des rendez-vous stimulants aux entrepreneurs, leaders et décideurs de la région, afin d'identifier les axes de force de la Métropole horlogère, ses atouts renommés ou méconnus, et de réfléchir ensemble à des pistes, de débattre de projets et des grands thèmes de l'actualité économique de la région.

La 3ème édition s'est tenue le 19 mai 2016 à l'Hôtel-de-Ville. Cette rencontre portait cette année sur les expatriés chaux-de-fonniers, qui ont exprimé quels regards ils portaient sur le développement de leur ville et sur les grands dossiers qui l'agitent actuellement, ainsi que les axes de développement et de communication qu'ils privilégiaient pour assurer son essor. À cette occasion, trois personnes sont principalement intervenues : Mme Anita Porchet, entrepreneure dans l'horlogerie, M. Willy Frei, architecte, et M. Jean-Louis Bessat, représentant de Divico SA, entreprise de construction et d'entretien des routes. La manifestation s'est conclue sur une présentation du nouveau service des espaces publics, suivie d'une visite des différents locaux de ce service.

Baselworld

À l'instar de 2015, une délégation de la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est rendue à Bâle le 18 mars 2016. Elle y a rencontré dix entreprises chaux-de-fonnières. Cette journée a permis de rencontrer non seulement les grandes marques, mais aussi d'autres plus modestes mais non moins talentueuses dans le monde horloger. Les discussions avec plusieurs responsables nous ont apporté des éléments très intéressants sur la santé de nos entreprises et de leurs enjeux.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2016

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

•	Cheffe de service	70%
•	Adjointe administrative RH	60%
•	Responsable secteur salaires/projets RH	100%
•	Responsable secteur assurances & gestion des temps	60%
•	Responsable administrative sécurité	10%
•	Assistantes administratives	310%
•	Auxiliaire (de mai à décembre) pour le projet GED	100%
•	Apprenti	

Actions RH en 2016

Accompagnement des services et gestion de conflits

La participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions ponctuelles liées à l'analyse des effectifs, à la réorganisation de services, à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, etc.

Analyse des effectifs et des services

À la demande du Conseil général et du Conseil communal, le SRH procède régulièrement à une analyse globale des services et de leur besoin en effectifs avec les chefs de service. L'anticipation des besoins en effectifs constitue une plusvalue financière et organisationnelle tant pour les services que pour la gestion des ressources humaines ; elle est à mettre en lien avec le recrutement.

Cellule d'écoute

Maintien de la structure indépendante mise en place au sein de la Ville en 2014 et chargée d'offrir un espace d'écoute et de conseil dans des situations où des comportements peuvent relever d'une atteinte à la personnalité, voire d'un harcèlement psychologique et sexuel au travail ou d'événements particulièrement difficiles (par ex. décès d'un-e collègue).

Croix-Rouge

En 2015 est entrée en vigueur une nouvelle prestation de garde d'enfants malades à domicile par la Croix-Rouge. Cette prestation vise à soulager et soutenir les parents confrontés à la maladie de leur enfant et se trouvant sans solution de garde en mettant à disposition du personnel formé et expérimenté. Le bilan établi au mois d'octobre 2015 concernant l'utilisation de cette prestation était mitigé et le contrat a été prolongé jusqu'au mois de juin 2016, date à laquelle une nouvelle évaluation a été effectuée. Il en ressort que cette mesure ne rencontre pas le succès escompté et qu'elle ne sera pas reconduite lorsque le quota d'heures à disposition sera épuisé.

Entretiens de sortie

L'entretien de départ est important dans la mesure où il permet de cibler les raisons pour lesquelles une personne démissionne. L'exploitation des données fournies de manière anonyme permet de proposer des améliorations ou de mettre le doigt sur des problèmes qui ne seraient sinon pas identifiés. Depuis l'automne 2016, des entretiens de sorties sont effectués en phase de test.

GED (gestion électronique de documents)

Un logiciel permettant la gestion électronique de documents a été mis en place durant l'année 2016. Par conséquent, tous les dossiers du personnel ont été scannés et sont dorénavant gérés de manière électronique. La consultation est simplifiée et permet surtout une sauvegarde en cas d'incidents (incendie, inondations, etc.).

Gestion de l'absentéisme

Actions 2016:

- Collaboration étroite avec les assurances (Visana, SUVA, OAI)
- Actions préventives annuelles :
 - Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière
 - Participation financière pour activité fitness/bien-être
 - Programme Midi-tonus proposé à l'ensemble du personnel (projet géré par le service des sports)

Insertion socio-professionnelle (en collaboration avec le SCAS et Job Service)

Définition des besoins, accompagnement des cadres, placement de personnes en insertion socio-professionnelle avec pour objectif la réinsertion professionnelle.

Médecin-conseil

Le mandat attribué en 2015 au médecin-conseil s'est poursuivi durant l'année 2016. Pour rappel, les principales prestations sont les suivantes : pratiquer une médecine préventive et promotionnelle, en établissant un lien entre le travail et la santé à partir d'une approche médicale à des fins de prévention et d'accompagnement.

Durant l'année 2016, le médecin-conseil a rencontré 36 collaborateurs/trices en consultation. En outre, une conférence a été organisée sur le sujet du burnout et les thèmes suivants ont été abordés : stress au travail et signes précurseurs du burnout.

Mesures d'économies

Contraint par la situation financière difficile, le Conseil communal a pris en 2015 une série de mesures touchant le personnel de l'administration durant l'année 2016. Les principales mesures prises et traitées par le SRH sont les suivantes :

- Encouragement à la retraite anticipée par la prise en charge du pont AVS durant une année;
- Encouragement au temps partiel;
- Introduction de délais de carence, appliqués avec nuances, en cas de remplacements indispensables.

Un nouveau train de mesures a également été proposé par le Conseil communal pour la nouvelle législature et a fait l'objet de nombreuses analyses, rapports et rencontres avec les représentants syndicaux.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Compte tenu de la situation financière de la Ville, le budget "formation continue" du SRH a été fortement réduit. Les principales formations mises en place ont été les suivantes :

- <u>Formation de base au management</u> : formation obligatoire destinées aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe.
- <u>Accueil face à la communication violente</u>: cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif.
- <u>Développement organisationnel</u>: des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- <u>Formation en bureautique/informatique</u> : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprentis et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprentis et stagiaires.

Retraites anticipées

Des entretiens individuels sont proposés aux collaborateurs souhaitant bénéficier de la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA). L'objectif de ces entretiens est dans un premier temps de soutenir les collaborateurs/trices dans les démarches pour l'obtention des calculs de rente auprès de Prévoyance.ne et de l'AVS et dans un deuxième temps d'expliquer les projections de rente. Une analyse chiffrée est ensuite effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Santé et sécurité au travail

Une nouvelle organisation a été mise en place durant le premier trimestre 2016 en interne. Trois coordinateurs de sécurité formés et travaillant sur le terrain ont été nommés. La coordination et la gestion administrative sont assurées par le SRH sous la responsabilité de la directrice du DFERE. Les principales tâches assurées dans le cadre de la sécurité et santé au travail sont les suivantes : suivi des accidents et maladies professionnelles, mise à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment communal, suivi et organisation de formations en lien avec la sécurité, mise en place de campagnes de prévention, vérifications et commandes des équipements de protections individuels, conseils en santé/sécurité au travail, analyses diverses.

Formation santé et sécurité au travail

- Rencontre avec tout le personnel du service des espaces publics et présentation du nouveau groupe Sécurité, le 17 03 2016
- Rencontre avec tout le personnel du service des bâtiments et du logement, présentation du nouveau groupe Sécurité et formation sécurité de deux heures / prévention incendie le 15.04.2016.
- Prévention du cancer de la peau / dépistage gratuit, en collaboration avec le SSPS : dépistage gratuit (40 personnes) par un dermatologue pour le personnel travaillant à l'extérieur. Distribution de crème solaire, vente de produits de protection solaire (lunettes de soleil, casquettes, t-shirt solaire pour enfants, etc.) pour tout le personnel de la Ville.
- Formation : prévention incendie, routière (avec la collaboration de la Sécurité publique) et sensibilisation aux équipements de protections individuels. Trois heures de formation pour tout le personnel du service des espaces publics, en deux sessions, les 19.10.2016 et 26.10.2016.
- Formations refresh pour les secouristes d'entreprises. Cours obligatoire à suivre tous les deux ans pour que la carte de samaritains reste valable. Trois sessions de 3 heures, 39 collaborateurs formés, les 30.09.2016 et 21.10.2016.
- Support sécurité pour les nouveaux collaborateurs placés au CTP/espaces publics.
- Formation continue : les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité (cinq collaborateurs concernés), quatre séances trimestrielles de deux heures chacune portant sur les sujets suivants : stress au travail; produits ignifuges et antieffraction; ergonomie; prévention incendies et protection organisationnelle.

Analyses de risques

Nouvelles analyses de risques pour les services suivants : service des bâtiments et du logement, service de l'action sociale, Musée international d'horlogerie, Musée d'histoire naturelle, parc zoologique, STEP et maison de retraite du Chat'telot.

Évolution des salaires en 2016

Mesures salariales 2016

- Les traitements du personnel communal n'ont pas été adaptés à l'indice des prix à la consommation. L'inflation constatée au mois d'août 2015 reste négative par rapport à la dernière adaptation des salaires à l'indice IPC de 2008.
- Introduction pour les années 2016-2017 d'une réduction des salaires (à l'exclusion des salaires versés aux apprentis et aux stagiaires) selon la progression suivante :
 - a) tranche comprise entre CHF 1.- et CHF 5'000.b) première tranche supplémentaire de CHF 2'500.c) deuxième tranche supplémentaire de CHF 2'500.d) troisième tranche supplémentaire de CHF 4'000.3.0%
 - e) hors classe, le taux unique de 3% est appliqué dès le premier franc
- Suppression de l'enveloppe pour l'octroi des échelons qualitatifs.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.-.

Statistiques

Évolution de l'effectif* en 2016

 31.01.2016
 31.12.2016

 Personnes
 733
 722

 Postes
 595.13
 592.82

Mouvement de l'effectif* en 2016

 Entrées
 Sorties

 01.01-31.12
 01.01-31.12

 Personnes
 99
 82

 Postes à 100%
 76.53
 62.83

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2017 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2016.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2016

	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>
	<u>TA</u>	<u>TA</u>
Personnes	22	24
Équivalents postes à 100%	3.6	3.99

^{*13} collaborateurs ont bénéficiés des mesures incitatives, à savoir la diminution de leur taux d'activité de 10% pour une diminution du traitement de 5%.

Gestion de l'âge et de la santé en 2016

Nb heures Équivalent hebdo diminuées plein temps 227 668.19 16.70

Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires)

 Personnes
 78
 80

 Postes à 100%
 74.05
 76.95

Formation continue (nombre de personnes formées)

Année	Management	Bureautique	Accueil	Sécurité	Autres
2016	18	4	12	39	3
2015	38	1	67	2	1
2014	35	0	7	25	11
2013	28	117	ı	213	6
2012	24	20	ı	338	8
2011	79	9	14	68	29
2010	53	78	9	42	22
2009	65	-	26	42	55
2007-2008	140	62	74	6	47

Sécurité 2012 : formation incendie Sicli Sécurité 2013 : formation défibrillateur

Bureautique 2013 : formation Migration Office 2010

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

^{*}effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

^{*}effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires, remplaçants ou engagements horaires).

Gestion des recrutements

	2016		2015		2014		2013	
	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées	Annonces	Spontanées
Nombre	54		36		65		56	
Dossiers	3926	637	2206	693	4172	612	3899	577

Taux d'absentéisme (les chiffres 2016 sont disponibles en 2017)

	<u> 2011 - %</u>	<u> 2012 - %</u>	<u> 2013 - %</u>	<u> 2014 - %</u>	<u> 2015 - %</u>
Maladie	3.05	3.27	4.41	4.76	3.62
Accident	1.53	0.76	0.96	0.95	1.54

À partir de 2015, le calcul du taux d'absentéisme est automatisé par le système de gestion des heures.

Ce dernier tient compte des jours réellement travaillés et non de moyennes. Aussi, une légère fluctuation peut être constatée en relation avec les années précédentes.

Diverses statistiques secteur administratif

Estimation du nombre total de courriers envoyés en 2016 = 13'073

Nombre de contrats : 315

Nombre d'avenants : 128

Nombre de conventions : 64

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2016 : 44 ans (2015 = 44 ans; 2014 = 44 ans; 2013 = 44 ans)

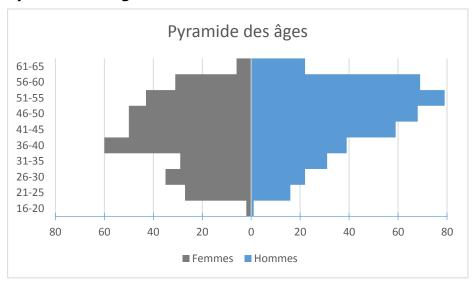
Personnel féminin au 31.12.2016:45.1% (2015=44.97%; 2014=43.12%; 2013=42.5%; 2012=42.46%)

Personnel masculin au 31.12.2016:54.9% (2015=55.026%; 2014=56.88%; 2013=57.5%; 2012=57.54%)

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2016: 11.26 ans (2015 = 10.89; 2014 = 10.72; 2013 = <math>10.84; 2012 = 11.62)

Fluctuation du personnel en 2016 (taux de rotation)*: 11.27% (2015 = 8.77%; 2014 = 9.87%; 2013 = 8.05%; 2012 = 8.81% 1)

Pyramide des âges



^{*} sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprenants.

¹ Mensualisation personnel accueil parascolaire, ouverture de nouvelles structures parascolaire, ouverture crèche

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2015)

En 2015, au vu des difficultés financières de la Ville, le Conseil communal a demandé aux chefs de service de faire des propositions d'économie. Une de celles-ci consistait en la fusion des services des Espaces verts, du Cimetière et Centre funéraire et de la Déchetterie intercommunale avec la Voirie. Etudiée dès le mois d'août 2015, annoncée au personnel en septembre 2015, cette fusion est effective depuis le 1^{er} janvier 2016.

Elle vise notamment à pallier les départs en retraite qui ne seront pas remplacés (objectif d'ici le 1^{er} janvier 2018 de diminuer le personnel de 8,6 postes) et d'avoir une meilleure complémentarité des collaborateurs, des machines et des outils. Elle nous permet aussi d'éviter de solliciter les entreprises externes dans certains domaines et de procéder à des licenciements.

L'économie est estimée à un million de francs et nous savons déjà que l'objectif du nombre de postes de travail sera atteint en mai 2017.

Tous les services cités ont été regroupés à la rue du Marais 6 à l'exception du personnel du centre horticole. Les vestiaires ont été aménagés en conséquence et les horaires de travail ont été harmonisés. Il est à noter que tous ces services ont intégré l'alarme neige.

Cette réorganisation permet également de réduire le nombre de chefs dans l'administration puisque tous ont perdu leur titre hormis le chef de la Voirie, qui est devenu le responsable du nouveau service.

Après une année de fonctionnement, il nous semble que l'opération est réussie dans son ensemble.

Nous continuons cependant de mettre en place des mesures d'accompagnement pour supporter la diminution des postes. Ces mesures consistent à atténuer les travaux dédiés au service par de la mécanisation ou des changements de systèmes de travaux. Comme précisé précédemment, un effort particulier a également permis l'internalisation de certaines tâches, auparavant confiées à des entreprises privées, tels que les transports des bennes de la Déchetterie intercommunale et la pose/dépose de la signalisation verticale liée aux mesures hivernales.

Il faut souligner qu'il sera difficile de poursuivre la diminution de la dotation du personnel sans de nouvelles mesures d'accompagnements.

Le service est maintenant divisé en secteur comme suit : administration, atelier, cimetière, déchetterie intercommunale, vert et voirie.

Enfin, depuis le 1^{er} juillet 2016, le service est dirigé par deux codirecteurs. Il est donc rattaché au dicastère du DSEPE et à celui du DFERE jusqu'au 31 décembre 2017 au plus tard.

Commission des infrastructures et énergies

Au cours de l'année 2016, la Commission des infrastructures et énergies s'est réunie à 4 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- le rapport du Conseil communal relatif à une demande de deux crédits d'engagement de CHF 4'144'000.- TTC pour les Services techniques et CHF 342'000.- HT pour le Service des eaux pour la participation de la Ville à l'assainissement du pont du Manège, à la réfection partielle des rues du Crêt et du Manège et au réaménagement du carrefour de l'Etoile ;
- le rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit budgétaire de CHF 518'000.- TTC et de CHF 210'000.- TTC pour le renouvellement et l'achat de matériel et véhicules ;
- le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 1'000'000.- TTC pour des travaux d'entretien constructif du bassin des eaux pluviales et des canaux d'amenée et de contournement à la station d'épuration;
- les comptes 2015;
- le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 1'950'000.- TTC pour l'extension du réseau d'eau de la région de La Sombaille ;
- le budget 2017 des Infrastructures et Energies.

Secteur voirie

Entretien des chaussées - Ville et environs

Rhabillages

Nous avons réfectionné au complet la route du Cerisier et la route de la Jailleta. Nous avons également pu profiter d'une rallonge de budget pour un montant de CHF 120'000.00 pour reprofiler et traiter au blow patcher une surface d'environ 5'000 m² en prévision des travaux de surfaçage prévus en 2017.

Le passage du Tour de Romandie en avril 2016, qui faisait étape à La Chaux-de-Fonds avec un circuit en ville, nous a obligés de reflacher plusieurs routes, ceci pour un montant de CHF 51'000.00.

- Surfaçages: 7'400 m2 (10'500);
- Entretien en ECF (rhabillages) et blow patcher : 560 interventions (300);
- Joints à la lance thermique : 13 kilomètres (11);
- Reflachage en tapis: 160 tonnes (120);
- Mise à niveau de regards : 89 pièces (97).

Entretien des trottoirs publics

Surfaces traitées (total) :	13'800 m ²	(20'000)
Surfaçage à l'abonnement :	626 m ²	(3'685)
Surfaçage des trottoirs publics :	13'174 m ²	(16'315)

Chemins pédestres

L'entretien des chemins a été exécuté. La durée des travaux a été de 25 jours à trois personnes.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Nos muretiers ont entrepris la réfection d'une partie du mur qui ceint le cimetière côté est. Ils ont aussi réfectionné un mur en pierres sèches au Gros-Crêt.

- Construction de terrarium au Bois du Petit-Château;
- Réfection d'un premier secteur de pavés à la fontaine des Six-Pompes;
- Rénovation de l'escalier entre le chemin des Postiers et la rue des Chevreuils;
- Démontage et remontage d'un mur en pierres sèches au cimetière;
- Création d'une retenue d'eau à la rue de la Fiaz 15;
- Travaux de démontage, bétonnage du sol aux garages des anciens abattoirs;
- Rénovation, reconstruction en pierres sèches du puits du Gros-Crêt;
- Rénovation du magasin de fleurs au cimetière.

Curage, canalisations

Le curage des canalisations a été réalisé. Nous continuons d'accompagner les Services techniques lors de la visite des canaux pour les besoins du PGEE. En 2016, cet accompagnement a été fait pendant une centaine d'heures.

Afin de récolter des eaux de ruissellement qui se déversaient sur la route, un drainage avec puits perdu a été réalisé aux Grandes-Crosettes entre les numéros 11 et 13.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 205 cm (247 cm). Les engins de déneigement ont été engagés à 39 (40) reprises et ceux des privés à 8 (8) reprises.

Dès le 1^{er} janvier 2016, suite à des déchargements abusifs, nous avons décidé d'introduire une taxe de déchargement à la décharge de neige du Stand de tir. Cette taxe de CHF 2.85 TTC le m³ a pour but de faire partager les frais d'exploitation entre tous les utilisateurs de la décharge.

Comme l'hiver a été peu important, nous avons enregistré 13'400 m³ de neige basculée à la décharge, dont 4'400 m³ par le privé, nous avons décidé de reconduire l'essai durant l'hiver 2016-2017.

Achat de matériaux

Fondants chimiques:	1'471	t	(1'748)
Sable:	270	m^3	(300)
Stop Gliss Bio:	300	m^3	(250)

Ordures ménagères et récupération de déchets (1)

(non compris les données statistiques de la Déchetterie intercommunale pour la Ville de La Chaux-de-Fonds)

Ordures ménagères (sacs taxés) :	6003	+	(5804)
3 ,		L	,
Entreprises taxées au poids :	1689	t	(1659)
Encombrants incinérables :	709	t	(976)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4516		(4461)
Papier:	926	t	(973)
Papier-carton ⁽²⁾ :	0	t	(0)
Carton:	923	t	(887)
Déchets verts (compost) :	2090	t	(2140)
Verre:	1215	t	(1171)
Aluminium et boîtes de conserve :	62	t	(55)
Ferraille ménagère mélangée :	19	t	(88)
Huiles usées :	22	t	(22)
Piles:	1.5	t	(5)
Petits électroménagers :	8	t	(10)
Déchets spéciaux des ménages :	0	t	(0)
Appareils électriques SWICO :	17.5	t	(22)
Gros électroménagers (dont 202 appareils frigorifiques) :	505	pce	(546)

⁽¹⁾L'année statistique pour les déchets concerne la période de décembre 2015 à décembre 2016.

Déchets urbains

La quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) est en légère augmentation d'environ 6% par rapport à 2015. Ainsi, avec les cinq fourgons dédiés à cette mission, nous avons collecté 719.4 tonnes de déchets en 2016 contre 677 tonnes en 2015.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables sont quasiment identiques en comparaison de l'année précédente (diminution de 0.5%).

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5'284 tonnes et présente une légère diminution de 1.65% au regard de l'année 2015 (5'373 t).

Incivilités

La Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), qui a pris conscience de l'existence des taux d'incivilités au niveau cantonal, n'a pas souhaité avoir des chiffres précis pour 2016. Nous n'avons donc pas procédé à un décompte exact. Toutefois, selon les observations réalisées tout au long de l'année, nous pouvons raisonnablement admettre que le taux des incivilités est inchangé par rapport aux années précédentes et se situe entre 5% et 6%.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, un total de 42 conteneurs enterrés dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés et mis en service. Ainsi, le nombre total des conteneurs ou *moloks* dédiés au ramassage des ordures ménagères des personnes physiques en service sur le territoire urbain est de 293 pièces (275 enterrés et 18 provisoires en surface). En plus, 19 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service.

La proportion de la ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée à 75%-80%.

Ecopoints

Un écopoint simple (Châtelot) a été transformé en écopoint⁺, ce qui a permis la suppression de l'écopoint⁺ aérien de la rue Blaise-Cendrars. L'écopoint⁺ aérien de la rue du Cygne a été définitivement supprimé, en raison des travaux de construction de l'immeuble Serre 37-43, et sera compensé par un écopoint⁺ enterré en 2017.

Le territoire de la Ville compte ainsi 14 écopoints⁺ en service, dont 13 sont enterrés, et 19 écopoints simples enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 106 pièces.

Pour la collecte de ces déchets, il reste encore à mettre en terre un écopoint⁺ et à construire environ cinq écopoints, pour un total de 15 conteneurs enterrés.

⁽²⁾Depuis octobre 2012, le papier-carton récolté au porte-à-porte ne comporte pas assez de papier pour être valorisé en tant que tel par le repreneur (< 30%). Dès lors, ce matériau est comptabilisé comme carton, raison pour laquelle le papier-carton est à zéro.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

En raison de l'avancement de la pose des conteneurs enterrés et du fait de l'abandon du ramassage au porte-à-porte, le nombre de personnes concernées est en augmentation.

A court terme, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place afin d'assumer ce service dans de bonnes conditions.

Secteur déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés (1)

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	518 t (587)	368 t (374)	506 t (574)	338 t (354)	324 t (338)	260 t (452)	721 t (742)	28 t (30) ⁽²⁾ 66 t (71) ⁽³⁾ 147 t (177) ⁽⁴⁾	3276 t (3699)
Entreprises	12 t (13)					2 t (9)	16 t (31)		30 (53)
TOTAL	530 t (600)	368 t (374)	506 t (574)	338 t (354)	324 t (338)	262 t (461)	737 t (773)	241 t (278)	3306 t (3752)

⁽¹⁾ L'année statistique pour les déchets concerne la période de décembre 2015 à décembre 2016.

Tableau 2 : Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	76 t	39 t	44 t	51 t	9 t	97 t	38 t	0.5 t	354.5 t
	(84)	(41)	(213)	(55)	(13)	(123)	(50)	(1)	(580)

La quantité totale de déchets déposés en 2016 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 3'660.5 t, ce qui représente environ 73.2 kg par habitant. En comparaison à l'année précédente, la quantité de déchets déposés a **diminué de 15%**. La part des déchets recyclables est de 2'869 t, soit 78%, le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Il est important de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2016, seuls les flacons en plastique (bouteilles à bouchon) sont repris, ce qui explique une partie de la diminution globale des déchets. Pour le plastique seul, la diminution est de 169 tonnes, soit -80%. La seconde diminution significative concerne les déchets inertes qui présentent une diminution de 199 tonnes soit -45%.

Dans les deux cas, il faut souligner le travail considérable de contrôle et de mise en application des directives fournis par l'équipe d'exploitation.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la Déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables / déchets incinérables) est de 47%.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de :

- un véhicule porte-outils pour le cimetière, renouvèlement;
- un véhicule porte-outils pour le secteur vert, renouvèlement;
- un véhicule porte-outils pour l'entretien et le déneigement des conteneurs enterrés, nouveau.

⁽²⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽³⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽⁴⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Secteur ateliers

Mécanique

- La réparation, la révision et l'entretien des véhicules et engins du SEP, des Services techniques, du Service des sports, du Bois du Petit-Château, de la Step, etc., ont été effectués durant l'année 2016.
- 17 camions, 8 tracteurs, 5 remorques, 8 fourgons, 6 voitures, 3 jeeps et une fraise ont été expertisés.
- 17 véhicules privés ont été endommagés par nos services.
- 21 véhicules du SEP endommagés ou accidentés en interne.
- La réparation et l'entretien de l'outillage du SEP ont été effectués.
- Les fosses au garage hôtel ont été vidangées cet automne.
- Le tracteur Meili N°2 a été remplacé par un nouveau Pony P4.
- Un nouveau tracteur Meili VM600 a été immatriculé pour le secteur voirie.
- Un tracteur Iseki a été remplacé par un nouveau Pony P3.
- Une benne avec grue a été vendue.
- Une pointe étrave variable a été vendue.
- L'installation de traceurs GPS sur certains véhicules a commencé en décembre.
- Menuiserie

L'atelier de menuiserie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Service des sports

- Découpe de panneaux du centre sportif pour le remplacement de verres
- Fabrication de pièces en bois pour la réparation du caisson gymnastique Alder Eisenhut
- Fabrication de trois tiroirs pour le nouveau bureau du chef de service
- Fabrication et modification d'une armoire dans le bureau du responsable des infrastructures sportives
- Fabrication d'un présentoir à flyers pour l'entrée du Service des sports
- Fabrication de deux nouveaux bancs dans l'abri joueurs du terrain des Forges
- Réparation "Hobbyland": fabrication et pose de 16 planches
- Entretien général, réparations et aménagements de la piste VITA
- Fabrication et pose de quatre tablars dans les niches du nouveau bureau du Dr Latrèche, Collège 9

SEP - secteur vert

- Fabrication de 600 lames de bancs pour plusieurs modèles
- Fabrication de planches pour le support de bancs du cimetière pour l'exposition des fleurs
- Fabrication de 50 lames de bancs mobiles 150 cm x 45/30 mm
- Fabrication d'un meuble à roulettes pour les imprimantes du bureau
- Fabrication de six panneaux sur piquets pour l'information dans les parcs
- Fabrications de quatre tables pique-nique 2 x 250 cm et 2 x 300 cm en bois autoclavé (place Forges)
- Fabrication de 20 lames de 200 cm pour les bancs mobiles
- Fabrication et pose d'une étagère à tondeuses et petites machines de 10 m de longueur
- Rénovation complète de la barrière du square Grenier 36
- Entretien et réparation générale des places de jeux

Service de la jeunesse

- Fabrication d'un jeu "Jenga" géant de 55 pièces (21 cm x 7/7cm pour le secteur parascolaire)
- Fabrication d'un tableau à peinture pour le secteur parascolaire
- Fabrication et pose de rehausse de bac à sable BT8
- Fabrication de quatre supports sur pieds pour Capa'cité
- Découpe et préparation de panneaux pour le caisson de transport

SEP - secteur voirie

- Découpe de Makrolon pour les abribus
- Fabrication de plots pour les planches à neige
- Réparation de six coffres à sable et peinture
- Réparation de deux Mucariettes à livres (BPC et Piscine)
- LR3 : réparation d'un tiroir du meuble courrier au 2ème étage
- Fabrication de deux supports tablettes pour les rapports aux vestiaires du CTP
- Réparation des placets cassés à l'arrêt de bus Numa-Droz Fusion
- Réparation de panneaux d'exposition amovibles épais de la Voirie
- Fabrication de dix tables pour les manifestations et de vingt bancs
- Montage et fabrication de mobilier pour l'exposition Plonk et Replonk "Ki Ké Koi"
- Fabrication d'une table neuve pour pique-nique à Bois-Noir après des dégâts d'incendie
- Entretien général des abris conteneurs des environs
- Remise à neuf complète des portillons sur les silos à sel et gravier
- Entretien général du mobilier urbain

Musées

- MHNC : découpe de 2 x 40 nichoirs pour martinets
- MIH : découpe de panneaux MDF rouge pour l'exposition, M. Perrelet
- MHNC : fabrication d'une caisse de transport pour loup
- MHNC : fabrication de deux supports pour animaux en frêne
- MHNC : découpe et préparation de 50 nichoirs pour rouges-queues
- MHNC COMONE : découpe de 80 nichoirs droits et transversaux
- Prix Beugger: fabrication de 200 nichoirs pour rouges-queues à front blanc

SEP - secteur cimetière

- Débitage de 2000 lambourdes pour le four crématoire
- Fabrication et pose de mobilier pour le nouveau magasin de fleurs

Service des bâtiments et du logement

- Modification d'une porte double au collège de la Charrière pour accès handicapés
- Fabrication de sept boîtes aux lettres pour les bâtiments rue du Collège 9 et 11
- Réaménagement de la Caisse communale au 2ème étage, rue de la Serre 23

Bois du Petit-Château

- Vivarium : réfection complète du premier pavillon, de la cage à anaconda et des panneaux d'affichage
- Couper des panneaux trois plis pour le bassin 230 x 130 cm
- Fabrication de deux clés pour la volière de soins de 210 cm x 150 cm

Services techniques

• Fabrications de 30 piquets de marquage

Divers

- STEP : réparation d'un buffet au local du chimiste
- Centre d'orthophonie : fixation d'une tablette en verre à la réception
- Doubs 32 : fabrication de lattes pour panneaux muraux
- Doubs 32 : fabrication de clés pour les sols
- Doubs 32 : fabrication d'un escalier deux marches pour l'inauguration
- Bibliothèque des jeunes : fabrication d'une table en hêtre massif pour trois ordinateurs avec panneaux de fermeture à l'arrière vernis satiné au pistolet
- Découpe de 100 nichoirs à rouge-queue
- SRH: fixation d'un dessus de comptoir

- Vivre La Chaux-de-Fonds : fabrication de parois, de paravent, d'un comptoir réception 300/300 cm et de poutre au plafond pour un support de figurines
- Fabrication de deux grands tablards pour des étagères du SIS faites par le serrurier

Travaux internes à la menuiserie

- Devis, facturation, rapports, plans, création de projets, plan de détails et croquis
- Occupation de stagiaire
- Organisation de "passeport vacances"
- Divers conseils et aide de projet dans les services de la Ville

Cette liste n'est pas exhaustive, seuls les points les plus importants sont énumérés.

Serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

SEP - secteur voirie

- Entretien du parc véhicules et agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.)
- Remise en état des dégâts causés par le déneigement
- Barrières: fabrication et pose pour la rue Alexis-Marie-Piaget vers le Bois du Petit-Château, Stand-Alexis-Marie-Piaget, Succès-Cheminot, Bikini Test
- Entretien et réparation de l'outillage du SEP (pelles, pioches, etc.)
- Conteneurs enterrés (aménagement, identification et entretien)
- Corbeilles à déchets (réparation, modification et entretien)
- Fabrication de trois braséros

SEP - secteur cimetière

• Fabrication et pose d'une porte pour le magasin de fleurs

SEP - secteur vert

• Entretien des places de jeux

Bois du Petit-Château

- Fabrication et pose de nouveaux terrariums au vivarium
- Enclos des loutres : fabrication et pose de deux portes, séparation de l'enclos nord
- Fabrication de protection d'arbres

SEP - secteur déchetterie intercommunale

• Entretien des bennes de la déchetterie

Services techniques

- Promenade Le Corbusier : fabrication de corsets d'arbres
- Mise en place des panneaux de chantier

Service des bâtiments et du logement

• Couverture rue du Collège : montage et démontage deux fois par an

Sécurité publique

• Fabrication de totems pour zone 30 km/h

Service des sports

- Aménagement pour la patinoire : supports de toblerones
- Mise en place de bâches à la halle de gymnastique des Crêtets

Peinture

Les travaux effectués sont les suivants : Sécurité publique, marquage routier pour la Ville + marquage pour les secteurs privés.

Travaux d'entretien des chantiers extérieurs

- Peinture des abribus
- Peinture de la façade extérieure et intérieure du Vivarium
- Peinture du bassin enfant (Bois du Petit-Château)
- Peinture de la façade du Jardin japonais et des bancs
- Peinture sur diverses barrières de la Ville
- Entretien des cabanes, des abris-conteneurs intérieurs et extérieurs
- Entretien de la cage des ours (Bois du Petit-Château), 2ème partie
- Dégâts neige (soubassement de façade)

Travaux en atelier

- Entretien peinture des corbeilles à déchets
- Peinture des lames vertes et rouges des bancs publics
- Peinture sur des plots de circulation
- Peinture sur les jalons rouges et noirs
- Peinture rouge sur les barrières Vauban
- Peinture sur le matériel des places de jeux enfants (démonté en hiver)
- Peinture sur les bancs rouges
- Entretien des caisses à sable
- Entretien des bacs à fleurs

Le département peinture est en outre sollicité pour la pose des panneaux de mesures hivernales, ainsi que pour participer au déblaiement de la neige.

Signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation et des manifestations courantes, le Service de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Planification avec la Sécurité publique ainsi que pose et récupération de la signalisation provisoire pour le Tour de Romandie
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politique temporaires tout au long de l'année
- Pose et dépose de signalisations provisoires et de déviations pour les divers chantiers tout au long de l'année
- Modification de la signalisation de la rue de la Promenade suite au chantier
- Modification de la zone 30 km/h dans le secteur Numa-Droz/Nord/Agassiz/Fusion
- Pose de signalisation fixe dans le cadre des chantiers de réfection de rues
- Planification de la pose et dépose par les peintres de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires à une douzaine d'endroits
- Remplacement partiel des signaux "Danger enfants" clignotants aux abords des collèges
- Pose et récupération de la signalisation pour les transports d'éoliennes

Secteur vert

Nous avons bénéficié d'une année exceptionnellement chaude et de très bonnes conditions pour travailler dans nos parcs et tailler jusqu'à Noël, fait plutôt rare à notre altitude. Nous pouvons souligner que nous avons eu passablement d'employés accidentés et absents sur plusieurs mois. Pour cette première année de regroupement au SEP, les choses se mettent en place positivement. Il nous faudra encore affiner certains points l'année prochaine, également avec le Cimetière.

Abattages

Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'équipe des bûcherons du Locle a procédé à l'abattage de 22 (26) arbres dans nos parcs et allées, notamment au Cimetière, parc de Framerie, piscine des Mélèzes, avenue des Forges, impasse des Arêtes, chemin de Naefels, rues de Jérusalem, des Montagnons, de l'Hôtel-de-Ville, du Parc, Blaise-Cendrars, du Châtelot et des Recrêtes. Nous avons continué de sécuriser les vieux arbres avec une entreprise spécialisée et de nettoyer les vieux érables sycomores en face des tennis à la rue du Grenier. Nos employés ont entretenu ceux des parcs Gallet et Crêtets en louant une petite nacelle.

Plantation d'arbres

Parrainage de quatre arbres (2) au parc Gallet. Nous avons planté en tout 49 (69) arbres-tiges. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons remplacé deux (4) tiges fruitières (dégâts dus aux campagnols), planté 52 (35) rosiers, 129 (271) arbustes, quinze (9) plantes grimpantes, zéro (271) plante tapissante, 150 (300) vivaces.

Plantation des massifs

Pour cette saison, l'équipe des cultures a produit un peu plus de fleurs que l'année dernière. Le magasin fonctionne bien, les gens apprécient le personnel et les conseils qu'ils reçoivent.

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décorations florales de la ville, des bureaux et des réceptions. Cette saison, ce sont quelque 164'650 (158'500) plantes cultivées.

Au printemps, dans les deux nouvelles serres, nous avons pu cultiver de manière très homogène et de très belle qualité, 43'000 (43'000) plantes bisannuelles, plus 28'000 (28'000) pour le Cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis. Comme l'année précédente, nous avons cultivé également des tulipes et des jonquilles qui ont été bien appréciées dans les bureaux, amenant une floraison plus étalée.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 88'000 (87'400) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres. Avec les nouvelles installations, nous avons pu cultiver toutes les plantes prévues.

A l'automne, nous avons planté 15'000 (15'000) bulbes destinés à trois différents massifs de la Ville, dont 600 (600) bulbes pour le Cimetière. Au giratoire du bas du Reymond, après le passage du transport d'éoliennes à travers le terrain, nous avons dû remplacer 2'000 bulbes de jonquilles.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'750 (3'800) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décorations officielles. Pour 6 (7) d'entre elles, nos prestations ont été facturées et dans 21 (17) cas, elles ont été offertes.

L'équipe de production a également passé 110 (138) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du SEP.

Les aménagements

La mise en conformité des places de jeux continue. Nous avons pu finir la nouvelle grande place de jeux à Charles-Naine 38–42 puis installer un multi-jeux au petit parc de notre cantonnement des Forges.

Au printemps, dans le parc de la Gare, les gens ont pu voir les premières taches de couleur des crocus, jonquilles et scilles. Durant l'été, nous avons eu passablement d'entretien de désherbage dans les massifs de vivaces et nous avons pu réensemencer les zones de bulbes plantés en automne 2015.

Le secteur et l'extérieur

Notre secteur entretient depuis 2006 les jardins de la gérance communale et de la Caisse de pension. Chaque fois que nous le pouvons, nous continuons à faire du mulching afin de diminuer les coûts de compostage. Nous avons effectué 426.5 h (320) pour la gérance communale, certaines surfaces étant maintenant tondues par les concierges des immeubles.

En fin de saison, nous avons revu les tâches avec la gérance communale pour redistribuer certaines surfaces au privé. Nous travaillerons sur une base forfaitaire. Dès 2017, notre secteur s'occupera uniquement des immeubles de la gérance communale, ceux de la Caisse de pension seront attribués aux entreprises privées de jardinage.

Durant l'été, notre secteur a fait les foins, ce qui nous a permis de livrer 325 (40) petites balles de foin pour les animaux du Bois du Petit-Château.

A l'automne, nos jardiniers ont ramassé et évacué une bonne partie des feuilles au centre de compostage, le reste des feuilles ont été mises dans les haies, sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, nous avons livré 150.80 tonnes (141.81) de déchets verts.

L'entretien du Jardin Amélie Sandoz a nécessité 133 h (93) de travail. Les murs du Jardin japonais ont été repeints. Pour la Maison Blanche, nos jardiniers ont effectué 266 h (286). Pour le jardin d'Esprit de famille, nos jardiniers ont effectué 141 h (48).

Deux collaborateurs ont suivi le cours de perfectionnement pour les chauffeurs et trois de nos paysagistes sont allés à la journée de l'arbre à Lausanne.

Personnel

Un apprenti horticulteur A (plantes en pots) nous quitte après trois ans de formation et obtient de belle manière son CFC d'horticulture A plantes en pots avec toutes nos félicitations. Nous avons engagé un nouvel apprenti.

Cette année a été difficile, car sept employés ont été accidentés et absents sur plusieurs mois, ne nous permettant pas de réaliser tous les travaux prévus.

Nous avons accueilli trois (3) personnes provenant de l'action sociale et une (2) personne venant de l'Office des emplois temporaires qui ont pu travailler plusieurs mois dans notre secteur. Pour les travaux d'intérêt général, 16 (9) personnes ont effectué 1'600 h (797.5) de travail dans notre secteur, trois autres ne se sont pas présentées et quatre n'ont pas effectué la moitié de leurs heures. L'autorité tutélaire nous a envoyé douze (8) adolescents qui ont effectué 36 (46) jours de travail et deux (7) jeunes ne se sont jamais présentés.

Entretien des bâtiments et mécanique

Notre mécanicien a été transféré au garage du SEP.

Acquisitions

Le matériel courant a été renouvelé et nous avons acquis les machines suivantes :

- 1 voiture Dacia Dokker en remplacement pour une équipe pour ses déplacements en ville
- 1 brouette à moteur sur chenilles

Secteur cimetière

Les incinérations de personnes domiciliées en ville représentent le 93.46% (91.75%) et les inhumations le 6.54% (8.25%) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 506 (554) personnes et 297 (326) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2016 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 20% (23.95%). Le taux des urnes reprises par les familles en 2016 est de 33.33% (35.92%).

Cimetière de la Charrière

Personnes de la Ville	300 (334)			
Personnes externes	857 (949)			
Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)			
Personnes externes (ossements)	0 (0)			
Personnes de la Ville	19 (26)			
Personnes externes	3 (4)			
Personnes de la Ville	0 (0)			
Personnes externes	0 (0)			
s Eplatures				
Personnes de la Ville	2 (4)			
Personnes externes	1 (0)			
5				
Provenant des hôpitaux de la région				
	Personnes externes Personnes de la Ville (ossements) Personnes externes (ossements) Personnes de la Ville Personnes externes Personnes de la Ville Personnes externes SEPlatures Personnes de la Ville Personnes externes			

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'439 (1'509) tombes sur abonnement, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

Nous avons exécuté 229 (268) ordres de travail, dont 69 (93) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 86 (94) annulations de concession. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles nous sont fournies exclusivement par le Centre horticole du Service des espaces publics, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, nous sommes parvenus à tailler l'ensemble des haies de thuyas et quelque 140 arbres. Dans le massif VI, nous avons aménagé les chemins d'accès aux tombes d'inhumation créées dans le courant de l'année 2015 et au début de l'année 2016. Environ 30 mètres de bordure et 20 mètres d'enrobé ont été posés. Une nouvelle série de thuyas a été plantée dans ce massif VI pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Nous avons remplacé trois vieilles haies pour faciliter les travaux d'entretien annuels, totalisant avec le secteur des nouvelles inhumations une série de 450 nouveaux thuyas plantés.

Afin de remplir les trous laissés lors du retrait de monuments et caveaux à échéance, et afin de compenser le manque de terre dû aux nombreux désherbages et divers travaux, nous avons posé 82 tonnes de compost.

Le mur en pierres sèches à l'ouest du Cimetière a été achevé au terme d'une cinquième étape de travaux de réfection gérés par le Service des bâtiments et du logement.

Une première étape de travaux de réfection du mur en pierres sèches situé à l'est du Cimetière a été menée par les maçons de notre service, qui ont également remplacé les quatre bancs en granit situés autour de la fontaine des baigneuses dans le massif III.

La tombe collective a été une nouvelle fois vidée et son contenu déplacé dans une fosse située au sud du massif X.

A la fin de l'été, nous avons déplacé deux monuments situés au chemin 1 nord pour nous permettre d'agrandir celui-ci et, ainsi, faciliter les travaux de déneigement et le passage des corbillards.

Les bordures et l'enrobé ont été changés par une entreprise de génie civil sur une grande partie nord du Cimetière, jusqu'au parking de l'est. Le chemin 1 nord a été élargi à cette occasion.

Four crématoire

Le crématoire de Bienne avait entrepris une réfection totale de ses locaux entrainant un arrêt de ses activités prévu du 1 er mars 2015 à fin août 2016. Cependant, les travaux ont pris moins de temps qu'estimé et les incinérations ont pu recommencer à Bienne dès le 1 er mars 2016. Nous avons donc accueilli les défunts issus de la partie la plus orientale du Jura bernois, de la Prévôté et de la vallée de Tavannes sur les deux premiers mois de l'année. Dès la réouverture du crématoire de Bienne, les pompes funèbres du Jura bernois se sont redirigées sur cette ville pour des questions évidentes de temps de déplacement.

En octobre, nos installations ont bénéficié d'un service périodique qui a nécessité des travaux d'entretien de la maçonnerie intérieure du four et des corps de chauffe. Nous avons dû interrompre les crémations durant 3 jours et demi au cours desquels les défunts concernés ont été acheminés à Neuchâtel.

Le four crématoire du Centre funéraire de Beauregard à Neuchâtel a dû procéder à une petite révision technique et a ainsi arrêté son activité pendant une semaine durant laquelle les incinérations nous ont été confiées en novembre.

Administration

Le service sismologique suisse a procédé à des mesures géophysiques sur le terrain du cimetière des Eplatures, en raison de sa proximité avec l'aéroport.

Durant l'hiver, nous avons entrepris des travaux de réfection de la peinture des locaux de vestiaires et de la douche par nos collaborateurs.

Dans le courant de l'automne, c'est une transformation du magasin qui a été opérée par plusieurs maîtres d'état et les maçons de notre service.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2016

Mandat informatique SIEN

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et le départ à la retraite de M. Laurent Frascotti, le chef du service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), M. Jean-Luc Abbet, a repris la fonction de répondant informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Il s'appuie sur M. Mikaël Déal pour la gestion des systèmes d'information et M. Claude-Alain Steudler pour la gestion technique. Par ailleurs, plus de 20 autres collaboratrices et collaborateurs du SIEN interviennent à un titre ou à un autre pour répondre aux demandes et besoins des utilisateurs des services de la Ville.

Cette première année a permis de prendre contact avec l'ensemble des services et ainsi d'assurer une transition en douceur tout en maintenant toutes les prestations informatiques existantes.

Pour assurer un lien naturel entre les autorités politiques et les services, le Conseil communal a mis en place une commission informatique présidée par la chancelière communale et a validé une directive en matière de gestion de l'informatique.

Les bases de la nouvelle gestion de l'informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds sont donc en place et doivent permettre d'assurer un service de qualité à moindre coût.

Schéma directeur informatique

Une des premières missions de la nouvelle équipe de direction de l'informatique a consisté à donner un cadre à ses actions et à ses priorités de réalisation. Pour ce faire, nous avons lancé le schéma directeur informatique 2018-2022 qui doit permettre de faire un bilan de l'existant, de recenser l'ensemble des besoins évoqués par les services et de déterminer la politique et les moyens informatiques qui devront être mis en œuvre par les autorités politiques pour ces prochaines années.

L'élaboration du schéma directeur informatique a débuté en novembre 2016 et s'étendra jusqu'à fin 2017 avec la rédaction d'un rapport au Conseil communal, suivi début 2018 d'un rapport de synthèse, intégrant les priorités de réalisation et les investissements nécessaires, à destination du Conseil général.

Principaux travaux 2016

Principales réalisations

Tout au long de l'année 2016, le SIC a déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles :

Izi.Travel :

Cette plateforme gratuite de publication de parcours audioguidés a remplacé en mars 2016 la précédente application payante utilisée par le MIH. Cette solution, polyvalente et conviviale, a permis d'ouvrir également des parcours audioguidés urbains afin de mettre en valeur le patrimoine de la Ville, soit à l'occasion de la sortie du nouveau guide « Bon Pied Bon Œil », soit plus récemment lors des Journées du Patrimoine Horloger.

• Photoscan:

D'octobre 2015 à juillet 2016, en collaboration avec le service de la géomatique, une infrastructure dédiée a été évaluée et mise en place pour héberger la solution Photoscan en offrant des performances suffisantes. Cette solution permet de calculer par photogrammétrie le niveau de dégradation des infrastructures routières et de planifier les travaux à réaliser par ordre de priorités. Ce logiciel a permis des économies d'échelle, que ce soit le temps passé à prendre des mesures sur le terrain ou à modéliser les relevés effectués sur ordinateur.

• Nouveaux sites internet :

En avril 2016, les sites internet de la Bibliothèque de la Ville et de la Bibliothèque des Jeunes ont été les premiers publiés dans leurs nouvelles versions, suivi à fin mai par le site de la Ville. Ce changement a permis la sécurisation des sites, une simplification dans la publication de contenus très appréciée des contributrices et contributeurs ainsi qu'une amélioration de l'expérience du visiteur, selon les retours statistiques.

· Portail SIEN:

Ce nouveau portail de demande et de déclaration d'incidents du SIEN a été ouvert à l'ensemble des utilisateurs et utilisatrices de la Ville en mai 2016. Il permet depuis lors de fournir aux demandeurs un accès simple et rapide aux prestations de base du SIEN, aux responsables (chef-fe-s de services et administrateurs-trices de dicastères), une meilleure maîtrise des demandes et coûts au travers des demandes semi-publiques et des flux d'approbation et aux ressources du SIEN, une organisation simplifiée du travail et un contrôle centralisé des activités, tout ceci dans un but commun d'améliorer le suivi, la qualité des prestations fournies et, par conséquent, la satisfaction du client.

CadWork :

En juillet aux services techniques et en octobre au service des espaces publics, la solution CadWork a été déployée pour permettre aux techniciens et ingénieurs communaux de faire de la conception assistée par ordinateur dans leurs domaines de compétences techniques. Cette solution, couvrant tous les besoins exprimés au meilleur prix en comparaison à d'autres logiciels étudiés, garantit la totale autonomie des services concernés dans leurs activités de conception, économisant ainsi de nombreux mandats confiés à des sociétés externes.

• Nouveau véhicule de commandement du SISMN :

De janvier à octobre, le SIC a participé à l'étude puis à l'installation du matériel informatique qui équipe le nouveau poste de commandement mobile du SISMN. La contribution du SIC dès le début du projet a permis au SISMN de faire les choix justes dans les équipements, solutions et technologies retenus. Ce poste de commandement mobile, déployé sur le terrain, permettra au SISMN de travailler dans des conditions optimales avec tous les outils nécessaires pour l'accomplissement de ses missions.

· ImmoLead:

Cette plateforme en ligne de gestion d'états des lieux sur tablettes a été déployée à la gérance communale en décembre 2016. À la demande du service des bâtiments et du logement, une étude d'opportunité avait été conduite à l'été 2016 avec pour conclusion la validation du déploiement de la solution. Cet outil permet de préparer, de suivre et de valider les états des lieux d'entrées et de sorties des locataires. Il permet également de générer les bons de travaux sur la base d'informations recueillies lors des visites. Cette solution apporte gain de temps et confort de travail au personnel de la gérance communale.

• Remplacement du central téléphonique de la STEP :

Seul projet d'investissement retenu pour 2016, le changement du central téléphonique de la STEP s'est déroulé de septembre à décembre 2016. Plusieurs opportunités d'économies ont été identifiées dans ce projet, notamment grâce à l'arrivée de la fibre optique jusqu'au site. Il a ainsi été possible de supprimer plusieurs lignes louées (hébergeant jusqu'alors les services réseaux) en faisant tout passer par la fibre optique et d'améliorer aussi la qualité de service. Des optimisations ont également été identifiées puis menées du côté des prestataires de services métier.

Support logistique et technique

Durant l'année 2016, le SIC a apporté, en s'appuyant sur ses partenaires, son soutien logistique, technique et organisationnel lors de la préparation ou pendant les évènements importants qui se sont déroulés en Ville de La Chaux-de-Fonds, parmi lesquels :

- le Tour de Romandie;
- · les élections communales;
- le duplex du 1^{er} août entre La Chaux-de-Fonds et New-York;
- · Capa'cité.

Études et optimisations des systèmes d'informations

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIC a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants:

- l'amélioration de la surveillance du système informatique d'alerte au verglas Boschung et du support offert autour de ce système;
- l'organisation de la prise d'autonomie des personnels de la Billetterie et du TPR dans l'utilisation quotidienne de leur nouvelle solution métier SecuTix et l'amélioration du support offert par le fournisseur;
- le remplacement et l'optimisation du système de gestion de la glace pour la patinoire des Mélèzes;
- l'optimisation du réseau informatique hébergeant la solution métier de gestion des fours du crématorium.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- le développement d'une interface entre l'outil métier DORI du centre d'orthophonie et le système SAP;
- le remplacement d'une solution obsolescente maison du SISMN pour la gestion du personnel et des horaires par le développement d'une application métier dans un partenariat SISMN-SIEN;
- l'amélioration et l'optimisation de la gestion des impressions;
- l'amélioration et l'optimisation de la gestion et du support d'outils métiers très spécifiques comme AutoCAD.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2016:

Nombre d'incidents déclarés au support du SIEN pour l'année 2016:

1100

Nombre de demandes faites au SIEN pour l'année 2016:

530

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2016):

	Renouvelés	Supprimés	Ajoutés	En exploitation
Nb de PC	15	8	6	483
Nb de portables	10	0	2	132
Nb de tablettes	3	0	2	70
Nb d'imprimantes	0	0	0	47
Nb de MFP Canon	13	0	0	111

État du stock (décembre 2016):

	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	20	0	0	0
Occasions (4 à 5 ans)	15	4	0	0

Perspectives 2017

Pour 2017, nous terminerons la rédaction du schéma directeur informatique 2018-2022 et nous profiterons de ce rapport pour analyser les coûts informatiques dans plusieurs secteurs de gestion de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

De nombreux projets seront lancés en parallèle afin de traiter les problèmes à court terme. Nous pouvons mettre en évidence l'informatisation de la gestion administrative du SIS, la traduction de sites internet en plusieurs langues, la migration des applications GELORE à la dernière version, l'installation de plusieurs écrans VENUS pour la diffusion d'information, l'intégration de nombreuses applications de gestion avec le progiciel comptable SAP, l'augmentation sensible de l'espace de stockage sur disque pour les fonds spéciaux et la mise en place d'un système de facturation automatique, par vidéosurveillance, en matière de déneigement.

Urbanisme, bâtiments et relations extérieures (DUBRE)

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUE regroupe:

Le secteur "Planification" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, la mobilité, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité publique en lien aux permis de construire.

Le secteur "Patrimoine" :

Dirigé par l'architecte du patrimoine, ce secteur est chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine, de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi d'évènements en relation avec celui-ci.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier et salubrité":

Dirigé par le délégué au marketing urbain, au commerce et à l'immobilier, ce secteur est notamment chargé du foncier stratégique, des relations avec les acteurs immobiliers et du "city management". Depuis l'automne 2015, les tâches en matière de salubrité publique (inspections sanitaires et techniques) ont également été reprises par ce secteur.

Secteur planification

Aménagement du territoire

Plan spécial Le Corbusier

Premier quartier durable du canton offrant une triple mixité - sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle -, le premier îlot, appelé îlot B, du Quartier Le Corbusier, à La Chaux-de- Fonds, a été inauguré le jeudi 15 septembre 2016. Cet îlot est composé de quatre immeubles dont une PPE de 19 logements, de 21 logements avec encadrement, d'une coopérative d'habitation de 36 logements, ainsi que deux bâtiments administratifs.

Le Grand Conseil a accepté le 1 novembre 2016 le crédit pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'ilot A. Le calendrier de réalisation dépend d'un éventuel référendum.

La Chaux-de-Fonds 2030

Après une phase consacrée entre 2011 et 2014 aux lignes directrices, l'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies) a débuté en 2015. Ce projet doit permettre de dresser une vision globale qui servira de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ».

Le diagnostic et les objectifs ont été validés par le Conseil communal et la commission du Conseil général à fin 2015. Ils ont également été présentés à différentes commissions. La phase suivante, à savoir l'élaboration du concept avec les mesures, a continué en 2016.

L'ensemble de la démarche est élaborée par le SUE.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le SUE a lancé un mandat d'études parallèles avec 3 bureaux d'urbanisme afin de dessiner les premiers contours de la planification de ce site très stratégique. Les résultats de cette procédure ont été connus en décembre 2014 et ont présentés à la population au printemps 2015.

Les études de détail ont eu lieu entre juin 2015 et juin 2016 avec l'équipe de mandataires choisi par le Conseil communal. Depuis l'été 2016, le SUE est en train d'élaborer le plan de quartier, la modification du PRAC et des alignements.

Autres planifications

<u>Plan directeur régional</u>: le canton a demandé à toutes les régions du canton d'élaborer des plans directeurs régionaux afin de définir le dimensionnement de la zone à bâtir par région. La Chaux-de-Fonds est incluse dans le périmètre Centre-Jura. Ce plan directeur régional a été déposé en examen préalable au canton en mai 2016 après douze mois de travail. Le SUE, avec l'appui du service de la géomatique, ont élaboré les premières réflexions afin d'appuyer le Conseil régional dans cette démarche.

<u>Projet d'agglomération</u>: Le Canton et les communes urbaines du Canton ont lancé en 2014 les réflexions pour l'élaboration du 3ème projet d'agglomération qui a été déposé à la Confédération à fin 2016. Le SUE est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures du premier et deuxième projet d'agglomération.

Aménagements urbains

Place de la Gare

Les travaux de la place de la gare se sont achevés en octobre 2015. L'inauguration ainsi que les premiers mois de vie de cette nouvelle place ont montré l'engouement que suscite ce nouvel espace public. Les rues des Musées et Daniel Jean-Richard ont également été réaménagés en 2014.

Le square ainsi que les revêtements ont été achevés en 2016.

Promenade Le Corbusier

Le SUE en collaboration avec les Services techniques ont élaboré le projet définitif pour l'aménagement de la 1ère étape de la Promenade Le Corbusier, soit entre la place de la gare et la rue de Firminy. Sa mise à l'enquête publique durant l'été 2016 a suscité plusieurs oppositions.

Mobilité

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville est toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a dès été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission interne du Conseil général. Le SUE y est représenté par trois personnes.

Matériel roulant pour les transports publics urbains

Dans son rapport présenté le 6 mars 2012, le Conseil communal informait le Conseil général de la décision des TRN (à ce moment-là, la fusion n'était pas encore effective) de renoncer à exploiter des lignes de trolleybus en ville de La Chaux-de-Fonds. La décision des TRN a suscité le dépôt d'un postulat et d'un amendement à celui-ci pour demander au Conseil communal d'entreprendre une étude comparative entre les différents modes de transports. Cette étude a été menée en 2013 et a été présentée à une séance de travail au Conseil général au printemps 2014. Au vue des réactions, le Conseil communal a décidé de créer une commission ad hoc du Conseil général afin de permettre d'avoir tous les éléments d'information sur le type de véhicules pour les transports publics urbains qui devront être prochainement commandés.

Au terme de 7 séances en commission, un rapport d'information a été présenté au Conseil général en septembre 2016 qui l'a accepté.

Le SUE était le coordinateur technique de cette commission.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations. En 2016, aucune nouvelle station n'a été installée.

A l'automne 2015, de nombreuses déprédations ont eu lieu. Les cadenas ont été entièrement changés avant l'été 2016 avec une technologie plus sécurisée.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUE soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente quel que soit le taux d'activité.

Plan directeur communal des mobilités

Le plan directeur communal est un instrument qui :

- fixe les buts à atteindre par le biais d'objectifs,
- établit les principes et mesures d'aménagement pour atteindre les objectifs
- définit et coordonne les opérations et démarches à entreprendre : les fiches de mesures (programme des mises en œuvre).

Son élaboration se fait dans le cadre du projet La Chaux-de-Fonds 2030. Il devrait être soumis par un rapport d'information au Conseil général en principe en 2017

Son élaboration se fait avec l'appui d'un groupe de travail composé des différentes associations et groupes d'intérêt des différents types de mobilité.

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUE avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Rougequeue à front blanc

Le groupe Rougequeue à front blanc (Gràfb) de La Chaux-de-Fonds s'est vu décerner par Pro Natura le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2016 doté de 50'000 francs. Le SUE est le répondant au niveau de la ville pour la mise en œuvre de ce projet qui vise à encourager, par des mesures ciblées, les habitats de cet oiseau emblématique.

Énergie

Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie ne s'est pas réunie au 1^{er} semestre 2016. Dans le cadre de la nouvelle législature, il a été décidé de la supprimer, du fait du trop faible nombre de séances et d'intégrer cette thématique dans une nouvelle commission appelée Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie.

Missions du secteur

Le secteur Énergie a pour mission principale de préparer et mettre en œuvre la politique énergétique de la Ville. Ses tâches sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du Canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes régionaux, nationaux et cantonaux.

Cité de l'énergie

Les réalisations communales dans le domaine des économies d'énergie sont inventoriées, afin de répondre aux objectifs fixés pour la confirmation de la labellisation "Cité de l'énergie GOLD". L'audit débuté en 2015 a été ajourné à 2016. Le diagnostic a démontré que la Ville de La Chaux-de-Fonds ne pouvait plus prétendre garder le Label Gold. De ce fait et au vue des difficultés financières, le Conseil communal a décidé de ne plus faire partie des Cités de l'énergie dès la fin de l'année 2016.

Plan directeur des énergies

Le plan directeur des énergies, qui est élaboré conjointement aux deux instruments (territoire et mobilités) prévus dans le cadre du projet La Chaux-de-Fonds 2030, doit donner une vision énergétique.

Différentes cartes et fiches de mesures vont étayer les objectifs définis à fin 2015.

Projet solaires

Le SUE a participé à l'élaboration du Rapport d'information du Conseil communal relatif à la politique communale sur les installations solaires en toitures présenté au Conseil général en 2016.

Le SUE travaille avec VITEOS sur des projets solaires photovoltaïques. Suite à l'étude du potentiel des toits plats des bâtiments communaux, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toitures du collège des Forges (sciences) et de Bonne-Fontaine, ainsi que sur la toiture du SIS.

Décorations de Noël

Le SUE a élaboré une stratégie pour améliorer l'éclairage de Noël, avec des nouvelles installations en décembre 2016 à la Place de la Gare, à la rue Daniel-Jeanrichard et à la Place du Marché.

Divers

La directive "Standard Bâtiments 2011" est toujours appliquée et a pour but de renforcer les actions visant l'efficacité énergétique, l'encouragement à l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de constructions ou de rénovations durables, saines et écologiques. Le SUE appuie les autres services communaux dans l'application de cette directive.

Toujours liées aux difficultés financières, la Ville de la Chaux-de-Fonds ne fait plus partie du Réseau des Villes de l'Arc jurassien (RVAJ) depuis 2016.

Le SUE a participé à diverses manifestations ou conférences liées à la géothermie, aux économies d'énergie ou concernant les énergies renouvelables.

Environnement

Lutte contre le bruit

En 2016, le service a délivré 149 (94 en 2015) préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par l'Office du commerce.

Des contrôles de bruit ont été effectués, comme chaque année, durant les manifestations des Fêtes de Mai et de la "Plage des Six-Pompes" Aucun dépassement n'a été constaté.

Pour des questions financières, le Conseil communal a décidé de stopper cette prestation à fin 2016 et a dénoncé la délégation de compétence octroyée par le canton.

Lutte contre le radon

Pour la campagne hivernale de mesures du radon 2015/2016, 150 dosimètres de mesure du radon longue durée de type Gammadata ont été distribués. Des mesures de contrôle après assainissement ou à la demande de particuliers ont été également effectuées.

Avec la mise en place du Plan d'action national radon 2012 – 2020 de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la Confédération ne finance plus les dosimètres utilisés par les Villes et les Cantons. Cependant, afin d'appuyer le travail réalisé par la Ville, l'OFSP continue, dans la mesure du possible, à nous fournir ce matériel.

Les deux appareils de mesure en continu AlphaGuard P2000 du SUE ainsi que les trois appareils qui nous sont prêtés par l'OFSP ont également été utilisés régulièrement tout au long de l'année pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement.

Au niveau des chiffres :

- nombre de logements: 4443
- nombre de bâtiments habités mesurés jusqu'à fin 2015 : 3212
- nombre de bâtiments habités ayant reçu un dosimètre mais dont le propriétaire ne l'a jamais renvoyé : 967
- nombre de bâtiments habités n'ayant jamais reçu de dosimètre : 264

Pour des questions financières, le Conseil communal a décidé de stopper la prestation de conseils en assainissement. A partir de 2017, la mesure initiale et finale (après assainissement) reste gratuite dans la limite du stock de dosimètres (1 par mesure) disponibles.

Radium

Le Plan d'action national radium 2015-2019, géré par l'OFSP, a été approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015.

La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

Au 30 septembre 2016, 39 bâtiments ont été mesurés (soit 335 appartements ou locaux commerciaux), dont 30 (286 unités) ne nécessitent pas d'assainissement et 9 appartements et trois jardins) dépassant la limite de dose de 1 milliSievert par an nécessitent un assainissement. Sept appartements et trois jardins ont été assainis.

L'OFSP transmet l'ensemble des courriers concernant la ville au SUE ainsi qu'au SENE.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des permis de construire de 399 (361) nouvelles demandes suivantes (entre parenthèse : chiffre 2015) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2017 :

- 219 (235) Sanctions définitives ou sanctions préalables
- 56 (29) Autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou le SUE
- 38 (31) Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
- 8 (21) Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
- 9 (3) Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
- 18 (19) Modifications de sanction ont été octroyées
- 8 (5) Prolongations de sanction ont été délivrées.
- 20 (28) préconsultations formelles
- 43 (18) Confirmations pour pose de panneaux solaires

200 (165) permis de construire, dont 2 (2) sanctions préalables, ont été délivrés. Ils ont traits aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

- 6 (16) Maisons familiale, villas à 1 ou 2 logements
- 5 (4) Maisons à plusieurs logements
- 0 (0) Maisons mixtes, locatif et commercial
- 0 (0) Autres bâtiments avec logements
- 11 (20) Bâtiments au total, comportant 118 (56) logements.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

15 (31) Constructions, rénovations, transformations

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux pour un total de dossier de 40 (25) :

- 27 (20) Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
- 13 (5) Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles:

5 (6) Constructions, transformations, agrandissements

Divers:

- 0 (0) Reconstructions après incendie
- 63 (95) Transformations des bâtiments existants
- 74 (43) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 10 (4) Antennes pour téléphonie mobile
- 47 (23) Poses de panneaux solaires

0 (0) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

123 (97) autorisations diverses ont été délivrées :

- 8 (21) Autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc.
- 37 (31) Autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
- 9 (3) Autorisations anticipées de commencer les travaux ont été accordées
- 18 (19) Modifications de sanction ont été octroyées
- 8 (5) Prolongations de sanction ont été délivrées.
- 43 (18) Confirmations pour pose de panneaux solaires

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

175 (151) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

22 dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 41 opposants. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. Les oppositions restantes n'étant pas relevantes, elles ont été levées par le Conseil communal.

Le service a traité 5 recours consécutifs à des levées d'oppositions, dont 1 a fait l'objet d'un rejet.

2 permis de construire ont été refusé par le Conseil communal, l'un suite à une décision négative du DDTE et l'autre en regard des dérogations au RAC. De plus un refus d'aménager un espace de stationnement pour véhicules d'entreprise de déménagement a fait l'objet d'un refus formel du Conseil communal car non conforme à la zone (domaine CFF).

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

16 (14) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUE quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme et sous-commissions des constructions

La commission d'urbanisme plénière et outre le fait qu'elle n'a pu siégée durant le 2ème semestre suite aux recours suscités par les élections communales qui n'a pas permis de constituer une nouvelle commission dans les délais usuels, n'a tenu aucune (3) séance durant l'année par manque de thématique à leur présente. Fort de ce constat, il a été proposé au Conseil communal une restructuration de différentes commissions. Ainsi la nouvelle commission d'urbanisme siègera dès janvier 2017.

La sous-commission des constructions a quant à elle tenu 4 (9 sur l'année 2015) séances avant les élections communales pour examiner 34 (69 sur l'année 2015) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêt de plans d'archives

84 (93) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, gérants, etc.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est désormais trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes, faute de temps et de personnel à disposition, l'archivage des plans d'archives (scannage et enregistrement) connaît du retard, toutefois, les plans des nouveaux projets sanctionnés sont archivés au fur et à mesure.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien d'une trentaine d'immeubles. Il a aussi été consulté pour des questions de faisabilité légale ou de conformité règlementaire sur plus d'une quarantaine de sujets.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

189 (164) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 24 (14) bâtiments comprenant tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels visités avec les secteurs de la prévention incendie, ainsi que le Service cantonal de l'inspection et de la santé au travail ainsi que les dossiers sensibles et recevant du public.

Autorisations d'installation de chantier

6 (7) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation, le manque de ressources dans le secteur des permis de construire ne permet pas d'en faire le contrôle systématique. La sécurité de ces installations (signalisation sécurité accès, etc.) est toutefois assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation - dénonciation

11 (10) chantiers effectués sans autorisation ont fait l'objet d'une intervention dont 4 (5) ont été dénoncées au Ministère public. Les travaux illicites occupent de plus en plus l'inspecteur et le bureau des permis de construire. Le suivi de ces dossiers est long et laborieux.

Interventions concernant la sécurité

Au niveau de la sécurité publique, 4 (5) interventions ont eu lieu concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspectorat a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

165 (137) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

113 (94) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal :

- 13 (8) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 92 (80) chauffages généraux, à gaz
 - 3 (3) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
 - 5 (5) pompes à chaleur

Installations de cheminées de salon et de poêles

15 (33) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Manifestations occasionnelles

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les manifestations sont traitées par le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes Neuchâteloises (SISMN).

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 739 dossiers. Ces dossiers ont donné lieu à 80 ordres de police du feu; 147 visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielle); 180 préavis de permis de construire; 24 visites de conformité; 39 installations de chauffages; 14 dossiers poêles/cheminée; 12 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service a participé à 20 reprises aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} harmos (351 élèves).

Etablissements publics

Les changements de patente, les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de prévent de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 26 (26) pour l'année 2016.

Rapports sur les collèges et les établissements communaux

Suite aux rapports effectués, un programme a été établi et la mise en conformité de ces éléments suit son cours.

Commissions du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 19 décembre 2016.

La réunion annuelle des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts a eu lieu le 27 octobre au Locle.

Au 1er janvier 2016, les tâches en matière de prévention incendie ont été réparties entre le secteur prévention incendie et le SISMN. Aujourd'hui, il est encore trop tôt pour tirer un bilan de cette nouvelle situation.

Energie

89 (84) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

EN-NE	Formulaire de base	33	(30)
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	28	(20)
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	11	(7)
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	16	(12)
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	12	(13)
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	113	(100)
EN-4	Installations de ventilation	10	(10)
EN-5	Réfrigération / humidification	14	(9)
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	2	(0)
EN-9	Installation de production d'électricité	0	(0)
EN-8	Halle gonflable	0	(0)
EN-10	Chauffage de plein air	0	(2)
EN-11	Chauffage de piscine	1	(0)
EN-E60	Pompes à chaleur	7	(5)
EN-E61	Énergies renouvelables	14	(15)
	Capteurs solaires thermiques	227 m²	(1495m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 170.6 kW (29.6 kW)	748 m ²	(1312 m^2)

La libéralisation des procédures en matière d'installations solaires a donné lieu à passablement d'aide à des propriétaires souhaitant de telles installations mais n'ayant pas débouché sur une procédure de permis de construire.

La diminution relativement importante des surfaces de panneaux solaire s'explique par le fait qu'en 2015, d'importants projets tels que l'usine aux Défricheurs ou le projet de VITEOS SA à la rue du Collège influent considérablement les surfaces installées. De plus, la libéralisation des procédures en matière d'installations solaires entrée en vigueur en 2015 a bien évidemment donné lieu à une diminution des demandes de permis de construire et les chiffres ci-dessus ne comptabilisent pas les installations réalisés sans procédure. En l'occurrence, les 43 installations ayant fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentif les propriétaires sur les moyens à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité (Secteur permis de construire)

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 116 (88) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2016.

Directives pour les garages et les parkings

Dans le cadre de la restructuration du secteur environnement et du départ de M. Farine 100% à la STEP, les visites des garages et parkings ne sont plus de notre compétence. Seul le volet prévention incendie est encore assuré sur ces questions et les contrôles se font dans le cadre des visites périodiques.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Cette année, les horaires de contrôle ont été modifiés. Les contrôles en fin de matinées ont été supprimés ainsi que le samedi, la population ayant la possibilité de se rendre au Locle le samedi soir pour faire contrôler leur cueillette. En revanche, le temps de contrôle a été augmenté le dimanche soir à La Chaux-de-Fonds et le samedi soir au Locle. Ces modifications nécessiteront en 2017 de revoir la convention entre les deux Villes.

L'année 2016 fut à nouveau une année sans champignons, les conditions particulièrement chaudes en été et sèches durant l'automne n'ont pas favorisé la fructification fongique. Les espèces courantes comestibles ont été peu abondantes, ceci expliquant le peu de récoltes contrôlées malgré le temps clément jusqu'à la fin de l'automne. Néanmoins, certaines stations ont permis à certains mycophages de faire de belles cueillettes durant la saison et aux mycologues de belles découvertes.

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. A noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : Amanita muscaria, Boletus luridus, Gyromitra esculenta, Inocybe pudica, geophylla, bongardii, Lepiota badhamii, Ramaria formosa.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 255 contrôles (766 en 2010, 575 en 2011, 533 en 2012 et 315 en 2013, 298 en 2014, 223 en 2015).

Afin de maintenir le niveau de connaissances nécessaires, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), M. L. Tynowski a suivi le cours de recyclage obligatoire.

Conclusions

Le nombre de permis de construire, d'autorisation et de sollicitations de tout genre est relativement stable. Toutefois, le nombre de dossier en lien à l'habitat est en baisse et peut être expliquée par la fébrilité de certains propriétaires de mettre en route un projet vu le frein mis par les banques dans la libération facilitée et les conditions d'octroi des crédits hypothécaire. Le nombre de dossiers en lien aux bâtiments industriels, administratifs et commerciaux sont quant à eux en hausse. Tout confondu, le secteur des permis de construire n'a pas senti de réelles baisses des demandes permis de construire malgré une conjoncture plus défavorable qu'en 2015.

La gestion des permis de construire via SATAC 2 a généré encore une surcharge du secteur. Le recul nous montre que ce système est vraiment performant dans le cadre des demandes déposées par les professionnels et moyennant que ceux-ci soient de qualité. En revanche, les dossiers de minime importance, qui peuvent être déposés par un requérant lambda, sont souvent de piètre qualité ce qui complexifie le travail du bureau des permis de construire. Il est aussi a relevé que le système SATAC 2 et la modification de la LConstr et du RELconstr. qui va de pair avec l'introduction du système, a aussi complexifié la procédure et les exigences en matière de constitution de dossier. Dès lors, les délais réduits souhaités par le législateur sont au final mis à mal par cette complexification et donc sont rarement respectés. Toutefois, la lecture transparence via SATAC 2 du suivi des dossiers montre clairement que c'est en particulier le requérant qui retarde le traitement de son dossier par manque de suivi et du manque d'éléments devant constituer une demande de permis de construire.

Le secteur des permis de construire est encore et toujours très sollicité par les requérants et les professionnels souhaitant respectivement faire l'économie d'honoraires et l'économie d'heures de travail et utilisent nos compétences pour l'aide au développement de leurs projets. C'est pourquoi, nous avons notamment instauré un émolument de préconsultation en 2016 qui permet de refreiner quelque peu les demandes excessives.

Il est requis entre 5 (min.) et 35 (max.) préavis pour une demande de permis de construire. La consultation des services tant communaux que cantonaux et fédéraux a généré le retour d'environ 2000 préavis sans compter les sollicitations informelles. Le contenu des préavis est de plus en plus pointu et fourni en regard d'une législation, souvent objet de modifications, de plus en plus complexe et contraignante ce qui rend le travail des services plus long et compliqué.

L'entrée en vigueur des normes AEAI 2015 occupe toujours le secteur prévention incendie qui apporte une aide importante aux requérants quant à l'application de ces nouvelles normes dans leur projets de construction. La formation d'experts est malheureusement insuffisante pour répondre à la demande des requérants et éviter ainsi une certaine surcharge dans ce secteur.

La restructuration du secteur prévention incendie au 1^{er} janvier 2016 a permis de clarifier la répartition des rôles avec le SIS, respectivement préventionniste et interventionniste ainsi que les compétences en matière de visites périodiques. La collaboration reste toutefois de mise.

Les procédures administratives longues et laborieuses en lien aux travaux illicites impactent toujours davantage le secteur de l'inspectorat des constructions ce qui est regrettable et ce même si la législation en matière de petites constructions s'est quelque peu allégée depuis 2015. Ce travail se fait au détriment du temps que l'on souhaite consacrer au contrôle du respect des permis de construire et des chantiers, ces contrôles ne pouvant toujours pas s'effectuer par manque de ressources.

Les visites de conformité réalisées au terme des travaux ayant fait l'objet d'une sanction sont aussi insuffisantes du fait du manque de ressource dans le secteur. Il est donc privilégié les visites des bâtiments publics et industriels ainsi que les bâtiments dont la procédure de permis de construire s'est révélée complexe due notamment au manque de professionnalisme des architectes mandatés.

Secteur patrimoine

La section du patrimoine a continué à être gérée en 2016 par l'architecte du patrimoine, ce secteur ne comptant pas d'autre collaborateur.

L'ancien architecte du patrimoine dirige quant à lui depuis 2014 le Service des affaires régionales et des relations extérieures. Toutefois, il continue à être en charge de plusieurs dossiers, notamment des projets de réhabilitation et de mise en valeur du site des anciens abattoirs, dans lequel a pris place la brasserie de la Comète et dont l'espace central a accueilli plusieurs manifestations publiques ou privées, ainsi que l'appartement sis à la rue du Doubs 32 ouvert au public par l'intermédiaire de Tourisme neuchâtelois et qui abrite une exposition temporaire de photographies Art nouveau dont le vernissage a été honoré de la présence de l'Ambassadeur de Belgique. Un aménagement en cours plus complet permettra bientôt de louer cet espace d'exception. A cela s'ajoute la gestion de la participation de la Ville au sein du Réseau international Art Nouveau et des sites Le Corbusier. D'autre part, il a été aussi en charge de la réédition du guide "bon pied bon œil" sorti de presse au printemps 2016 et qui est un succès (plus de 700 exemplaires vendus). De plus, il a également coordonné la 7e Biennale du patrimoine horloger qui s'est tenue en novembre.

Les activités de la section patrimoine continuent à être multiples. L'architecte du patrimoine apporte son expertise dans le traitement des demandes de permis de construire ; conseille les privés ; procède à des recherches historiques ; assure la gestion de la Fondation pour le patrimoine ; assume la charge de "gestionnaire de site" de "l'urbanisme horloger" inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, et apporte son aide aux chercheurs, étudiants et écoles intéressés par notre patrimoine, entre autres. La section du patrimoine est également en lien étroit avec Tourisme neuchâtelois, notamment pour collaborer à la promotion de notre héritage architectural, la préparation de visites et l'accueil de visiteurs. En plus, il remplace depuis le mois de juin 2016 l'ancien architecte communal, comme représentant de la Ville au sein du conseil de la fondation Temple St-Jean, et dans le cadre des représentations, conférences, jurys de concours et pour le soutien de diplômants. Parallèlement, l'architecte du patrimoine de la Ville fait partie de la Commission des constructions de la Maison Blanche à laquelle il apporte son soutien et son expertise.

Manifestations et conférences

Outre les missions quotidiennes, l'année 2016 a été marquée par plusieurs manifestations et évènements :

En 2015, il a été commémoré le cinquantenaire de la mort de Charles-Edouard Jeanneret, futur Le Corbusier. En lien avec cette commémoration, l'architecte du patrimoine de la Ville a été invité à participer dans le cadre d'un cycle de conférences qui a été organisé au Costa Rica consacré à l'œuvre et à la personne de cet architecte universel architecte né dans notre Ville. L'invitation lui est arrivée grâce à l'ambassade suisse au Costa Rica et par recommandation de l'Office Fédéral de la Culture. La conférence donnée par l'architecte du patrimoine a eu lieu le 21 janvier 2016 au «Museo del Jade», l'un des plus prestigieux de ce pays, et elle a versé sur les années de formation et le parcours de Charles-Edouard Jeanneret dans notre Ville. Au-delà des questions éminemment reliées au parcours personnel et professionnel de Le Corbusier, cette conférence a servi à faire rayonner notre Ville bien au-delà de ses frontières.

D'autre part, l'architecte du patrimoine de la Ville a participé aussi en 2016 au cycle de conférences "L'horlogerie, fille du temps" organisé par la région française Bourgogne Franche-Comté. En réponse à l'invitation des organisateurs de ce cycle et en relation avec les sujets proposés, il a proposé une conférence à deux en collaboration avec une architecte qui a réalisé ses études de Master en design spatial à l'*University College of London* et qui a choisi comme sujet d'étude les implications urbaines et sociales de l'architecture horlogère dans notre Ville. La conférence a eu lieu le 8 décembre 2016 dans le musée d'Horlogerie de la ville de Morteau. Un ouvrage réunissant le contenu des conférences de ce cycle sera publié en 2017.

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine qui ont eu lieu le week-end des 10 et 11 septembre 2016, plusieurs visites ont été organisées par le secteur du patrimoine de la Ville en collaboration avec l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton, le Service des espaces verts et le musée d'Histoire de la Ville. Ce fut notamment le cas de la

visite organisée de l'appartement Sandoz et du jardin d'Amélie correspondant tous les deux aux bâtiments communaux situés à la rue de la Promenade 8 et 10, ainsi que celle organisée des jardins publics et privés dans la ville en damier, plusieurs d'entre eux ouverts pour l'occasion aux visiteurs de manière exceptionnelle.

Fondation pour le patrimoine

Il est à noter que les aides à la restauration d'éléments significatifs de notre patrimoine octroyées par la Fondation pour le patrimoine de la Ville continuent à augmenter, démontrant l'intérêt de la population et des propriétaires pour notre patrimoine architectural. Ces aides constituent un outil indispensable dans les processus de traitement des demandes de permis de construire et le conseil apporté aux privés.

Parallèlement, le Conseil Communal a accepté et donné son accord à la proposition réalisée par la Commission cantonale des biens culturels de la mise sous protection au niveau cantonal de plusieurs bâtiments dans notre Ville, réalisée conformément à la loi sur la protection des biens culturels du 27 mars 1995. Il s'agit des bâtiments suivants :

- Rue Numa-Droz 143, art.7463 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
- Rue de la Serre 52 (cinéma Scala), art. 5970 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
- Rue du Soleil 4, art.474 du cadastre de La Chaux-de-Fonds

Ce dernier bâtiment a été définitivement classé par arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 2016. Les autres attendent son tour pour l'année 2017.

UNESCO

D'autre part et en relation avec la gestion du site UNESCO La Chaux-de-Fonds – Le Locle, la composition de la Commission d'experts du site a dû être renouvelée pour affronter la nouvelle législature. Sa composition a été validée par les Conseils Communaux des deux villes à la fin de l'année 2016.

En outre, notre ville continue à devoir faire face à différents enjeux pour assurer un développement durable et garantir un cadre de vie adéquat à nos citoyens, dans le respect du patrimoine, par son caractère et son intégrité. Ainsi, face à la prolifération des panneaux solaires et aux projets d'implantation de nouveaux garages dans les jardins de la zone UNESCO, une évaluation avisée des besoins et la mise en place de mesures, au niveau communal et intercommunal, en lien à l'énergie et à la mobilité, s'avèrent incontournables pour garantir l'avenir de nos villes tout en préservant leur authenticité et leur singularité. À cet objet un groupe de travail a été créé à l'interne du Service d'urbanisme et coordonné par l'architecte du patrimoine, chargé d'établir les bases pour la mise sur pied d'un schéma directeur solaire pour la ville qui contribue à déterminer les endroits où les installations solaires peuvent être envisagées et sur quelles conditions.

Notre patrimoine est également confronté aux contraintes dérivées de la mise en conformité des bâtiments anciens aux nouvelles normes. Il est nécessaire d'avoir une certaine souplesse pour prendre en considération les besoins techniques au même titre que la préservation des éléments fondamentaux formant la valeur de notre patrimoine.

Secteur marketing urbain, commerce, immobilier et salubrité

Le spectre des activités du secteur marketing urbain commerce et immobilier est très varié. Il est chargé du foncier stratégique, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'ancienne scierie des Eplatures ou le quartier Le Corbusier. Il est également en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier en mains de la Ville. Le secteur est également en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville notamment en animant un réseau d'acteurs économiques. Le secteur marketing urbain tient une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. Ce secteur est également au centre des préoccupations du domaine de la salubrité dans les logements (voir section salubrité et environnement) depuis la fin de l'année 2015. De plus, cette année, de par le non remplacement du chef du service économique, le secteur avec celui de la planification notamment est en première ligne pour répondre aux demandes d'implantation d'entreprises en lien avec la thématique du foncier stratégique dont il s'occupe déjà. Le secteur marketing urbain a également repris le domaine des aides aux logements (contrôle des paiements) et les préavis dans le cadre de ventes d'appartements loués (10 préavis en 2016). Les nouvelles prérogatives du secteur accumulées ces dernières années ont pu être absorbées notamment en modifiant et en améliorant les processus ainsi que les outils. Les activités dans le domaine du soutien aux commerçants ont dû être revues à la baisse.

Commerce

La Ville compte 3 pôles commerciaux principaux : le centre-ville, les Entilles et les Eplatures. Il sera toutefois peut-être difficile pour les autorités d'éviter l'implantation de surface commerciale notamment alimentaire en-dehors de ces 3 secteurs. En effet, la construction de ce type de commerce peut être faite en zone mixte, qui est l'affectation, par exemple, du secteur en Est de ville.

Le plus important des pôles est celui du centre-ville avec environ 160 commerces (à noter que ce chiffre ne tient pas compte des prestataires de services comme les banques, les gérances ou les assurances ni des établissements publics). Viennent ensuite le secteur des Eplatures et celui des Entilles. En terme d'emploi, c'est également le centre-ville qui est largement devant les autres pôles commerciaux et ceci malgré l'importance des grandes surfaces dans les autres zones commerciales. En tout, c'est plus de 1'600 emplois pourvus dans les commerces de détail à La Chaux-de-Fonds.

Le nombre de commerces s'est stabilisé en 2015 malgré les difficultés rencontrées par la branche. La diminution continue s'explique d'une part par la concentration des enseignes et d'autre part par l'arrivée d'entreprises de services qui sont souvent préférées en tant que locataires de locaux commerciaux par les propriétaires. Le franc fort, la proximité de notre ville avec la frontière ont été des éléments aggravants de la crise du commerce. L'explosion des ventes par internet péjore particulièrement la chiffre d'affaires des commerces de textile.

Le centre-ville souffre toujours du manque de surfaces disponibles en rez-de-chaussée de plus de 200 m². En effet, c'est souvent la taille minimale demandée par les chaînes, pour venir s'implanter dans une ville. Toutefois, le climat économique actuel ne pousse pas forcément de nouvelles chaînes notamment de vêtements à étendre leur réseau dans les villes moyennes. Les boutiques sont régulièrement remplacées par des établissements publics ou des take away.

Le Réseau Centre-Ville, malgré la baisse du temps consacré par le service à la relation avec les commerçants, est toujours très actif. Il compte plus de 250 acteurs en 2016. Après une prise de contact, presque la totalité des nouveaux acteurs s'inscrit au réseau (www.reseaucentreville.ch). Le site internet du Réseau Centre-Ville est toujours très fréquenté avec plus de 2'500 visiteurs par mois en particulier pour consulter les horaires des acteurs et des manifestations. Des réflexions sont en cours pour améliorer le site internet notamment pour les recherches d'acteurs commerciaux.

Le Réseau Centre-Ville organise chaque année une soirée d'échanges autour d'un apéritif dînatoire canadien.

Pour cette édition le concept a été un petit peu modifié. En effet, en lieu et place de la traditionnelle présentation des projets concernant la ville, une visite privative du Musée d'Histoire (qui est un acteur culturel du réseau) a été organisée. Cette formule a rencontré un vif succès avec plus de 80 participants. Un bon nombre de ceux-ci découvrait cet endroit. Ils pourront donc par la suite en être les ambassadeurs et parler en connaissance de cause notamment aux touristes qui fréquentent leurs locaux.

Immobilier et foncier stratégique

En 2016, la mise en vente d'appartements neufs en propriété par étage (PPE) est restée stable avec la fin de promotions dans des quartiers en développement. Toutefois, la demande a continué à ralentir. Deux principaux facteurs expliquent cette baisse. D'une part, les conditions d'accession à la propriété ont été durcies et d'autre part le marché commence à atteindre ses limites en lien avec les nombreuses constructions de ces dernières années. De plus, la démographie stagne en lien notamment avec la morosité de l'économie. La saturation du marché sur le littoral et la forte augmentation des prix ainsi que les taux hypothécaires très bas vont sans doute permettre de maintenir un niveau de demande acceptable durant les prochaines années. Il existe toujours une demande importante pour les appartements bénéficiant d'une situation à proximité des gares et des transports publics. Ainsi, l'un des prochains défis est d'amener plus de PPE dans le centre-ville afin de diversifier l'offre et le type de population. Ces implantations permettent de moins grandes nuisances en termes de déplacements sur le territoire communal et une économie du sol en construisant la ville dans la ville, la ville sur la ville.

La demande de maisons individuelles a été en partie comblée par la construction de plusieurs unités dans le quartier de l'Orée-du-Bois notamment. Cependant les terrains disponibles restent rares et ceux libres de promoteurs et d'architectes sont quasi inexistants et cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes. La sécheresse du marché fait également monter les prix à des niveaux élevés. Pour les maisons individuelles existantes, le marché demeure aussi tendu et les prix, de part la rareté des objets, ont une tendance à la hausse alors que les objets demandent souvent d'importants travaux de rénovation.

Il existe un certain manque de visibilité sur le marché immobilier chaux-de-fonnier. En effet, de nombreux projets sont en cours d'élaboration ou déjà dans leur phase de chantier. Cela représente plusieurs centaines de nouveaux logements qui vont être mis sur le marché. Il est important que le marché reste équilibré pour les investisseurs comme pour les locataires afin qu'il existe toujours une forte motivation à rénover les logements existants. En effet, un propriétaire vu le marché pourrait abandonner ou mettre en stand-by une rénovation de peur de ne pas relouer son logement à la suite des travaux entrepris. A contrario, sur ce marché détendu, les propriétaires devront faire certains efforts pour louer leur bien en "compétition" avec d'autres logements vacants. Il est important pour la Ville de maîtriser le foncier afin de pouvoir échelonner un développement harmonieux de son territoire en étant attentif aux besoins des différents usagers de la cité.

Le secteur marketing urbain a su tisser des liens forts avec les différents acteurs du domaine immobilier. Un échange important de données et de compréhension du marché se déroule tout au long de l'année avec les gérances, les promoteurs et les investisseurs. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le secteur réunit plusieurs fois dans l'année les principales gérances de la place pour procéder à des échanges d'expérience. Cette relation de confiance permet de mieux faire comprendre les volontés de la ville en termes d'aménagement du territoire et à l'inverse pour la ville de mieux appréhender les attentes du secteur privé. Tout cela dans le cadre d'une analyse fine du marché local et des différents indicateurs récoltés par le service de l'urbanisme et de l'environnement. C'est d'ailleurs également de ce type de séance que sont apparues de fortes interrogations concernant le marché à l'avenir et le manque de visibilité. Les professionnels de l'immobilier s'interrogent quant au fait de retenir certains grands investissements.

Malgré ce manque de visibilité, de nombreux investisseurs (souvent externes à la ville) souhaitent investir sur le territoire communal. Il y a beaucoup de liquidités à placer. Les taux bas poussent les financiers à investir dans la pierre. Cette politique pourrait mener à la création d'une bulle. Les acheteurs et locataires n'étant plus assez nombreux par rapport au nombre d'objets mis sur le marché. Cette situation n'est pas spécifique à la Ville de La Chaux-de-Fonds et touche l'entier du territoire suisse.

En 2016, le marché a continué sa détente. Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier a atteint 1.52% (1.47% en 2015) soit juste au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. La Ville de La Chaux-de-Fonds sera considérée comme étant hors pénurie quand le taux sera deux années consécutives au-dessus des 1.5%. La situation dans la Métropole horlogère se détend donc sur le marché du logement locatif. Le marché plus tendu des dernières années a engendré une hausse de loyers dans toutes les catégories de logement mais ce qui a permis de nombreuses rénovations du parc de logements existants. Les prix se sont maintenant stabilisés. Il s'agit donc, dans les prochaines années, de trouver un juste équilibre entre loyers abordables et possibilité pour les propriétaires de générer des rendements raisonnables qui permettent notamment des investissements dans la rénovation comme relevé plus haut.

Le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal par exemple, s'élève à CHF 1'094.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'080.- l'année dernière). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement prisés. En effet, cette catégorie d'appartement est recherchée notamment par la classe ouvrière et les familles monoparentales. On remarque également un regain d'intérêt pour les logements de 2 et 2.5 pièces en lien avec le niveau de précarité de certaines classes de la population. Pour les logements de 4 pièces et plus, il s'agit, pour attirer les locataires, de proposer le même standing que celui que l'on peut trouver dans les logements en PPE (garage collectif, double salle d'eau, cuisine agencée, etc.).

Locaux vacants

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants reste stable en 2016 malgré la situation économique difficile. La situation des locaux de stockage est cependant toujours très préoccupante. En effet, on recense moins de 400 m² disponibles divisés en très petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville. Malgré cela et les nombreuses visites sur ces pages internet, le secteur marketing urbain a toutefois traité 49 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2016. Ces demandes sont suivies sur plusieurs mois jusqu'à ce que l'entreprise ou l'acteur commercial trouve un local à sa convenance. A chaque intégration de nouveaux locaux sur nos listes, les anciennes demandes de locaux sont reprises afin d'éventuellement les proposer aux personnes n'ayant pas encore trouvé un local à leur convenance. Grâce à nos connaissances des futurs projets immobiliers nous faisons également le lien entre promoteurs et futurs utilisateurs potentiels.

En 2016, le secteur marketing urbain a procédé à plusieurs négociations concernant des objets immobiliers. A ce titre, il a pu finaliser la vente des bâtiments Côte-du-Doubs 17, Jura-Industriel 45 et Commerce 101-105. L'objet Chasseron 4 a également trouvé preneur, sa vente est toutefois conditionnée à l'obtention d'un permis de construire qui n'a pas encore pu être délivré. Un temps important a également été dédié à la vente du bâtiment et du terrain Polyexpo. Plus de 40 investisseurs ont été contactés par notre service. A la suite d'une procédure à deux tours un acheteur a été retenu. La vente sera finalisée au début de l'année 2017.

Salubrité

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu s'est réunie le 19 décembre 2016.

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. A noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2016, le nombre de rapports internes s'élève à 47. Sont exclues les interventions bruits, environnements, etc, qui sont désormais de la prérogative de services cantonaux en lien avec les récents changements des diverses réglementations.

Durant l'année, sur les 47 cas d'insalubrité, le secteur a dû faire face à 9 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi 15 cas lourd (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2015 ou avant. Deux de ces situations ont été réglés en 2016.

Durant l'année écoulée, le secteur de la salubrité s'est présenté au Club des Loisirs ainsi qu'à Pro Infirmis. Ce dernier ne connaissait pas le travail susceptible d'être effectué par notre entité. Ces interventions permettant le plus souvent le maintien à domicile de certains citoyens avec la collaboration des services communaux. Des connections et des partenariats sont ainsi établis avec l'ensemble des intervenants (Etat, commune, privés, fondations, etc.) pour permettre de venir en aide à ces personnes précarisées ou en détresse sociale.

Dans les cas d'inconfort ou de dégradations, notamment par des moisissures et, parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation.

Lieux/obje	ets des interventions	Rapports internes
Nombre tota	al de rapports / dossiers	47
Salubrité :	bâtiments et/ou locaux communs	3
	appartements	44
	dont dossiers thermo- hygrométriques (moisissures et températures)	8

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Suite à la décision du Conseil communal et à plusieurs demandes émanant de privés, le SUE, par son secteur salubrité, a repris un service de lutte contre les nuisibles chez les particuliers dès le 1^{er} janvier 2016. Le service est intervenu à 118 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, dont 1 intervention hors commune ainsi qu'à 1 désodorisation suite à un décès découvert tardivement. Il est à noter que ces interventions représentent 270 appartements traités pour la lutte contre les cafards. Le service a effectué 28 interventions pour éliminer les nids de guêpes.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Aucune exhumation n'a été demandée en 2016 et le service a procédé à 8 mises en bière pour l'étranger.

Divers

Location des jardins potagers

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. Durant l'année, la gestion des jardins potagers a été reprise par le Services des bâtiments et du logement.

Lutte contre les épizooties

La législation en matière de lutte contre les épizooties étant en complète révision, aucun collaborateur n'a suivi de cours cette année.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

2016 fut la première année du Service des bâtiments et du logement (SBL). L'enjeu de cette réorganisation, maintes fois exposées, tend à améliorer le fonctionnement général en développant des synergies entre secteurs, réduire le nombre de cadres et créer des économies. L'objectif pour partie reste à atteindre. La localisation temporaire sur deux sites est un obstacle à cette fusion de services. Une certaine résistance au changement, bien qu'attendue, est constatée et les mesures fonctionnelles liées aux difficultés financières rencontrées par la Ville n'améliorent pas le contexte. Les démissions enregistrées en fin d'année et les réductions de moyens ou l'abandon de projets en sont une réelle illustration. Le rassemblement du service dans les locaux de la rue du Rocher 1 s'avère un projet trop coûteux dans le contexte actuel. Le regroupement se fera en début d'année 2017 sur deux niveaux de l'Hôtel Communal sis à Serre 23. Ce déménagement est rendu possible par la réorganisation du Service financier sur un seul étage. Notre nouveau service est articulé en cinq secteurs qui sont par ordre alphabétique:

- Administration
- Conciergerie
- Études et planification
- Gérance locative
- Technique et entretien

Un inventaire exhaustif des tâches et actions de chacun des secteurs a été établi et les personnes responsables désignées ainsi que leurs remplaçants.

Personnel

Sous la responsabilité du chef de service, puis des cinq responsables de secteur, 25 collaborateurs directs composent l'effectif, répartis sur les sites de Serre 23 et Rocher 1.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2016				
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes	
Chef de service	1	1	1	
Comptabilité	1	0.5 x 2	2	
Administration	2.8	0.9 + 0.4 + 0.5 (technique) + 1	4	
Études et planification	3.2	1 + (0.8) + 0.5 + 0.9 (+ 2 apprentis)	4	
Technique	3.8	1 + 1 + 0.8 + 0.5 + 0.5	5	
Location salles	0.5	0.5	(1)	
Gérance	0.8	0.8	1	
Vin	0.2	0.2	1	
Conciergerie	7	1+1+5	7	
Total	20.3 EPT		25 personnes	
Concierges Patrimoine administratif	40.5		56	
Concierges Patrimoine financier	9		42	

Secteur Administration

La personne responsable de ce secteur est assistée par trois collaboratrices administratives. Deux apprenties, une stagiaire de Winterthur (6 mois) et une stagiaire de l'Orif (6 mois) complètent l'effectif, variable le long de l'année. Ce groupe assure les tâches suivantes :

- Travail administratif et secrétariat pour tout le service
- Réception au guichet des clients, visiteurs, concierges et entreprises
- Coordination avec le secteur technique (commandes et gestion des clefs par exemple)
- Gestion des salles communales
- Formation et encadrement des apprentis et stagiaires

Secteur conciergerie

L'année 2016 a été difficile pour le personnel de ce secteur. Les mesures prises par la Ville, les utilisateurs des bâtiments et la situation économique demandent de trouver des solutions de rationalisation. Estimation des temps de travail, distribution de nouvelles tâches suite à des départs ou des mutations sont toujours plus d'actualité. En outre, la bonne maîtrise de la gestion des achats et de la facturation participe grandement à la réussite de l'effort de rationalisation.

L'effectif de conciergerie des bâtiments publics s'est encore réduit en 2016 de 2.5 EPT. La fusion des deux services Architecture et bâtiments et gérance communale touche aussi la conciergerie, il s'agit en effet d'incorporer au fur et à mesure les dossiers de conciergerie du patrimoine financier. Cet effectif est de 42 personnes à temps partiel (= 9 EPT) pour environ 120 immeubles que nous devons maintenant visiter pour coacher et fournir en matériel approprié.

Il est nécessaire de constater le peu de ressource en encadrement, il nous est difficile de suivre les employés sur site afin de gérer au mieux les ressources en personnel. Cela dit, la mission d'accueil des jeunes de l'Office des tutelles, des stagiaires, des personnes placées par le chômage reste égale.

L'absentéisme en 2016 a été moindre, mais les absences sont de plus longue durée. Dans des lieux où nous donnons des mandats de prestations à l'Etat, cela nous a obligés à engager plus de remplaçants qu'en 2015.

Les sollicitations variées, comme les travaux, transports, déménagements, enlèvement de tags, nettoyage de vitres, dépannages techniques, aide aux manifestations et divers petits travaux de menuiserie, maçonnerie et peinture sont assumées par l'ensemble de l'équipe des concierges polyvalents.

Activités

- Planification et préparation des postes de conciergerie vacants, entretiens d'embauche, entretiens individuels, gestion des conflits, gestion des dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économies, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail, maladies et accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences).
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou tigistes sanctionnés à des peines allant d'une demi-journée à 10 jours.
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivis des procédures (correspondance), puis enlèvement de ces derniers.
- Gestion des achats, offres, commandes, réception, préparation, livraisons, factures (plus de 30 tonnes en 2016), gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations).
- Suivi des concierges dans le but de résoudre leurs problèmes sur leur site et afin de contrôler la tenue des locaux et du matériel de conciergerie.
- Suivi de la sécurité dans les bâtiments, travail du personnel, utilisation du matériel et des produits.
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, etc.) et autres travaux d'entretien pour différents services de la Ville.
- Nettoyage des vitres de certains bâtiments communaux (travaux de hauteur).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires (Trotteuse, Fête du personnel, Mai en Ville, Téléthon, Braderie, etc.).
- Réfection des peintures et du carrelage dans différents bâtiments publics.
- Gestion, nettoyage et entretien des ascenseurs de la gare, des w.c. et des fontaines publiques.

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Divers travaux suite aux rénovations et à la restructuration des services dans différents bâtiments : Rocher 1, CSSPS Sophie-Mairet 31, Bruyère 9, Valanvron, Bas-Monsieur, Fantaisie, Doubs 32, Serre 23, etc.
- Mise en place de l'intendance, des installations et aide aux institutions pour l'ouverture d'accueils parascolaires.
- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les bibliothèques et les musées.

Remplacement du personnel de conciergerie

Total des semaines remplacées à 100 %	110 semaines
Dû aux délais de postulations à 100 %	10 semaines
Pour service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0 semaine
Pour des périodes de vacances et aides aux collèges à 100 %	40 semaines
Pour incapacité de travail à 100 %	60 semaines

Correspondant à environ 2.5 postes de travail à temps complet.

Personnel

Nombre de postes à 100 % secteur conciergerie bâtiments publics au 31.12.2016	40.5 postes
Nombre d'employés secteur conciergerie bâtiments publics au 31.12.2016	56 personnes
Nombre de postes à 100% secteur conciergerie Gérance locative au 31.12.2016	9 postes
Nombre d'employés secteur conciergerie Gérance locative au 31.12.2016	42 personnes
Contrat ISP - ORP - Stagiaire	4 personnes
Engagement de surnuméraire représentant 54 semaines de travail soit environ 1,2 poste y compris les aides dans les collèges pour les vacances.	21 personnes
Départs	2 personnes
Départs à la retraite	2 personnes
Départs à l'assurance invalidité	0 personne
Engagements	3 personnes
Mutations	5 personnes

Secteur Études et planification

Sous la conduite d'un architecte responsable, trois collaborateurs et deux apprentis dessinateur en bâtiment composent le secteur.

Prestations, études et travaux

Formation professionnelle

Toutes les formations prévues ont été annulées pour des raisons d'économies financières, à l'exception du cours USPI-état des lieux qui a été suivi par deux collaborateurs.

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail.
- Echanges réguliers avec la direction du DUBRE.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité de l'Administration générale SBL-SEP.
- Établissement des budgets 2017 (fonctionnement et investissement).
- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire (selon les nouvelles procédures MCH2).
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA: travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat.

- Établissement de demandes de subvention auprès du "programme bâtiment".
- Membre du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine.

Coordination d'opérations

- Salle de Musique TPR: bouclement final et répartition Ville/TPR, établissement du décompte final.
- Musée des Beaux-Arts : finalisation du chantier et travaux de garantie, établissement du décompte final.
- Collège industriel (NMD6/BV): chantier de réfection de toute la toiture et remplacement des fenêtres, établissement du décompte final.

Études

Dossiers principaux

- Fantaisie 2 : nouveaux projets pour l'implantation du village d'artisans.
- Ascenseurs de la Gare : études de plusieurs variantes de projet et préparation des rapports et permis de construire.
- Collège industriel : élaboration des détails d'exécution, appels d'offres et adjudications pour toiture et fenêtres.
- Crêtets 148, Musée Paysan et artisanal: appels d'offres et adjudications pour le chauffage à distance.
- Piscine des Mélèzes : transformation et rénovation des vestiaires (projet et devis général).
- Centre funéraire : remplacement du four n°2, préparation du dossier et demande d'offres avec relevé de l'existant.
- Fondation Bonne-Fontaine : relevé de l'étage des combles et proposition de modification des logements en place.
- Rocher 1 : étude d'implantation du SBL en un seul lieu (projet et devis général).

Dossiers secondaires

- Beau-site 11, Collège des Crêtets : études de plusieurs variantes pour un préau couvert, projet avec devis pour la création d'un bureau pour l'OCOSP.
- Blaise-Cendrars 8 : étude de mise en valeur du terrain.
- Bois du Petit-Château : études de variantes avec estimation des coûts pour la création d'une fenêtre dans le local à souris avec demande de permis de construire, études pour une nouvelle sortie de secours du vivaruim.
- Boulevard de la Liberté et Combe-à-l'Ours : petite étude avec estimation des coûts pour la réalisation de connexions piétonnes verticales.
- Centre funéraire : étude d'aménagement extérieur avec devis.
- Chapelle 12 : devis pour la réfection de la lucarne.
- Châtelot 5-15 : études de mise en valeur du terrain.
- CMND 3: études et devis pour le remplacement des plots de verre et des anciennes fenêtres.
- Ecoles: étude sur la réaffectation des appartements de concierges (Promenade, Foulets et Gentianes).
- Ferme Gallet : études de variantes avec devis pour le couvert d'entrée.
- Monique St-Hélier : étude de mise en valeur du terrain.
- Nord 197-199: dossier pour la demande de permis de minime importance (panneaux solaires thermiques).
- Orée-du-bois : études de variantes pour un abribus avec comparaison de coût.
- Progrès 12, Temple Allemand : projet pour l'aménagement de loges et création de w.c. au sous-sol avec devis général.
- Quartier Le Corbusier : études de plusieurs variantes pour l'aménagement de deux places publiques urbaines.
- Serre 14 : études et devis pour le remplacement des plots de verre et des anciennes fenêtres.
- Serre 23 : implantation de places de parc avec demande d'un arrêté, étude d'aménagement intérieur pour y regrouper tout le SBL.

Travaux

Des chantiers d'importances diverses ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à CHF 6'159'000.-, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Collège industriel (Bibliothèque de la Ville et Numa-Droz 6) : • Réfection complète de la toiture et remplacement des fenêtres • Porte d'entrée automatique	1'205'000 25'000
Collège de Bellevue : • Réfection complète de la façade ouest de la salle de gymnastique • Transformation d'une salle de sciences	120'000 160'000
Centre funéraire : • Réfection du mur de pierre, clôture ouest (étape 5/5)	25'000
Service des espaces publics – Marais 6 : Remplacement de la détection incendie obsolète Remplacement de la gestion du chauffage	60'000 72'000
Musée des Beaux-Arts : • Rénovation du toit plat et des installations climatiques (C.V.S) • Rénovation des dépôts	1'300'000 270'000
Fondation Bonne-Fontaine (Bruyère 9) : Transformation de la salle de bain en douche Remplacement de la conduite de chauffage vers le MPA	17'000 50'000
Anciens Abattoirs (Commerce 120) : Réfection des installations de chauffage (Commerce 120a et locaux QG) Réfection de la toiture sur le bâtiment 5	20'000 135'000
Maison du peuple (Serre 68) : • Mise en conformité des issues de secours • Remplacement partiel des tables et chaises	50'000 45'000
TOTAL	3'554'000

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Immeubles rue du Nord 197-199 :	
 Réfection complète des toitures, installation de panneaux solaires thermiques Rénovation des façades et remplacement des fenêtres 	560'000
Immeubles du Succès 25-29 :	
 Réfection complète de la toiture Remplacement de volets et peinture des façades 	570'000
Immeubles Cernil-Antoine :	
Distribution ECSanitaire – 4 cages d'escalier	240'000
Appartements vétustes :	
Rénovation totale de 23 appartements locatifs	1'235'000
TOTAL	2'605'000

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont:

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)	
Travaux d'entretien dans les écoles	620'000	
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics	250'000	
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs	600'000,-	
TOTAL	1'470'000,-	

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 240'000.–par an) :

- 501 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts (en travaux)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

Secteur Gérance locative

Une nouvelle collaboratrice, responsable de secteur a été engagée à 80% au 1^{er} janvier 2016. Outre une étroite collaboration avec le secteur administration pour toutes les tâches de gérance liées au droit du bail, elle assume la responsabilité directe des activités liées au vin de la Ville, assistée d'une collaboratrice à 20%. Selon le souhait du directeur du DUBRE, les dossiers concernant le domaine foncier (baux à ferme) seront repris un à un, au sortir d'une phase de sommeil par défaut de responsable.

Immeubles au patrimoine de la Ville en gestion au 31 décembre 2016

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/Bâtiments locatifs	86	601	126	32
212/Parkings	3		370	
201/ Bâtiments d'utilité mixte	11	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18		
Société Hôtel P-François SA	3		78	
315/ SCAS	6	55		
Total	123	691	606	134

Remarque: en 2016, nous avons vendu les immeubles Commerce 101-105, Chalet 35 et Côtes du Doubs 17.

Secteur technique et entretien

Sous la conduite d'un responsable gérant technique et du chargé d'entretien des bâtiments administratifs, deux techniciens gérants, une collaboratrice administrative et un stagiaire composent l'équipe technique. En cours d'année, plusieurs évènements ont contraint ce groupe à se restructurer. Démission d'un technicien, réduction du temps de travail (50%) d'un autre technicien à sa demande, engagement sous conditions d'un stagiaire AI et mutation interne d'une personne à 50% en vue de leur formation et accession au poste de technicien gérance. Ces péripéties ont généré quelques situations d'inconfort au sein du groupe.

Activités

L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessus. L'acquisition d'un logiciel permettant d'effectuer les états des lieux (EDL) au moyen d'une tablette devrait alléger la partie administrative de cette tâche pour le personnel technique. Après une phase de mise en fonction, cet appui technique devrait se faire sentir en 2017.

Formation professionnelle

Toutes les formations prévues ont été annulées pour des raisons d'économies financières, à l'exception du cours USPI – état des lieux qui a été suivi par deux collaborateurs.

Conclusion

L'année 2016, année charnière, n'aura pas suffi, comme envisagé, à créer toute la cohésion nécessaire et établir un nouvel esprit d'équipe. Nous plaçons nos espoirs dans notre nouvelle "unité de lieu" recouvrée à Serre 23 en 2017. La progression dans la rénovation du patrimoine financier est bien visible et ressentie par tous les collaborateurs comme un signe positif et volontaire de l'Exécutif de redorer le blason de la Ville. La limitation significative de l'investissement en matière d'équipement public nous orientera vers plus de prise en charge directe des projets, au détriment des collaborations avec des mandataires externes.

SERVICES TECHNIQUES

Personnel

Fonctions	31.12.2015	31.12.2016
Ingénieur communal	1	1
Responsable des Services techniques	1	1
Chef de projet	1	1
Technicien / technicienne génie civil	2	2
Dessinateur	1	1
Collaboratrice administrative	0.8	0
Effectifs totaux	6.8	6

En 2016, la collaboratrice administrative des Services techniques s'est dirigée vers une autre fonction de l'administration communale et n'a pas été remplacée.

Études générales

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Suite des études de la phase de conception par la simulation de variantes.

Mise en évidence des mesures pouvant avoir un impact sensible sur le fonctionnement du réseau.

Analyse des possibilités d'infiltrations en zone urbaine.

Enquête sur le traitement des eaux pluviales en zone rurale.

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville. Intégration des données des inspections et des chantiers.

Relevé d'état du réseau routier urbain

Inspection de l'ensemble du réseau routier urbain afin de récolter les données nécessaires à une analyse détaillée, celle-ci devant aboutir à la vision synthétique de l'état du réseau et l'optimisation du budget d'entretien.

Équipement et aménagements

Équipement zone à bâtir l'Orée-du-Bois

Projet d'implantation d'un abribus.

Gestion financière de l'ensemble des équipements.

Plan spécial Le Corbusier

Demande de permis de construire pour l'aménagement de la promenade Le Corbusier au droit de l'ilot B.

Traitement des oppositions ayant amené à la modification du projet, à l'interruption de la procédure en cours et à la préparation d'une nouvelle demande de permis de construire.

Travaux sur le réseau de récupération des eaux de surfaces pour l'adapter aux aménagements planifiés.

Giratoire de la Combe-à-l'Ours

Aménagement d'un arrêt de bus sur la branche menant vers Le Locle.

Rue Crêt-Rossel

Etude pour la mise en place d'une zone 30.

Réaménagement de la place de la Gare

Aménagement définitif des patatoïdes avec des surfaces soit pavées soit devant être plantées en 2017. Restauration de la fontaine Léon Perrin.

Passage inférieur sous les voies CFF et TransN au Bas-du-Reymond

Analyse des possibilités de sécuriser la traversée piétonne.

Chaux-de-Fonds Est

(Assainissement du pont de l'Hôtel-de-Ville et renouvellement de la voie CJ sur les rues du Crêt et du Manège)

Procédure d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports, traitement des oppositions et adaptation des plans. Projet définitif et publication d'un appel d'offres pour les travaux de génie civil et de génie ferroviaire.

Entretien et extension des réseaux

Voies de circulation

Auscultations des routes publiques

Sur une longueur de 1'620 m : essais de portance, carottages et sondages, analyse des matériaux. Ces investigations sont complémentaires au relevé d'état cité plus haut.

Assainissement des voies publiques

Dans le cadre des différents crédits d'entretien du patrimoine routier communal, les tronçons suivants ont été assainis:

a) Routes et trottoirs publics

- Rue de l'Helvétie, du boulevard de la Liberté jusqu'au bâtiment n° 30;
- Rue de la Promenade, de la ruelle du Repos jusqu'à la rue du Manège.

b) Routes

- Allée du Tourbillon;
- Rue Louis-Agassiz, devant les bâtiments n° 1 et 3 de la place du Tricentenaire;
- Réparations des dégâts hivernaux sur l'ensemble du réseau routier urbain.

c) Trottoirs publics

- Rue de la Jardinière 67;
- Rue de Stavay-Mollondin, en face du nº 12;
- Rue Abraham Robert 51;
- Rue du Succès 35;
- Rue des Gentianes 83.

d) <u>Escalier</u>

• Escalier entre la rue du Succès et la rue des Cheminots.

Trottoirs privés

Octroi de 9 subventions pour un montant total de CHF 46'112.40.

Montant des subventions versées aux propriétaires privés: CHF 72'767.45, dont CHF 26'655.05 pour des subventions octroyées en 2014 et 2015.

Prise en charge de la fourniture des bordures des trottoirs privés: CHF 14'834.55 (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation).

Évacuation des eaux

Assainissement des canalisations

Dans le cadre des différents crédits d'entretien, les canalisations sous les routes suivantes ont été assainies :

- à l'avenue Charles-Naine, de la rue du Châtelot à la rue Abram-Louis-Breguet;
- à la rue Progrès, de la ruelle du Temple-Allemand à la rue du 1er-Mars;
- à la ruelle du Repos, du bâtiment no 5 au bâtiment no 17;
- sous l'escalier reliant la rue du Succès à la rue des Cheminots.
- à l'avenue Léopold-Robert Sud, du bâtiment no 73 au bâtiment no 83 et du bâtiment no 109 au bâtiment no 117

Nouvelles canalisations

Pas de chantier dans cette rubrique en 2016.

Entretien des ouvrages

Murs de soutènement

Les travaux ont constitués à des réparations localisées et à l'assainissement des joints :

- à la rue du Pont, en face des n° 2 à 10;
- à la rue de la Cure, en face des n° 7 à 9;
- à la rue de la Promenade (Est et Ouest), depuis la rue du Grenier jusqu'au passage des Petites-Lessiveries.

Ponts et passerelles

Pas de prestation ou de chantier dans cette rubrique en 2016.

STEP

Début du chantier d'entretien constructif du bassin d'eaux pluviales ainsi que des canaux d'amenée et de contournement.

Coordination entre services

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2016, 4 séances techniques et 3 plénières ont été tenues pour coordonner entre les services concernés les projets d'aménagement ou les corrections à apporter aux aménagements déjà réalisés.

Statistiques

Données	Unité	2015	2016
Auscultation des routes de la zone urbaine		1'300	1'620
Entretien des routes de la zone urbaine			
revêtement bitumineux, couche de roulement	m²	18'775	8'980
revêtement bitumineux, couche de liaison	m²	2'250	0
revêtement bitumineux, couche de base	m²	17'966	2'100
pavage	m²	58	0
surfaçage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m²	0	0
Inspections télévisuelles de canalisations		9'310	7'510
Nouvelles canalisations			
eaux claires	m	522	0
eaux usées	m	265	0
eaux mixtes	m	0	0
Assainissement de canalisations			
eaux claires	m	50	107
eaux usées	m	0	0
eaux mixtes	m	726	756

STATION D'EPURATION (STEP)

Volumes d'eau usée traitée par la STEP

Après trois années de diminution constante du volume (voir Figure 1 ci-après), 6'517'900 m3 d'eaux usées ont été traités à la STEP durant l'année 2016. Le solde a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou directement dans le canal de contournement de la STEP.

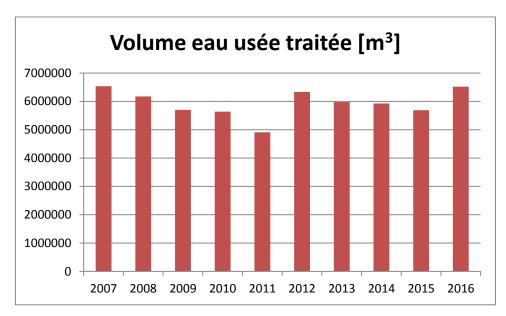


Figure 1 : Volumes d'eau usée traitée par la STEP

Extraction des déchets

De ces eaux brutes ont été extraits les déchets relevés dans la Figure 2 ci-dessous.

Le tonnage des refus de grilles, évacués à VADEC pour incinération, a diminué à 170 tonnes après une stabilisation des quantités en 2015, précédée de sept années consécutives d'augmentation. Une explication claire ne peut être donnée à cette observation.

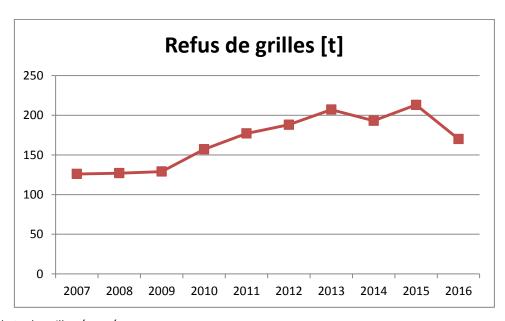


Figure 2 : Déchets de grilles évacués

Le volume de sable et gravier retiré des eaux usées en entrée de STEP a également diminué (voir Figure 3, ci-dessous). Le volume extrait en 2014 restait exceptionnel car un curage du canal d'amenée à la STEP avait été effectué, mais devant la difficulté de la tâche, n'avait pas été achevé. Aussi, des aménagements de l'accès au canal d'amenée ont été entrepris fin 2016 dans le cadre du projet de rénovation du canal de la Ronde, aménagements qui permettront un travail plus rationnel de l'hydrocureuse à partir du printemps 2017.

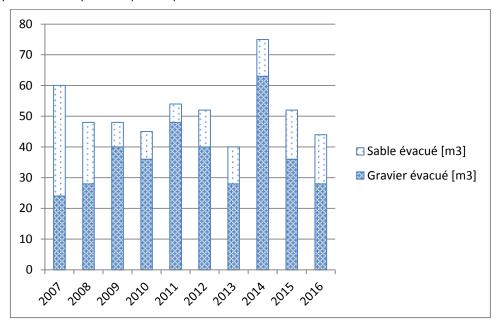


Figure 3 : Sable et gravier évacués

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaine de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobie, déshydratation) avant incinération à VADEC.

Les quantités de boues déshydratées transportées à VADEC en 2016 ont nettement diminué par rapport aux années précédentes (2135 t), comme le montre la Figure 4 ci-après. Mais à ce tonnage de boues incinérées, il y a lieu d'ajouter 132 tonnes de "boues sableuses", extraites lors du curage du digesteur 2 et déposées en décharge contrôlée. Cette diminution des quantités de boues éliminées s'explique par les points suivants:

- Perte du marché de prise en charge de boues de STEP françaises frontalières. Un reliquat contractuel de 300 tonnes de boues liquides devrait être traité en 2017. Perte également du traitement des "eaux colorées", très énergétiques, de l'usine Nestlé d'Orbe. Ainsi, moins de boues ont été injectées en digestion en 2016 (1380 tonnes de matières sèches- MS- vs1470 t en 2015 et 1700 t MS en 2014).
- Nouvelle amélioration de la déshydratation des boues (Siccité moyenne de 35.17% MS en 2016, vs 33.46% en 2015 et 31.77% en 2014).

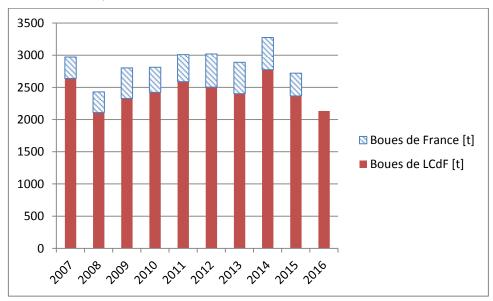


Figure 4 : Boues digérées et déshydratées évacuées

Valorisation énergétique

Malgré un traitement de boues plus faible qu'en 2015 (- 6.1% de matière sèche) et la perte des eaux colorées comme cosubstrat, la production de biogaz s'est maintenue en 2016 à -2.8% (voir Figure 5 ci-après). Le fait d'injecter une partie du chlorure de fer (fixateur du phosphore) en tête de STEP a permis d'obtenir des boues légèrement plus biodégradables en anaérobie et de diminuer la demande en oxygène dans les bassins biologiques.

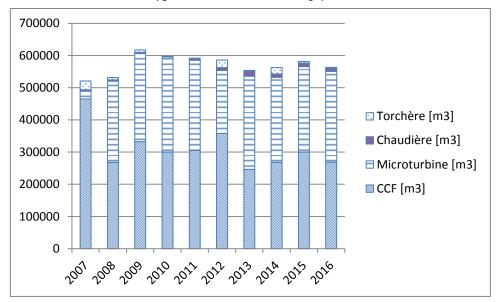


Figure 5: Valorisation du biogaz

La production équivalente de biogaz s'est traduite par une production électrique de la STEP identique à 2015 (voir Figure 6 ci-après), peu de gaz ayant par ailleurs été brulé en torchère et chaudière (voir Figure 5); 851.9 mWh, bénéficiant du tarif de la RPC ("Reprise à prix coûtant"), ont ainsi été injectés dans le réseau (-2.3 % par rapport à 2015), et ont représenté 53.2% de la consommation électrique de la STEP (51.9 % en 2015). L'apport extérieur, concomitant, en électricité a diminué de 7.2% à 749.7 mWh (808.0 mWh en 2015), représentant la quatrième année consécutive de baisse de la consommation électrique.

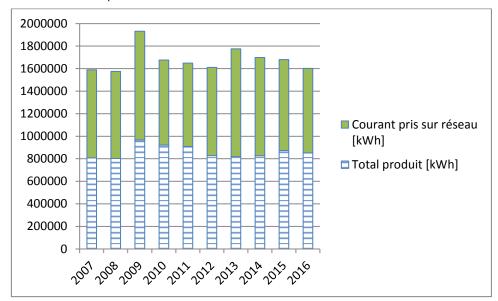


Figure 6 : Bilan électrique

Cette diminution de la consommation électrique s'explique par la baisse de la demande pour l'aération des bassins biologiques (nettoyage des tapis d'aération et précipitation d'une partie de la charge organique par le chlorure ferrique en tête de STEP, soit environ – 60 mWh) et par un meilleur rendement de la nouvelle centrifugeuse (environ – 28 mWh).

Travaux particuliers entrepris en 2016

- Vidange et curage du digesteur 2; L'inspection du revêtement intérieur a mis en évidence la nécessité de refaire la protection du béton (2018);
- Début des gros travaux de réparation du béton par une entreprise extérieure, du canal d'amenée et de contournement, et du bassin des eaux pluviales;
- Vidange, nettoyage et changement des tapis de la zone polyvalente du bassin biologique 2; Les travaux identiques prévus sur le bassin 1 sont reportés à 2017.
- Changement complet des quatre racleurs du décanteur secondaire 1.

Perspectives

- Fin des travaux d'assainissement du bassin des eaux pluviales, du canal d'amenée et de contournement de la STEP; Ces travaux demandent une attention toute particulière du fait des risques de crues.
- Vidange, nettoyage et changement des tapis des deux zones du bassin biologique 1. Les joints de dilatation seront également refaits lors de ce chantier;
- Changement de l'ensemble du système de raclage du décanteur secondaire 2;
- Analyse du concept d'automation de la STEP et du système électrique, en vue de leur renouvellement.

En parallèle à cette série de chantiers et projets devrait être lancé l'appel d'offre pour l'équipementier du traitement des micropolluants à la STEP de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

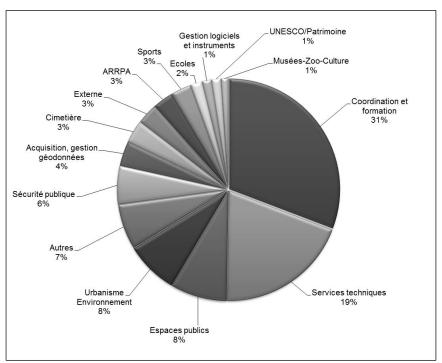
SERVICE GÉOMATIQUE

Projet phare de 2016

L'ingénieur en géomatique du service poursuit, en collaboration avec la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud, le développement de la méthodologie d'auscultation de revêtements routiers par photogrammétrie automatisées (ARRPA). Objectif : appliquer la photogrammétrie à la métrologie d'une chaussée afin de produire une cartographie du revêtement de la route (orthophoto, modèle numérique de surface, mise en évidence des dégradations) à une résolution millimétrique, en employant des matériaux bon marché (appareils photos fixés à l'arrière d'un véhicule). Très intéressée pour ses propres besoins, les Services techniques participent au déploiement de la solution.

Réalisations du service

Le Service géomatique est un service transversal qui produit et exploite des géodonnées pour tous les services de l'Administration. Le graphique ci-dessous représente la distribution de ses différentes tâches (en % de temps sur l'année 2016) :



La tâche "coordination du service" (31%) concerne toutes les tâches liées au fonctionnement du service : budget/compte, contact avec la direction, gestion du personnel, formation du personnel, démarrage des projets et distribution des tâches, suivi des nouvelles technologies. La recherche d'un apprenti (remis à 2017), la formation d'un nouveau collaborateur, l'absence prolongée de la cheffe de service et la recherche permanente de solutions pour améliorer le fonctionnement du service (et ainsi palier à l'insuffisance en personnel) ont occasionné une augmentation de ce poste. Le changement de personnel occasionne depuis plusieurs années un grand investissement pour la formation des collaborateurs, tant au niveau de l'outil informatique que la connaissance des centaines de données et des dizaines de projets.

Les travaux effectués pour les Services techniques (19%) comprennent les relevés topographiques, les auscultations de revêtements routiers par photogrammétrie automatisée (méthode ARRPA) et l'assainissement/plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Cela représente 19% de l'emploi du temps du Service géomatique, distribué comme suit :

- Les principales prestations fournies aux Services techniques sont des relevés topographiques. Ils ont été réduits cette année en raison du déficit de ressources. Sept projets sont terminés, dont : Rue du Stand, Carrefour Alexis-Marie-Piaget - Bel-Air ou encore Jardinière 25-31. Le Service géomatique a géré les mandats donnés aux géomètres externes afin de soutenir les Services techniques et de garantir la qualité et la pérennité des données.
- Deux relevés ARRPA ont été réalisés : Chaux-de-Fonds Est, Arrêts de bus de la gare et projet en cours : linoleum de la Maison blanche.
- L'assainissement/PGEE correspond à la mise à jour de la base de données du cadastre souterrain des eaux usées. Pour des raisons d'économie, la collaboration avec un mandataire privé a été considérablement réduite en 2015 et les travaux avaient été repris à l'interne tant aux Services techniques qu'au Service géomatique. Au vu des difficultés du service, les Services techniques ont repris entièrement la gestion de la base de données.

Le Service des Espaces publics (8%) a travaillé avec le Service géomatique pour la mise à jour et la consolidation de leurs géodonnées liées principalement au déneigement et à la gestion des déchets. On peut citer en exemples le plan du déneigement des hydrantes réalisés en collaboration étroite avec le SIS ou encore le Calendrier des déchets (papier et en ligne).

Le Service d'urbanisme et de l'environnement (8%) exploite quotidiennement la cartographie pour l'analyse et la planification du territoire. Le développement des mesures suite aux diagnostics posés l'an dernier dans le cadre des plans directeurs communaux a été réalisé à l'interne, le Service géomatique travaillera à la saisie des résultats. De nombreux projets ont été réalisés également : analyse des logements devant faire l'objet de mesures de radon, étude des terrains libres selon leur zone d'affectation (notamment zone industrielle et zone mixte), cartes des velospots, inventaire du mobilier urbain (en collaboration avec les Espaces publics), carte des bâtiments selon le recensement architectural, soutien pour la cartographie des rougequeues à front blancs...

De nombreuses petites demandes sont incluses dans le thème Autres (7%) pour le Service juridique, le Service de la jeunesse... Il s'agit souvent de plans de situation ou d'analyses spatiales. Ce thème comporte également la Fête de mai et son outil de réservation des stands directement depuis internet. Une carte y présente les stands disponibles de manière dynamique

La Sécurité publique (6%) a débuté une refonte complète de leur gestion des manifestations. Dans ce cadre, le Service géomatique a produit des plans détaillés de sécurité et de déviation du trafic: Fête de mai, Modac, Braderie, match du HCC... La mise à jour du stationnement et des mesures hivernales reste un impératif car les plans sont diffusés via internet et sont rattachés à l'Arrêté des restrictions du parcage des véhicules durant la période hivernale.

Le point Acquisition et la gestion des données (4%) comporte le suivi des contrats d'exploitation des géodonnées, la valorisation des données d'autres partenaires (Viteos, swisstopo...) et la diffusion de données à l'externe (notamment le cadastre souterrain des eaux usées ou lors de projets mandatés à l'externe).

Le Cimetière (3%), via les Espaces publics, a sollicité le Service géomatique pour la réalisation de plans du cimetière dans le cadre d'un projet de Signalétique, en collaboration avec le Service de la communication.

Aucun mandat externe facturable n'a été signé cette année. Plusieurs mandats externes gratuits (3%), en soutien à des associations, ont été réalisés : Imagineige, Marche du 1^{er} mars, et surtout Chemins des 7 abeilles.

Dans le cadre du déploiement du projet ARRPA (3%), les principales tâches ont été l'installation de la machine de calcul en collaboration étroite avec le SIEN, l'acquisition des appareils photos et du matériel (financé par STech), la coordination pour la réalisation de l'armature de fixation des appareils sur le nouveau véhicule des Services techniques et l'analyse des échanges de données entre logiciels.

Le Service des sports (3%) nous est toujours fidèle pour la cartographie des manifestations sportives : Trotteuse et mini-Trotteuse, Tour de Romandie, cartographie des infrastructures sportives, etc.

Les écoles (2%) ont, depuis quelques années, des demandes récurrentes : distribution des élèves dans les collèges (1ère, 3ème, 6ème), mise à jour des géodonnées sur les écoles, réalisation des plans pour leur site Internet, cartographie du cortège, production de petits plans pour analyses et manifestations.

Les tâches liées aux instruments topographiques (1%) comprennent la mise à jour des logiciels, la maintenance des instruments, le suivi de l'évolution technologique et le développement des processus automatiques de transferts de données. A cela s'ajoute également la gestion du guichet cartographique communal et des cartes disponibles sur le site internet de la Ville.

Dans le cadre de la gestion du site UNESCO (1%), l'équipe du Patrimoine sollicite le Service géomatique dans le but d'effectuer des analyses spatiales, notamment l'évaluation des possibilités d'installations de panneaux solaires.

Et finalement, le thème Musées-Zoo-Culture (1%) comporte principalement les travaux pour les musées ou les manifestations culturelles.

Guichet cartographique communal (NML)

Le guichet cartographique NML (pour Newis MapLight) permet une diffusion rapide des géoinformations dans un environnement de consultation simple et favorisant les synergies entre services. Les plans sont en conséquence moins souvent fournis aux services sous format papier, mais via un site sécurisé (Intranet), ce qui permet à chaque collaborateur de produire, selon une thématique donnée, la carte de son choix. Complémentaire au guichet cartographique du SITN (Système d'Information du Territoire Neuchâtelois), il permet de mettre à disposition les données communales extrêmement rapidement.

En Internet, pour l'accès tout public, une nouvelle plateforme est utilisée ArcGIS online car plus accessible via les mobiles. Cette solution, provisoire, sera étudiée en 2017.

En Intranet et Internet, le guichet cartographique communal offre quelque 55 cartes thématiques. Elles sont composées de groupes de données, appelés services de carte. A ce jour, plus de 100 services de cartes sont publiés.

L'accès par intranet est possible via un des sept groupes d'utilisateurs ayant chacun des droits spécifiques. Il compte 82 utilisateurs. D'autres services pourront y adhérer en fonction des demandes et des projets.

Personnel

Le Service géomatique cherche un nouvel équilibre avec une réduction importante de sa dotation, de 3.1 postes prévu en 2015, il fonctionne actuellement avec 1.9 postes et une cheffe de service en arrêt maladie partiel.

Perspectives

En raison de la dotation réduite du service, l'objectif pour 2017 est de maintenir les bases de géodonnées à jour, de les exploiter au mieux et de répondre aux besoins des services. Malheureusement, peu de grands nouveaux projets pourront être réalisés.

Le déploiement du projet ARRPA permettra de participer à un projet prometteur et exploitant pleinement des technologies d'aujourd'hui.

L'apprenti prévu dès la rentrée 2017 allègera, une fois quelque peu formé, l'équipe pour les travaux de saisie et les campagnes de mesures (inventaires).

GÉOMÈTRE COMMUNAL

Transactions immobilières

Le géomètre communal a traité ou s'est prononcé en 2016 sur les dossiers suivants :

Cessions au domaine public communal (trottoirs, routes et passages) :

Suivi dossier cadastral et foncier des cessions au domaine public communal 2016, les surfaces cédées représentent au total 6572 m² soit 2605 m² de surface trottoir et 3657 m² de surface route et 310 m² de surface de passage.

Achats et ventes :

- Vente des biens-fonds 5226-5527-5228 cadastre des Eplatures, Commerce 101-103-105, à R. Radicchi.
- Vente du bien-fonds 14083 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Fritz-Courvoisier, à l'entreprise Cendror SA.
- Promesse de vente bien-fonds 4949 cadastre des Eplatures, Paix 152, à Clinique de la Tour SA.
- Vente du bien-fonds 19545 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 33, à P. et S. Borel-Jaquet.
- Cession du domaine privé communal passage jonction "Esplanade" à Fritz-Courvoisier.
- Cessions du domaine privé communal au domaine public, correction du boulevard des Endroits.
- Cessions du domaine privé communal au domaine public, correction RC1320 boulevard des Eplatures.
- Consulté pour différentes demandes d'acquisition de terrains communaux.

Droit de superficie :

- Suppression d'un droit de superficie D14799 cadastre de La Chaux-de-Fonds (Ferme des Arêtes).
- Modification de deux droits de superficie D2591 et D3407 cessions au DP cantonal correction RC1320.
- Renouvellement du droit de superficie D4231 cadastre des Eplatures, Téléski du Chapeau Rablé.
- Traitement de divers dossiers relatifs à la renonciation au droit de préemption légal de la Commune de La Chauxde-Fonds, à l'occasion du transfert de propriété de différents droits de superficie.
- Vente en pleine propriété du bien-fonds 6667 cadastre des Eplatures, Polyexpo, à Etat de Neuchâtel.
- Esplanade les Cornes-Morel, modification du droit de superficie D15354 cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Participation au rapport CC, stratégie vente en pleine propriété des DDP (droits de superficie).

Servitudes, annotations et mentions au Registre foncier :

- Servitude de passage pour véhicules au profit de McDonald's Suisse, boulevard des Eplatures 62.
- Allée des défricheurs 3, constitution de diverses servitudes de passage, places de parc et d'empiétement au profit de TransN SA, liées au projet d'agrandissement du dépôt.
- Modification d'une servitude, Combe-à-l'Ours 2, Radicchi / Asticher (interdiction garage industriel).
- Orée-du-Bois 85, inscription d'une servitude pour un abribus sur le bien-fonds 17726 du cadastre de La Chaux-de-fonds, propriété de R. Radicchi.
- Gare 4, inscription d'une servitude pour installation racks à vélos et passage public, Prévoyance.ne.
- Inscription au Registre foncier d'une convention de précarité Meuqueux 53a.
- Examen, analyse et établissement de divers dossiers de servitudes.

Transactions et dossiers importants en cours d'exécution ou en attente :

- Vente du bien-fonds 5724 du cadastre des Eplatures, allée des Défricheurs, à l'entreprise Ruegg SA.
- Vente biens-fonds 5764 et 8905 cadastre La Chaux-de-Fonds, Chasseron 4, à C. Paroz et Y. Tissot.
- Vente bien-fonds 18192 cadastre de La Chaux-de-Fonds, Le Corbusier îlot A, à Etat de Neuchâtel.
- Echange de terrain et domaine public communal, Combe-à-l'Ours et allée du Laser, SCAN.
- Transfert au domaine public communal emprises correction de la route du Bd des Endroits (solde ét. 1).
- Servitude limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 6151, au profit de NEFICO New Finance Consulting, Arc-enciel 20 à 34, biens-fonds 6192 à 6195 du cadastre des Eplatures.
- Achat de terrains et régularisation de servitudes pour l'accès à la déchetterie intercommunale au Crêt-du-Locle.
- Droit de superficie, Blaise-Cendrars 3, Judo Karaté club.

- Jogne 1 Brot-Plamboz, bien-fonds 470, Viteos SA, galerie adduction eau potable.
- Echanges H20 au Crêt-du-Locle et bretelle de raccordement giratoires Combe-à-l'Ours et Tourbillon.
- Cession au domaine public communal allée du Tourbillon.
- · Vente de domaine public communal, chemin des Alisiers et route des Menées (Cartier).
- Herses 34, modification d'une servitude de passage, déplacement d'assiette lié à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle villa (G. Carrubba).
- Transfert au domaine public communal des emprises suite au réaménagement de la place de la Gare.
- Serre 37 à 43, échanges de terrains et transferts au domaine public communal, nouveau projet de construction (ACG Immobilier SA).

Équipements, charges foncières et facturation prestations

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations: CHF 778'364.20.
- Gestion des consentements à radiation au Registre foncier et du remboursement des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés des lotissements de l'Orée-du-Bois et Prés-Verts (contribution d'équipement étape 2 et 3) CHF 19'271.-.
- Mise en place de la gestion et facturation des prestations du Géomètre communal CHF 4783.-.

MapInfo

- Saisie alignements des constructions communaux et transmission des données aux bureaux de Géomètre privés et architectes pour établissement des plans d'enquêtes pour permis de construire.
- Mise à jour 2016 des tables "trottoirs au domaine public", "propriétés communales", "droits de superficie" et "hypothèques légales".
- Établissement plan du parcours et inventaire des propriétés privées et domaines publics concernés par la course, pour le BCN tour 2016 (SDP et Sport Plus) avec dossier propriétaires et adresses.

Toponymie

- Commande de 28 plaques de rues émaillées, pour améliorer et compléter la signalisation des rues de la Ville.
 Commande de numéros d'immeubles pour mise à jour du stock.
- Suivi de la pose des plaques de rues de la commande 2015 et remplacement de la signalisation provisoire.
- Suivi de la pose des nouveaux panneaux indicateurs de la commande de 2015 pour les extérieurs.
- Traitement de plusieurs dossiers de demandes privées pour des changements d'adresses, pose de numérotation complémentaire et établissement des schémas de numérotation.
- Mise à jour du fichier historique des adresses.

SERVICE DES AFFAIRES RÉGIONALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Le service a fonctionné avec des ressources limitées, soit un poste à 0.7 ept. En plus des tâches habituelles, le service s'est également vu confier le domaine du tourisme. Mais ce sont surtout les dossiers de transports et de collaborations régionales qui ont occupé l'essentiel du temps. Pour rappel, le SARRE, en tant que service transversal apporte son expertise dans nombre de dossiers et travaille également au suivi relationnel dans la perspective de défendre les intérêts de la Ville dans divers cénacles et administrations. La commission consultative des relations extérieures a été convoquée à trois reprises en 2016.

D'une manière générale, l'année 2016 a été, à l'échelle mondiale, incertaine, favorisant un climat anxiogène et des réflexes de replis identitaires auxquels s'est ajouté un marasme économique. En France, la réforme territoriale, avec la création des grandes Régions et les élections régionales qui l'ont accompagnée, a été une source d'instabilités administratives rendant difficiles les collaborations. Cependant, la situation tend à redevenir normale et les dynamiques de coopération tendent à reprendre vigueur. Au niveau régional, les élections communales ont conduit à un ralentissement dans certaines réformes ou projets collaboratifs. Globalement, après cette période un peu troublée, une certaine stabilité institutionnelle retrouvée devrait permettre d'envisager plus sereinement la place de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans son contexte régional et national. De nombreux sujets ont été abordés avec plus ou moins d'attention, les plus importants sont traités ci-après. Mais des domaines comme l'enseignement supérieur, la politique de santé, le tourisme, le développement du réseau routier, la Région Capitale suisse, l'alliance avec la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, etc. ne sont pas pour autant sans importance pour l'avenir. Une attention a également été accordée pour réduire les cotisations et coûts liés à l'appartenance de la Ville à diverses organisations jugées non-stratégiques.

Réseau urbain neuchâtelois

Le RUN a fêté ses dix ans d'existence, la Ville en fait indirectement partie au travers d'un processus principal (Centre Jura) et de deux processus associés (AUD et Réseau des trois Villes). Dans une perspective d'économie, mais également d'efficience, la Ville souhaite une réforme du fonctionnement de ces trois associations. Amorcée en 2015, une redéfinition de Centre Jura est en cours, mais, compte tenu du nombre important de communes impliquées issues des Montagnes neuchâteloises et d'une partie du Jura bernois, le processus est complexe et lent. Au niveau de l'Agglomération urbaine du Doubs (AUD), des liens forts se sont tissés et une volonté de renforcement du GLCT (Groupement local de coopération transfrontalière) est affirmée, notamment auprès des instances supérieures. C'est actuellement la structure la plus dynamique, la plus prometteuse en terme de projets et de défenses des intérêts, et la plus en adéquation avec l'espace fonctionnel. En 2016, un accent particulier a été mis sur la défense de la Ligne des horlogers. Le Réseau des trois Villes est sans aucun doute une plateforme intéressante pour défendre l'urbanité dans le canton de Neuchâtel, il faut cependant regretter que l'alliance des villes est régulièrement remise en cause par des prises de positions allant à l'encontre de l'intérêt global de ses membres. D'ailleurs, le projet d'une alliance formelle a été avorté en 2015 et la Ville de La Chauxde-Fonds a signifié le gel de sa participation en décembre suite à une prise de position de la Ville de Neuchâtel très défavorable aux villes horlogères lors de la consultation du Conseil d'Etat sur la réforme de la péréquation des charges. Les échanges entre exécutifs étant aujourd'hui aisés, même si les positions peuvent être antagonistes, la guestion d'un éventuel retrait de cette association fait actuellement l'objet d'une évaluation. Mis en place dans le cadre du Réseau des trois Villes, le NoctamRUN a été reconduit pour 2016, cependant, une optimisation de l'offre nocturne de transport desservant La Chaux-de-Fonds sera étudiée en 2017. Le RUN a d'autre part été mandaté par le Canton pour accompagner l'élaboration de nouveaux contrats d'objectifs régionaux. Leur élaboration, qui n'a pas encore abouti, devrait déboucher sur une description rapide des caractéristiques et forces majeurs de chacune. L'exercice n'est pas anodin et pour l'heure n'est pas encore convainquant pour les Montagnes neuchâteloises.

Transports

Après la mise en service réussie et plébiscitée de la cadence à la demi-heure du tronçon Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle, avec des relations directes jusqu'à Berne une fois par heure, solution pour laquelle le SARRE s'était fortement impliqué, c'est l'avenir de la ligne qui a mobilisé l'attention. En effet, l'office fédéral des transports a entamé en 2016 l'évaluation des projets devant figurer dans le message du Conseil fédéral dans le cadre du paquet de financement des infrastructures ferroviaires 2030-2035 (PRODES 2025). Le projet d'une liaison directe La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel figure dans la liste déposée par les autorités de la région de planification Suisse occidentale. Les chances de financements existent, mais sont relativement faibles en regard des autres projets mis en concurrence. Il convient donc de défendre ce projet, sans pour autant cesser de réfléchir à d'autres solutions garantissant une offre ferroviaire acceptable reliant les Montagnes neuchâteloises au Plateau et à ses agglomérations. Un autre sujet de préoccupation se trouve dans la mise aux normes de sécurité des tunnels, notamment celui des Loges, qui pourrait nécessiter des interruptions du trafic de plusieurs mois.

La Ligne des Horlogers est également un sujet de préoccupation depuis longtemps. Face aux fortes menaces qui planent sur le devenir de cette ligne et plus particulièrement sur le tronçon Morteau - La Chaux-de-Fonds suite à la mise en service prochaine d'un nouveau système de sécurité euro-compatible, mais pas encore prévu d'être installé sur le réseau français, et qui ne permettra plus au matériel actuel de la SNCF de circuler sur le réseau suisse, le SARRE a imaginé un nouveau concept d'exploitation sous la forme d'une navettisation. Cette idée qui tient compte à la fois d'une capacité d'investissement tant en Suisse qu'en France limitée, d'une maîtrise des coûts d'exploitation, intégration à l'offre suisse, corrélation avec la demande, opportunité d'achat de matériel d'occasion, etc. Ce concept novateur a fait l'objet d'une étude faisabilité qui a conclu positivement quant à une possible mise en place à l'horizon 2020 et confirmant les hypothèses techniques, d'exploitations et financières. L'idée de navettisation a été présentée aux divers acteurs concernés aussi bien du côté suisse que français et a même fait l'objet d'une intervention à l'Assemblée nationale. L'idée très novatrice en termes de système d'exploitation en regard des pratiques de la SNCF a rencontré un écho très positif. L'avancement du projet dépend maintenant du bon vouloir de la Région Bourgogne Franche-Comté. Tant le canton que l'ensemble des communes concernées, y compris Besançon, y travaillent. La Ville, comme initiatrice de cette solution qui répond à un réel besoin de mobilité transfrontalière, s'implique évidemment de manière déterminée.

Il est à relever l'excellente collaboration qui prévaut dans ces différents dossiers avec le Service cantonal des transports. D'une manière générale, il est constaté l'importance dans la défense de nos intérêts de disposer d'un vaste réseau relationnel. Cela demande du temps et n'est pas toujours synonyme de résultats immédiats. Cependant force est de constater, en dehors des personnes directement concernées, la méconnaissance de la réalité des Montagnes neuchâteloises. Un travail d'information et de sensibilisation des milieux influents est donc plus que jamais nécessaire. D'une manière générale, le SARRE demeure attentif à l'évolution de la situation régionale sur nombre de sujets et entretient un réseau ciblé au niveau national et transfrontalier.

Jeunesse, affaires sociales, sports et santé (DJASS)

SERVICE DE LA JEUNESSE

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas et le service de la jeunesse (ci-après SdJ) a traversé une année difficile en raison, comme passablement de services, des adaptations des budgets mais également par le fait qu'il n'a pas pu offrir la moindre place supplémentaire en matière d'accueil à la population. En raison du changement de législature et pour le service du changement de chef de dicastère après presque 10 ans, les choix et propositions faites aux autorités afin de répondre à la population n'ont pu se faire que très tardivement. L'ensemble des collaborateurs du service ont dû garder à l'esprit les fondamentaux de notre action, à la fois un accueil professionnel mais également une volonté d'être à la disposition du plus grand nombre.

Accueil extrafamilial

Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas pu répondre au cadre de la loi et à la demande des familles. Aucune place nouvelle n'a pu être créée en 2016. Durant l'année 2016, les structures communales ont ainsi accueilli plus de mille enfants. Si nous nous référons au taux de couverture fixé par la loi, il manque près de cent cinquante places en Ville de La Chaux-de-Fonds.

Nous avons reçu plusieurs demandes privées liées à des extensions de place d'accueil. Devant la situation financière de la Ville, le service a dû répondre négativement à tous ces projets.

Pour rappel et ce depuis 2015, la Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) a subi des modifications. Parmi les premiers effets déployés, dès août, nous pouvons relever le changement du taux d'encadrement dans le secteur préscolaire, la distinction dans le secteur parascolaire entre enfants du 1^{er} cycle scolaire et du 2^{ème} cycle scolaire, la participation financière des représentants légaux domiciliés hors canton, fixée au prix coûtant brut. La planification à l'horizon 2020 prévoit une augmentation du taux de couverture pour l'accueil parascolaire (de 15 à 20%) et un taux inchangé à celui que nous connaissons aujourd'hui, soit 30%, pour le secteur préscolaire. Les crédits cantonaux d'impulsion sont dès lors maintenus pour le parascolaire, mais ne sont pas renouvelés pour le préscolaire. D'autre part, le Canton a confié la responsabilité du contrôle des comptes et budgets des structures accueillant des enfants d'âge parascolaire aux communes. Ces mesures font que notre mission s'est encore étoffée, notamment d'un point de vue administratif.

Si le Parlement helvétique a décidé le 2 septembre 2014 de prolonger le programme d'engagement de CHF 120 millions en faveur de l'accueil extrafamilial et que durant la période 2011-2015, la Confédération a versé pour l'ensemble des structures communales de la Ville près de CHF 1'370'000.- au titre du programme d'impulsion visant à encourager la création de places d'accueil pour les enfants, nous ne pourrons pas bénéficier de subventions supplémentaires sans ouverture de nouvelles places.

Après un an d'expérience avec notre nouveau prestataire repas, nous ne pouvons que nous réjouir du choix opéré. La communication entre les structures et le responsable de la cuisine, la qualité et la diversité des repas, le respect du cahier des charges, mais également la capacité de l'entreprise à répondre à nos différentes sollicitations montrent que nous allons dans la bonne direction. Pour rappel, nous avons mis en place cette collaboration avec la société « Cinq Sens » sise au Val-de-Ruz. La plateforme informatique élaborée par notre fournisseur de repas et les investissements en matériel performant nous permettent de proposer près de 90'000 repas durant l'année aux enfants, mais également aux adultes travaillant avec eux. Nous avons également entamé une très large réflexion sur les produits mis à disposition des enfants pour les collations et les petits déjeuners en supprimant progressivement les produits provenant de l'industrie agro-alimentaire. Des communications seront faites dès 2017 sur les choix opérés dans ce domaine.

D'un point de vue réglementaire, nous avons travaillé et travaillons encore avec le service juridique afin d'établir un règlement nous permettant de régler tous les points de détails non prévus spécifiquement par la loi. Il faut en effet faire face à de nombreux cas de parents remettant systématiquement en question le fonctionnement de nos structures et plus spécifiquement les aspects financiers.

Secteur préscolaire

Sur l'ensemble de l'année 2016, nous avons rencontré les mêmes difficultés qu'en 2015 concernant les absences répétées de collaborateurs. Celles-ci ont été lourdes de conséquences dans le quotidien des collaborateurs en travail (heures supplémentaires) et sur l'organisation de la responsable du secteur préscolaire. Congés maternité / absences maladie répétées pour une collaboratrice / les inévitables autres causes de maladie. Les crèches communales ont un pool de remplacement, mais ce dernier ne permet pas de compenser à 100% le remplacement des personnes absentes, tel que la LAE le prescrit. De ce fait, les conditions de travail pour le personnel (problème récurrent) n'étaient pas optimales. Le pool de remplacement n'est constitué, à ce jour, que par le personnel qui travaille dans nos crèches à un pourcentage réduit, ce qui ne couvre pas les besoins. Dans l'idéal, la réflexion devrait se faire sur l'engagement fixe d'une personne pour compenser ce manque d'effectif récurrent. Malheureusement, cette problématique ne pourra être traitée rapidement en raison des difficultés budgétaires.

Nous restons bien évidemment un lieu de formation recherché et apprécié par les partenaires avec des stagiaires, des apprentis ASE et des étudiants EDE. Tous nos apprenants ont jusqu'alors réussi leur parcours de formation.

Le projet de formation sur les soins d'urgence en préscolaire a permis de tirer un bilan positif quant à l'utilité de cette formation. Une amélioration sur le questionnement et l'importance de l'acte est constatée chez les professionnels. Dans la globalité, nous constatons une prise de conscience des collaborateurs sur leur rôle et leurs responsabilités. Les renseignements donnés aux parents sont plus clairs et porteurs de sens. La décision de mettre en place cette formation obligatoire pour tous les collaborateurs tous les deux ans est une bonne chose. Cela va permettre de régler la rotation inévitable de personnel dans notre domaine, et encore plus actuellement avec les conditions de travail offertes. Les

nouveaux projets initiés en 2015 (pharmacie d'urgence unique / feuille de médication) ont trouvé un sens auprès des parents et du personnel éducatifs. Ils font maintenant partie de notre mode de fonctionnement et règlement.

Nous avons travaillé sur l'amélioration de l'utilisation des espaces de vie pour les plus petits. La crèche doit maintenant se repositionner et s'adapter à l'accueil purement préscolaire. Meilleurs contrôles des flux des enfants lors des déplacements dans la structure. Dans un but d'économie, nous avons fait avec un minimum de moyens. Toutefois, des achats ont dû être effectués, tels que tables et chaises, mobilier adapté aux enfants de 12-18 mois. Cette année, le projet inter-crèches retenu a porté sur la thématique des animaux de la ferme et l'agriculture. Ce projet s'est terminé par une sortie organisée par groupe pour les deux crèches à la ferme Sterchi. Les enfants étaient heureux de cette expérience de contacts directs avec les animaux de la ferme. Donner à manger aux animaux, les porter pour certains, lapins, poules, monter sur un tracteur. Au vu du plaisir des enfants et des parents face à ce projet, nous pouvons imaginer reconduire cette expérience pour les enfants des groupes des grands une fois par année. Les projets PIP et youp'là bouge font toujours partie de notre concept éducatif. Nous avons reçu la labélisation 2016 de la part du Canton pour le programme youp'là bouge. Nous avons introduit, en phase de test, le langage des signes chez les tout petits. Le but est de réduire les frustrations (nées de l'absence de langage justement) et de ce fait, les pleurs. Cette expérience concerne les moments clés de la journée afin de garantir une meilleure communication entre les bébés qui cherchent à se faire comprendre avant même de parler, et les adultes. Nous avons commencé une formation en interne lors de nos colloques éducatifs. Cette nouvelle approche dans la communication chez le tout petit a tout son sens. L'enfant signe par exemple « encore » pour demander encore à manger etc. Les parents sont très intéressés par cette nouvelle approche et en 2017. nous aimerions nous positionner définitivement face à ce nouvel outil de communication avec un projet plus développé qui reste à valider. Ainsi va la vie au Châtelot, de nouveaux résidents sont arrivés sur le site, certains nous ont quittés et nous avons réfléchi à une activité qui pourrait réunir les anciens et les nouveaux avec la participation des enfants. Nous travaillons sur le projet Bougeons ensemble qui dès 2017, et à raison d'une séance par semaine, va voir se mettre en place des séquences de gymnastique douce sous forme de petits jeux en musique. Les enfants sont toujours heureux de pouvoir collaborer et aider. Pour les personnes âgées, cela ne nécessitera pas de grand déplacement, la séance hebdomadaire se déroulera dans la salle du 3ème étage. Cette activité va rentrer dans notre programme de labélisation Youp'là bouge 2017 et notre concept pédagogique.

Entre juin et juillet, nous avons dû travailler sur le départ de tous les enfants des deux crèches communales qui commençaient l'école obligatoire. Emotions de la part du personnel qui a accompagné ces enfants pour la grande majorité d'entre eux durant 4 ans dans les actes du développement. Moments toujours émouvants de voir même des papas pleurer en nous disant au revoir et merci. Comme toujours l'inconnu fait peur, la crèche est vraiment pour ces familles un lieu d'échanges où chacun doit faire confiance à l'autre, et où les histoires de vie de leurs enfants sont inscrites : premiers pas, premiers repas solides, premiers mots sont l'abécédaire qui marque les étapes de la vie des petits et qui reste une expérience unique où le développement n'a pas d'horaire, où la notion du temps est magique et individuelle.

En décembre 2016, nous avons eu la visite de contrôle du Canton pour l'autorisation d'exploitation. Ces visites ne tombaient malheureusement pas dans une bonne période, entre le personnel fatigué et l'incertitude liée aux décisions communales. Il nous a fallu recentrer tout le personnel sur nos attentes, nos objectifs et notre mission. Ces visites sont effectuées par des professionnels durant plusieurs heures et mettent en lumière les éventuels dysfonctionnements ou les adaptations nécessaires au respect du concept pédagogique. Elles permettent également d'apporter un regard neutre et détaché émotionnellement sur nos pratiques. Les rapports remis à l'issue de ces visites d'audit sont bons et forts encourageants.

Divers évènements et fêtes ont rythmé l'année, avec en point d'orgue, la fête de fin d'année des crèches communales à l'aula des Forges. Cet évènement réunit les deux structures préscolaires pour le plus grand plaisir de tous. Cette année, nous avons choisi de traiter le thème des Jeux olympiques. Un groupe de travail a été constitué pour la réalisation du spectacle. Textes, chansons et musiques ont été créés spécialement pour l'évènement. Tous les enfants et les parents ont participé au spectacle dans différentes disciplines « natation, tennis, bob, hockey ». Grand succès au niveau de la participation des parents. Des résidents du Châtelot ont également fait le déplacement. La fête fut un succès selon les échos reçus des parents et l'enthousiasme témoigné par les collaborateurs au terme de cette soirée.

Enfin, et comme pour les autres secteurs du service, il faut s'attendre à une rotation de personnel importante en 2017 liée à des départs de collaborateurs. Cette réalité est amère pour la responsable du secteur, car ces équipes ont été constituées par petits pas successifs, et de voir se fissurer cette construction n'est évidemment pas simple. Des adaptations devront être mises en place et il faut que les professionnels soient disposés à trouver de nouvelles idées de développement, en se sortant de cette problématique, afin d'avoir la force de la réflexion.

Secteur parascolaire

En 2016, le nombre de places à disposition est resté le même qu'en 2015, à savoir 358 places au quotidien. Cela a permis d'accueillir à la rentrée d'août 2016, 570 enfants chaque semaine. Malheureusement, une centaine d'enfants n'a pas obtenu de place, ce qui crée évidemment certaines tensions avec les parents.

Le nombre de places exigé par la loi n'est pas encore atteint, bien que certaines structures privées subventionnées proposent aussi un accueil pour les 4-12 ans. Selon la LAE1, et en fonction du nombre d'enfants scolarisés, la Ville devrait proposer encore au minimum 60 places dans un très proche avenir, sachant que la LAE2 à l'horizon 2020, nous obligera à proposer globalement près de 200 places supplémentaires.

Le personnel des structures d'accueil parascolaire composé d'éducatrices, d'éducateurs, d'apprentis ASE et de stagiaires, s'investit chaque jour pour garantir une qualité à l'accueil des enfants. Au total, 71 personnes travaillent dans les structures d'accueil. Notre mission principale, l'accueil des enfants, ne consiste pas uniquement à jouer avec eux. Au quotidien, cela implique de devoir être inventif avec les enfants, de leur proposer des activités en lien avec leurs besoins, leur âge, leurs envies et même leurs difficultés. Comme nous aimons le dire, nous ne sommes pas des structures

éducatives mais finalement, dans tous les actes quotidiens, du partage des repas aux jeux, devoirs et autres activités, nous ne faisons que ca.

Les structures d'accueil s'occupant de 360 enfants par jour, il parait difficile d'accorder une attention individuelle à chacun et chacune. Malgré tout, chaque enfant a sa place, avec ses joies et ses peines, lui permettant de s'épanouir dans un lieu de vie chaleureux et convivial.

Dans tous les cas, la collaboration avec les parents est nécessaire. Ils nous confient au quotidien leurs enfants et il est important que nous puissions travailler ensemble, notamment lorsque certaines difficultés surgissent. Il est alors primordial que des mesures soient mises en place afin de prendre l'enfant en charge au plus près de ses besoins. Des liens plus étroits sont alors tissés avec l'école obligatoire et les services de protection de l'enfance, permettant une prise en charge globale et la plus objective possible. Ces démarches sont différemment appréciées des parents, certains apprécient, d'autres moins, et étant dans un rapport contractuel avec eux, il est très important pour nous de pouvoir compter sur une participation active et une acceptation du concept pédagogique de leur part.

Bien que le secteur parascolaire ne soit pas mandaté pour des suivis spécifiques d'enfants présentant des difficultés, il est de notre responsabilité de soutenir les enfants et leur famille dans ces chemins de vie, au mieux de nos compétences. Mais parfois, il s'avère que cela dépasse largement notre cadre de prise en charge, et que l'accueil parascolaire n'est pas l'endroit adapté à l'épanouissement de l'enfant, cela conduisant à une rupture de contrat. Fort heureusement, ce genre de situation reste rare et le travail effectué au quotidien auprès des enfants est porteur de sens pour la majorité d'entre eux. Bien que le concept et les grandes lignes de fonctionnement des structures soient uniformes pour toutes nos structures, différentes activités sont organisées et proposées aux enfants quotidiennement selon les sites. Ces activités permettent d'entrer en relation avec les enfants, de créer des liens, de se respecter et de travailler sur certains aspects de la vie sociale. Des thèmes ont été abordés tout au long de l'année, sous forme de bricolages, lectures, sorties, jeux. Les thèmes sont choisis par les éducateurs, et peuvent être approfondis sur plusieurs mois. Les émotions, thème récurrent, ont été présentées à travers l'art dans une structure et sous forme de semaine à thème, dans une autre structure, sensibilisant les enfants à leur propre perception interne. Les enfants participent volontiers aux activités proposées et en ressortent avec de nouveaux outils relationnels. Un journal mensuel d'activités a été mis en place dans l'une des structures parascolaires. Il présente diverses rubriques, telles que les anniversaires, des dates importantes, des articles sur les événements à la structure, des photos, des blagues, des informations de culture générale, ... Il est mis à disposition des parents tous les mois et rencontre un franc succès.

Comme chaque année, *les Vacances Découvertes* (accueil durant les vacances) proposent des activités variées, didactiques autour de la nature ou de thèmes particuliers, tels que les métiers insolites, les aventuriers d'hier et d'aujourd'hui. *Les Vacances Découvertes* sont ouvertes à tous les enfants de La Chaux-de-Fonds, de 4 à 12 ans et sont largement appréciées par les enfants et leurs parents. Une plus large description du projet est faite plus bas dans le texte.

Secteur de l'animation socioculturelle

L'année 2016, comme la précédente, a été marquée par les difficultés financières de la Ville qui ont teinté les conditions de travail des collaborateurs. L'équipe du secteur d'animation socioculturelle, malgré ces altérations de leur environnement, s'est impliquée avec engagement et professionnalisme dans la poursuite des projets et missions du secteur.

Elle a poursuivi également son engagement dans la formation en accueillant en août 2016, un apprenti de 1^{ère} année débutant son apprentissage d'assistant socioéducatif au sein du secteur. Celui-ci rejoint une équipe formée de 5 professionnel-elle-s formé-e-s à temps partiel et de deux apprenti-e-s en cours de formation.

Conservant au centre de ses préoccupations les prestations à la population, l'équipe a poursuivi les projets existants ainsi que développé de nouvelles collaborations avec les acteurs sociaux et culturels de la ville.

Elle a de fait contribué à produire du lien social, du bien-être et de l'échange. Convaincue qu'une collectivité qui échange est une collectivité agissante qui participe à la démocratie locale, au développement du tissu social et la richesse de celui-

Animations de quartier

Ce projet, qui a fêté il y a deux ans son 1^{er} jubilé, ne cesse de prouver sa pertinence. Privilégiant la proximité par un accueil sur l'espace public des habitants, petits et grands, il est un espace de liaison, une médiation à la relation, un prétexte à la rencontre et un outil permettant d'initier des projets par et pour le public. Durant cette année 2016, un développement du projet a été proposé en essai sur plusieurs mois. Constatant la non-participation du public "adolescent" lors de ces rencontres qui fédèrent enfants, parents et grand parents, l'équipe a mis en place un espace "jeune". Celui-ci avait pour visée de leur fournir une prestation plus adaptée en matière d'accompagnement et de répondre à leur besoins et envies spécifiques. Un animateur a été détaché à la gestion de cet espace. Cet espace a permis d'engager des échanges intéressants et constructifs avec des jeunes dans leurs quartiers. Il a permis également de promouvoir nos activités et prestations. Cette année, les animations de quartier ont été proposées lors de 33 mercredis après-midis sur deux sites différents (66 rencontres totales). Nous nous sommes rendus sur 12 sites différents en ville de La Chaux-de-Fonds.

2016 a également été l'occasion de présenter, à la demande du comité international de programmation, le projet des *Animations de quartier* lors du colloque francophone international des villes et villages en santé et des villes-santé de l'OMS qui a eu lieu en novembre à Montréal. Cette invitation est une reconnaissance de l'utilité et de la pertinence du projet dans sa visée de promotion de la qualité de vie et de la santé dans son appréciation globale.

Cyberthé

Deuxième projet, qui fêtait il y a deux ans son jubilé, est celui des Cyberthés. Celui-ci réuni trois partenaires: Pro Senectute, le Cifom et le SdJ.

Les collaborateurs du Cyberthé avaient introduit en 2015 la proposition d'ateliers thématiques permettant d'inscrire le développement des compétences informatiques dans une prestation plus globale, visant l'ouverture aux possibilités et à l'exploitation de l'outil informatique. Tout ceci sans perdre de vue l'une des composantes sociale du projet qui est d'offrir un rendez-vous régulier et un espace d'échange hebdomadaire aux participant-e-s.

Ceux-ci ont donc eu l'opportunité de participer à différents ateliers allant du programme de déclaration d'impôts informatisé *Clic & Tax*, aux téléchargements d'applications sur tablette, à la présentation des prestations offertes par l'Ebanking, en passant par le shopping en ligne mais surtout, en tentant de déconstruire les peurs liées à l'utilisation de l'outil informatique, et à améliorer la compréhension de son fonctionnement.

Ces ateliers sont animés, selon les compétences nécessitées, par des intervenants extérieurs ou par les moniteurs responsables du Cyberthé. L'accès Wi-Fi de la salle de cours du Cifom/Cefna dans laquelle se déroulent les ateliers, permet aux participants de venir avec leur smartphone, tablette ou ordinateur et donc de pratiquer directement sur leur appareil. La salle dispose d'une capacité totale de 14 places. L'intérêt suscité par le projet a occasionné à plusieurs reprises un manque de postes suffisants pour accueillir les participants. Sur l'ensemble de l'année, la fréquentation moyenne est de 9,5 personnes par après-midi. Cela démontre, si besoin était, que le Cyberthé est une réponse appréciée aux besoins de nos seniors.

Ludesco

Le secteur d'animation socioculturelle collabore depuis plusieurs années avec *le festival de jeux et d'expériences ludiques Ludesco* en mobilisant des ressources humaines lors de la manifestation. L'année 2016 aura marqué un tournant dans cette collaboration. Les membres organisateurs ayant invité le secteur à s'investir de manière plus marquée dans l'offre d'activité en partenariat. Un jeu de piste permettant de découvrir la ville de La Chaux de Fonds ainsi que les partenaires de Ludesco a été imaginé et mis en place par l'apprenti de deuxième année du secteur. Une espace "jeux" a également été proposé au public par l'équipe sur la rue du Marché lors du festival.

Fête de mai

Depuis de nombreuses éditions nous sommes impliqués dans le comité d'organisation de ce rendez-vous populaire chaux-de-fonnier. L'équipe est engagée dans la gestion et le soutien au marché aux puces des enfants ainsi que la proposition d'activités adressées au jeune public tout au long de la journée du samedi. Pour cette édition, la fréquentation "simultanée" maximale a été de 130 enfants et 40 adultes. Le "Cluedo renards" et la confection de masque ont mobilisé plusieurs dizaines d'enfants. Des collations (tartines et fruits) ont été offertes aux enfants durant cette rencontre. 12 kg de pain, 6 plaques de beurre et 18 pots de confiture ont été consommés, accompagnés de 18 litres de sirop. 120 bâches de protection ont pu être mises à disposition des enfants pour disposer leurs boutiques éphémères. La Fête de mai est une fête importante pour les enfants chaux-de-fonniers. Le nombre croissant de fréquentation, malgré une météo maussade, est la preuve de la réussite de cette édition-

Association de quartier Paddock-Morgarten

L'association de quartier Paddock-Morgarten a été créée en septembre 2011 par des habitants désirant s'engager pour un mieux vivre ensemble dans leur quartier. L'association a pu être créée avec l'appui du secteur. Celui-ci continue à apporter son soutien et accompagner les membres dans la réalisation d'activités pour les habitants du quartier.

L'engagement de l'association repose sur des valeurs de solidarité, d'échange et d'ouverture à l'autre. Elle désire s'impliquer concrètement pour favoriser la rencontre et l'échange entre habitants et pour susciter des liens entre les générations et les différentes cultures qui composent la population du quartier.

Cette année 2016 a vu l'association se mobiliser, en plus de sa grande fête de quartier du mois d'août et de ses animations ponctuelles, sur un projet conséquent intitulé *Une patinoire sur un paddock*.

La réalisation de patinoires sur l'espace public préparées par giclage était courante dans les divers quartiers de la ville et notamment sur le terrain du Paddock. En clin d'œil à cette "tradition" populaire, l'association a souhaité proposer aux habitants un lieu de rencontre éphémère, où jeunes et moins jeunes, se retrouvent pour chausser les patins.

Un travail conséquent de recherche de fonds ainsi que de recrutement de bénévoles a été réalisé par le comité de l'association. De nombreuses organisations ont permis par leurs dons et subventions de répondre aux besoins financiers nécessaires pour cette réalisation. Une forte mobilisation des habitants bénévoles a également permis la mise sur pied du projet, la construction du plancher nécessaire à accueillir la patinoire, ainsi que la tenue de la buvette et du prêt des patins durant 12 jours. Le projet a été une grande réussite et a reçu du public un accueil très chaleureux. Plus de 120 personnes étaient présentes lors de l'inauguration du dimanche 4 décembre.

Précédemment le 27 août, la fête de quartier s'est déroulée sous un soleil radieux et fut une très grande réussite également puisque près de 300 personnes ont participé à cette journée.

L'association a reçu de nombreux messages de soutien, source de motivation pour les membres du comité engagés bénévolement pour la collectivité. L'association est un maillon important et dynamique dans la vie du quartier.

Le rôle du SdJ est de soutenir l'association dans les différentes démarches inhérentes à ses projets par un soutien administratif, par la participation d'un animateur aux séances de comité, par la mise à disposition de matériel et ponctuellement de ressources humaines.

Vacances découvertes à la loge de la Sombaille

Les Vacances découvertes (accueil à la journée) sont une prestation très appréciée des enfants et des parents. Par une approche axée sur la découverte, le développement des compétences ainsi que des connaissances liées au milieu naturel, l'équipe accompagne les enfants dans une expérimentation d'activités nature.

Deux thématiques ont teinté cette année ces semaines de vacances. La culture amérindienne durant l'été, suivie des hommes préhistoriques pour les rencontres automnales.

D'année en année, l'équipe du secteur d'animation a affiné l'organisation de ces accueils en s'appuyant sur l'expérience acquise. Celle-ci permet de disposer d'une infrastructure intérieure et extérieure (feu de camp et espace cabane) optimale.

Durant les 6 semaines de *Vacances découvertes*, se sont au total 416 enfants qui ont été accueillis durant l'année 2016 à raison de 3 à 4 jours par semaine par participant-e-s. La capacité d'accueil est atteinte à chaque édition et ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes parentales.

Mercredivertissements

Comme annoncé dans le dernier rapport d'activité, il était question pour l'équipe de professionnels d'amorcer durant cette année un changement organisationnel au sein des activités *mercredivertissements*. Depuis plusieurs années, nous proposions trois activités correspondant chacune à une tranche d'âge spécifique. Les enfants n'avaient de ce fait qu'une seule offre d'activité durant l'après-midi. Les professionnels ont souhaité encourager l'autodétermination et accroître par la même occasion la satisfaction des participants.

Sur la base de réflexions et d'expérimentations réalisées par le passé, les *mercredivertissements* sont désormais construits autour d'une seule thématique, et de plusieurs activités accueillant les enfants sans distinction d'âge. Ce principe permet aux enfants de construire leur après-midi en choisissant en début de rencontre l'activité, émanant du thème général, qui éveille leur intérêt.

Ces nouvelles dispositions ont permis d'observer d'ores et déjà un changement significatif dans la participation et la satisfaction des enfants.

En 2016, ce ne sont pas moins de 31 mercredis qui ont été mis en place. Plus de 200 enfants se sont inscrits à ces rendez-vous hebdomadaires et nous dénombrons plus de 1200 participations sur l'ensemble de l'année.

Exposition "Fille ou garçon, ça change quoi?"

Cette année 2016 a été marquée par l'accueil dans nos locaux de l'exposition Fille ou garçon, ça change quoi?

Cette exposition construite par la Vallée de la Jeunesse du canton de Vaud a été accueillie dans le canton au printemps. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants et leur entourage aux stéréotypes de genre, et d'engager le dialogue sur cette thématique plus que d'actualité.

L'office de la politique familiale et de l'égalité du canton en partenariat avec l'association SEM (Succès, égalité, mixité) ont permis par leurs recherches de fonds de répondre aux charges financières de cet accueil. Ils ont également œuvré à la mise en place de conférences et manifestations annexes. La responsable du secteur a pour sa part participé au comité de pilotage de cette exposition dans le canton. Le SdJ a verni l'exposition le mardi 12 avril 2016 en présences de nombreux acteurs du réseau et membres des autorités communales et cantonales. L'exposition s'est poursuivie du 12 avril au 9 mai avant d'être proposée, un mois durant, dans les locaux de Microcity à Neuchâtel.

Le secteur d'animation a également participé à l'accueil de la conférencière Isabelle Collet, maître d'enseignement sur les questions du genre à l'Université de Genève, le 10 mars pour une conférence intitulée *L'école nous enseigne-t-elle l'égalité entre les sexes?*

Le responsable du projet des mercredivertissements s'est engagé avec énergie et conviction dans ce projet en proposant, en écho à cette exposition et en collaboration avec l'association SEM, 4 mercredis liés à cette thématique. L'accueil des enfants était réalisé dans l'exposition, puis des activités ludiques et créatrices suscitant le dialogue et la réflexion étaient proposées dans les locaux du service.

La responsable du secteur a également pris part à la table ronde de finissage de l'exposition qui a eu lieu à Neuchâtel.

Soutien au milieu associatif et services communaux par la mise à disposition de matériel

Le secteur met à disposition ses ressources allant du matériel ludique en prêt interne, son équipement d'extérieur (tentes, etc.), son matériel audio ainsi que ses salles pour répondre aux besoins des associations et service communaux.

Cette année, le secteur a rencontré des difficultés induites par le nombre croissant et conséquent de sollicitations.

Nous avons répondu à 54 demandes de location ou prêt pour cette année 2016. Ces demandes représentent une charge de travail conséquente pour les membres de l'équipe d'animation : préparation du matériel, mobilisation de ce matériel depuis nos locaux de stockage situés à Paix 152, instructions et formation aux preneurs de location, contrôle du matériel au retour et, au besoin, réparation puis rangement.

Le secteur administratif est lui aussi fortement sollicité lors de ces prêts. Notamment par la rédaction des contrats, la gestion centralisée de ces différentes sollicitations et leurs suivis.

Le sport c'est pour les filles

Le sport c'est pour les filles est un projet qui ambitionne de renverser la tendance souvent rencontrée dans nos activités, dans les structures de loisirs et dans la société en générale d'appropriation de l'espace et des activités, notamment sportives par les garçons.

Cette activité se voulait un espace privilégié pour les filles où l'activité sportive est prétexte à la rencontre. Un espace préservé où peut s'exercer l'activité sportive sans être péjorée par la dynamique qui s'observe, et qui est induite par la construction des genres.

Cet accueil souhaite répondre aux besoins et attentes des participantes et est, de ce fait, construit avec les participantes. Malgré les apports théoriques et initiatives de terrain nombreux, il est encore observé, notamment en Europe, une disparité flagrante dans l'appropriation et la pratique de disciplines sportives par les filles et les femmes. Les obstacles à cette pratique sont nombreux et majoritairement induits par le genre. La pratique sportive étant spontanément associée à un univers masculin. Après plusieurs mois d'activité, nous avons été confrontés à différentes contraintes qui ont entravé le bon déroulement du projet et nous avons pris le parti de ne pas reconduire ce projet en 2017. Il est question de renforcer

cette préoccupation de mixité et d'accessibilité aux activités dans l'ensemble des projets. L'équipe repensera l'ensemble des éléments pouvant contribuer à cet objectif (communication, nature des prestations, attitudes, etc.).

Skatepark

A l'été 2016 s'est tenue l'assemblée générale de l'association Park'n'Sun, gestionnaire du skatepark chaux-de-fonnier. Elle a été l'occasion pour le président démissionnaire de passer les rênes de l'association à sa demande, après de nombreuses années de présidence, à un nouveau comité jeune et dynamique.

Un vingtaine de jeunes adultes engagés bénévolement dans la gestion des infrastructures et de la vie du skatepark sont accompagnés par une animatrice du SdJ. Le secteur met avant tout à la disposition des jeunes adultes, ses connaissances en matière de gestion d'une association, et souhaite faciliter les échanges ainsi que la coordination entre l'association locataire et la Ville. Cette transition a été l'occasion de retravailler les statuts afin qu'ils correspondent aux réalités rencontrées et aux nouveaux fonctionnements. Le changement de président et le nouvel accompagnement assuré par le SdJ ont permis à l'association de donner un nouveau souffle au skatepark. Les membres du comité nouvellement élus font preuve d'une réelle implication.

Streetdays

Les Streetdays sont une manifestation sportive qui réunit depuis 7 ans les amoureux du basket mais pas seulement. Au fil des années, ces deux rencontres permettent au public de pratiquer le basketball 3x3 lors d'un tournoi gratuit et populaire. Toutefois, il n'est pas uniquement question de se mesurer sur le terrain mais d'ouvrir les prestations aux non-pratiquants en offrant des performances de danse, de musique (beat box, dj-ing, hip-hop), de Streets-art (graff) et trottinette freestyle.

Les enfants dès 8 ans jusqu'aux adultes sans limite d'âge sont invités à inscrire une équipe dans sa catégorie. Les participants proviennent majoritairement de la ville mais de nombreuses inscriptions d'équipe de l'ensemble du canton et de Romandie nous parviennent.

Le volet jeunesse a continué à se développer cette année et se poursuivra l'année prochaine. Une implication des jeunes dans la couverture média est prévue pour l'année prochaine (réalisation de reportage photo, vidéo et montage de celleci).

Cette année, nous avons été contraints par la météo d'annuler l'une des manifestations. Toutefois, lors de la rencontre du 25 juin 2016, 50 jeunes de moins de 18 ans se sont inscrits, 40 joueurs adultes et 80 participants non-joueurs ont évolués durant la manifestation.

Camps de vacances

Les camps de vacances sont une opportunité unique pour les enfants d'expérimenter la vie en collectivité, de développer leurs compétences sociales et d'accroitre leur autonomie. Les évolutions dans la structure familiale (monoparentalité) et les offres nouvelles (accueil à la journée) occasionnent une baisse d'intérêt des parents pour cette prestation.

Trois semaines de camp ont été proposées durant l'année 2016. 97 enfants se sont rendus en Haute-Savoie, accueillis dans le village de La Chapelle d'Abondance.

Smala

Le projet Smala a été créé en mars 2013 pour permettre au SdJ de répondre à l'une de ses missions et de développer le lien avec la population pré-adolescente et adolescente de la ville de La Chaux-de-Fonds. L'équipe a pour objectif d'encourager la création d'évènements et d'activités par et pour les participants. Le projet rencontre depuis sa création un vif succès et nous avons pu mettre en place plus de rencontres.

Secrétariat général

Nous évoquions en 2015 que d'une manière générale, « les activités gérées par le secrétariat avaient sensiblement augmenté et sont toujours plus tournées vers un public qui parfois est particulièrement difficile à gérer. Les nombreux contacts avec les parents, les demandes croissantes et le manque constant de places d'accueil rendent les échanges parfois extrêmement difficiles. Il n'est pas rare que le personnel se fasse insulter et des menaces ont parfois été proférées. Nous sommes confrontés à la fois aux demandes légitimes de parents qui respectent le cadre et les procédures, mais également à des parents qui demandent des placements en structure alors même que l'année scolaire a débuté. » Il faut malheureusement constater que rien n'a changé en 2016 et que les positions des parents se sont encore durcies. Il faut imaginer que le jour de l'ouverture des inscriptions, soit le 1^{er} décembre, nous avons eu une file ininterrompue depuis l'entrée du bâtiment jusqu'au deuxième étage durant toute la matinée, et que malheureusement, si les parents avaient l'impression d'avoir assuré une place pour leur enfant, il faudra bien dès mars 2017 annoncer à près d'un tiers d'entre eux que leurs désirs ne pourront être satisfaits. Cette situation est particulièrement difficile à vivre pour le personnel administratif car il n'a aucun moyen à sa disposition pour résoudre ces situations, et il se trouve en relation directe avec des parents désemparés et souvent agressifs.

Le secrétariat continue de gérer le projet de la *Carte Vacances* qui offre aux 11-17 ans des activités de loisirs durant les vacances d'été sur l'ensemble des Montagnes neuchâteloises, et a coordonné les *Vacances du 1^{er} Mars* qui touchent à la fois les clubs sportifs et les acteurs culturels.

Globalement, cette année a été difficile pour le SdJ et plus particulièrement durant les derniers mois de l'année, et ce malgré la volonté d'aller de l'avant. Entre les demandes de la population, le respect du cadre légal et les choix politiques opérés en matière de restrictions budgétaires, il est à craindre un élargissement entre la demande et l'offre pour les années à venir.

Commission consultative de la jeunesse

La commission ne s'est pas réunie durant l'exercice 2016.

Afin de redonner un nouvel élan à cette commission, une réflexion est menée, ce qui permettra également d'y intégrer de nouveaux spécialistes de ce domaine.

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2016 du Parlement des jeunes était composé de :

- Julien Bühler (président);
- Zacchary Taillard (vice-président);
- Céline Humbert;
- Charline Chechola;
- Heloïse Porret;
- Alexiane Humberset;
- Arnaud Santschi;
- Zélie Jeanneret;
- Lara Zender;

Ce nouveau comité, sauf pour son président qui est présent depuis maintenant trois ans dans le comité, est composé en majorité de jeunes lycéens ; contrairement au comité précédent qui était composé d'universitaires. Il y aussi deux élèves issus de l'Ecole Pierre-Coullery.

Ce comité très motivé a dû apprendre le fonctionnement du Parlement des jeunes et faire face notamment à la baisse drastique de son budget.

Il est accompagné, comme le règlement le permet, par un conseiller en lien avec le Service de la jeunesse.

Projets internes

Le projet « Apis/cité »

Ce projet visait à sensibiliser la population de la ville au fait que les abeilles, au niveau mondial, se meurent. En effet, les ruches étant sur les armoiries de la commune, le comité ainsi que d'autres anciens membres ont pensé à un projet qui tournerait autour de ce thème.

Nous avons donc organisé une journée de sensibilisation au Parc des musées, à côté du Musée d'histoire, avec des grillades et la possibilité de boire quelque chose. Nous y avons gratuitement distribué des petits sachets de graines « saines » pour les abeilles. Nous avons aussi fait pousser, avec l'aide du secteur de la voirie, ces fleurs issues de ce sachet et les avons plantées à l'est du Musée accompagnées de panneaux explicatifs.

Le soutien financier pour ce projet a été de CHF 800.-.

Le projet de projection

Cette année, le comité a souhaité mettre en place un projet nouveau. Ainsi, au lieu de faire les traditionnels *jeudredis musicaux*, nous avons mis sur pied un projet de projection en plein air.

L'événement s'est déroulé sous le grand pont, à l'abri éventuel de la pluie. Le thème de la soirée était le « stop motion ». Nous avons donc projeté un film d'animation basé sur ce principe, « L'Etrange Noël de monsieur Jack ». Ensuite, nous avons collaboré avec des artistes régionaux afin de projeter de petits courts métrages faits par eux. De la nourriture et des boissons étaient vendues à bas prix par le comité.

Le soutien financier pour ce projet a été de CHF 1350.-.

Projet de voyage à Strasbourg

Le Parlement des jeunes est à nouveau parti à Strasbourg dans le but de réunir le comité sur des thèmes liés au Parlement des jeunes, et de réfléchir à de nouvelles choses qu'il pourrait proposer. Le comité a été accueilli au Centre Européen de la Jeunesse et est allé visiter le Parlement Européen lors d'une session. Il paraît aussi important de préciser que nous sommes partis avec des jeunes du Locle qui souhaitent remettre un comité en place. De nouvelles collaborations vont probablement naître en 2017.

Le soutien financier pour ce projet a été de CHF 2500.-.

Projet de changement de logo

Le comité a décidé de changer de logo cette année, il sera bientôt visible sur tous nos supports. Pour cela, nous avons engagé un graphiste. Nous sommes très satisfaits du résultat.

Le soutien financier pour ce projet a été de CHF 500-.

Projet d'achat de matériel publicitaire

En toute fin d'année, le comité a décidé d'investir dans du matériel destiné à le rendre plus visible. Nous avons donc acheté des banderoles floquées avec notre nouveau logo que nous pourrons poser durant les événements que nous organisons ou subventionnons.

Divers

Le Parlement des jeunes a aussi participé à des événements organisés par la Fédération Suisse des Parlements des jeunes. Le comité a aussi des membres dans certaines commissions de la ville et donne son avis dans un projet dirigé par Pro Juventute concernant le suicide chez les jeunes. Le comité s'est réuni de façon formelle une dizaine de fois dans les locaux situés à Serre 12.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- · Direction et administration;
- Secteur socio-administratif: réception, quichet social régional et office AVS/AI;
- Secteur social : office de l'aide sociale;
- Secteur administratif : secrétariat et comptabilité;
- Médiation logement;
- Maisons de retraite du Châtelot.

Préambule

L'année 2016 a été une année de stabilisation dans l'ensemble du service. Les responsables de chaque secteur ont pu prendre leurs marques et gérer de manière de plus en plus autonome leur secteur. L'essentiel de l'année a été consacrée à des règlements de procédures entre secteurs, des améliorations des flux de travail dans chacun d'entre eux et une définition commune des logiques de travail.

Le fort mouvement de personnel signalé en 2014 et 2015 s'est légèrement atténué, mais reste une réalité inévitable dans un service de cette taille. Le recrutement dans le secteur social s'avère de plus en plus difficile lors de départs naturels, les assistants sociaux en formation étant de moins en moins nombreux.

Au niveau du bâtiment, l'arrivée de la direction du dicastère de la jeunesse des sports et de la culture a permis de créer d'autres liens et d'avoir des échanges constructifs et intéressants pour le personnel. Cette cohabitation n'aura duré que cinq mois, étant donné les décisions prises au début de la nouvelle législature et les déménagements liés à la nouvelle répartition des dicastères.

L'engagement sans faille et l'état d'esprit positif de l'ensemble du personnel ont permis de traverser cette année encore très bouleversée, en assumant au mieux la mission du service auprès de la population. Toutefois, sur certains aspects, la qualité des réponses à la population, les délais de traitement, certaines erreurs ont dû être encore constatés malgré les efforts considérables des responsables de secteur. La pression de l'office cantonal de l'aide sociale a été également très forte, et a dû faire l'objet de nombreuses discussions afin de trouver une voie permettant de constater les erreurs sans que la pression sur les collaborateurs ne devienne insurmontable.

Pour ce qui concerne les Maisons de retraite du Châtelot, la Ville avait dû renoncer aux études de rénovation et avait pris la décision d'envisager les possibilités de vendre ces immeubles. En 2016, notamment en raison de la nouvelle législature, cette décision a été relativisée et le dossier repris sous un autre angle par le service de l'urbanisme. A ce stade, aucune décision n'est définitive, mais des projets de collaboration avec un EMS pourraient voir le jour et devront faire l'objet d'un rapport complet du service dès que des démarches concrètes pourront être mises en lumière.

Hormis les projets en cours et la gestion courante dans ce contexte tendu, aucun nouveau projet n'a pu voir le jour en 2016, en raison également de la situation financière difficile de la Ville, qui a imposé des choix douloureux dans tous les domaines. Toutefois, l'implication dans le comité de Ville santé OMS, et les participations aux nombreux comités et conseils de fondation sur le plan cantonal ont été maintenus, ainsi que l'implication dans la stratégie cantonale d'intégration et le projet d'hébergements différenciés.

La réorganisation et la toute récente stabilisation du service permettent toutefois d'envisager l'année 2017 sous des aspects plus sereins, tout en gardant à l'esprit que le développement de projets conséquents ne pourra pas être envisagé dans l'état actuel des finances de la Ville.

Secteur socio-administratif

Après les grandes turbulences connues par ce secteur en 2014 et 2015, la situation a été positive en 2016. Depuis le début de l'année, les délais d'attente à l'ouverture des dossiers ont disparu et les personnes sont immédiatement accueillies lors de la première demande. Le suivi des dossiers est également assuré dans des délais normaux. Le retard n'a pas augmenté à l'agence AVS, mais reste identique et la réception a assuré un travail de qualité évitant, par la formation et les compétences des collaborateurs, des dérapages conséquents sur le plan de l'agressivité ou de la violence.

Les processus cantonaux de ce secteur restent très lourds et complexes et engendrent, lors de mouvement de personnel, une formation interne intensive et de longue durée.

Le guichet social régional a enregistré 3113 nouvelles demandes en 2016. A noter, que ce chiffre inclut les demandes de prestations sociales qui doivent être renouvelées et faire l'objet d'une clôture de la demande de prestations sociales en cours et l'ouverture d'une nouvelle demande dès qu'un changement de situation intervient. Cette lourdeur administrative, dont la correction a déjà été demandée au canton, n'a pas été réalisée en 2016.

Pour rappel, l'office AVS/AI a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation(CCNC) nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches. Pour l'exercice 2016, nous avons reçu une somme de CHF 81'037.70.

Ce secteur reste sous doté selon les règles de la CCNC. Nous comblons périodiquement ce manque par des personnes en emploi temporaire, en les faisant circuler à l'interne du secteur afin de rendre le travail plus attractif.

Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2016, 461 demandes de prestations complémentaires (2015 : 534). Au 31.12.2016, il y avait 2577 bénéficiaires de PC actifs pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel) (2760 au 31.12.2015).

Dossiers prestations complémentaires actifs

La Chaux-de-Fonds: 2485
 La Sagne: 43
 Les Ponts-de-Martel: 49
 Total: 2577

Demandes de remboursement de frais médicaux

Destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes en excédant de revenu ne dépassant pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat.

7303 demandes de remboursement concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (2015 : 7141).

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS établit un avis de mutation afin d'en informer la CCNC. En 2016, 548 avis de mutation ont été établis (659 au 31.12.2015).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. En 2016, il a été réexaminé 712 dossiers. Un retard important est régulièrement pris dans ce domaine en raison d'une sous dotation avérée de ce secteur et communiqué formellement par la CCNC au cours de l'année 2014.

Secteur social

Les chiffres fournis en **2017** par l'Etat, et présentés ci-dessous, correspondent au bouclement final de l'exercice 2015 et au bouclement provisoire 2016. Nous précisons que le système de facturation des prestations sociales a totalement changé au 1^{er} janvier 2015, par l'introduction de la facture sociale.

Bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton

	Comptes 2015		Comptes 2016	
Montant dépensé par l'Etat	CHF	13'705'635.78	CHF	16'974'113.27
Montant dépensé par les Communes	CHF	95'024'437.45	CHF	98'685'100.00
Total	CHF	108'730'073.23	CHF	115'659'213.27
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF	65'238'043.93	CHF	69'395'527.97
Part à charge des Communes (40%)	CHF	43'492'029.30	CHF	46'263'685.30
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitant entre les communes	CHF	9'521'961.15	CHF	10'128'775.70

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération : pour **2015** et pour **2016** la population du Canton au 31.12.2015 soit 177'970 et la population pour La Chaux-de-Fonds qui est de 38'964.

Evolution de l'office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation).

Année / secours versés	Ville (avant calcul de péréquation)
Ailliee / Secours Verses	ville (availt calcul de perequation)

2000	CHF	14'247'990.15	
2001	CHF	13'984'446.30	
2002	CHF	15'596'506.18	
2003	CHF	16'901'061.35	
2004	CHF	19'905'920.65	(+17.78%)
2005	CHF	20'136'389.28	(+1.16%)
2006	CHF	22'767'506.66	(+13.06%)
2007	CHF	21'646.261.13	(-4.92%)
2008	CHF	22'493'633.98	(+3.91%)
2009	CHF	24'381'199.42	(+8.40%)
2010	CHF	24'917'998.57	(+2,20%)
2011	CHF	28'178'397.94	(+13.08%)
2012	CHF	32'845'379.39	(+16.57%)
2013	CHF	34'012'756.18	(+3.56%)
2014	CHF	35'454'164.75	(+4.24%)
2015	CHF	35'909'371.81	(+1.29%)
2016	Les chiff	res ne sont pas e	encore définitifs

Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Rappelons que les comptes 2016 de la Ville représentent une estimation des coûts de l'aide matérielle accordée en 2016, afin de respecter le principe d'échéance. Les coûts définitifs à charge de la Ville 2016 seront connus en 2017 seulement.

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait de CHF 100'000 par EPT. Pour les secteurs administratif et socio-administratif (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000 par EPT.

Il est également à noter une complexité de plus en plus importante des situations traitées par les assistants sociaux. En effet, il est rare désormais qu'une cause unique entraîne le recours à l'aide sociale, mais il s'agit la plupart du temps de facteurs croisés et cumulés qui nécessitent une prise en charge plus longue.

L'office de l'aide sociale a connu une forme de stabilité sur le plan du mouvement du personnel en 2016. Si celui-ci reste continu en fonction de la taille de l'équipe, ces mouvements ont été moins intensifs en 2016. Le service a toutefois dû se séparer d'un collaborateur, ce qui reste un exercice difficile dans un tel contexte vis-à-vis du personnel en place. La grande implication de la responsable a permis une plus grande clarté et sécurisation des collaborateurs. La préoccupation reste toutefois la gestion d'une équipe d'une très grande taille par une seule responsable. Les limites quant au management commencent à se poser et des solutions devront être trouvées sur ce plan-là.

Toutefois, il reste d'actualité que ce secteur est fortement mis sous pression et connaît une profonde mutation sur le plan général de ce corps de métier. En effet, le contexte général politique implique de dénaturer le travail social et est une des causes engendrant une perte totale de repères sur les valeurs fondamentales. Il est en effet malheureux de constater que les arguments sociaux ont désormais peu de poids, ceux-ci étant noyés dans les arguments économiques prépondérants. A nouveau, les annonces en fin d'année de diminution de normes pèsent énormément sur les collaborateurs et les bénéficiaires et rendent le travail extrêmement difficile.

Une supervision d'équipe s'est poursuivie jusqu'à l'été 2016. Un terme y a été mis à la demande de l'équipe qui n'en voyait plus la nécessité sous cette forme. Par contre, au vu de la majorité de collaborateurs récents, des besoins de formation continue se font plutôt sentir et des pistes dans ce sens-là sont explorées. Toutefois, l'urgence de repenser en profondeur le sens donné au travail social par tous les acteurs politiques est bien présente. Il est en effet illusoire de penser que la recrudescence des pressions et des contrôles peut engendrer des économies à long terme et réduire ainsi les coûts de l'aide sociale qui trouvent leur origine dans des phénomènes globaux de société et non, dans une forme de laxisme du personnel. Si l'année 2016 a pu permettre d'entrevoir une sortie de crise pour le service, les problèmes de fond restent bien réels et inquiétants.

Le service communal de l'action sociale compte, fin 2016, 55 personnes, 44 EPT dont 26 assistants sociaux, pour 19,2 EPT (y compris la responsable de secteur).

Secteur administratif

En 2016, ce secteur a poursuivi l'énorme travail de rationalisation, de développement d'outils performants et de simplification des procédures. Le regroupement des secteurs de la comptabilité et du secrétariat permet une plus grande souplesse et une meilleure cohérence dans la répartition des tâches globales. La responsable de ce secteur regroupé réforme en continu tout ce qui peut l'être en trouvant les solutions les moins gourmandes possible en temps, ce secteur étant fortement sollicité par la délégation du travail des nombreux assistants sociaux.

La mise en place de la troisième gestion électronique des documents pour la comptabilité a démarré dès le début de l'année 2016.

Toutefois, un important retard a été pris. En effet, l'ensemble de ce secteur s'est trouvé totalement noyé en raison de la décision cantonale de changer les caisses maladie des bénéficiaires de l'aide sociale pour les affilier chez Assura. Un accord a dû être trouvé avec les pharmaciens de la place, mais cela a engendré une recrudescence considérable de contrôle, tri, traitement et paiement de factures (environ 150 factures de plus par jour). Les autres tâches de ce secteur en ont pâti malgré les heures supplémentaires massives et l'énergie déployée par tous les collaborateurs.

Médiation logement

Vente de documents

Suite à la fermeture de l'Office du logement en 2016, cette prestation a été abandonnée.

Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **315** objets sur le parc total estimé à **20'685** unités – soit **1.52 %**.- alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 %, dont **11** de une pièce, **39** de deux pièces, **153** de trois, **86** de quatre, **15** de cinq et **11** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels vacants

57 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de $8'949 \ m^2$, dont $19 \ bureaux$ et cabinets médicaux ($2'576 \ m^2$), $21 \ magasins$ ou locaux de vente ($4'397 \ m^2$), $4 \ ateliers$ et usines ($799 \ m^2$), $9 \ dépôts$, entrepôts et hangars ($591 \ m^2$) ainsi que $4 \ locaux$ divers ($586 \ m^2$).

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués

Suite à la fermeture de l'Office du logement, cette prestation est désormais assurée par le délégué au marketing urbain.

Analyse et préavis du Conseil communal dans le cadre de l'application du décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation

Suite à la fermeture de l'Office du logement, cette prestation est désormais assurée par le délégué au marketing urbain.

Médiation logement

L'activité de ce secteur consiste en :

- Conseils en droit du bail pour les assistants sociaux;
- Conseils en droit du bail pour les locataires et les propriétaires;
 Ces deux prestations consistant en téléphones et entretiens, le nombre de conseils n'a pas été comptabilisé.
- Interventions avant procédure judiciaire auprès des locataires ou des propriétaires en matière de :

Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongation de baux	Demandes de baisses de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
20	15	7	15	28	85

- Relations avec le service de la salubrité sur divers dossiers;
- 30 médiations relatives à des problèmes en lien avec le logement;
- Représentation de la ville dans la Coopérative La Renouvelle.

Maisons de retraite du Châtelot

Suite à une visite générale des bâtiments de ces maisons de retraite en 2013, il s'est avéré qu'un entretien important en matière d'isolation et de réfection des façades s'avérerait indispensable. Une demande de pré-étude par le service d'architecture et des bâtiments avait été prévue afin de pouvoir mesurer l'étendue et les priorités des travaux à effectuer et de pouvoir les chiffrer. Cette pré-étude a débuté à la fin de l'année 2013 par un bilan énergétique. L'étude totale par le service d'architecture et des bâtiments qui a été repoussée en 2015 a finalement été abandonnée à cause de la mauvaise situation financière de la Ville. En 2015 et également en fonction du contexte financier, le Conseil communal a décidé d'envisager la vente de ces bâtiments pour ne pas devoir investir lourdement dans leur rénovation. Au début de la nouvelle législature en 2016, et après une expertise externe, il s'est avéré que les bâtiments étant en moins mauvais état que prévu, il serait indispensable d'envisager d'autres pistes que la vente. Un projet est donc en cours entre le service de l'urbanisme et un EMS pour essayer de trouver des synergies entrant dans le cadre de la planification médico-sociale cantonale.

5 appartements étaient vacants au 31.12.2016. En 2016, un impératif de réparation suite à un contrôle des installations électriques par Viteos a engendré un surcoût par rapport au budget. Pour le reste, il est utile de préciser que seuls des travaux de premières nécessités ont été engagés.

Dès les décisions prises sur le plan des bâtiments à conserver au sein de la Ville et à rénover progressivement, il sera nécessaire de planifier la poursuite de la transformation débutée il y a quelques années pour fusionner les studios restant en appartements. Il faudra également revoir dans la globalité, les montants des loyers et des charges.

Nous relevons une fois encore que l'engagement du concierge résident et de son épouse permet de créer une atmosphère familiale et conviviale et donne à ce lieu un caractère collectif discret autour d'activités non imposées, mais permettant de lutter contre l'isolement qui est également une problématique importante liée au vieillissement.

La collaboration intergénérationnelle reste un objectif par petites touches. En effet, il s'agit de ne pas envahir les personnes âgées par des activités régulières avec les enfants, mais de pouvoir profiter de cet espace commun pour des moments de partage et d'échanges. Les fêtes de Noël ont été très propices aux rencontres. Le 12 décembre, la participation des enfants, par des présentations et des chants, a été très appréciée au Noël des résidants.

Participation aux institutions sociales

Dès le 1^{er} janvier 2015, il y a eu l'introduction de la facture sociale pour l'ensemble des communes du canton. En effet, le Grand conseil a voté la "Loi portant l'adaptation de la législation cantonale à l'harmonisation de la facture sociale entre l'Etat et les communes" du 18 février 2014. Cette nouvelle Loi a généré un changement majeur quant à l'harmonisation, entre l'Etat et les communes, de la facturation des prestations sociales dans notre canton. Désormais, le coût des prestations sociales ci-dessous est réparti de la manière suivante : 60 % à charge du Canton et 40 % à charge de l'ensemble des communes au prorata du nombre d'habitants.

Comptes 2016 de la ville comprenant les acomptes 2016 + les soldes 2015 :

- le compte 321 36216010 : Subsides LAMal CHF 6'231'868.85;
- le compte 321 36216050 : Bourses d'études CHF 358'786.75;
- le compte 321 36216070 : Avances de contributions d'entretien CHF 32'353.00;
- le compte 321 36216090 : Aide sociale sans mesures pénales CHF 10'013'372.09;
- le compte 321 36216130 : Programmes d'insertion art. 53 LASoc CHF 297'596.50;
- le compte 321 36216150 : Indemnités fin.social ambulatoire privé CHF 297'045.65;
- le compte 321 36216170 : Allocations familiales personnes sans activité salariale CHF 347'943.55;
- le compte 321 36216190 : FIP, Confédération, financement LACI CHF 500'065.20;
- le compte 321 36216210 : Mesures d'intégration professionnelle CHF 823'875.70;
- Pour les comptes 321 36260230, 321 36360250, 321 36360260 et 321 36320270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements. Toutes les autres subventions ponctuelles ont déjà été retirées dans le cadre du budget 2015 révisé.

Perspectives 2017

- Poursuite de la stabilisation de l'ensemble du service en tenant compte des effets décalés attendus de la crise sur une augmentation probable des demandes d'aide sociale;
- Poursuite de la mise en place de procédures internes dans tous les secteurs;
- Mise en place d'un système de pilotage et contrôle interne;
- Poursuite de la rationalisation du travail administratif;
- Poursuite de la collaboration avec le canton pour la maîtrise des charges d'aide sociale (stratégie cantonale d'intégration, travail sur les effets de seuil, projets d'intégration pour les personnes très éloignées du marché de l'emploi, répartition des tâches à l'intérieur des services d'aide sociale, etc);
- Poursuite du développement de l'intensité de la médiation logement;
- Projet "action culturelle" pour les bénéficiaires de l'aide sociale, en lien avec les milieux culturels, les membres de la commission de gestion de l'action sociale et le service de la cohésion multiculturelle;
- Développement d'une stratégie pour la planification médico-sociale en collaboration avec le service de la santé et de promotion de la santé.
- Participation à une veille active en matière de lutte contre la radicalisation en lien avec d'autres services communaux et cantonaux et un relai avec l'Union des Ville Suisses.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

L'année 2016 s'est révélée difficile du point de vue de la gestion du trop maigre budget des *biens services et marchandises* (BSM). Les réorganisations du travail suite au départ non remplacé d'un agent technique ont montré leur efficience, tout en limitant au maximum les pertes de prestation au public.

La priorité a été mise sur la recherche de solutions pour l'indispensable renouvellement du toboggan des Mélèzes qui a dû être démonté après 30 ans de bons services. Une recherche de CHF 200'000.- de fonds privés devrait, en complément d'un investissement de la Ville, permettre sa réalisation en 2017.

Un projet de rénovation des bâtiments sud de la piscine des Mélèzes, lesquels abriteraient les vestiaires d'été, est en cours de réalisation avec l'aide des services internes ainsi que par une recherche de collaboration avec l'État pour un éventuel chantier de programme d'occupation temporaire. Le projet devrait se réaliser durant l'hiver 2017-2018.

Un crédit d'investissement non utilisé a pu être attribué à la construction d'un nouveau terrain de street-hockey, dont les travaux ont débuté en arrière automne et se termineront au printemps 2017. Cette réalisation attendue depuis longtemps permettra enfin au Club de remonter en ligue A, suite à sa relégation sur le tapis vert il y a deux ans, faute de terrain conforme.

En vue du départ en 2018 d'un collaborateur spécialisé et du chef de service, et conscient des difficultés financières de la Ville, le SDS a entrepris une réflexion sur une possible réorganisation à l'interne avec un maintien du plus grand nombre de prestations, tout en permettant une légère réduction de la masse salariale.

Personnel

Une stagiaire MPC a été à nouveau engagée depuis le mois d'août 2016 pour 52 semaines. Une seconde stagiaire a été engagée du 1^{er} février au 31 décembre pour les manifestations (principalement la Trotteuse-Tissot). Aucune modification concernant le personnel n'est à signaler en 2016 mais une analyse organisationnelle est cours pour l'année 2018, ceci en lien direct avec deux mises à la retraite début 2018 (chef de service et un responsable technique machinerie).

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à deux reprises durant cette année. Les membres de la commission de la législature 2012-2016 ont siégé pour la dernière fois en mars, et les nouveaux membres de la législature 2016-2020 pour la première fois en novembre. Les principaux objets traités ont été :

- Comptes et rapport de gestion 2015;
- Suivi des travaux d'importance;
- Nouvelle conseillère communale, présentation du service pour les membres de la commission;
- Budget de fonctionnement et des investissements 2017 (toboggan et vestiaires sud piscine) des Mélèzes.

Patinoire des Mélèzes

Périodes d'ouverture

Patinoire couverte : du lundi 18 juillet 2016 au dimanche 24 avril 2016.

Patinoire couverte au public : du lundi 3 octobre 2016 au dimanche 26 mars 2017.

Piste extérieure : du lundi 3 octobre 2016 au dimanche 12 mars 2017.

Statistiques de fréquentation*

Saison	Public	Écoles	Total
2007/2008	8'581	12'425	21'006
2008/2009	9'306	14'792	24'098
2009/2010	8'581	10'109	18'690
2010/2011	9'553	8'883	18'436
2011/2012	9'102	9'505	18'607
2012/2013	12'507	4'631	17'138
2013/2014	13'932	8'872	22'804
2014			22'443
2015			23'624
2016			22'413
Moyenne			20'926

^{*(}statistique effectuée depuis la troisième année sur la base d'une comptabilisation du 1er janvier au 31 décembre).

Entretien

Un compresseur (n° 2) a subi une révision complète pour plus de CHF 46'000.- et le système informatique de la gestion de la glace, lequel a lâché subitement, a dû être remplacé pour la somme de CHF 17'000.-.

Avec la diminution des BSM, il devient très difficile d'entretenir le centre sportif des Mélèzes dans son ensemble.

Toutes les verrières ouest-est et ouest sont en fin de vie (infiltrations) et ne pourront plus tenir longtemps si aucune action n'est entreprise. Le rapport concernant la rénovation en profondeur de la patinoire a montré qu'un projet réaliste se montrait à environ CHF 15'000'000.-. Une impulsion publique/privé liée à une commission financière serait certainement un excellent point de départ.

Activités

Comme l'année dernière, la Fête de la glace était jumelée avec une journée dédiée à la promotion du hockey sur glace (Swiss Hockey Days). La fête fut belle avec un temps magnifique le 30 octobre 2016.

La première équipe de hockey de la ville (HCC) a malheureusement été éliminée en quart de finale des Play-offs contre son meilleur ennemi le HC Ajoie, futur champion suisse de deuxième division. Le Club s'est consolidé administrativement et au niveau des joueurs de la première équipe. Le HCC est une des plus belles vitrines pour le sport, pour l'image de la ville de La Chaux-de-Fonds, des Montagnes neuchâteloises et du canton de Neuchâtel dans son ensemble.

Relégation de l'équipe des juniors Elites dans la deuxième division, idem pour les Novices Elites. Le déficit structurel est criant, il n'y a pas suffisamment d'heures d'entraînement à disposition (pas de deuxième piste couverte). L'accompagnement *Sport-Etude* n'est toujours pas suffisamment efficient.

Poursuite du magnifique projet *j'apprends à patiner*. L'investissement d'un professeur du club des patineurs très pédagogue et de joueurs du HCC donnent des résultats très encourageants. Les clubs partenaires (HCC et le Club des patineurs) voient leurs effectifs encore consolidés en cette année 2016.

Pour le Club des patineurs, la démission subite du président en cours d'année a fragilisé le club, qui a dû malheureusement renoncer à organiser un Championnat suisse junior en début d'année 2017.

Les autres clubs ou catégories (Star Chaux-de-Fonds, féminine, vétérans, corporatifs, etc.) ainsi que le nombreux public visitant les patinoires ne sont naturellement pas oubliés et sont des utilisateurs importants.

La rénovation future des vestiaires sud de la piscine permettra une réflexion sur une future rénovation légère des vestiaires insalubres de la patinoire.

Piscine des Mélèzes

Après le démontage du toboggan du petit bassin en 2015, le grand toboggan datant de 1988, en fin de vie et devenu dangereux, a été démonté à la fermeture de la piscine.

Objectifs 2017 quant à l'entretien de la piscine :

- Remplacement du toboggan du petit bassin;
- Remplacement du grand toboggan;
- Rendre salubre au plus vite l'accueil des visiteurs. Rénovation des vestiaires sud;
- Assainissement du revêtement sol et mur du petit bassin.

Ces investissements permettront de redonner un peu de lustre à ces installations et donner envie à la population de venir en nombre à la piscine.

Par ailleurs, le service des sports a signalé à l'exécutif l'importance de pouvoir procéder à l'assainissement de l'isolation des grands bassins (Sarnafil). En effet, la membrane d'étanchéité est en fin de vie, ce qui pourrait engendrer une fermeture en cours de saison.

La piscine a été ouverte du samedi 21 mai 2016 au dimanche 11 septembre 2016, soit durant 114 jours. La saison a été difficile dans les deux premiers mois avec une météo plus que capricieuse (beaucoup de pluie), mais belle à partir de juillet, ce qui a permis d'avoir une fréquentation tout à fait acceptable avec plus de 64'000 visiteurs au total. Aucune journée à plus de 3'000 visiteurs. Sept journées à plus de 2'000 et 15 à plus de 1'000 visiteurs.

Fréquentation et recettes financières des cinq dernières années (depuis l'introduction des contrôles d'accès) :

Année	Nombre de visiteurs	Nombre billets, abonnements vendus	Recettes CHF	Delta recettes/ventes
2012	78'143	36'188	244'118	6.75
2013	79'040	31'571	194'710	6.17
2014	44'298	21'048	151'778	7.21
2015	89'614	39'335	236'542	6.01
2016	64'380	29'403	205'246	6.98
Moyenne	71'095	31'509	206'479	6.62

Une année somme toute moyenne, tant pour le nombre de visiteurs que pour les finances. L'augmentation tarifaire n'a que faiblement influencé les recettes.

Peu ou pas d'incident notoire à signaler, ceci grâce aux trois garde-bains fixes maitrisant parfaitement l'organisation de la surveillance avec l'aide du responsable technique, des agents de la piscine patinoire et d'auxiliaires sur appel. Un peu plus de 2'000 heures de présence pour ces derniers.

Le triathlon a à nouveau connu un franc succès avec une météo magnifique pour la deuxième année consécutive depuis la reprise de cette manifestation par un nouveau comité d'organisation.

Comme en 2014, quelques journées de sensibilisation ont été organisées sur le site concernant l'exposition excessive aux rayons UV. Différents stands de prévention et de sensibilisation ont été mis en place par le service de santé et promotion de la santé.

Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 310 jours en 2016 (314 en 2015). La reconduction d'une fermeture de l'infrastructure pour une durée de 5 semaines pendant les vacances scolaires estivales est maintenant bien comprise.

Le changement des casiers en fin de vie a pu être effectué pendant la troisième semaine de décembre. Le service des sports a profité de cette fermeture pour effectuer la révision hivernale en lieu et place du mois de janvier 2017.

Les investissements dans cette structure doivent naturellement continuer vu le gel du projet du centre aquatique des Mélèzes. Ceci, autant pour le très dynamique Club de Natation de la ville avec à la clé plusieurs meetings dans l'année, que pour les écoles supérieures et spéciales, et naturellement pour la population chaux-de-fonnière. Cette dernière mérite au minimum un bassin d'eau comme la piscine des Arêtes.

Ci-dessous les futurs investissements à réaliser :

- Traitement d'eau: changement du charbon actif pour CHF 11'000.- en 2017;
- Ventilation: dernière armoire électrique à changer pour la gestion de la ventilation du site (vestiaires inférieurs sud-est) pour CHF 10'000.-;
- Changement des lavabos d'entrée pour le public;
- Bâtiment : être attentif à la dégradation de la structure extérieure du bâtiment. Maçonnerie comme la toiture en Sarnafil qui est en fin de vie.

Le décompte ci-dessous ne concerne que le nombre de billets + abonnements vendus.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total	19'512	21'532	19'171	20'604	18'919	18'073	18'177	19'129	17176	14996

Moyenne: 18'729

Le décompte du nombre de visiteurs par les tourniquets du nouveau contrôle d'accès donne des chiffres beaucoup plus fiables. Les chiffres d'avant 2012 sont à prendre avec une certaine pondération puisqu'ils n'étaient pas contrôlés de manière systématique.

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total	74'994	77'603	72'759	71'563	67'440	56'910	60'086	60'855	55'441	54'290

Moyenne: 65'204

Divers

Un nouveau concept sera effectif en 2017 pour l'entretien des espaces verts autour du site des Arêtes. L'élagage des arbustes autour du bâtiment a mis en évidence une grande dégradation de la structure extérieure du bâtiment.

Un nouveau restaurateur a pris possession du restaurant. Une nouvelle synergie s'est mise en place avec les acteurs du site (escrime, Club de Natation et le service des sports). Une première réunion de copropriétaire a eu lieu cet automne entre la Ville et le tenancier.

Salle d'escrime

La salle continue d'être entretenue annuellement en collaboration entre le club et le service des sports.

Bassin Numa-Droz

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb total d'entrées	33'066	32'124	32'878	35'894	35'013	35'515	32'960	32'990	35989	35622
Jours d'ouverture	208	210	210	223	232	232	212	215	225	238

Moyenne: 34'205

La gestion complète du bassin de Numa-Droz a été reprise par le service des sports au 1^{er} janvier 2015. L'organisation autant humaine qu'opérationnelle s'est bien mise en place tout au long de l'année. L'agent technique participe comme convenu à diverses activités dans les autres centres gérés par le service des sports et a travaillé une fois comme agent technique lors d'un match du HCC.

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre. La révision technique du fond mobile a été faite au mois d'avril 2016.

Cette infrastructure est toujours autant appréciée par les écoles et certaines sociétés de notre ville. Elle mérite toute notre attention dans les années futures.

Suite à l'expérience constructive du problème des légionnelles, le service des sports a mis en place un système d'autocontrôle tout au long de l'année, avec l'analyse des données par une société spécialisée. Ceci permet de contrôler, d'anticiper et d'être réactif en cas de problème sanitaire dans toute l'installation.

Halles de sport

Comme toutes les années, un soin particulier est pris pour contrôler les halles et pour le renouvellement du matériel en concertation avec les responsables des différents cycles scolaires. Pour rappel, la Ville a à sa disposition 23 halles de sport en comptant 3 halles pour le Pavillon des sports : une halle triple (Pavillon), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze salles simples et quatre petites salles.

Les incivilités sont malheureusement en augmentation, comme pour beaucoup d'installations mises à disposition par la Ville. Ceci demande des investissements financiers que le service n'arrive pas à complètement assumer. Dernier exemple en date, les anneaux balançant de quatre de nos salles seront complètement changés au début de l'année 2017 suite à une utilisation inadéquate de ces anneaux par une école de cirque. Une solution est en cours d'analyse.

Suite aux différentes analyses réalisées (population, écoles, associations), le constat du manque d'une seconde salle triple est patent au vu de l'évolution de plusieurs sports qui nécessitent une surface plus grande. La construction d'une nouvelle halle triple permettant de satisfaire la demande des différents utilisateurs devra être envisagée ces prochaines années.

Le mur d'escalade a permis à 1190 grimpeurs de profiter de cette installation. Pour rappel, il y en a eu 881 en 2015 et 1039 en 2014.

Pavillon des sports

Cette infrastructure est toujours plus appréciée. Les sports devant utiliser une salle triple deviennent légion (unihockey, handball, basketball, futsal). Rien que pour ces quatre sociétés, il est difficile de satisfaire toutes les demandes. Beaucoup de frustration est ressentie lorsque des refus s'avèrent nécessaires, surtout que cette salle est la seule permettant des manifestations sportives diverses (tournois de football en salle, championnat suisse de badminton, de judo et autres arts martiaux).

Centre sportif de la Charrière

Une rénovation lourde de ces tribunes s'avérera tout de même nécessaire dans les 4-5 ans, ainsi qu'une nouvelle installation en est pour remplacer la vieille tribune Abegglen. La ville de La Chaux-de-Fonds est impatiente d'avoir un retour du futur projet public/privé concernant tout le périmètre du centre sportif de la Charrière (~80'000m²). Connaissant les difficultés financières que traverse la Ville, cette solution pourrait permettre de redonner vie à la rénovation en profondeur des infrastructures actuelles.

Au vu de la détérioration (devenant dangereuse pour les spectateurs) des gradins autour du stade principal, la partie est a pu être complètement rénovée.

Une piste de Dirt a été inaugurée en juin 2016 au sud du centre sportif, et le nouveau terrain de street-hockey en est au 2/3 de sa construction devrait pouvoir être inauguré début mai 2017. Magnifique de pouvoir mettre à disposition une nouvelle infrastructure pendant cette période de vaches maigres. Par contre, cette nouvelle installation met malheureusement aussi en évidence le manque de vestiaires à disposition sur le site. Dans l'attente d'un investissement futur pour des locaux en ouest du terrain et/ou intégrer cela dans la future réflexion du projet public/privé, des installations provisoires seront nécessaires pour 2017.

Terrains de sport

Quelques projecteurs de nos terrains sont encore en bois et deviennent dangereux.

Le football reste, et de loin, le sport le plus pratiqué en ville, tous sports confondus. Les terrains synthétiques permettent à un plus grand nombre de pratiquer ce sport et ceci sur une plus grande durée. Le projet d'un futur terrain synthétique aux Foulets ne doit pas être abandonné.

Toute la réfection de l'enveloppe du bâtiment du terrain de la Pâquerette est terminée. Ceci a pu se réaliser grâce à la force de travail des membres du FC Floria. En effet, une solution entre le service des sports et le Club s'est mise en place pour permettre à cette structure d'être rénovée. La Ville a payé le matériel et le travail a été effectué par des membres du Club, tout cela sous le contrôle du service des sports.

Pour les autres terrains, l'analyse continue et plusieurs installations ne sont plus conformes aux nouvelles règles en vigueur :

- Terrain B du centre sportif : les projecteurs;
- Drainage des terrains du Patinage et de la Pâquerette;
- Nouvelle annexe (abri, buvette) en est des bâtiments du Patinage pour le club résident (en cours d'analyse avec le service d'urbanisme, le SDS et le club).

Piste d'athlétisme

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées et par les habitants de la région. Trois soirs par semaine, elles sont dédiées à l'entraînement du SEP Olympic. Comme chaque année, le meeting international d'athlétisme Résisprint est une belle vitrine pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

Zurich parcours vita

Le parcours vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre le secteur de la voirie et le service des sports. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2016 avec les responsables de divers services de la ville et la société d'assurance partenaire de cette installation. Merci à tous ces services pour cette belle collaboration.

Pistes de ski de fond

La saison 2015/2016 a commencé tôt (fin novembre). Malheureusement un redoux nous a accompagnés jusqu'à fin décembre. Les pistes ont à nouveau pu s'ouvrir à la mi-janvier.

Il n'y a plus d'abri à disposition pour nos deux traceuses de ski de fond suite à l'achat de la ferme des Arêtes au nord de la piscine. Une solution pérenne doit être trouvée.

Une réflexion est toujours en cours concernant la construction d'un bâtiment pour le stockage de la traceuse, ce qui permettrait une synergie avec le Club de BMX.

	Jours d'ouverture					
	Arêtes	Foulets	Pouillerel			
2008/2009	80	98	118			
2009/2010	49	41	87			
2010/2011	24	13	74			
2011/2012	72	69	95			
2012/2013	55	70	122			
2013/2014	22	31	100			
2014/2015	62	68	91			
2015/2016	42	41	87			
Moyenne	51	54	97			

Pistes de bicross, Skateboard, Skatepark et autres

Après la réfection de la piste de bicross, une proposition du club pour le remplacement du container actuel en fin de vie par une nouvelle construction légère est parvenue au SDS.

Plusieurs problèmes liés au skatepark des Abattoirs ne sont pas résolus (état du bâtiment, vitrage, sanitaires défaillants, cohabitation avec les nouveaux résidents des Abattoirs et le manque de responsable adulte de l'association).

Pour toutes ces installations sportives, un nouvel état des lieux, lié avec un plan directeur devrait être fait pour les deux nouvelles législatures à venir.

Principales manifestations sportives en 2016

En gras, les manifestations organisées avec un appui très important du service des sports.

En Italique, les manifestations organisées avec une aide du service des sports.

10 janvier	Chronopouille, annulée par manque de neige
1 ^{er} mars	Marche du 1 ^{er} mars
25-27 mars	Tournoi international Minis (Patinoire)
1-3 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace (Patinoire)
16-17 avril	Nuit du hockey sur glace (Patinoire)
23 avril	Gala de patinage (Patinoire)
24 avril	Slalom automobile sur glace (Patinoire)
26-27 avril	Tour de Romandie cycliste (Prologue et départ de la première étape)
4 mai	BCN Tour, course à pied (Stade de la Charrière)
27 mai	Course de côte cycliste Biaufond-La Chaux-de-Fonds
28 mai	La Mini-Trotteuse (course à pied pour enfants)

18 juin	Course à pied le long de la rivière du Doubs
26 juin	Résisprint, Meeting international d'athlétisme
28 août	9 ^{ème} Triathlon La Chaux-de-Fonds
18 septembre	Tournoi de rugby romand pour juniors
29 octobre	Marchethon
29-30 octobre	Meeting international de natation
30 octobre	Fête de la glace et Swiss Hockey Days
12-13 novembre	Tournoi interrégional judo
26-27 novembre	Tournoi national Karaté
3-4 décembre	Tournoi escrime
10 décembre	9 ^{ème} Trotteuse-Tissot, corrida de Noël

Sociétés sportives

La Ville compte 126 sociétés annoncées auprès du service des sports. La 35^{ème} réunion entre les sociétés sportives et la direction du service des sports a eu lieu le 14 novembre 2016. 31 sociétés étaient représentées. Les points traités lors de cette soirée ont été :

- Bilan de l'année 2016;
- Finances et projets 2017;
- Conférence "Sponsoring et marketing sportif" (Eric Bertin, SCORE Management);
- Divers (Trotteuse-Tissot, sportifs méritants, soirée du Panathlon club).

Le jeudi 9 février 2017, la directrice du service des sports, le chef de service et le responsable des infrastructures sportives recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors de rencontres sportives nationales ou internationales en 2016.

Midi Tonus - Promotion du sport

Pour sa $13^{\rm ème}$ année à La Chaux-de-Fonds, l'action Midi Tonus reste très appréciée.

	20	06	200	07	20	800	20	09	20	10	20	11	20	12	20	13	20	14	20	15	20	16
Nb part.	22	21	31	8	3	43	36	53	4	66	47	79	59	95	5	95	62	26	6	55	56	51
Nb																						
sessions	- 2	2	2			2		2		2	2	2		2		2		2		2	- 2	2
Nb cours	7	7	10	9	9	11	12	15	16	16	16	17	19	21	23	21	23	26	23	28	25	22
Nb cours																						
annulés	1	-	1	-	1	-	-	-	-	1	2	-	-	-	2	3	1	1	4	1	5	4

Les cours d'*Urban Training* ont dû être abandonnés pour raisons financières. L'organisateur a toutefois proposé des cours durant les mois de mai et juin.

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone Sport City Tour.

SERVICE DE SANTÉ ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

J'aime le soleil et je me protège !

Campagne de sensibilisation aux dangers du soleil pour la 3^e année consécutive. Le service était présent à la piscine des Mélèzes le 12 août 2016. Un dermatologue est venu de manière bénévole consulter les personnes intéressées durant l'après-midi.

Action avec le groupe santé sécurité au travail

Le personnel du secteur de la voirie est confronté aux dangers du soleil. Par leur travail, ils sont exposés durant quelques mois de l'année. Le Groupe de santé sécurité au travail nous a demandé de mettre en place une action similaire à celle de la piscine des Mélèzes. Dès lors, 42 collaborateurs de la voirie ont été vus par un dermatologue dans les locaux du Centre de santé scolaire.

Actions au sein du service de l'action sociale

A la demande de la cheffe du service de l'action sociale, une action a été entreprise auprès du personnel pour réduire le stress et les conséquences de la charge de travail sur le plan psychique. Dès lors, des séances de yoga ont été offertes au personnel sur inscription, à raison d'une séance hebdomadaire sur trois mois durant la pause de midi. En outre, des massages assis ont été proposés. Le retour est positif de la part des participants à ces séances.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Suite à la diminution d'effectif orthophonique de 20%, nous avons dû faire face à une augmentation des listes d'attente.

Au secrétariat, la nouvelle personne engagée a pu se mettre au courant avec l'appui de sa collègue et la nouvelle équipe ainsi formée fonctionne à satisfaction.

Perfectionnement cantonal, formation permanente et supervision

Dans le cadre des colloques mensuels de centre, nous avons eu plusieurs interventions animées par des invités externes :

- Rôle des médiateurs culturels, association Appartenances;
- Présentation de l'association RECIF;
- Présentation des structures d'accueil de la Ville;
- Burn-out et stress au travail, avec le médecin-conseil de la Ville.

D'autres colloques mensuels ont été consacrés à des réflexions internes sur la gestion thérapeutique (durée des traitements, listes d'attente, etc.)

Le perfectionnement cantonal, lequel s'est déroulé au mois d'août, a été organisé par le centre d'orthophonie de La Chaux-de-Fonds. C'est M. Michel Tournier, psychologue FSP, qui a été choisi pour animer cette journée. Il était déjà venu l'année passée et son intervention avait été très appréciée par les participantes. Cette année, le titre choisi a été : Maintenir l'équilibre entre professionnalisme et empathie : A force de vouloir le bien de nos patients, on peut devenir dommageable.

Les orthophonistes formées récemment en rééducation logicomathématique et en interventions précoces développent leurs nouvelles compétences pendant de petits groupes de réflexion, en se présentant des dossiers complexes. Elles échangent également avec les orthophonistes ayant plus d'expériences dans ces domaines.

D'autres orthophonistes ont continué un cycle de formation sur la prise en charge des bégaiements précoces ainsi que des bredouillements.

Plusieurs orthophonistes ont également participé à des congrès ou des formations à l'étranger (Paris, Nancy et Lille).

Les orthophonistes effectuent régulièrement des supervisions avec d'autres professionnels (psychologues par exemple) sur des cas pratiques, démarche indispensable au suivi des traitements.

Gestion interne

L'alourdissement des tâches périthérapeutiques (non directement en présence de l'enfant) déjà relevé l'année passée se confirme. En effet, même si les orthophonistes ont pris l'habitude de remplir de nouveaux formulaires et de faire référence à d'autres grilles théoriques, le travail induit reste conséquent.

La prise en compte de cet alourdissement est donc un élément important dans la gestion des ressources humaines. Des réflexions internes ont été menées pour voir comment accompagner au mieux les collaboratrices, ceci dans un souci d'éviter des épuisements professionnels.

Les réflexions menées en fin d'année 2015 en matière de gestion des listes d'attente de bilan et de traitement ont débouché sur des décisions pratiques et des modifications de différentes procédures.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2016 et nous avons également reçu une stagiaire de courte durée (5 semaines) au printemps 2016.

Depuis quelques années, l'Université a des demandes différentes en matière d'accueil de stagiaires. Nous ne recevons plus que des stagiaires à mi-temps, l'autre mi-temps étant effectué dans d'autres lieux de stage quelquefois très différents du centre d'orthophonie. Ce nouveau mode induit diverses contraintes (jours de stage, coordination des deux lieux, présence restreinte de la stagiaire chez nous, etc.). Il peut être difficile de gérer le tout. Les stagiaires arrivant chez nous sont parfois désorientées et ont de la peine à assembler leurs acquis. Cet état de fait peut générer aussi un état de stress et de surcharge chez les orthophonistes maîtresses de stage.

Collaboration avec l'école

Depuis 3 ans les responsables du centre d'orthophonie sont régulièrement invitées en septembre au colloque avec les services socio-éducatifs. Cette rencontre a l'avantage de clarifier certaines collaborations (mesures BEP, signalements, mise en pause ou fermeture de dossiers). Cette année, nous avons mis sur pied une consultation sur dossiers de signalements faits pour des enfants scolarisés en classes d'accueil. En effet, il est préférable de nous consulter avant d'entreprendre un signalement langagier et de nous mettre d'accord sur les priorités à mobiliser pour ces enfants.

Groupes de travail et collaborations externes

Les responsables ont participé aux séances du Colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) avec l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Elles participent également à des rencontres régulières avec une collaboratrice scientifique de l'OES afin d'harmoniser les pratiques entre l'OES et les centres communaux.

Fin juin 2016, la convention tarifaire entre l'Etat et les villes a été dénoncée par l'Etat, la raison évoquée étant d'ordre économique. L'Etat a l'intention de supprimer la subvention accordée aux trois centres d'orthophonie communaux. Pour rappel, cette convention est entrée en vigueur en 2014, après une très longue période de négociations entre l'Etat et les villes afin de reconnaître le rôle spécifique joué par les villes en matière de gestion et de contrôle des coûts.

De juin 2016 à décembre 2016, nous n'avons eu aucune nouvelle concernant l'élaboration d'une nouvelle convention. Les discussions seront donc serrées en 2017, sachant qu'à fin 2017, il faudra trouver un nouvel accord tarifaire.

En collaboration avec le secteur "promotion de la santé" du service de santé et promotion de la santé, les orthophonistes ont participé à l'élaboration d'un beau projet *Des mots pour comprendre le monde*. Ce projet avait pour objectif de sensibiliser les professionnels de la petite enfance à des comportements favorisant l'enrichissement du vocabulaire et de leur permettre de transmettre des conseils aux parents fréquentant certains lieux tels que bibliothèques, ateliers, consultation Croix-Rouge, etc.

Malheureusement ce projet a été stoppé à l'automne 2016, avant même d'avoir démarré, faute de moyens financiers.

Population suivie

A titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2016 :

Cas en traitement : 270
Cas terminés : 161
Cas en attente de traitement : 34
Cas en suspens et bilans en cours : 155

Sur l'année scolaire 2015 -2016, nous avons reçu 221 signalements. Une partie d'entre eux n'a pas débouché sur un examen, soit parce que les familles ont renoncé, soit parce que les demandes ont été réorientées ailleurs. Au final 227 examens (rattrapage de signalements faits en fin d'année scolaire précédente et nouveaux signalements) ont été menés à bien, dont 177 ont été suivis d'une proposition de traitement orthophonique.

En août 2016, il y avait 67 cas en liste d'attente de bilans et 30 cas en attente de traitement.

Les listes d'attente restent toujours un sujet d'actualité, le délai moyen entre le signalement et le bilan est d'environ 3 mois. Si un suivi régulier est nécessaire, il y a également un délai d'environ 3 mois.

Enjeux thérapeutiques

Les dossiers évoqués l'année passée sont toujours d'actualité.

- Prise en charge des enfants présentant des troubles du spectre autistique : plusieurs rencontres entre le personnel soignant du CNPea et du centre d'orthophonie ont eu lieu, le but étant d'échanger sur des dossiers précis et de voir comment organiser mieux la collaboration;
- Analyse des demandes d'examens : afin de cerner au mieux les objectifs des bilans demandés, des contacts sont pris avec les sources de signalements (services socio-éducatifs, directions d'école, médecins, etc.);
- Les mesures BEP (Besoins éducatifs particuliers) se mettent progressivement en place, il reste encore souvent des flous dans les démarches à entreprendre (qui initie la demande, qui remplit les formulaires, qui propose les mesures, qui valide, etc.);
- Les mesures API (Aide pédagogique par l'informatique) restent également un sujet de réflexion. Là aussi, un gros travail de définition des rôles des partenaires respectifs est encore à finaliser afin que chacun sache de quelle manière il doit intervenir pour accompagner l'enfant, sa famille et l'enseignant dans le choix et l'appropriation des outils informatiques.

Dans les phénomènes nouveaux, nous relevons cette année une légère augmentation des signalements pour des enfants plus grands, fin de cycle II et début de cycle III. Ces signalements font état de difficultés d'apprentissage assez diffuses, avec certaines fois des facteurs associés (déficit d'attention, parcours migratoire complexe, difficultés familiales, etc.). Les bilans à effectuer sont donc assez complexes et nous devons construire des outils différents pour arriver à démêler ce qui pourrait être imputé à des difficultés spécifiques, et ce qui serait du ressort de l'école, avec des réponses de type pédagogique.

Il n'est pas exclu que les changements dus à l'introduction des filières et à la suppression des classes de transition aient une incidence sur ce phénomène nouveau.

D'autre part, nous avons également remarqué cette année une augmentation des signalements pour des familles allophones avec des parcours migratoires difficiles et donc nous avons eu très souvent recours, à des traducteurs ou médiateurs culturels. Ce sont des familles en situation précaire, avec des demandes multiples et variées auxquelles nous ne pouvons pas toujours répondre. En effet, l'orthophonie s'adresse à des personnes qui ont des troubles spécifiques de

l'apprentissage du langage et de la communication, mais n'est pas une réponse adéquate à des difficultés d'apprentissage d'une langue seconde.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

Équipe du planning :

1 conseillère en santé sexuelle, responsable à 70% 1 conseillère en santé sexuelle à 40% 1 conseillère en santé sexuelle à 40%

Chef de service :

Le Centre de santé sexuelle - Planning familial fait partie du service de santé et promotion de la santé et dépend de son chef de service.

Équipe médicale :

Service de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de La Chaux-de-Fonds, policlinique de gynécologie-obstétrique de l'HNE, site de la Chaux-de-Fonds, référent tests IST infectiologue HNE.

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elles se répartissent en 3 secteurs :

Les consultations au Centre;

Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital; Les animations de groupes et activités diverses (au Centre ou à l'extérieur)

Activités au Centre

	2016	2015	2014
Total des consultations	1138	935	816
Dont:			
Nouveaux dossiers	439	334	221
Vaccinations contre le HPV	48	36	24
Nombre d'appels téléphoniques	1283	1199	1040
Nb de réponses aux questions du site Ciao.ch	28		
Principaux motifs de consultations			
Consultations gynécologiques (contraception, examen)	319	396	339
Dépistage des infections sexuellement transmissibles	271	110	58
Contraception d'urgence	225	153	139
Test de grossesse	194	199	98
Grossesse (suivi psycho-social, ambivalence, interruption)	52	49	69
Age et nationalité			
Nb de consultant·e·s de moins de 20 ans	563	488	499
Nb de consultant·e·s de plus de 20 ans	527	411	293
Nationalité suisse	730	593	514
Nationalité étrangère	358	306	278

Activités à l'hôpital

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant, au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.

Entretien de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2016	2015	2014
Total des consultations à l'hôpital	519	465	508
Accouchées	407	365	401
Interruptions de grossesse	112	100	107
Age des femmes ayant fait ur	ne interruption de gr	ossesse	
Plus de 20 ans	101	89	95
Moins de 20 ans	11	11	12

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves, qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liée à la santé sexuelle et reproductive.

- Accueil de tous les élèves de 11ème du Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds devant le Centre de santé sexuelle
 Planning familial lors de l'action Train Santé;
- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, durant 8 demi-journées, d'un atelier santé sexuelle pour tous les élèves de 10ème du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds;
- Animation de 9 ateliers pour les élèves de 11ème de l'école secondaire du Locle;
- Animation de 2 ateliers pour les élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé;
- Animation d'un atelier pour les élèves du Lycée Blaise-Cendrars lors de leur journée santé;
- Animation de 8 ateliers à Récif pour les femmes étrangères fréquentant le cours de français;
- Animation de 2 ateliers pour les élèves ASSC de l'école Pierre-Coullery;
- Animation au Centre d'un atelier pour un groupe d'élèves de la Grande Ourse;
- Animation au Centre d'ateliers pour 4 groupes d'élèves de l'unité de formation du Céras;
- Animation au Centre d'ateliers pour 2 groupes d'élèves de Malvilliers;
- Présentation du Centre de santé sexuelle aux élèves de l'école Mosaïque.
- Deux ateliers santé auprès de femmes vivant dans les centres de requérants d'asile;
- Participation au projet P.A.S.S (Prévention et Accès aux Soins pour les travailleuSEs du Sexe) mis sur pied par Médecins du Monde;
- Participation à plusieurs groupes de travail afin de préparer nos interventions scolaires;
- Participation à un groupe de travail initié par la santé publique pour la mise sur pied d'un document proposant un programme cantonal d'éducation sexuelle;
- Participation au colloque cantonal sur la santé sexuelle;
- Poursuite de notre mandat initié par la Santé publique, sous la responsabilité d'HNe, de la vaccination cantonale contre le HPV (prévention du cancer du col de l'utérus). La vaccination a été ouverte aux garçons à partir de juillet 2016. Le Centre de santé sexuelle - Planning familial de La Chaux-de-Fonds a été désigné centre de vaccination de référence pour les jeunes entre 16-26 ans;
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'Association suisse des conseillères en santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences;
- Participation aux supervisions d'équipe;
- Participation à l'assemblée générale de notre association professionnelle, ainsi qu'à divers groupes de travail;
- Participation à l'assemblée générale de Ciao.ch, en tant que répondant pour leur site des questions liées à la sexualité des jeunes neuchâtelois.

Nous avons rencontré diverses personnes

- Les nouveaux médecins assistants du service de gynéco-obstétrique de HNe;
- L'infectiologue de l'HNe, le Dr Clerc, qui est notre référant médical pour les dépistages des infections sexuellement transmissibles;
- Les conseillères du Centre de santé sexuelle Planning familial de Neuchâtel pour diverses collaborations, colloques et supervisions;
- A plusieurs reprises, nous avons accueilli des étudiant-e-s qui faisaient un travail en lien avec la santé sexuelle et reproductive et nous avons répondu à leurs questions;
- Nous avons eu la visite de plusieurs délégués médicaux;
- Plusieurs rencontres avec les personnes avec qui nous collaborons activement sur divers projets (Cosm, MDM, GSN, css-pf de Ne, infirmières scolaires, médecins scolaires, etc).

Démarrage de notre collaboration au projet P.A.S.S. en 2016

2016 débute avec la mise en œuvre d'un projet, mis sur pied par Médecins du Monde, de prévention destiné aux travailleuses du sexe. Prévenir les risques pour leur santé (infections sexuellement transmissibles, grossesse non désirée), les renseigner sur leurs droits ainsi que sur les personnes et lieux ressources, voilà les buts visés par le projet. Nous avons travaillé avec la collaboratrice sociale de MDM lors de ses visites dans les salons de massage du haut du canton.

CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE

Activités médicales

Dépistages, visites médicales et vaccinations

Le Centre de santé scolaire applique les directives cantonales en matière de santé scolaire. Le changement a été bien vécu par toute l'équipe. Le groupe de santé scolaire s'est retrouvé à deux reprises, dont une séance avec le médecin cantonal afin de présenter toutes nos activités médico-préventives. Le médecin cantonal a relevé le caractère précurseur du Centre de santé scolaire, la qualité de ses prestations et son rôle moteur au niveau de tout le canton.

Urgences médicales dans les établissements scolaires

Les infirmières scolaires sont au front de toutes les demandes d'aide médicale urgente signalées par les enseignants et les directions d'école.

Prévention et promotion de la santé

Pauses-repas - e l'information en promotion de la santé et éducation pour la santé

Pour la quatrième fois consécutive, autour d'un repas pendant la pause de midi, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

10 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour des thèmes suivants : la boîte à outils en promotion de la santé, l'égalité filles et garçons – promouvoir l'égalité et libérer les potentiels, les conseils d'une experte pour parler de vie amoureuse aux préados, l'estime de soi, présentation du programme "L'école bouge" qui promeut l'activité physique, les boissons sucrées et énergétiques, yoga avec les enfants, les 10 heures, la prévention des accidents dans et autour de l'eau, et une intervention des orthophonistes du Centre d'orthophonie de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Cette action a pour but d'outiller les enseignants dans le cadre du PER et de la branche "santé et bien-être" de la formation générale.

Hygiène dentaire - 2^e

Tous les élèves de 2^e ont reçu durant la visite de la prophylaxiste dentaire un gobelet pour se laver les dents à la maison. Sur ce gobelet, on retrouve les conseils à respecter pour un lavage des dents efficace. Les parents peuvent également prendre connaissance des règles à respecter pour un bon lavage quotidien.

Hygiène de vie - 3^e

Chaque classe de 3° année a eu une intervention par une infirmière scolaire sur le thème de l'alimentation. Cette action a pour but de favoriser le développement de compétences chez l'enfant de 3°, dans la perception des aliments au moyen des 5 sens et de présenter aux enseignants de ces classes des alternatives à leurs propres actions sur ce thème.

Théâtre Caméléon - jeu-spectacle sur les émotions - 4^e

Tous les élèves de 4^e année avec leur enseignant ont pu assister à un jeu-spectacle sur les émotions. Le but de cette action est de permettre aux enfants et leur enseignant d'avoir un vécu commun sur ce thème et d'acquérir des outils pour mieux communiquer. Une après-midi a été organisée avec les parents des élèves de 4^e et 5^e. Ils ont pu découvrir le spectacle avec leurs enfants, participer ensuite à un goûter et créer du lien avec les autres familles et les professionnels du Centre de santé scolaire.

La bientraitance- 6^e

Jeu-spectacle interactif pour tous les élèves de 6^e année.

L'objectif du jeu est d'inviter les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent conduire à la maltraitance en abordant des situations du quotidien. Le comédien-animateur Joël Cruchaud, bien connu du jeune public, ainsi que la comédienne Isabelle Baudet, invitent les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, d'en parler à un adulte de confiance.

La semaine du goût au Musée Paysan - 6e

Tous les élèves de 6^e se sont rendus au Musée paysan durant la semaine du goût, pour participer à des ateliers sur l'alimentation. Durant le mercredi après-midi, les portes ont été ouvertes aux familles des élèves. 120 personnes, adultes et enfants confondus, sont venues participer aux activités.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 7e

Tous les élèves de 7^e ont eu durant 2 périodes une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle par une infirmière scolaire. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Santé sexuelle – intervention auprès des élèves de 9e

Tous les élèves de 9^e année ont eu durant 2 périodes une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle par une infirmière scolaire. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, la séduction, l'homosexualité, la puberté. Le site internet de promotion de la santé romand " Ciao" a été visité par tous les élèves en salle d'informatique.

Forum "La santé sexuelle, ça me concerne" - 10e

Cette action a été reconduite cette année pour tous les élèves de $10^{\rm e}$ année avec les infirmières scolaires et le Centre de santé sexuelle – Planning familial. L'animation a eu lieu dans les locaux du CSS. Les infections sexuellement transmissibles et la contraception ont été abordées en ayant séparé les genres.

Les addictions - 10^e

Tous les élèves de $10^{\rm e}$ année ont pu assister à un Théâtre forum par la Compagnie du Caméléon, intitulé "Un père en pétard". Ce spectacle traite du sujet de la toxicomanie, cannabis : quelle relation entretient-on avec le produit ? On fume pour soi ou pour faire plaisir aux autres ?

Voyage en santé - 11e

L'action a été reconduite cette année sous la même forme avec les élèves de 11e année et les mêmes partenaires.

MiniAnn - 11e

Comme chaque année, tous les élèves de 11^e participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes neuchâteloises.

Cafés-débats auprès des parents

Tous les parents d'élèves de l'école ont eu la possibilité de s'inscrire à des cafés-débats en petits groupes de 12 parents maximum. Cette année, 10 dates proposées avec les thématiques suivantes : l'alimentation, internet, les limites, les addictions, la séparation parentale, l'argent et la consommation, la sexualité, le bégaiement et l'égalité filles-garçons.

Communication du Centre

Le Centre de santé scolaire utilise régulièrement sa page Facebook. Des informations diverses sont à disposition de la population concernant les actions et les événements cantonaux et nationaux en matière de prévention et promotion de la santé.

D'ailleurs, nous retrouvons aussi sur le site de la ville un ensemble d'informations plus détaillées sur les activités du Centre de santé scolaire.

Partenariat

Notre partenariat avec les universités de Neuchâtel et Zurich, ainsi que la Division interdisciplinaire de la santé des adolescents du CHUV sont toujours d'actualité.

Absentéisme scolaire

Dans le cadre de la collaboration avec la Division interdisciplinaire de la santé des adolescents (CHUV), un groupe de travail a été mis en place pour étudier les situations de l'absentéisme scolaire chez les élèves chaux-de-fonniers. Ce groupe est composé d'un directeur adjoint du cycle 3 du secteur ouest, d'un assistant scolaire du service socio-éducatif du secteur nord, d'une pédiatre en ville, d'une pédopsychiatre du CNPea et du chef du service de santé et promotion de la santé. Ce groupe se réunit une fois par mois pour présenter et partager des situations complexes d'élèves confrontés à un absentéisme scolaire.

VILLE SANTÉ OMS

Groupe de travail

Pour des raisons financières, le groupe de travail ne dispose pas de moyens financiers pour lancer des projets. La Ville de La Chaux-de-Fonds reste membre du réseau francophone Villes et Villages en santé et maintient sa participation financière à raison de EUR 30.- par année.

La carafe

Les carafes sont toujours à disposition au Centre de santé scolaire. Elles sont en vente pour le public et parfois offertes à la demande des autorités de la Ville ou présentées lors de manifestations locales.

Fontaines à eau

Pour des raisons financières, la convention qui lie la Ville et le fournisseur des fontaines à eau a été résiliée à fin décembre 2016.

COMMISSION SANTÉ

Durant cette nouvelle législature, la commission santé s'est réunie pour la première fois en novembre. Le Conseil communal a souhaité intégrer un représentant d' HNe. La Direction générale d' HNe a délégué son directeur médical. En outre, la représentante d'un home a regagné la commission. Une prochaine séance est prévue en avril 2017.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

L'année 2015-2016 a été marquée par l'introduction de la réforme du cycle 3 en 9^e année avec la mise en place de groupes à niveaux (en français et en math) et l'enseignement en classe hétérogène pour les autres disciplines.

Comme le lecteur pourra le constater, les activités proposées pour les cycles sont variées et permettent ainsi aux élèves de développer leurs compétences à travers d'autres canaux que ceux des disciplines.

Si le nombre de séances du corps enseignant et de formation continue durant l'année scolaire a été diminué par rapport à l'année précédente, il n'en demeure pas moins que la surcharge administrative des enseignants reste un sujet de préoccupation.

Grâce à l'engagement sans relâche du corps enseignant, des collaborateurs administratifs fortement mis à contribution durant cette année scolaire, des membres du service socio-éducatif, des préparateurs et des concierges, l'année scolaire s'est déroulée à satisfaction.

La direction exprime toute sa gratitude à chacun pour son engagement tout au long de cette année scolaire et le remercie sincèrement pour sa collaboration.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différents partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions. Durant l'année 2015-16, ce dernier s'est réuni à cinq reprises.

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'école est composé de 18 répondants de collège qui y siègent avec la direction.

Le Conseil de l'école s'est réuni à six reprises et a validé les groupes de travail suivants : coordination du cours de géographie, évaluation commune en éducation physique 8-11, création d'une journée pédagogique annuelle, création d'un document de référence pour l'évaluation au cycle 1.

Délégués des parents

Cet organe est composé des représentants des parents élus au début de chaque législature et des membres de la direction des secteurs.

Durant cette année, seuls ceux du secteur Nord ont tenu séances pour évoquer la vie de l'école car dans les autres secteurs, plus aucun parent n'était en fonction, soit parce qu'ils avaient déménagé, soit parce qu'ils avaient démissionné

Conférences générales pour le corps enseignant

En août se tiennent les premières rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se déroulent par cycle dans chaque secteur et sont présidées par le/la directeur/trice adjoint-e concerné-e.

Une autre séance se tient en novembre avec le corps enseignant par secteur et est présidée par la direction générale. Ces rencontres permettent d'informer sur les grands dossiers en cours dans notre école et d'avoir un échange avec les enseignants.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2	2015-16	,	2	2014-15		V	ariation	s
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	394			386			+8		
2 ^e année	387			408			-21		
Total 1ère et 2e années	781	43.0	18.16	794	42.0	18.90	-13	+1.0	-0.74
3 ^e année	401	22.0	18.23	396	22.3	17.73	+5	-0.3	+0.50
4 ^e année	414	23.0	18.00	364	21.3	17.06	+50	+1.7	+0.94
Total cycle 1	1596	88.0	18.14	1554	85.7	18.14	+42	+2.3	-
5 ^e année	371	19.0	19.53	377	19.3	19.50	-6	-0.3	+0.03
6 ^e année	377	19.0	19.84	400	21.0	19.05	-23	-2.0	+0.79
7 ^e année	423	22.0	19.23	394	20.0	19.70	+29	+2.0	-0.47
8 ^e année	400	21.0	19.05	368	20.0	18.40	+32	+1.0	+0.65
Total cycle 2	1571	81.0	19.40	1539	80.3	19.16	+32	+0.7	+0.24
9 ^e année	362	19.0	19.05	419	20.0	20.95	-57	-1.0	-1.90
10 ^e année	414	20.0	20.70	374	19.0	19.68	+40	+1.0	+1.02
11 ^e année	363	18.0	20.17	401	20.0	20.05	-38	-2.0	+0.12
Section maturités	312	14.0	22.29	482	21.0	22.95	-170	-7.0	-0.66
Section moderne	220	10.0	22.00	338	17.0	19.88	-118	-7.0	+2.12
Section préprofessionnelle	245	14.0	17.50	374	21.0	17.81	-129	-7.0	-0.31
Total cycle 3	1139	57.0	19.98	1194	59.0	20.24	-55	-2.0	-0.26
Total classes régulières ville	4306	226.0	19.05	4287	225.0	19.05	+19	+1.0	-
	1						T		
Classes d'accueil	25	4.0	6.25	44	4.0	11.00	-19	-	-4.75
Classes de formation spéciale	53	6.0	8.83	47	6.0	7.83	+6	-	+1.00
Classes terminales (FS)	152	15.0	10.13	124	12.0	10.33	+28	+3.0	-0.20
Total classes spéciales ville	230	25.0	9.20	215	22.0	9.77	+15	+3.0	-0.57
Classes des environs	31	2.0	15.50	67	5.0	13.40	-36	-3.0	+2.10
Classes régulières communes	300	17.0	17.65	287	16.0	17.94	+13	+1.0	-0.29
Classes spéciales communes	10	1.0	10.00	7	1.0	7.00	+3	-	+3.00
Total communes *	310	18.0	17.22	294	17.0	17.29	+16	+1.0	-0.07
TOTAL CENEDAL	4077	271.0	10.00	4963	260.0	10.00	144	120	-0.08
TOTAL GENERAL	4877	2/1.0	18.00	4863	269.0	18.08	+14	+2.0	-0.08

^{*} collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Le Service socio-éducatif

Le Service socio-éducatif (ci-après SSE) occupe un rôle d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves aux niveaux social, éducatif, comportemental, relationnel, etc.

Le SSE a pour mission première d'être un lieu d'écoute, de soutien et de conseils pour les élèves, les parents et les enseignants.

Lors des prises en charge dans le cadre du SSE, ils adaptent leur intervention aux besoins du demandeur (élève, parents, enseignant, ...) et de la situation : écoute, soutien, prise en compte des difficultés et de la souffrance, conseil, réflexion, information, aide à la prise de décisions, développement de stratégies ou encore proposition de suivi, de soutien ou d'intervention par un service externe à l'école.

Les élèves peuvent donc y partager leurs soucis, parfois leur stress, les relations avec leurs camarades, la famille, leur santé ou toutes autres questions qui les préoccupent. La mise en mots et la gestion des émotions sont souvent des éléments très importants pour les jeunes.

Le SSE est également ouvert aux contacts avec les parents qui souhaitent discuter de la situation de leur enfant et qui sont par exemple à la recherche d'une orientation par rapport aux difficultés vécues au sein de la famille.

Le SSE est régulièrement sollicité par les enseignants. En effet, plus les difficultés sont dépistées précocement et plus les suivis sont efficaces. Il est constaté un nombre toujours plus important de situations familiales difficiles.

Dans une perspective d'aide et de soutien aux élèves, les collaborations des assistants scolaires avec les enseignants et les directions sont primordiales et précieuses. Les collaborations extérieures à l'école sont également riches de sens. Elles donnent la possibilité d'avoir une vision élargie en même temps que plus précise, ce qui permet souvent de mieux cibler l'aide à apporter et les démarches qui peuvent être proposées. Le travail en réseau reste un élément très important de l'activité des membres du Service socio-éducatif.

Les diverses formes d'appui pédagogique et de soutien

L'appui langagier (AL)

Il s'adresse aux élèves non-francophones du cycle 1, puisqu'il n'existe pas de classe d'accueil pour ces années. De plus, certains élèves du cycle 2 bénéficient de quelques périodes de soutien langagier au moment où ils quittent la classe d'accueil et intègrent une classe régulière afin d'accompagner leur intégration.

L'appui langagier est assuré par deux enseignantes itinérantes entre les collèges de la ville. Il est dispensé en petits groupes lorsque c'est possible. Les périodes de ces enseignantes sont parfois complétées lorsque les besoins sont importants On fait alors appel à d'autres enseignants de l'école qui augmentent temporairement leur temps de travail.

L'appui pédagogique (AP) pour le cycle 1

Il est assuré par quatre enseignantes qui se partagent l'équivalent de deux postes.

Leur mandat consiste à proposer aux enseignants de gérer conjointement des situations individuelles, de groupes ou de classes difficiles.

Les situations d'élèves en difficulté se complexifient, l'intégration des règles de vie nécessaires pose de sérieux problèmes de gestion de classe et la nécessité de l'appui pédagogique se confirme d'année en année.

Le soutien par le mouvement et l'expression (SMvT)

Il s'agit d'une mesure d'aide destinée aux enfants de 1^{ère} à 7^e années. Il a pour objectif de leur permettre de créer des liens positifs avec leur environnement scolaire et offre un espace d'accueil dans lequel s'exercent des activités inspirées de différentes disciplines : rythmique, sport, danse, expression orale, ...

L'enfant peut y développer sa créativité, exprimer ses envies, découvrir sa fantaisie, expérimenter des apprentissages moteurs et des situations relationnelles. Il se crée ainsi des repaires indispensables aux apprentissages scolaires.

Dans notre cercle scolaire, trois enseignantes spécialisées gèrent le soutien ainsi que son organisation.

Soutien pédagogique (SP)

Les enseignants participent activement à l'aide aux élèves en difficulté des années 3 à 8. Ce sont 167 périodes de soutien qui sont mises à disposition.

Les élèves sont signalés pour des raisons de difficultés scolaires qui trouvent leur source dans des problèmes de compréhension, d'attention, d'organisation et de vie. Un bilan de leurs compétences permet de faire un projet de prise en charge en collaboration avec les titulaires et en lien avec les parents.

Le soutien intégratif ponctuel (SIP) est une nouvelle mesure d'aide mise en place à la rentrée scolaire 2014-2015 pour les élèves de 3e à 8e années et qui est financé par l'enveloppe du soutien pédagogique. Le soutien intégratif ponctuel apporte une aide aux élèves souffrant de troubles massifs des apprentissages, de problèmes de comportement, souvent associés, pour lesquels un maintien ou une intégration en classe régulière (3e à 8e années) sont envisagés.

Le SIP vise à apporter au titulaire de classe une aide à la mise en place d'outils ainsi qu'un regard complémentaire lui permettant d'accompagner l'élève signalé. Cette prise en charge passe par la mise en place d'une collaboration intensive mais de courte durée entre le titulaire et l'enseignant du SIP qui permettra au titulaire de poursuivre le travail de façon autonome.

Cette nouvelle mesure a pu être développée avec un enseignant spécialisé de notre école.

Soutien pédagogique pour le cycle 3

Les directives du Service de l'enseignement obligatoire permettent d'organiser du soutien pédagogique. Les mesures d'aide pédagogique sont principalement de trois types :

- le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classes préprofessionnelles;
- les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières;
- les cours de raccordement pour les élèves souhaitant effectuer un passage dans une section à exigences plus élevées.

Ces appuis sont à distinguer de ceux accordés aux élèves allophones qui sont intégrés dans des classes régulières. En effet, ces élèves-là peuvent être mis au bénéfice d'appuis hors quota durant les deux premières années depuis leur arrivée.

Aide socio-pédagogique aux élèves en difficulté (ASPEDI)

Le concept ASPEDI a été organisé dans le but de diminuer le taux d'échec au cycle 3. Ce concept permet aux élèves de 9° et 10° années en situation d'échec pour un seul critère du règlement de promotion d'être mis au bénéfice d'une promotion conditionnelle. Ces élèves s'engagent à suivre douze demi-journées de soutien scolaire intensif en français, mathématiques, anglais et allemand organisées sur les mercredis après-midis entre le mois d'août et le mois de novembre. Durant vingt semaines, ils profitent d'un "coaching" scolaire qui doit les aider à mieux s'organiser et à apprendre de manière plus efficiente. A la fin du semestre, la promotion est validée ou non en fonction des notes.

Pour l'EOCF, 24 élèves étaient inscrits. Treize d'entre eux ont été promus au semestre, alors que onze se sont trouvés en échec.

Durant le second semestre, le concept ASPEDI 2 a été reconduit. Il s'agit d'un mélange de cours de soutien pédagogique et de "coaching" scolaire. Cette possibilité a été offerte aux élèves qui se trouvaient en grave situation d'échec au semestre. Les élèves devaient être admis par le conseil de classe et inscrits par leurs parents. Ils ont pu s'inscrire à des permanences en anglais, mathématiques et allemand durant les pauses de midi et ont dû suivre du "coaching" scolaire une fois par semaine. Septante et un élèves s'y sont inscrits.

MENTORAT (8° à 11°)

Mis sur pied dans chaque centre secteur dans le cadre des projets d'établissement, le principe du mentorat vise à mettre en relation un élève en difficulté dans l'une ou l'autre branche du plan d'études avec l'un de ses pairs. Ce dernier doit démontrer par ses résultats de bonnes compétences dans la branche pour laquelle il propose ses services et obtenir l'aval de son maître de branche et de son maître de classe. Il se verra alors intégré dans la liste des mentors du secteur.

Ainsi, 10 élèves du secteur ouest, 19 élèves du secteur sud et 35 élèves du secteur nord en ont bénéficié.

A l'issue des cinq leçons, les deux élèves effectuent un bilan. Celui de l'élève demandeur comprendra la signature de ses parents. Le mentor est payé par module, la moitié étant à la charge de l'élève demandeur alors que l'autre moitié est prise en charge par l'École.

L'Unité de promotion éducative (UPE)

Par la volonté de proposer aux classes un accompagnement de proximité et de qualité, le mandat de l'UPE s'articule selon trois axes :

- Prévention : offrir des interventions et des animations ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves;
- Suivi : proposer une aide auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un-e enseignant-e, du SSE ou de la direction;
- Urgences: assurer une intervention rapide dans les situations dites difficiles (crise, décès, accident, violence, maltraitance, ...).

Ce soutien s'adresse à l'ensemble des classes de l'Ecole obligatoire de la 3° à la 7° année. Il correspond à une aide fort appréciée par les enseignants qui se doivent faire face à des situations complexes et conflictuelles. Il apporte un regard externe et professionnel.

La classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faille envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves des années 7 à 11 et des classes de formation spécialisée déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu, permettant ainsi de préserver la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, il a pu être constaté que tant l'élève que ses parents étaient plutôt enclins à collaborer avec le réseau ainsi mis en place.

Après chaque passage en classe CRIC, la direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et à les impliquer dans un processus réparateur, à en faire des alliés, et à se trouver en partenariat avec eux.

Cette année, 60 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

La classe OASIS (outils d'adaptation scolaire et d'insertion sociale)

Dès la rentrée 2007, la direction a mis en place la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui constitue une entité visant essentiellement à apporter des réponses à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement. Ce concept se veut évolutif et adaptable. Comme pour la classe CRIC, les prestations de la classe OASIS sont ouvertes aux élèves des années 7 à 11 de toutes les sections, y compris des classes terminales ou de formation spécialisée.

Les élèves la fréquentent durant huit à neuf semaines suivies. L'année scolaire compte 4 cycles, respectivement 4 volées. Les élèves sont encadrés en plus du maître de classe par 2 maîtres d'éducation physique (3 périodes hebdomadaires), 1 maître de mathématiques (3 périodes hebdomadaires), 1 maître d'allemand et Chaque élève accueilli en OASIS a déjà passé en classe CRIC et est envoyé par la direction. Le maître de classe OASIS et le maître de classe CRIC sont reçus périodiquement par la direction pour assurer le suivi des élèves en coordination avec l'ensemble des cadres de direction. Chaque parent est rencontré au moins une fois individuellement en début de cursus, de même que les réseaux selon les cas. Chaque élève travaille selon le programme de sa classe originelle dans les branches principales. Chaque volée participe à un camp de 3 jours au minimum. A la fin du cycle, chaque élève fait un bilan individuel de 30 minutes en classe CRIC. Enfin, un bilan final individuel mené par le directeur de secteur en charge du dossier OASIS en présence des parents voire du réseau, du maître de classe OASIS, et du maître CRIC, termine le cycle.

Entre chaque cycle s'insère une semaine de transfert d'informations durant laquelle le maître de classe OASIS se rend dans chaque classe où est retourné un élève afin de transmettre les informations utiles à la poursuite de la scolarité de ce dernier. Un colloque réunissant chaque maître encadrant les élèves en classe OASIS et les directeurs, ainsi que directeurs adjoints concernés a lieu entre chaque volée.

Durant cette année scolaire, la classe OASIS a accueilli 28 élèves.

Suivi scolaire des enfants malades

En raison de l'évolution de la politique hospitalière, les enfants malades font de très courts séjours à l'hôpital et sont hospitalisés en principe à Neuchâtel ou à Lausanne. En conséquence, le concept d'accompagnement scolaire des enfants malades a pris une nouvelle orientation dans le sens d'un renforcement des prises en charge à la maison au cours de la convalescence.

Les besoins sont toujours très importants et l'enseignante a suivi 14 situations d'élèves dans toutes les années de l'Ecole obligatoire soit 5 au cycle 1, 3 au cycle 2 et 6 au cycle 3. Elle conduit son action en particulier pour des enfants atteints de maladies de longue durée. Les parents apprécient ce soutien scolaire qui soulage quelque peu leurs inquiétudes et maintient un lien fort avec l'école et les apprentissages scolaires.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance et restent en lien avec le milieu scolaire. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire.

Les classes d'accueil

Les quatre classes d'accueil de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds soit 2 au collège des Marronniers, une au collège de Numa-Droz et une au collège des Forges reçoivent régulièrement au cours de l'année scolaire des enfants en provenance d'horizons variés. Les situations familiales sont très différentes, mais en général précaires. Certains élèves ont été très peu scolarisés antérieurement et parfois ils ne savent ni lire ni écrire dans leur langue maternelle. Leur arrivée à

l'école est complexe et ardue car en plus des difficultés liées à l'apprentissage du français, ils doivent s'insérer dans une culture scolaire aux attentes élevées.

Dans les classes d'accueil, les besoins particuliers des enfants sont pris en compte de manière personnalisée et constructive. Un travail précieux est réalisé quotidiennement par des enseignants très compétents et très engagés auprès des enfants et des familles. Cet accompagnement de proximité, en faveur de l'intégration des enfants permet aux familles migrantes de mieux appréhender nos valeurs, notre système scolaire et l'importance de l'apprentissage du français en vue d'une intégration réussie.

En outre, la direction du cycle 3 a mis en place un concept d'encadrement de la classe d'accueil avec l'objectif d'insérer les élèves plus rapidement dans des classes régulières pour les disciplines d'éveil. Cette organisation exige beaucoup de disponibilité et d'ouverture de la part de tous les enseignants impliqués dans cette collaboration. Toutefois, l'impact est significatif car il permet de renforcer les échanges avec les élèves des classes régulières et facilite l'intégration sociale des nouveaux.

Lors de l'intégration des enfants allophones dans les classes régulières, **un appui langagier** est apporté aux élèves des classes de la 3^e à la 7^e année, à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines.

L'appui langagier extensif (ALE)

L'appui langagier extensif est une mesure d'aide visant à développer les domaines du langage et de la communication orale chez les élèves de $1^{\rm e}$ à $8^{\rm e}$ de milieu allophone qui sont en difficulté de compréhension et d'expression et qui ne bénéficient pas ou plus des mesures officielles. .

Les titulaires de la fonction sont des civilistes engagés pour une demi-année au moins, ce qui laisse le temps de conduire 2 séquences de 8 à 10 semaines. Les enfants sont pris en charge 2 périodes par semaine par petits groupes. Une méthodologie spécifique a été mise en œuvre dans ce projet, élaborée en lien avec le concept du portefeuille européen des langues.

L'intégration des classes des Perce-Neige

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes et la classe CLIN (Classe d'intégration) est intégrée au Collège des Forges. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Plusieurs enfants des Perce-Neige passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution.

De façon plus générale, la direction de l'EOCF s'est impliquée dans l'élaboration d'une politique d'intégration plus large avec l'Office de l'enseignement spécialisé cantonal. Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des conditions nécessaires pour accueillir des enfants en situation de handicap:

- des ressources en personnel, en compétences, en collaborations;
- une préparation du corps enseignant et des autres personnels au changement et à l'accueil particulier du handicap;
- une adaptation des bâtiments et des locaux;
- une procédure d'évaluation fiable et exhaustive de la situation des enfants conduisant à un projet pédagogique réaliste et gérable par l'établissement concerné.

Les activités transversales

Suivi et formation des enseignants

Les conférences par cycle ont eu lieu le jour de la rentrée et ont eu pour contenu des informations relatives aux projets et aux nouveautés d'ordre pédagogique en lien avec chaque cycle.

La direction souhaite renforcer les liens avec le corps enseignant. Cela se traduit par un **accueil des nouveaux enseignants** avant la rentrée scolaire (informations d'ordre administratif, pédagogique et organisationnel), et par des **visites dans chaque classe** une fois par année au moins avec des objectifs pédagogiques (en 1^e, 3^e, et 6^e années) ou de suivi des élèves (en 2^e, 4^e, 5^e et 7^e années).

Les enseignants bénéficient d'une offre de **formation continue,** tant interne, par le catalogue COFI, qu'externe, par la HEP principalement.

Une **animation de proximité** en informatique est en place dans les collèges. Les outils informatiques sont bien intégrés dans les classes même si leur utilisation demeure complexe dans la gestion de la classe.

Le Département de l'éducation et de la famille (DEF) a mis en ligne des ressources importantes pour les élèves et leur famille sur le site RPN. Il a communiqué l'existence de cette opportunité à tous les parents.

Commission de la Formation Interne (CoFI)

Dans le but de réunir les enseignants autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chaque enseignant s'astreint, une commission, composée d'enseignants et de membres de la direction, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignants.

Ainsi, chacun d'entre eux doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFI et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignants sont libres de puiser dans l'offre de la CoFI ou d'autres organismes actifs dans ce secteur. Dès 2014-2015, la commission a décidé que les enseignants dont le taux d'activité était inférieur à 40% ne devaient effectuer que deux actes de formation

La conférence obligatoire pour les années 1-11 a eu lieu sur le thème suivant :

"L'art de semer" par Daniel Beaulieu, docteur en psychologie, co-créatrice de la Thérapie d'Impact et de la technique d'Intégration par les mouvements oculaires.

Les autres conférences avaient comme thèmes : Méthode des 4R, Atelier sur le harcèlement, L'avenir de l'école se conjugue-t-il au passé ?, La discipline positive, Accompagner efficacement les enseignants face aux changements, Atelier sur la motivation, Sanction à l'éducation, Atelier gestion des classes du cycle 2.

Stages

Des maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leur classe des étudiants de la HEP (Haute Ecole Pédagogique) pour différents types de stages.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçants sont amenés à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, des vade-mecum ont été mis au point et se sont avérés être des outils adéquats. Par ailleurs, l'utilisation de formulaires de compte-rendu de remplacement remplis par le remplaçant et l'enseignant remplacé permet à la direction de s'assurer du bon déroulement du remplacement.

Cependant, des difficultés à trouver des remplaçants certifiés dues à la pénurie d'enseignants sont rencontrées. Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, profitent de perfectionner une langue étrangère ou accomplissent des projets particuliers de durée déterminée (ex : enseignement à l'étranger).

Santé et prévention

La **Fondation promotion santé (FOPS)** a été dissoute et remplacée par un groupe de santé scolaire selon la nouvelle loi cantonale. Il est composé du médecin scolaire, de son adjointe qui le préside et de la direction générale.

PAUSES-REPAS DE L'INFORMATION EN PROMOTION DE LA SANTE ET EDUCATION POUR LA SANTE

Pour la troisième fois consécutive, autour d'un repas pendant la pause de midi, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants et facilement utilisables dans les classes avec leurs élèves.

10 "pauses-repas" ont été réalisées cette année autour de divers thèmes.

HYGIENE DE VIE -3e année

Chaque classe a eu une intervention par une infirmière scolaire sur le thème de l'alimentation. Cette action a pour but de favoriser le développement de compétences chez l'enfant, dans la perception des aliments au moyen des 5 sens et de présenter aux enseignants de ces classes des alternatives à leurs propres actions sur ce thème.

THEATRE CAMELEON – JEU-SPECTACLE SUR LES EMOTIONS – $4^e/5^e$ années

Tous les élèves de 4^e année avec leur enseignant ont pu assister à un jeu-spectacle sur les émotions. Le but de cette action est de permettre aux enfants et leur enseignant d'avoir un vécu commun sur ce thème et d'acquérir des outils pour mieux communiquer. Une après-midi a été organisée avec les parents des élèves de 4^e et 5^e. Ils ont pu découvrir le spectacle avec leurs enfants, participer ensuite à un goûter et créer du lien avec les autres familles et les professionnels du Centre de santé scolaire.

EXPOSITION MON CORPS EST A MOI – 5e année

Tous les élèves ont visité l'exposition sur la prévention des abus sexuels. Une soirée de parents a été réalisée : visite de l'exposition, rencontre avec les professionnels et conférence-débat "La sexualité, comment en parler à ses enfants ?", animée par une sexologue, spécialiste des questions d'éducation sexuelle et sentimentale.

LA BIENTRAITANCE - 6e année

Jeu-spectacle interactif pour tous les élèves.

L'objectif du jeu est d'inviter les enfants à observer et identifier les négligences qui peuvent conduire à la maltraitance en abordant des situations du quotidien. Le comédien-animateur Joël Cruchaud, bien connu du jeune public, ainsi que la comédienne Isabelle Baudet, invitent les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, d'en parler à un adulte de confiance.

LA SEMAINE DU GOUT AU MUSEE PAYSAN - 6e année

Tous les élèves se sont rendus au Musée Paysan durant la semaine du goût, pour participer à des ateliers sur l'alimentation. Durant le mercredi après-midi, les portes ont été ouvertes aux familles des élèves. 120 personnes, adultes et enfants confondus, sont venues participer aux activités.

SANTE SEXUELLE - INTERVENTION AUPRES DES ELEVES DE 7e année

Tous les élèves ont eu durant 2 périodes une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle par une infirmière scolaire. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

SANTE SEXUELLE - INTERVENTION AUPRES DES ELEVES DE 9° année

Tous les élèves de ont eu durant 2 périodes une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle par une infirmière scolaire. Différents thèmes ont été abordés comme les sentiments, la séduction, l'homosexualité, la puberté. Le site internet de promotion de la santé romand " Ciao" a été visité par tous les élèves en salle d'informatique.

FORUM "LA SANTE SEXUELLE CA ME CONCERNE." - 10e année

Cette action a été reconduite cette année pour tous les élèves année avec les infirmières scolaires et le Centre de santé sexuelle – Planning familial. L'animation a eu lieu dans les locaux du CSS. Les IST et la contraception ont été abordées en ayant séparés les genres.

LES ADDICTIONS - 10e année

Tous les élèves ont pu assister à un Théâtre forum par la Compagnie du Caméléon, intitulé "Un père en pétard". Ce spectacle traite du sujet de la toxicomanie, cannabis : quelle relation entretient-on avec le produit ? On fume pour soi ou pour faire plaisir aux autres ?

VOYAGE EN SANTE - 11e année

L'action a été reconduite cette année sous la même forme avec les élèves et les mêmes partenaires.

MINIANN – 11^e année

Comme chaque année, tous les élèves participent à une information pratique sur les premiers secours et notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours est assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive avec l'aide du SIS des Montagnes Neuchâteloises.

CAFES DEBATS AUPRES DES PARENTS

Tous les parents d'élèves de l'école ont eu la possibilité de s'inscrire à des cafés-débats en petits groupes de 12 parents maximum. Cette année, 10 dates proposées avec les thématiques suivantes : l'alimentation, internet, les limites, les addictions, la séparation parentale, l'argent et la consommation, la sexualité, le bégaiement et l'égalité filles-garçons.

Communic'Action (C'A)

Depuis plusieurs années, le programme Communic'Action mené en 8° et 9° années permet aux élèves d'être sensibilisés à la gestion des émotions, au respect de l'altérité et de développer un vocabulaire commun en la matière. Ce programme préventif est étendu au besoin dans les années subséquentes lorsqu'apparaissent dans une classe des phénomènes de bouc-émissaire ou d'autres types de problèmes importants de dynamique de classe. Un animateur C'A est alors mandaté par la direction pour intervenir dans la classe en utilisant les outils abordés en 8° et 9° années.

Dès 2014-2015, le programme Communic'Action a été étendu aux élèves de 7^e année. En 2015-2016, 16 enseignants supplémentaires ont été formés.

Activités Eq'Kilo

Initié depuis seize ans, le programme Eq'Kilo destiné aux familles a regroupé 8 familles. Le suivi a duré six mois en phase intensive et 3 mois en phase d'entretien.

Le cours du sport scolaire facultatif dirigé par deux enseignants d'éducation physique destiné aux enfants en surpoids, a lieu le vendredi de 15h40 à 17h00 au collège Numa-Droz. En moyenne, vingt-cinq élèves en surpoids de l'école obligatoire ont suivi cette activité à la satisfaction des enseignants.

Le site Eq'Kilo www.eqkilo.ch vous permettra d'en savoir davantage sur cette activité.

Une nouvelle fois et pour la 8^e année consécutive, le Panathlon-Club des Montagnes Neuchâteloises a proposé une journée sportive destinée aux enfants en surpoids. Organisée le samedi 21 novembre dans le complexe des halles Volta, les 44 élèves présents ont même pu s'initier à l'escalade.

Sécurité

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM)

Les classes de 2^e et 4^e années ont à nouveau pu s'inscrire à une animation autour de la prévention des accidents par morsures de chiens, proposée par le service vétérinaire cantonal.

Education routière

Le groupe de prévention et d'éducation routière de la Police neuchâteloise est intervenu dans les classes de 1^{ère} à 11^e années. Divers thèmes sont abordés afin de sensibiliser les élèves aux bons comportements et aux règles de circulation. La traversée de la route, l'équipement du vélo et les conséquences d'un accident en sont des exemples.

La campagne « à pied c'est mieux » permet annuellement de mettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous. De son côté, l'école écrit chaque année aux parents pour leur rappeler le danger de ce comportement. Dans ce même cadre, l'action des Pedibus est également soutenue par la direction.

Prévention incendie

6 classes de 7^e année ont assisté à une leçon liée à la prévention des incendies. Ces animations sont organisées par l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire (SEO), du Service Urbanisme et Environnement (SUE), ainsi que du service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN).

A cette occasion, deux spécialistes sensibilisent les élèves aux principaux dangers liés aux incendies et aux différentes mesures permettant de réduire les risques. Cette activité entre dans les objectifs de la formation générale (FG) dans la thématique "Santé et bien-être".

Activités extrascolaires

Le Foyer de l'Ecolier (années 3 à 7)

La Fondation du Foyer de l'Ecolier accueille les élèves de la 3^e à la 7^e année, le matin de 6.30 à 9.00. Douze lieux poursuivent leur mission traditionnelle: accueillir ces enfants à la sortie de l'école l'après-midi et les aider aux devoirs. L'Ecole obligatoire collabore activement avec cette Fondation qui est soutenue financièrement par la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Le Foyer d'accueil (années 8 à 11)

Le foyer d'accueil se consacre à l'aide aux devoirs. On trouve des foyers dans les collèges des Forges (décentralisé à la Halle Volta), des Crêtets et de Numa-Droz. Ils sont gérés par une personne responsable secondée chaque jour par plusieurs auxiliaires, souvent des étudiants.

Plus de 100 élèves s'inscrivent dans les foyers d'accueil chaque année. La majorité des élèves proviennent de familles non francophones. Cet accueil permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Il apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de soucis.

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi ou de son environnement. Organisées pour la plupart d'entre elles les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves qui n'ont que peu ou pas de stimulation externe à l'école de s'épanouir en s'inscrivant dans les nombreuses activités gratuites proposées. Gérés par des enseignants ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception du théâtre, sont prévus sur deux cycles de huit semaines et les élèves des années suivantes ont pu s'y inscrire : 9° à 11°, Accueil et CLIN.

Pour l'ensemble des cours proposés lors de la $1^{\text{ère}}$ session, 377 élèves y ont pris part. Il s'avère intéressant d'analyser en pourcentage la provenance des élèves : 8FR 38%, 9FR 28%, 10^{e} 18%, 11^{e} 14% et ACC 2%.

Quant à la 2^e session, 206 élèves ont participé et le pourcentage de la provenance des élèves est : 9FR 48%, 10^e 27%, 11^e 19% et ACC 6%.

Les chorales pour les 8^e années et le cycle 3

Chaque collège permet à ses élèves de participer à la Chorale qui donne un concert en fin d'année scolaire.

Cette activité crée également une dynamique culturelle régulière dans les collèges. Elle permet à des élèves volontaires de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

Activités sportives

Appui en éducation physique

Pour appuyer les enseignants généralistes de $1^{\text{ère}}$ à 7^{e} dans le cadre de leurs leçons d'éducation physique, l'appui en éducation physique se poursuit.

Natation

Toutes les classes de 1° et 2° années ont bénéficié de 2 périodes de natation, les classes de 3° et 4° années de 6 périodes de natation et les classes de 5°, 6° et 7° années ont bénéficié de 4 périodes de natation. Toutes ont eu lieu au bassin du collège Numa-Droz. Afin de favoriser l'apprentissage de la natation et de renforcer la sécurité des élèves au bassin, les titulaires bénéficient toujours de l'engagement de spécialistes en la discipline. Cette formule est toujours autant appréciée des enseignants. En effet, les leçons données par ces professionnels sont de qualité et les progrès sont importants. Les classes de 8° et 9° années se sont rendues 4 fois au bassin de natation avec leur maître d'éducation physique respectif. Cet été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes a été bonne.

Camps

Organisés sur trois jours, 43 classes de 7^e et 8^e années sont parties en activités hors-cadre.

Plusieurs camps, destinés aux élèves des classes terminales, ont également été organisés.

Tous les élèves et enseignants de 9^e, 10^e et 11^e du secteur Ouest sont partis en camp durant la semaine du 7 au 11 mars 2016.

Les activités hivernales se sont déroulées dans les endroits suivants : Les Collons, Zinal, Chandolin et Leysin avec une participation de 170 élèves. Le port du casque, désormais devenu obligatoire est toujours bien accepté. Notons que

plusieurs élèves se sont inscrits pour suivre un cours ACF de skis destiné aux élèves débutants, afin de les préparer pour la semaine de camp. Organisée à La Corbatière, cette activité n'a malheureusement pas pu se dérouler comme prévue en raison des conditions d'enneigement.

Les trois camps à option printanière se sont déroulés au centre sportif de Tenero, au centre sportif du Sentier à la Vallée de Joux et à Zürich, pour un camp culturel. Ils ont réuni 162 élèves.

Une nouvelle fois, à la lecture des rapports de camps, il est relevé ces journées hors cadre, sont appréciées des élèves et globalement bien acceptées du corps enseignant. Elles permettent de développer les objectifs suivants : apprentissage de la vie en communauté, intégration dans le groupe, développement de l'esprit de classe et d'équipe, partage des responsabilités, prise en charge par l'élève d'une partie de l'organisation, pratique de l'effort physique et intellectuel, sans oublier une sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Ski de fond et skating

Le ski de fond et le skating sont des activités sportives appréciées et proposées aux élèves par plusieurs enseignants généralistes ou spécialistes en éducation physique.

L'école met à disposition du matériel aux Arêtes, à la Sombaille, aux Foulets et au Gros-Crêt.

Raquettes à neige

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse principalement pour les classes du cycle 2 ainsi qu'à Serre 14 pour les classes de 1^{ère} et 2^e années. Cette activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignants.

Patinoire

La patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. Plus de 220 paires de patins sont à la disposition de l'Ecole obligatoire, du CIFOM, des Perce-Neige et du CERAS. Le projet "J'apprends à patiner" a connu un nombre d'inscription en progression pour la saison 2015-2016, sa deuxième année d'existence. Des moyens logistiques et humains sont proposés aux classes de 1^e et 2^e années pour un cycle de quatre leçons et aux classes de 3^e et 4^e années pour une lecon afin de leur amener des idées supplémentaires d'activités sur glace pour la suite.

Ce projet a vu le jour grâce à une collaboration étroite entre l'Ecole obligatoire, le Service des Sports, le Club des Patineurs et le HCC.

Les classes disposent de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec des postes fixes est à disposition au Centre sportif de la Charrière. Du matériel électronique a été acheté pour le mettre à disposition de la Fête du sport 2016 et du corps enseignant.

J+S Kid's

Un enseignant, ayant la formation de moniteur J+S Kids, a organisé 5 cours de sport pour les élèves des années 1 à 7. Ces séances se donnent en dehors du programme scolaire, soit le matin avant le début de l'école, soit à midi ou après les leçons de l'après-midi. Ces cours sont toujours très appréciés et fréquenté assidûment.

Joutes sportives

La nouvelle organisation des Joutes sportives, appelées à présent Fête du sport, s'est déroulée de la manière la plus satisfaisante possible du 23 au 30 juin 2016 grâce, notamment, à l'investissement important des groupes de travail des cycles 1, 2 et 3.

Les classes des années 1 à 4 ont participé à des activités en collaboration avec 21 clubs, sociétés et associations de la Ville et à 3 ateliers créatifs proposés par des enseignantes. Le succès a été au rendez-vous et les clubs sont dans leur majorité partant pour proposer à nouveau leurs services durant l'édition 2017 de la Fête du sport. Ce contact direct entre notre jeunesse et les clubs est bénéfique pour chaque partie. Un des objectifs était d'attiser l'envie de bouger chez nos jeunes et d'augmenter à moyen-long terme la fréquentation des clubs, sociétés et associations de notre Ville.

Divers jeux étaient également proposés à ces 4 années sur une demi-journée. Ceux-ci se sont très bien déroulés même si quelques adaptations dues aux erreurs de jeunesse seront nécessaires pour une plus grande efficience de l'aspect opérationnel en 2017.

Pour la première fois, les élèves de 5^e et 6^e années ont été intégrés aux activités sportives à proprement parlé, et ont pris part aux activités suivantes : athlétisme, jeux d'équipes, trottinette, natation, orientation. Ils ont terminé la semaine le jeudi après-midi par le fameux cross et la danse de la Fête du sport sur le terrain des Foulets.

Les élèves de 7^e et 8^e années ont pris part aux activités suivantes : rugby, tchoukball, orientation, natation, athlétisme. Ils ont terminé le jeudi après-midi par le relais par classe et la course "courir pour une bonne cause" au stade d'athlétisme de la Charrière. La course citée a permis de récolter, grâce au don de la Table Ronde 18, 2630CHF, somme qui a été reversée dans son intégralité à la Fondation Suisse de Cardiologie pour le soutien d'activités destinées aux enfants malades.

La Fondation Pro Juventute a également soutenu la Fête du sport 2016 par un don de CHF. 2'000.-

Les élèves de 9^e année ont pris part aux activités suivantes : tournois de Handball et de Football, Jeux interclasses constitués de divers défis et relais par classe.

Les élèves de 10^e quant à eux ont pris part aux activités suivantes : tournois de Basket-ball et de Football, Jeux interclasses constitués de divers défis et relais par classe.

Les élèves de ces deux années ont également pu participer aux activités à choix : badminton, tennis de table, boxe éducative, escalade, hip-hop, self-défense, jeux de balles ainsi qu'à une seconde course "courir pour une bonne cause", qui a également pris place au stade d'athlétisme et qui a permis de récolter, grâce au don de l'association Sapin-Solidarité, la somme de CHF. 3'610.-. Cette somme a été reversée dans son intégralité à la Fondation Suisse de Cardiologie pour le soutien d'activités destinées aux enfants malades.

Les élèves de 11° se sont pour la première fois joints à la Fête et ont participé au relais par classe et à la course "courir pour une bonne cause".

Une météo splendide durant toutes les épreuves sportives, complétée d'une ambiance extraordinaire, a contribué à la réussite de cette première édition de la Fête du sport.

Spectacles et animations proposés aux classes des années 1 à 7

En raison des coupes budgétaires et de leur influence sur l'organisation des spectacles, les classes du cycle 3 n'ont eu droit qu'à un spectacle sur l'année 2015-2016 alors que les classes des cycles 1 et 2 ont encore pu bénéficier de deux spectacles (des contrats avaient été signés en amont des coupes et il a été décidé de les maintenir).

Spectacles et animations proposés aux classes des années 1 à 7

La commission s'est réunie à quatre reprises.

Son travail a été la programmation des spectacles pour les années 1 à 7, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2015-2016. Les membres de la commission vont régulièrement voir des spectacles afin de pouvoir choisir, si possible en les ayant vus au préalable, ceux proposés aux élèves. La commission est sensible à la variété des formes de spectacles proposés aux classes.

Quatorze spectacles différents ont été proposés aux classes avec parfois la possibilité de choisir entre deux propositions.

Pour les spectacles scolaires, des médiations en classe sont proposées gratuitement par le TPR (quand il s'agit de spectacles issus de leur programmation) ou par des troupes provenant d'ailleurs qui proposent elles aussi leurs médiations. Cette offre est la bienvenue et permet aux classes qui le souhaitent de préparer le spectacle avec des professionnels.

Année 1 et 2

Crayons de famille - théâtre d'objets - aula des Forges - avril 2016

Par le Théâtre musical Possible

ou

C'est la vie - théâtre d'objets - La Turlutaine - mars 2016

Par la Cie 123 soleil

et

Pat et Mat - filma d'animation - cinéma ABC - mars 2016

οι

Le Voyage du Lion Boniface - ciné-concert - Cinéma ABC - décembre 2015

Par Damien et Franck Litzler, proposé par la saison jeune public de l'ABC.

Année 3

La boite à joujoux - théâtre musical - aula des Forges décembre 2015

Conte musical autour de la musique de Debussy

Cirque Starlight – chapiteau place des forains – avril 2016 Année 4

La boite à joujoux - théâtre musical - aula des Forges décembre 2015

Conte musical autour de la musique de Debussy

La Louvrée - contes - salles de classe - avril 2016

Année 5

Les contes abracadabrants - TPR/Beau-Site - mars 2016

Spectacle de la Cie L'Efrangeté mise en scène par Sylviane Tille, proposé par la saison Jeune public du TPR

Le vilain petit canard - cinéma - scala- mai 2016

Collaboration avec le NIFF

Années 6 et 7

Je m'appelle Jack - théâtre - TPR/Heure bleue - novembre 2015

Une création du Petit théâtre de Lausanne proposée dans la saison jeune public du TPR.

Puis à choix:

Ariane Racine - contes - aula ders Forges - mars 2016

Jean-François Robert – conférence sur les grottes – aula des Forges – avril 2016 Noël Jeannot – contes – en classe et en forêt – mai 2016

Spectacles facultatifs proposés en plus

En mars, les classes intéressées ont pu assister gratuitement aux représentations de Germinal, spectacle de rue par la Cie Les Batteurs de pavés.

Spectacles et animations proposés aux classes des années 8 à 11

La Commission s'est réunie à cinq reprises : le 31 août et 29 octobre 2015, ainsi que les 18 février, 3 mai et 14 juin 2016. Son travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles et des films de l'année 2015-16 ainsi que la préparation du programme de l'année 2016-17. Quatre spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves de 11e année ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique (70 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (140 élèves), à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.

Spectacles, animations et films proposés :

4 spectacles, animations ou films ont été présentés durant l'année scolaire 2015-2016, soit 2 pour les élèves de 8e année, 1 pour ceux de 9e, 1 pour ceux de 10e et 1 pour ceux de 11e

Le Révizor, ce spectacle a été présenté aux classes de 8e et 9e années, en février 2016, au TPR/Beau-Site. Un spectacle apprécié de manière générale, original dans sa conception, avec un beau travail de costumes.

Les aventures de Huckelberry Finn, ce spectacle a été présenté aux classes de $10^{\rm e}$ année, en janvier 2016 au TPR/Beau-Site. Un spectacle très long dont seule la première partie a été montrée aux élèves. Mise en scène assez éloignée du texte original. Spectacle par facile pour des élèves de cet âge.

Keeper, film proposé à l'ABC en avril 2016 aux classes de 11^e année. Film suisse qui traite du thème des grossesses chez les adolescentes et qui a été très apprécié des élèves. La salle de l'ABC (100 places) se prête bien à des projections scolaires.

Conterie avec la Louvrée, comme chaque année les classes de 8e année ont accueilli une heure de conte toujours appréciés dans leurs classes.

Spectacles et expositions présentés par les classes

De nombreuses classes et des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente qualité.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Cortège des promotions 2016

Le cortège des promotions 2016 a eu lieu le samedi 25 juin avec pour thème "L'imaginaire" à l'occasion de la rétrospective Plonk et Replonk organisée en collaboration avec l'association Vivre La Chaux-de-Fonds. La météo capricieuse du début de matinée a rendu très difficile la prise de décision quant au départ ou non du cortège 3 heures plus tard.

A 9h30, un ciel dégagé et un soleil radieux a permis à la population, venue en grand nombre, d'apprécier la qualité de ce cortège. La créativité du corps enseignant a une nouvelle fois déployée ses effets et ce sont plus de 2'500 élèves de 1^{ère} à 6^e années ravis qui ont défilé pour le plus grand plaisir des spectateurs.

La bibliothèque des jeunes

Avec beaucoup d'efficacité, de patience et de bienveillance, les bibliothécaires des BJ des rues de la Ronde et de Président Wilson accueillent chaque année les élèves de 3e et les initient à la découverte des locaux ainsi que des outils de recherche. Ces visites ont lieu dans le courant de l'automne et permettent aux élèves de s'intéresser à cette ressource importante dont ils peuvent également bénéficier dans le cadre privé. A la suite de ces premiers contacts, de nombreuses classes continuent ensuite de se rendre régulièrement dans ces lieux, dans la perspective d'un éveil constant à la littérature.

Certaines classes de 1^{ère}, 2^e ont également bénéficié des visites menées par les bibliothécaires, sur inscription, de septembre à novembre. Ces dernières permettent aux élèves de découvrir le monde des livres et du fonctionnement d'une bibliothèque. C'est un réel enrichissement pour chacun.

Courant septembre, quelques classes de 6^e ont pu aussi bénéficier de visites dans les bibliothèques des jeunes. Ceci montre la qualité de l'accueil et de l'intérêt des élèves.

Tous les élèves de 5^e et 7^e ont profité des visites menées par les bibliothécaires avec réjouissance. Lors de ces échanges, les informations et les outils transmis lors des premiers contacts en 3^e peuvent être ainsi affinés. Grâce à ce prolongement, les élèves développent certaines capacités, telles qu'une curiosité et une autonomie dans leurs recherches, que ce soit lorsqu'ils se rendent dans ces lieux avec leur classe ou à titre personnel.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants:

Pro Juventute (part totale de l'EOCF)
 Secours suisse d'hiver
 CHF 8'200.50

Ces ventes sont facultatives pour les élèves. Si leur principe est parfois contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Au cycle 3, y compris la 8^e année, afin de diminuer les différentes perturbations à l'enseignement, il a été décidé de limiter les ventes et de les répartir sur l'ensemble des années scolaires.

- Pour les années 8 et 9, il s'agit de la vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années; elle représente une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent régulièrement les cartes de remerciements adressées à l'école.
- Pour les années 4 à 7 et 10 à 11, il s'agit de la vente de timbres Pro Juventute qui permet d'alimenter un fonds d'aide grâce auquel le comité de district peut venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières.

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 71 élèves du cycle 3, en leur apportant une aide pour financer les camps scolaires, d'été ou d'hiver. Cette action a permis d'apporter une aide de 6'500 francs environ à des élèves issus de familles défavorisées. La prise en charge d'une partie du matériel de sport (skis, chaussures, bâtons, patins, ...) est également très appréciée.

Cet événement conséquent est conduit par un comité d'organisation dynamique, composé de cinq clubs-service de la région soit les Soroptimist, le Rotaract, le Rotary club Montagnes neuchâteloises, le Rotary club La Chaux-de-Fonds et le Cronos club, qui œuvrent en collaboration avec les écoles, les autorités communales et grâce au soutien de nombreux partenaires privés.

Les élèves confectionnent environ 600 cartes qui sont ensuite vendues par les membres des clubs service. Pour cette 9^e édition, la soirée a eu lieu à la Maison du Peuple le 3 décembre. Durant l'apéritif, le nombreux public a pu assister à une animation du comédien Adrien Gygax. La soirée s'est poursuivie par une fondue.

La direction formule sa sincère gratitude à tous les bénévoles qui, par leur générosité et par leur enthousiasme permettent la réussite de cette action appréciée de la population. Ce témoignage de solidarité est le reflet du dynamisme de notre région.

La vie de l'école au cycle 1

L'année en bref

Enseignement

Evaluation

Après un peu plus d'un an et demi de pratique avec le nouveau système d'évaluation au cycle 1, de nombreux enseignants de 1^{ère}, 2^e années de l'ensemble du Canton ont mentionné à la cheffe du département de l'éducation et de la famille, Mme Monika Maire-Hefti, que le document d'évaluation-bilan ne répondait pas à leur réalité professionnelle.

En mars 2016, elle a rencontré une délégation des syndicats des enseignants pour échanger sur la question de l'évaluation des apprentissages des élèves des deux premières années de la scolarité obligatoire. Elle a ensuite mandaté un groupe de travail afin de simplifier le document actuel destiné aux parents des élèves. L'accompagnement des enseignants par la direction s'est poursuivi et, dans ce cadre, plusieurs cours de formation ont été organisés.

Lecture

Diverses actions ont été organisées et ont remportent toujours un joli succès que ce soit la Bataille des livres ou le prix Chronos. En novembre, quelques classes ont participé à la traditionnelle semaine de la lecture et grâce au dynamisme de leurs deux coordinatrices, trois Virus lecture circulent activement en ville.

Appui en éducation musicale

Tout au long de l'année, les enseignants ont pu faire appel à un animateur en éducation musicale. Il soutenu et a collaboré avec les enseignants pour tout ce qui a trait à la musique à l'école : conseils et animations dans les classes, collaboration pour des spectacles ou pour des chorales, création de partitions, de CDs d'accompagnements, etc.

Cette aide est financée par le Département de l'éducation et de la famille.

Projet d'enseignement précoce d'immersion en allemand pour les élèves du cycle 1

Soutenu par le département de l'éducation et de la famille, le projet d'enseignement précoce d'immersion en allemand s'est poursuivi au cycle 1.

Les 9 classes de 1ère à 4e années réparties au sein des trois secteurs ont accueilli 160 élèves environ.

Projet auxiliaire de classe en 1ère, 2e année

Un groupe de travail réunissant 8 enseignantes de 1ère, 2e et une directrice adjointe du cycle 1 a réfléchi à la problématique de l'accueil des élèves lors de la rentrée scolaire. Les premiers jours d'école sont des moments importants et l'encadrement des élèves les plus jeunes est très important. Les matinées durant lesquelles tous les élèves sont présents ne permettent pas un accompagnement différencié tant la présence de l'enseignante doit être soutenue. La collaboration avec une auxiliaire de classe est une aide précieuse pour les titulaires. L'auxiliaire collabore, accueille les enfants, les aide à se préparer et à comprendre leur rôle d'écolier.

La proposition de trouver des auxiliaires de classe pour aider les enseignantes a été retenue et le projet a débuté en août 2015.

Pour améliorer l'offre, le nombre de demi-jours d'accompagnements est passé de trois en 2015 à cinq en 2016.

Projet ECHO

Interpelée par le mal-être et l'épuisement des enseignants qui vivent des situations de classe difficiles, la direction du cycle 1 a souhaité initier une démarche pour les soutenir et les accompagner. Après une invitation à une rencontre pour dresser l'état des lieux et les besoins du corps enseignant du cycle 1, une analyse de la situation et une clarification des besoins ont fait. Cela a permis d'élaborer une planification et une mise en route du projet. Dans les suites de celui-ci, cette année encore un groupe d'enseignants s'est régulièrement réunit dans le cadre d'analyses professionnelles. De plus, en automne 2015, tous les enseignants ont participé à une présentation du *processus favorisant la gestion des situations difficiles*. Les outils qui ont été présentés sont désormais accessibles aux enseignants dans la bibliothèque numérique. Il est prévu de former chaque année scolaire les nouveaux enseignants à ces outils.

Activités pédagogiques

La Ribambelle

La Ribambelle, composée de 40 livres et de 6 sacs à dos, représentant un bonhomme, donne aux enseignants un outil pédagogique éprouvé qui enrichit les pratiques de la classe en favorisant la communication entre l'école et les familles par l'intermédiaire des soirées "Ribambelle".

La Ribambelle est un projet de découverte, de partage et de sensibilisation autour du livre qui se déroule dans les deux premières années du cycle 1. C'est une bibliothèque ambulante modulaire créée pour être manipulée et portée par les enfants afin d'éveiller leur curiosité et leur plaisir de découvrir les livres, d'écouter des histoires, de raconter...

Toutes les classes de 1^{ère}, 2^e bénéficient de La Ribambelle pendant un mois puis les élèves les transportent jusqu'à une autre classe. Le projet imaginé et élaboré par deux enseignantes a été repris par le canton comme moyen officiel.

La ludothèque

La ludothèque, installée au secrétariat de la rue de la Serre 14 est à disposition des classes du cycle 1. Elle offre un large choix de jeux de société, de jeux éducatifs dans les différents domaines du P.E.R. ainsi que divers CD et instruments de musiques. De nouveaux jeux enrichissent chaque année la collection afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Cette année, les besoins des enseignantes de soutien ont été sollicités. Elles ont participé activement aux sélections et aux achats des divers jeux. Depuis deux ans, les jeux non-utilisés ont été donnés à l'école Octavia Sanchez Lopez au Pérou.

Les visites à la Ludothèque communale sont réservées aux élèves de 4°. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques.

Lire et faire lire

Grâce à l'enthousiasme, aux compétences et à l'engagement conséquent de sa responsable, l'action *Lire et faire lire* s'est poursuivie avec succès. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants. Cet engagement citoyen est remarquable. Il s'agit, une fois par semaine, de lire ou de raconter des histoires, des contes et légendes aux enfants, réunis en petits groupes dans un lieu défini du collège et sur le temps scolaire. Cette période permet de partager le plaisir de la lecture et de favoriser les liens intergénérationnels avec les jeunes enfants. Les intervenants de *Lire et faire lire* apportent ainsi leurs qualités humaines, culturelles et citoyennes dans les classes.

Pour l'année 2015-2016, *Lire et faire lire*, a été destiné à tous les élèves principalement de 4^e pour les collèges d'Esplanade, des Marronniers, de l'Ouest, des Gentianes, de la Charrière, de Bellevue et des Endroits. Douze classes ont bénéficié de cette action sur le temps scolaire.

Cinq classes du collège de Cernil-Antoine ont souhaité poursuivre l'action *Lire et faire lire* de manière traditionnelle soit après l'école, d'octobre à juin, de 15h30 à 16h15, avec un goûter et sur inscription.

Animations

Cette année, deux activités ont été proposées aux classes du cycle 1 :

Danse

Les 1e-2e ont pu s'inscrire à une activité de danse. Un travail de coordination, de latéralisation, d'équilibre et d'orientation dans l'espace est abordé au travers de musiques adaptées à l'âge des enfants. Le plaisir de se mouvoir au travers de petits enchaînements permet d'appréhender les interactions entre le corps et le mental. 40 classes se sont inscrites cette année. L'animation s'est déroulée durant 3 semaines suivies, à raison d'une période par semaine pour chaque classe inscrite.

Baluchon de balivernes

Les 3^e, 4^e années ont pu quant à eux participer à des activités autour du conte. L'occasion pour les enfants d'entrer des récits entre-autre au travers des activités manuelles créatives, de la cuisine ou du dessin. Cette animation permet aux enfants de se plonger autrement dans la magie des contes et de développer leur imaginaire.34 classes ont participé cette année. L'animation s'est déroulée durant **3 semaines suivies**, à raison d'une heure par semaine pour chaque classe inscrite.

Canapé forestier

Cet enseignement par la nature propose aux enfants de découvrir et apprécier notre environnement naturel, ainsi que ses richesses. Les enfants y apprennent notamment à développer un contact étroit avec la nature, à éveiller leurs sens, à découvrir la faune et la flore de notre région, à expérimenter une nouvelle forme de vie au travers des saisons et du temps. Ils apprennent le respect pour autrui et pour l'environnement, développent leur motricité et leur créativité et partagent des moments forts et privilégiés en groupe.

Les classes de 1^{ère} et de 2^e années qui s'inscrivent ont l'opportunité d'être accompagnées tout un matin en forêt par une animatrice, pour 4 sorties au cours de l'année scolaire. L'objectif est aussi de sensibiliser les enseignants à cette approche, de les inviter à y retourner, à organiser des activités avec leurs élèves en forêt.

Ces sorties en plein air exigent une préparation soignée et une collaboration étroite avec les familles. En effet, pour partir en forêt, en expédition par tous les temps, avec des enfants de 4 et 5 ans, ces derniers doivent bénéficier d'un équipement adéquat et d'une alimentation appropriée.

Ces ateliers en forêt ont rencontré un très vif succès auprès des enfants, des enseignants et des familles. Plus de 40 classes de la ville y ont participé. De plus, cette, année un canapé forestier a été créé à la Sagne et des classes du village ont donc pu découvrir avec plaisir cet enseignement dans la nature. Un projet est envisagé aux Pont-de-Martel.

La vie de l'école au cycle 2

L'année en bref

Le cycle 2 consolide son nouveau statut: harmonisation des années 5-8, organisation en demi-cycles, évolution de la 8^e année. La mise en œuvre de la nouvelle évaluation en 5^e année se poursuivra en 6^e et en 7^e dans les années scolaires à venir.

L'évaluation en 5^e année

Le domaine de l'évaluation est en mutation dans les écoles neuchâteloises des cycles 1 et 2. Lors de cette année scolaire la 5e année a été touchée par ces modifications et l'évaluation s'articule maintenant autour deux fonctions que sont :

- l'aide à l'apprentissage (régulation)
- la reconnaissance des connaissances et des compétences (certificative).

Pour évaluer les apprentissages des élèves, l'enseignant fait appel à des démarches que sont l'évaluation formative et l'évaluation sommative. Il assure une progression continue des apprentissages des élèves en se basant sur les visées prioritaires du Plan d'études romand (PER).

Les attentes fondamentales peuvent être atteintes au cours du cycle 2 mais au plus tard à la fin du cycle.

L'enseignant consigne des observations des progressions d'apprentissage de ses élèves dans un classeur "ÉVALUATION-Progression des apprentissages et acquis de compétences".

Afin de compléter ses observations, l'enseignant peut aussi récolter des traces numériques. Lors d'activités de groupe ou de créations collectives, il est souvent difficile de consigner les observations de chaque élève, chacun ayant apporté sa contribution à la réussite de l'ensemble. Dans ces conditions, des photos, des vidéos ou des enregistrements sonores pris en cours de route ou à la fin du travail peuvent constituer des informations pertinentes à partager avec les parents.

Des documents relatifs aux activités conduites en classe circulent régulièrement entre l'école et la maison.

Lecture

Cette année encore, les activités proposées aux classes en lien avec l'apprentissage continu de la lecture ont été nombreuses, même au cycle 2. La participation à la désormais incontournable "Bataille des livres" ou encore le "Virus lecture" en sont deux exemples. Mais il est faut également citer la "Semaine de la lecture", du 23 au 27 novembre 2015, dont le programme proposé par le SER (Syndicat des enseignants romands) constitue un intéressant complément aux activités disponibles sur le site www.lireplus.ch et s'inscrit parfaitement dans le Plan d'études romand (PER).

Nouveaux moyens d'enseignement

Sciences de la nature

Le nouveau moyen romand ODYSSEO a été introduit en 7^e. Trois animateurs internes fonctionnent pour l'EOCF, et sont à disposition des enseignants. Une formation a été dispensée en lien avec ce nouveau moyen par la HEP. Des caisses de matériel adapté au nouveau moyen ont été créées et mises à disposition des enseignants dans les collèges concernés.

Allemand

La méthode "Der grüne Max" a été introduite en 5^e année. Un recyclage obligatoire conséquent est dispensé par la HEP-BEJUNE.

Anglais

Cette discipline a été introduite en 8e année en août 2014. Elle est dispensée par des enseignants généralistes ayant validé le niveau B2 dans cette langue, et ayant suivi la formation à la didactique de l'anglais dispensée par la HEP-BEILINE

Evolution de la 8e année

Cette année scolaire la direction a consolidé les changements conséquents survenus en 8°. Pour rappel, cette dernière est venue officiellement marquer le terme du cycle 2. De plus, il est à préciser que les élèves anciennement intégrés en classes de transition ont poursuivi leur scolarité en compagnie de leurs camarades afin de constituer des classes hétérogènes.

Les anciennes épreuves cantonales d'orientation (ECOR) ont été remplacées par un nouveau dispositif d'épreuves indicatives (EC8) visant à renseigner l'élève sur ses compétences dans les disciplines à niveau. Ces épreuves s'inscrivent dans une logique de suivi des apprentissages et dans une tendance plus générale de l'évaluation qui permet de documenter les compétences des élèves tout au long de leur scolarité. Chaque épreuve disciplinaire s'est organisée en deux parties, une matinée réservée à la passation des épreuves de français et de mathématique. Le second moment étant dévolu à l'épreuve informatique. Il est à souligner que ces épreuves ne sont toujours pas aisées à organiser pour la direction, et ce, malgré les modifications apportées par le SEO et les nombreux échanges avec ce dernier. Ce constat demeure identique dans les autres cercles du canton. La direction continue de relayer à l'autorité cantonale les disfonctionnements rencontrés et espère vivement des améliorations.

L'orientation des élèves dans les disciplines à niveaux (FRA et MATH) s'établie sur la base de leurs moyennes annuelles. Ainsi, les élèves ayant une moyenne annuelle supérieure ou égale à 4,75 ont eu accès au niveau 2 et les élèves dont la moyenne annuelle demeurait inférieure à 4,5, vers le niveau 1.

Pour terminer, l'EOCF a reconduit des mesures propres à son école afin d'accompagner les élèves dans les multiples changements opérés et ces dernières sont les suivantes:

- Une période d'appui en Français
- Une période d'appui en Mathématiques
- Une période de dédoublement en Français (travail en demi-classe)
- Une période de dédoublement en Mathématiques (travail en demi-classe)
- Poursuite du Soutien pédagogique

La vie de l'école au cycle 3

L'année en bref

Pour la direction du cycle 3, l'année scolaire 2015-2016 a été principalement consacrée à l'introduction de la rénovation du cycle 3 en 9e année avec la préparation de la nouvelle 10e année. La direction a ainsi sollicité les enseignants afin que certains s'engagent comme chef de file dans les disciplines à niveaux, soit en français, math, allemand, anglais et sciences de la nature.

Les enseignants se sont investis sans relâche dans cette rénovation. Ils ont constitué des équipes par disciplines afin de définir une planification et des épreuves communes.

Des formations en analyse des pratiques professionnelles (APP) ont été mises en place par la HEP pour accompagner les enseignants, mais celles-ci se sont avérées inadaptées et ont été interrompues.

Des séances d'informations pour les enseignants et les parents ont été organisées afin de présenter la nouvelle organisation et ses enjeux, notamment au niveau de l'orientation et des conditions et possibilités de changements de niveaux.

Des épreuves cantonales ont été introduites en 9^e année en allemand, anglais et sciences de la nature afin de donner une indication pour l'orientation en niveau 1 ou 2 dans ces disciplines pour les élèves se situant entre 4.5 et 4.74.

Enseignement

Nouveaux moyens d'enseignement

En français, l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement se poursuit en 11^e année avec l'introduction du moyen d'enseignement romand "L'atelier du langage" qui remplace l'ouvrage "Français 9^e (11eH).

En anglais, le nouveau moyen d'enseignement " English in Mind" est introduit en 9^e année.

Activités pédagogiques

Sports-Arts-Etudes

Le concept cantonal Sports-Arts-Études est conçu pour permettre à des élèves particulièrement doués sur le plan sportif ou artistique de concilier l'accomplissement d'une scolarité de niveau secondaire 1, répondant à leurs aptitudes, avec la pratique intensive et exigeante d'une discipline sportive ou artistique. Régi par un arrêté du Conseil d'État 17 mars 2004, il s'applique aux années 9 à 11 de la scolarité obligatoire. Dans des cas particuliers, des élèves de 6^e à 8^e années peuvent également en bénéficier.

L'intégration dans le concept doit faire l'objet chaque année d'une demande écrite des parents accompagnée d'une attestation sportive délivrée par le club formateur et d'un plan d'entraînement. Une visite médicale est également exigée.

Les élèves soumis à ce concept peuvent profiter d'un aménagement de leur horaire hebdomadaire visant à leur permettre de consacrer du temps à la pratique de leur sport, de leur art ou à de la récupération. Si nécessaire, ils bénéficient d'un appui pédagogique hebdomadaire dans les branches principales.

En 2015-2016, soixante-quatre élèves, dont quarante-huit garçons et seize filles, ont profité de ce concept dans les domaines suivants : Badminton (1), comédie musicale (3), cyclisme (1), danse (9), football (26), hockey (19), natation (2), natation synchro (1), Ping-Pong (1) et tennis (1)

Les Centres de documentation (CDD)

Les centres de documentation proposent des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées. Ils contribuent à offrir une activité cadrée en dehors du temps scolaire pour les élèves de la Ville.

L'EOCF dispose de 4 centres de documentation installés dans les collèges de Numa-Droz, Bellevue, Crêtets et Forges. Celui des Crêtets a été fermé en 2016. Ils sont fréquentés essentiellement par les élèves des années 8 à 11 et sont gérés par deux bibliothécaires à temps partiel mises à disposition par les Bibliothèques de la Ville et par des enseignants déchargés. La création de ces centres de documentation remonte à 2004. Elle est le résultat d'un projet conjoint défini entre les directions des écoles et des Bibliothèques qui souhaitaient répondre aux besoins exprimés par les enseignants de travailler avec leurs élèves dans une infrastructure documentaire adaptées à l'organisation scolaire car les Bibliothèques ne pouvaient pas absorber leurs demandes, notamment en matière de visites, accueil des classes et autres travaux écrits.

Le détail des acquisitions, des prêts et des activités se trouve dans le rapport de la Bibliothèque de la Ville.

De manière régulière, les centres de documentation deviennent des lieux d'exposition et d'initiatives en lien avec l'actualité.

Les CDD et le Conseil de l'école ont les instigateurs de la Semaine de la lecture au sein de l'EOCF. Le principe veut que chaque classe, chaque membre administratif, chaque concierge, où qu'il/elle se trouve, se consacre pendant une semaine chaque jour à une période de lecture "plaisir", après la récréation du matin.

Les échanges

Secteur Sud ville

Une classe de 11MA du collège de Bellevue a réalisé, en collaboration avec une classe du collège Robert-Bosch-Gymnasium de Gerlingen en Allemagne, une rencontre binationale d'une semaine sous forme de camp. Du 9 au 13 mai 2016, les élèves se sont retrouvés à Wasserburg au bord du lac de Constance, sur une presqu'île proche de Lindau. Flanqué du thème "nos régions", les journées ont été rythmées par diverses visites culturelles comme le musée Zeppelin, d'activités où francophones et germanophones ont pu se mélanger et de travaux en tandem 100% dans la langue de l'autre. Motivés par ces échanges riches, les acteurs de cet évènement en ont sorti un journal d'une vingtaine de pages écrit en deux langues.

Basée sur la communication entre pairs, cette rencontre a notamment permis de révéler par la suite une motivation particulière à faire un effort dans la langue de Goethe chez la plupart des élèves impliqués. L'investissement et la collaboration sans faille des enseignants méritent d'être soulignés et reconnus.

Secteur Ouest

Une classe de 9FR a participé au projet "Construire des Ponts" avec une classe de Berne. Une correspondance bilingue entre les élèves de ces deux classes a été instaurée et l'organisation d'une journée "rencontre" à Bienne a eu lieu en mai 2016.

Secteur Nord

Les deux classes de 11MA de Numa-Droz ont mené un échange linguistique en Allemagne. Les 2 classes sont parties à Nürnberg. Durant l'échange les élèves ont vécu dans les familles, ont fait des activités découvertes culturelles et nature et sont allées dans des classes. De plus, les élèves sont partis du vendredi au vendredi, ce qui implique un week-end entier dans les familles. Cette organisation revêt un caractère facultatif.

L'objectif principal est de permettre aux élèves de baigner quelques jours dans la langue et la culture de l'autre afin de prendre conscience que l'apprentissage d'une langue étrangère revêt notamment l'utilité de pouvoir communiquer.

Case management

Depuis l'année 2010-2011, l'école collabore avec le Service des formations post obligatoires et de l'orientation (SFPO) dans le cadre du Case Management en proposant le suivi de quatre élèves répondant aux critères de ce projet. La démarche consiste en une intervention précoce auprès de jeunes en difficulté pour lesquels l'école détecte un fort risque d'échec au niveau de leur intégration dans une formation professionnelle à venir. Le système consiste en une intervention structurée visant à repérer et comprendre les différents facteurs qui pourraient faire obstacle à la transition entre la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il permet de mobiliser et coordonner les mesures adéquates afin de répondre aux difficultés du jeune. A terme, les actions menées doivent permettre au jeune de trouver un moyen de s'adapter au système socio-économique et de trouver une solution à la sortie de la scolarité obligatoire, évitant ainsi l'exclusion sociale.

Pour 2015-2016, cinq élèves ont été suivis dans ce cadre et trois suivis sur 2 ans. Ils ont poursuivi leur formation de la manière suivante :

- Place d'apprentissage de mécanicien en maintenance automobile transN
- Mécanicien de production (suivi sur 2 ans par le Case Management)
- · Gestionnaire en intendance
- Préapprentissage puis stage de longue durée chez Véro Moda
- Préapprentissage orientation, pas encore de stage longue durée
- Etudiant au CIFOM en informatique
- Apprentissage terminé

Informations financières

Prix coûtant net par élève - Base comptes 2015

	2015	2014
Cycle 1 (années 1-4)	7'497.00	7'364.00
Cycle 2 (années 5-8)	8'830.00	8'853.00
Cycle 3 (années 9-11)	10'779.00	10'861.00

Extraits des comptes de l'année civile 2015

Ecole obligatoire	Comptes 2015
Charges de personnel	51'548'537.37
Trait. personnel enseignant	35'847'812.70
Trait. directions et pers. administratif	3'343'271.80
Trait. personnel d'entretien	1'918'478.75
Charges sociales	10'148'362.87
Autres charges de personnel	290'611.25
Bâtiments scolaires	3'045'936.53
Matériel pour l'enseignement	326'757.50
Camps et excursions	430'257.40
Amortissement du patrimoine administratif	3'137'549.85
Autres charges	1'631'801.91
Total charges	60'120'840.56
Participations des parents aux prestations fournies	-574'580.11
Contributions des communes (écolages)	-3'370'938.00
Subventions cantonales	-19'483'088.20
Autres revenus	-334'685.05
Total revenus	-23'763'291.36
Excédent de charges	36'357'549.20

NB: dans les comptes de la ville, ces montants se trouvent dans les centres financiers 430 à 455.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Les orientations de cette politique ont formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ».

Le service des affaires culturelles est responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est par ailleurs en charge de budgets destinés aux activités socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de la Musique, Fête de mai, carnaval ou encore festivités du 1^{er} Août). Il s'occupe également de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale aux niveaux local, régional, national et international (notamment en France voisine).

Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi d'aides régulières et ponctuelles aux personnes et institutions créatrices d'événements culturels;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées;
- gestion de la Billetterie de la Ville (par l'administrateur du dicastère) ;
- responsabilité et suivi de l'affichage culturel en ville ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets transversaux d'ordre culturel;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux et nationaux ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

Lors de l'exercice sous revue, le service des affaires culturelles a connu des changements importants : déménagement lors de la redéfinition des dicastères, avec comme conséquence la perte de 50% de stagiaire de secrétariat (le poste était partagé avec le service des sports. Le secrétariat est aussi passé de 20% à 10% pour cause de restrictions budgétaires.

En 2016, le service des affaires culturelles s'est notamment occupé des objets suivants :

- finalisation et mise en œuvre du rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles présenté en mars 2016 au Conseil général;
- coordination avec les politiques culturelles du Canton et des autres villes de la région concernant les arts de la scène;
- coordination et suivi de la participation de la Ville aux réflexions liées à une candidature du dossier « Savoir-faire en mécanique horlogère » pour l'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO;
- mise au concours et suivi de l'atelier pour artiste de la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) à Buenos Aires (séjour de juillet à décembre 2016);
- responsabilité de l'organisation de la Fête de la Musique (désormais remise à un comité indépendant) ;
- programmation musicale (nouveau concept) et gestion financière (par l'administrateur du dicastère) de la Fête de Mai;
- soirée d'inauguration de l'appartement Art nouveau de Doubs 32 ;
- accueil d'excursions culturelles d'organisations et de services externes ;
- participation à un groupe de travail interne sur la lutte contre la radicalisation;
- suivi de plusieurs évolutions/événements marquants liés à la vie culturelle de la ville, comme par exemple : aménagement du Théâtre des Abeilles, tournage en ville du long métrage Tiens ta droite du cinéaste chaux-defonnier Robin Erard, inauguration du Musée des civilisations de l'Islam;
- octroi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans ses tâches sur la commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Théo Bregnard. Pour la nouvelle législature, les membres de la commission culturelle sont :

Mmes Janine Bärtschi, Sabine Fischbacher et Yolande Michel, et MM. Francis Bärtschi, Pierre Bauer, Christophe Bugnon, Pascal Bühler, Stève Cao, Jacques Ditisheim, Mathieu Dugelay, Blaise Fivaz, Vincent Held, Claude-André Moser, Arnaud Santschi et Yves Strub.

La commission culturelle s'est réunie lors de l'exercice sous revue pour discuter en détail les subventions accordées sur l'exercice précédent et prendre connaissance des comptes 2015 et du budget 2017. Elle a aussi été informée des affaires courantes du service des affaires culturelles. Par ailleurs, en début d'année, la commission culturelle a poursuivi le suivi du rapport relatif aux orientations du service, soumis au Conseil général en mars 2016.

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ; membre du comité
- Fondation Arc en Scènes : Conseil de fondation et Conseil de la création
- Groupe de répartition des subsides cantonaux aux arts de la scène
- Réunions régulières avec la cheffe du Service des affaires culturelles du Canton et le délégué culturel de la Ville de Neuchâtel.

Par ailleurs, il représente la Conférence des villes en matière culturelle au sein de la Conférence permanente Danse, organe national de coordination qui réunit des représentant-e-s de l'Office fédéral de la culture, de Pro Helvetia, des Cantons, des Villes, de Danse Suisse et de Reso. Pour les années 2015 et 2016, il a assumé la présidence de la Conférence permanente Danse.

Au sein de l'administration communale, il fait partie des organes suivants :

- Commission culturelle
- Commission de la Bibliothèque
- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Commission de toponymie
- Commission du Collège musical
- · Biennale du patrimoine horloger

Subventions

Suite à l'approbation par le Conseil général du Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles, les directives relatives aux subventions culturelles ont été révisées et publiées sur le site de la Ville (www.chaux-defonds.ch/demandes-subvention). Ces directives ont été adaptées au nouveau modèle comptable (domaines soutenus) ainsi qu'à l'évolution des soutiens (notamment suite à l'abandon du fonds cantonal d'encouragement à la culture cinématographique). Elles introduisent également de nouveaux outils d'encouragement – qui ne pourront réellement se déployer qu'après une amélioration de la situation financière de la Ville – et un formulaire qui doit désormais accompagner toute demande de subvention. En outre, elles améliorent la planification des subventions par le biais de nouveaux délais de dépôt des demandes pour les projets les plus conséquents.

L'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) a induit une modification importante dans la présentation des comptes concernant les subventions gérées par le service des affaires culturelles. Aucune subvention directe n'y est plus mentionnée, au profit désormais d'une seule ligne de compte par domaine. Dans un but de transparence, nous présentons donc ci-après le détail des subventions pour l'exercice 2016 (voir tableau).

Conclusion

Au vu de la situation financière de la Ville et des baisses de subventions subséquentes, le service des affaires culturelles s'emploie à trouver les moyens de conserver voire développer la vitalité et l'attractivité de la ville au niveau culturel par des projets pouvant être menés à moindres coûts. Outre les orientations fixées dans le rapport de mars 2016 et conformément à la stratégie présentée par le Conseil communal pour la présente législature, le service poursuit actuellement une stratégie basée sur trois axes principaux :

1. Musiques actuelles (production, enregistrements, résidences, concerts), notamment par la mise en place d'une plateforme d'encouragement réunissant les principaux intervenants (salle de concert, studio d'enregistrement, label) et d'une plateforme de partage de matériel pour salles et festivals au niveau régional.

- 2. Arts visuels et appliqués (peinture, graphisme, design, mode, LAC), notamment par la mise à disposition (location à tarif adapté) de locaux inoccupés ou sous-occupés en ville, le soutien à un événement d'ampleur suprarégionale lié au graphisme voire à d'autres arts appliqués, la valorisation et la coordination d'activités dans ces domaines (galeries d'art, bon pied bon art, art dans l'espace public).
- 3. Tournages et shooting (fictions/documentaires/films d'animation/publicités/mode), notamment par la mise à disposition d'espaces publics et de locaux ainsi que par la facilitation des processus dans une démarche concertée.

	Subventi	Subventions 2016 (1/4)		
COMPTE / OTP	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET / REMARQUE	BU 2016	C 2016
361 10 100	Dédommagement aux cantons et concordats		11,000	10'439
	Tourisme neuchâtelois	Calendrier des manifestations	7'500	7'500
	Etat de Neuchâtel	Agenda Jeune public	3,200	2'939
363 60 400	Subventions Arts de la scène bnl		1'480'000	1'471'270
FLCF.0500.01.01	TPR - Création et formation		200,000	500,000
FLCF.0500.01.02	TPR - Saison		710'000	710'000
	TPR - Rémunération cautionnement	Crédit spécial CC		3'214
	Centre de culture ABC		155'000	155'000
	Centre de culture ABC - 50° anniversaire			10,000
	Coopérative du Coq (rémunération cautionnement)	Crédit spécial CC		3'553
FLCF.0500.01.03	Arts de la scène indépendants		115'000	89'503
	Zap Théâtre			000,6
	La Turlutaine			4,000
	Figuresco			2,000
	Cie L'Outil de la Ressemblance			8,000
	Evaprod	West Side Story		10,000
	Ynnova & Cie	Bus Tour		10'000
	Productions du Limon	Productions du Limon De la justice des poissons		8,003
	Cie du Gaz	Cie du Gaz Wall Flowering		8,000
	Kaktus	Festival Antilope		6,200
	Association Astérisque	Argile		2,000
	Compagnie Balor Les Sirènes	Les Sirènes		2,000
	Latigo	Miche-el-le		4,000
	Le Chambart	Le Chambart L'Âme de Fonds		3,000
	Poésie en arrosoir			3,000
	Cie Personne	Cie Personne Appartamentium		3,000
	Evolutive Prod	Evolutive Prod Le plus grand cabaret d'ici		1,000

	Subventions	Subventions 2016 (2/4)		
COMPTE / OTP	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET / REMARQUE	BU 2016	C 2016
363 60 410	Subventions Musiques bnl		266'000	263,200
Saisons	Bikini Test			110,000
	Société de Musique			63,000
	Nouvel Ensemble Contemporain			18'000
	Ensemble Symphonique Neuchâtel			8,000
	Concerts de musique contemporaine			7,200
	Les Murs du Son			4'500
Festivals	Festival Amplitudes			9,000
	Opéra Décentralisé Neuchâtel	Les Jardins Musicaux 2016		3,000
	ArtGuël			2,000
	Cycle Opérant			2,000
	Suisse Diagonales Jazz			1,000
Fanfares	Les Armes réunies			5,100
	Musique des Cadets			4,000
	Musique La Persévérante			2,500
	Fanfare Croix Bleue			2,300
	Ceux de la Tchaux			2,000
Accordéons	Patria			1,000
	Edelweiss / Hélianthes / Société mixte	Trois sociétés réunies depuis 2015		1,000
	La Ruche			500
Chœurs	Chœur des Rameaux			2,500
	La Croche-Chœur			2,500
	Cantabile			2'500
	Chœur du Van			2,000
	Cie Agathe			1,000

	Subve	Subventions 2016 (3/4)		
сомрте / отр	BÉNÉFICIAIRE	OBJET / PROJET / REMARQUE	BU 2016	C 2016
Chœurs (suite)	In illo tempore			800
	Yaroslavl			800
	Chorale Faller			200
Autres	Académie de Cor			2,500
	Samuel Blaser Trio	Concerts + enregistrement à l'ABC		2,000
363 60 420	Subventions Arts de rue bnl		58,000	65'500
	Plage des Six-Pompes		58,000	58,000
	Compagnie Balor	Bicimaquinas		4,000
	Tous à la rue	Darkside of the Suisse 2015/2016		3'500
363 60 430	Subv. Production et culture cinéma bnl		19'000	19'000
	2300 Plan 9	18º édition des Etranges Nuits du Cinéma		11,000
	La Lanterne Magique	Saison 2015/2016		4,000
	Passion Cinéma	Activités 2016		4,000
363 60 440	Subventions Patrimoine bnl		27.000	27.000
	Maison blanche			27,000
363 60 450	Subv. Bibliothèques, Iudothèques bnl		28,000	28,000
	Ludothèque			28,000
363 60 460	Subventions Musées bnl		152,000	160'160
	Fondation Musée paysan			160′160
363 60 470	Subventions Culture, autres bnl		148,000	160'300
FLCF.0500.02.01	Activités culturelles et manifestations		130,000	139,300
	Club 44			63,000
	Quartier Général			15,000
	1 ^{er} Août	Dont CHF 5000 = crédit spécial CC		15,000

7'000 4'000 3'000 1'000 2'000 14'000 1,500 2'500 3'000 5,000 2,000 16'500 6,000 C 2016 4,000 2,000 10'000 5,000 500 2'221'369 5'000 6'000 6,000 **BU 2016** 13'000 2'195'000 Organe des collectivités romandes pour la diffusion Cours de français dans les institutions culturelles Carrefour culturel Sarajevo (crédit spécial CC) Exposition de fin de séjour à Buenos Aires Soutien à des personnes physiques (PP) Résidence + concert Paléo (Coilguns) Reprise et tournée Le Mariage forcé 120e anniversaire de la synagogue **OBJET / PROJET / REMARQUE** Tournée européenne avec Lordi Edition 2016 (crédit spécial CC) Composition de l'opéra AMOK Atelier Buenos Aires Subventions 2016 (4/4) CarteCulture 1re édition TOTAL Nouvel An (Café de l'Univers / Ben Hamida) Subventions Culture, autres PP Médiation culturelle Caritas (2014-2016) Fête de la Musique Printemps culturel Yannick Lambelet BÉNÉFICIAIRE Bon pied bon art Nuit de la photo François Cattin Carna'Tchaux Noël en ville Mandragore Silver Dust NeuchàToi Ludesco Indago Corodis CICN FLCF.0500.02.02 FLCF.0500.02.03 COMPTE / OTP 363 70 470 (suite)

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Introduction

Rarement dans son histoire la Bibliothèque aura été autant attentive aux décisions politiques qu'au cours de cette année. En effet, deux objets devant être traités sur le plan cantonal concernaient directement l'avenir de notre institution, s'agissant, pour l'un, de la modification de la Loi sur l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques de 1981, pour l'autre, de la nouvelle Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel (anciennement Loi sur la protection des biens culturels de 1995) dans laquelle prendrait place la notion des fonds d'archives d'importance cantonale conservés par les bibliothèques urbaines.

Soumise au vote populaire le 24 septembre, la modification de la Loi sur la lecture publique a été largement refusée par les citoyens. Soulagement du côté des bibliothèques qui ont vu le projet light du Conseil d'Etat, malgré le soutien du Grand Conseil, être refusé par 62,3% des citoyens neuchâtelois. Bien que les débats se soient focalisés sur l'avenir du Bibliobus, l'enjeu de cette votation portait aussi, et surtout, sur l'avenir de la lecture publique. Il convenait donc dans ce contexte de rappeler que ce concept introduit à la fin des années 1970 anime aussi les bibliothèques urbaines depuis plus de trois décennies. Sauvée par le vote populaire, cette loi n'est pas pour tout autant tirée d'affaire devant être totalement révisée. Le Conseil d'Etat a bien saisi l'enjeu. S'il veut cesser de se plaindre de n'assumer aujourd'hui qu'un rôle de payeur il doit s'engager activement aux côtés des communes à la révision de cette loi qu'il conviendra d'adapter à un environnement géopolitique en pleine mutation. Sauver la lecture publique, c'est encourager une mutualisation des prestations en réseau dans un processus de maillage territorial couvrant tout le canton.

Quant à la nouvelle Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel qui sera soumise au Grand Conseil en 2017, elle a l'avantage d'offrir une base légale aux fonds spéciaux conservés par l'institution et d'en reconnaître leur statut patrimonial.

Peut-être faudra-il aller plus loin et profiter du remue-ménage législatif, qui ne manquera pas de se produire, pour inciter les élus et l'opinion publique à placer les bibliothèques publiques non plus dans le seul champ culturel, mais dans celui de la mission sociale et éducative voire scientifique qu'elles portent. La vision actuelle très tranchée, que nous savons fausse, et surtout décalée par rapport au fonctionnement des bibliothèques en réseau, n'évolue pas aussi vite que nous, professionnels, le voudrions sur le plan cantonal. Car la sphère d'influence et la valeur d'usage des bibliothèques débordent chaque jour davantage ces périmètres trop restreints. La bibliothèque, quel que soit son statut ou son public, est aujourd'hui, partout dans le monde, « une instance de formation tout au long de la vie " et peut-être la seule institution à vraiment mériter ce titre.

Cette nouvelle force est aussi un défi : comment évoluer pour mieux répondre à la demande sociale et éducative dans un contexte économique où la maîtrise de l'information (ce que les Anglo-Saxons appellent *information literacy*) devient une clé de la réussite, quand ce n'est pas de la simple survie sociale ? Il faut pour cela inscrire au cœur des missions de nos bibliothèques la fonction sociale et éducative qui est la leur, celle d'un outil d'insertion au service de tous.

Points forts de l'activité 2016

Mise en ligne du nouveau portail informatique

Au terme d'une année de travail intense occupée à formater les milliers d'informations susceptibles de migrer du précédent site internet développé avec le logiciel D2W sur le portail informatique de la Ville développé, lui, avec le logiciel SharePoint, la mise en ligne du site a été décidée en septembre. Après une phase test, plusieurs modifications ont été sollicitées, certaines apportées rapidement, d'autres toujours en attente de développements, tels qu'une newsletter. La BJ a fait savoir qu'elle souhaitait créer une interface spécialement adaptée au public jeunesse permettant d'offrir un accès à des ressources numériques. La demande a été déposée. Il faut soigner l'attractivité du site internet de la BJ afin qu'il réponde aux pratiques ludiques et éducatives des enfants.

La Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel

Deux ans de travaux auront été nécessaires à la Commission cantonal des Bibliothèques pour modifier la Loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel qui comporte désormais plusieurs articles sur les fonds documentaires (audiovisuels, imprimés, numériques) conservés dans les bibliothèques urbaines de ce canton. Afin de déterminer le degré d'intérêt de ces fonds, la commission a confié un mandat d'étude à un expert chargé de déterminer leur importance cantonale et, a fortiori, nationale voire internationale. Désormais statutairement reconnus, ces fonds qui recèlent tous un potentiel d'informations historiques, scientifiques, artistiques ou autres trouvent enfin leur place dans la sphère des biens culturels à protéger par le canton comme une valeur patrimoniale importante et à soutenir financièrement.

Numérisation de La Suisse Libérale

Malgré les restrictions budgétaires, nous avons tenu à poursuivre cette entreprise de numérisation de la presse neuchâteloise qui, rappelons-le, représente un pan important de la mémoire notamment historique et politique de ce canton. En numérisant, tour à tour, un journal de gauche puis un journal de droite et en poursuivant sur cette voie, nous participons à rendre accessible et à faire connaître cette presse politique qui a pratiquement disparu de l'horizon culturel. La mise à disposition de *La Suisse libérale* sur Pressesuissearchives est prévue en 2018.

Exposition Édouard Jeanmaire

L'exposition a été inaugurée avec succès le jeudi 8 septembre. Les deux conférences ainsi que les visites guidées ont attiré un public d'amateurs qui a livré un retour très positif sur cet hommage à l'artiste à l'occasion du centenaire de sa mort. L'exposition qui lui est consacrée présente des archives de l'institution, mais également des œuvres originales prêtées par des privés et des institutions publiques.

Autres activités marquantes

Lancement de la seconde Enquête photographique neuchâteloise

Cette seconde enquête a été attribuée à Serge Fruehauf, photographe genevois, qui se propose de réaliser un travail sur le patrimoine bâti contemporain dans le canton de Neuchâtel. La mise au concours de ce cette enquête dotée, rappelons-le, d'une bourse de CHF 20'000.- a recueilli 20 dossiers.

Travaux importants d'assainissement de la toiture et changement des fenêtres

Du mois d'avril au mois de décembre, la BV a vécu d'importants travaux d'assainissements du bâtiment qu'elle occupe avec la réfection de la toiture, le changement de la ferblanterie et des fenêtres. Il devenait nécessaire de procéder à ces travaux pour des questions de sécurité et d'isolation, compte tenu de la déperdition de chaleur constatée depuis plusieurs années. Ce majestueux bâtiment qui domine la rue Numa-Droz, que d'aucuns appellent encore le "Collège industriel", aura bien mérité ce lifting pour le 140e anniversaire de sa construction.

"Prix Memoriav"

Ce prix qui récompense un programme particulièrement attractif a été attribué au DAV et remis à la direction lors de la Journée mondiale UNESCO du patrimoine audiovisuel, le 27 octobre, au CICR à Genève, en présence de plusieurs personnalités du monde médiatique.

Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)

Le Comité de direction du RBNJ s'est résolu à créer un groupe de travail chargé d'analyser les besoins du RBNJ en vue d'anticiper la sortie de RERO qui pourrait être activée en 2017 sachant que le paysage des réseaux de bibliothèques suisses est en pleine mutation et que nous devons nous y préparer. Rappelons qu'un projet d'envergure visant la création d'une plateforme nationale pour les bibliothèques scientifiques a été lancé en 2015. Cette plateforme, qui devrait être opérationnelle dès 2020, prendra le relais des grands réseaux suisses actuels - notamment RERO et les réseaux IDS -, mais elle s'adresse en priorité aux bibliothèques des hautes écoles. Dans ce contexte, les instances politiques et stratégiques de RERO identifient une opportunité pour réorienter sa structure opérationnelle actuelle, dans l'objectif de proposer à tous les types de bibliothèques suisses une offre alternative ou complémentaire à SLSP.

Cette proposition consiste en la création d'un nouveau centre de compétences et de services aux bibliothèques, sur la base de l'équipe RERO actuelle, proposant principalement un système de gestion de bibliothèque flexible et collaboratif, focalisé sur les besoins des bibliothèques publiques, patrimoniales et spécialisées suisses, ainsi qu'un certain nombre de services additionnels adaptés à tous les types de bibliothèques. A travers ce centre de compétences, s'ouvrent des perspectives pour l'articulation entre les bibliothèques des hautes écoles, réunies au sein de SLSP, et toutes les autres bibliothèques intéressées à une collaboration globale suisse, par exemple au niveau du partage de ressources et du catalogage commun. Au-delà des avantages que cela pourrait représenter pour les bibliothèques, l'objectif serait aussi de servir l'usager, en offrant des services transversaux, basés sur un réservoir national de ressources documentaires, à une base d'usagers commune.

A partir des travaux préparatoires menés par le Comité de pilotage RERO (COPIL) durant l'été 2016, la CIIP, autorité de tutelle de RERO, soutient le lancement d'une étude de faisabilité et de marché pour un tel centre de compétences. Elle mandate le COPIL pour la réalisation de cette étude, ainsi que pour la préparation d'un projet de business plan et des variantes de structure juridique et commerciale. Ces travaux, qui seront menés par un prestataire externe, s'étendront de l'automne 2016 au printemps 2017. La première étape des travaux, intégrée dans l'étude de faisabilité et de marché, inclura une prise de contact avec les parties prenantes et les bibliothèques participantes potentielles, à l'échelle suisse. En parallèle, un cahier des charges sera établi pour la définition du système de gestion de bibliothèque à proposer, ainsi que pour le choix de la solution technologique correspondante.

Activités des secteurs en bref

Implantation de la RFID (Radio Frequency Identification)

Le crédit de CHF 10'000.- accordé à la Bibliothèque a permis d'achever l'étude sur l'installation de la RFID. Le choix du système s'est porté sur l'entreprise InfoMedis qui équipe la Médiathèque Valais. Début des travaux, février 2017.

Archives filmiques et sonores (Département audiovisuel)

Parmi les nombreux travaux d'archivage entrepris par le DAV sur les fonds films, vidéo et son, mentionnons la poursuite de la numérisation des archives sonores du Fonds Borel. Les archives sonores comptabilisent aujourd'hui 6'773 heures, soit 12'043 fichiers numériques, alors que 1'459 heures d'archives filmiques sont disponibles pour consultation.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

Tri, pré-archivage, conditionnement et inventaire se poursuivent à un rythme soutenu dans les Fonds d'archives Charles Humbert, Heidi Deneys, de la Communauté israélite de Neuchâtel et du Parti Socialiste. Signalons que la collection d'ouvrages bibliophiliques de Charles Humbert a été reclassée et que le Fonds Jeanmaire a été inventorié dans sa totalité.

Numérisation du patrimoine photographique (Département audiovisuel)

L'intégralité des négatifs du Fonds photographique Fernand Perret, soit 106'219 négatifs noir-blanc et couleur 24x36, a été numérisée en haute définition. Acquis en 1991, le Fonds Perret compte parmi les collections photographiques les plus importances en Suisse. A noter également que la famille Perret a remis à la Bibliothèque, en septembre, un lot de 1'792 tirages qui ont été versés dans la collection.

Fonds Famille Jules Jacot Guillarmod (Fonds spéciaux)

Pour la réalisation d'un documentaire sur l'alpiniste franco-suisse Sophie Lavaud lors de sa tentative d'ascension du K2 en 2016, il nous a été donné de fournir plusieurs images de l'extraordinaire voyage du Dr Jules Jacot Guillarmod sur le même sommet en 1905. Fortement impressionné par cette aventure et le travail photographique de Jules Jacot Guillarmod, le réalisateur François Damilano tient à en souligner l'importance dans la partie historique de son documentaire. Une fois de plus, nous mesurons toute l'importance scientifique de cette collection photographique d'exception.

Portail informatique et services en ligne (Bibliothèque numérique)

L'offre numérique issue de la production interne de la Bibliothèque s'est étoffée en particulier dans le secteur iconographique qui compte désormais 8'543 notices accessibles en ligne par le public. Les efforts de communication sont également réalisés en interne car l'institution a à cœur de diffuser les évènements et autres animations culturelles au travers des réseaux sociaux.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

	Sur Place	Par écrit	Par téléphone	Total demandes	NB Dossiers transmis
Association du Centre de Culture ABC	2			2	84
Buhler Jean	1			1	1
Cartes et plans		1		1	3
Centre pour l'action non-violente	2	1		3	23
Cercle du Sapin			1	1	3
Chapallaz René	10	3		13	108
Chautems Charles	1	1		2	2
Club 44	1			1	10
Communauté Israélite du Canton de Neuchâtel	6	1		7	56
Dubois Jean-Pierre	1			1	16
Graber Ernest-Paul	1	2		3	7
Graber Pierre		3		3	13
Hélio Courvoisier	5			5	39
Humbert-Droz Jules	3	3		6	114
Jacot-Guillarmod Jules		2		2	3
Jeanmaire Edouard		1		1	1
Le Corbusier	4	12	2	18	553
L'Eplattenier Charles		4		4	5
Manuscrits	4	3		7	24
Musica-Théâtre	1			1	7
Nouvelle Gauche socialiste	6			6	96

Parti ouvrier et populaire	1			1	3
Parti Socialiste des Montagnes Neuchâteloises	8			8	200
Périodiques	16	4		20	27
Pettavel Paul	1	1		2	2
Privat Edmond	3			3	6
Quartier-La-Tente, Edouard		1		1	1
Ritter William	1	5		6	14
Service civil international	1			1	11
Seylaz Paul et Mariette	2	1		3	11
Union Chrétienne de Jeunes gens		1		1	6
TOTAL GÉNÉRAL	81	50	3	134	1449

Fonds audiovisuels

Chercheur/euse	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents concernés
ou institution		
Musée des Suisses dans le monde	Portraits de Blaise Cendrars pour	
Te monde	exposition	Jean Buhler, L'Express
Brigitte Leitenberg	Livre sur Hockeyeurs HCC famille	Impartial numérique, Fonds courant
	Neininger + patinoires successives La	
	Chaux-de-Fonds	
Dimitri Viglietti	Les Convers, cimenterie, gare, etc.	Fonds courant, Musée d'histoire,
	Recherche privée	Henri Perret et cartes postales
Anouk Hellmann,	Livre sur Léon Perrin	Fernand Perret, Marcel Antenen,
Service de la culture		Fonds courant, <i>L'Express</i>
Yvonne Tissot	Divers compléments pour livre sur la	Claire Schwob, Fernand Perret,
	Salle de musique	Fonds courant
Diane Skartsounis	Exposition sur l'histoire de la silhouette	Henri Rebmann, Louis Colin,
	masculine au Musée paysan et artisanal	Gymnase La Chaux-de-Fonds
Sylvie Béguelin et	Migration dans le canton de NE,	L'Express, L'Impartial numérique
Jacques Ramseyer	publication du cahier No. 36 de l'Institut	
	neuchâtelois	
Michel Nemitz pour	Film documentaire sur La Boule d'Or	Schönbücher, Fonds courant, Musée
l'ass. "La Ruche		d'histoire et cartes postales
coopérative"		
Arnaud Parel, PIXI	Projet de film retraçant l'histoire de la cour de l'Ancien Manège et du quartier	Fernand Perret, Fonds courant,
graphisme création 3D	5	L'Express et Diapositives Charles
		Thomann
Régis Huguenin-	Exposition sur les pendules neuchâteloises au MIH	Max-F. Chiffelle, Maurice Favre,
Dumittan		Messeiller
Institut de langue et	Portraits d'Agota Kristof, anniversaire de	L'Express
civilisation françaises	l'ILCF à l'Université de Neuchâtel	
de l'UNINE		

Institut Gustave	Infos sur le photographe chaux-de-	Cartothèque des photographes +
Courbet d'Ornans	fonnier Paul Metzner, auteur du dernier	Annuaires d'adresses
	portrait de Gustave Courbet avant sa	
	mort. Dans le cadre d'une exposition	
Justin Favrod, Revue	Article sur la ménagerie du cirque	Fonds courant
Passé simple	Hagenbeck coincée à La Chaux-de-	
	Fonds en 1914	
National Museum of Ethnography and Natural	Photos de Roumanie et Moldavie dans	Jean Buhler
History of Moldova	nos collections	

La Bibliothèque des Jeunes

Création d'un programme d'animations

Afin de mieux promouvoir ses animations et d'en donner une vue d'ensemble, la BJ a créé un programme semestriel, dont le premier est sorti début août. Une version imprimée a été distribuée dans les bibliothèques et autres institutions culturelles de la Ville et une version numérique a également été envoyée aux utilisateurs de la BJ.

Nouveau logo

La graphiste du Service de la communication de la Ville, a créé un nouveau logo pour la Bibliothèque des Jeunes – simple, actuel et coloré. Il remplace graduellement l'ancien logo – par manque de moyens le changement n'a pas été fait immédiatement sur tous les supports et documents.

Activités extérieures

L'institution participe très activement à plusieurs groupes de travail dans ses secteurs d'activités, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Association suisse des institutions de la photographie (ASIP).

Par sa direction, elle participe et collabore activement avec les différents partenaires suivants:

- L'Association du Bibliobus neuchâtelois, vice-président du bureau et du comité, Neuchâtel
- Le Comité de direction du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ)
- Le Comité de direction de FloraNE
- La Commission cantonale des Bibliothèques, Neuchâtel
- La Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), Lausanne
- La Cinémathèque suisse, Lausanne
- Le Département de l'éducation, de la culture et des sports du canton de Neuchâtel, Groupe de travail "Patrimoine culturel immatériel" (PCI), Neuchâtel
- Le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), Martigny
- La Fondation Le Corbusier, Paris
- La Haute Ecole Arc (Conservation-restauration), Neuchâtel
- La Haute école de gestion, information documentaire, commission de formation, Commission scientifique, Genève
- La Société Neuchâteloise de Presse (SNP), Neuchâtel
- La Radio Télévision Suisse (RTS) dans le cadre de sa Fondation pour la sauvegarde du patrimoine (Fonsat)
- Le Club 44, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA), conseil de fondation, La Chaux-de-Fonds
- L'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP), conseil de fondation, Neuchâtel
- Le Musée de l'Elysée, Lausanne
- La Bibliothèque nationale suisse, Berne
- · Les Archives littéraires, Berne
- BIS, Association Bibliothèque et Information Suisse, Berne

- L'association des amis de la Bibliothèque de la Ville
- L'association romande des bibliothèques patrimoniales, Genève
- L'association Famille Jacot Guillarmod, Neuchâtel
- L'association pour la valorisation du patrimoine imprimé de la presse neuchâteloise

La direction a participé à 119 séances de travail dont 63 en service extérieur.

Comités, commissions, conseils de fondation, groupes de travail :

RERO (4), Comité de direction du RBNJ (6), ISSKA (2), Bibliobus neuchâtelois (12), Institut suisse pour la conservation de la photographie (2), Comité de la Filmographie neuchâteloises (1), Club 44 (2), Haute Ecole de Gestion, ID, Genève (4), Haute Ecole Arc, Neuchâtel (2); E-bibliomedia, Lausanne (1), Comité de direction FloraNe (3), Commission cantonale des Bibliothèques (4), Groupe de pilotage "Bibliothèques" (6), Enquête photographique neuchâteloise (3).

Associations :

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville (4), Association Memoriav (2), Association Famille Jacot Guillarmod (4), Association romande des bibliothèques patrimoniales (3), Association suisse des institutions de la photographie (1), Association pour les Bibliothèques des Jeunes (1).

Secteurs :

Séances de direction (10), Séances internes (projets des secteurs) (15), Séances diverses (gestion, animation, RH) (12), SIEN (5), Administration publique (Séances des chefs de services, comptes, budget, etc. (3), Service des bâtiments et du logement (4), Personnel/OAI (6), Portail informatique (7).

Relations extérieures (projets communs) :

Bibliomedia, Lausanne (2), Bibliothèque national suisse (archives littéraires), Berne (1), Bibliothèque municipale, Genève (2), Médiathèque Valais, Sion et Martigny (2), Unithèque, Lausanne/Dorigny (2), Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne (3), Bibliothèque cantonale du Jura, Porrentruy (2), Bibliothèque universitaire, Neuchâtel (2)

Relations avec la presse

Canal Alpha, Presse régionale, RTN

Autres activités marquantes en bref :

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'association s'est réuni à 4 reprises pour étudier les projets culturels qui lui sont soumis par l'institution. Ses soutiens se sont portés sur le projet de publication, *Allons voir...Catherine Louis – 30 ans d'illustrations*, dans le cadre des manifestations qui lui seront consacrées pour marquer ses 40 ans d'illustratrice en 2017. L'association a tenu son assemblée générale le 3 mai suivie d'une présentation d'extraits de films d'archives. Quant à sa sortie annuelle, celle-ci s'est déroulée le 29 octobre au Centre Matthias Gotthelf, à Lützelflüh.

Versement de nouveaux fonds et lots d'archives

La Bibliothèque a acquis plusieurs dessins du peintre Edouard Jeanmaire complétant judicieusement le fonds spécial constitué sur le peintre. Ce fonds qui fait aujourd'hui référence a permis, notamment, de réaliser l'exposition qui lui a été consacrée pour marquer le 100e anniversaire de son décès. A noter le versement des archives de la Société d'escrime et de nouveaux lots liés aux Fonds du Panathlon-Club et de Charles Humbert.

Activités culturelles

Encore un morceau ?

Les rencontres musicales de la Bibliothèque ont accueilli :

Le 30 janvier : Comment donner une âme à un enregistrement ? Conférence et démonstrations par Jean-Claude Gaberel

Le 13 février : La musique au cinéma. Conférence musicale de Vincent Adatte

Le 19 mars : Drums ! Conférence musicale de Bernard Trontin

Prix suisses de littérature

Le 20 février : Dans le cadre de la Tournée de lectures des Prix suisses de littérature, rencontre avec Leta Samadeni, poète et romancière d'origine grisonne, et Yves Laplace, romancier, dramaturge et essayiste genevois, tous deux lauréats de l'édition 2016. Présentation des auteurs et lectures des extraits des œuvres suivantes, *Tamangur* (Rotpunkverlag, 2015) de Leta Samadeni et *Plaine des héros* (Fayard 2015) d'Yves Laplace.

Les croissants littéraires

La Bibliothèque poursuit sa série de rencontres conviviales, à l'heure du café-croissants, avec des auteurs reconnus de l'Arc jurassien. Opération conjointe entre Payot Libraire et la Bibliothèque pour la promotion de la littérature et des auteurs de l'Arc jurassien. Sous le titre "Nouvelles voix de la littérature romande", ont été reçues les écrivain-e-s suivants :

21 mai: Frédéric Jaccard et Anne-Frédérique Rochat 24 septembre: Marie-Jeanne Urech et Bastien Fournier 22 octobre: Antoinette Rychner et Odile Cornuz

Expositions

- Veni, Vidi, Ludique. Le jeu dans l'antiquité. Exposition réalisée par le Musée suisse du jeu, du 4 janvier au 13 août.
- La nature est l'unique vrai maître. Aspects de l'œuvre et de la vie du peintre Édouard Jeanmaire (1848-1916), du 9 septembre 2016 au 11 mars 2017. Avec visites guidées les 25 octobre, 26 novembre, 1er février 2017 et deux conférences : Jeanmaire – un regard sur l'œuvre peint par Patrice Allanfranchini, historien ; Les femmes de Jeanmaire par Francis Kaufmann, écrivain.

Autres animations

20 janvier : Conférence de presse Ludesco

31 janvier : Table ronde sur l'Enquête photographique neuchâteloise, Musée des beaux-arts, Le Locle 12 mars : *Ludesco à la Biblio*. A l'occasion de la 7^e édition du Festival de jeu et d'expériences ludiques

Publications

Par la direction

- Mandat relatif à l'installation de la RFID à la Bibliothèque de la Ville, 3p.
- Mandat relatif à la fusion des banques de prêt à la lecture publique et de la discothèque, 2p.

Par le département audiovisuel

- Réseau Archives Photographiques de Presse (éd.), Schweizer Pressefotografie. Einblick in die Archive / Photographie de presse en Suisse. Regards sur les archives, Zurich: Limmat Verlag, 2016.
- Aude Joseph et Amandine Cabrio, «Collecter, conserver et choisir au Département audiovisuel de la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds», Vernichten um zu bewahren? Détruire pour conserver? Distruggere per conservare?, Arbido, numéro 3, 2016, pp. 9-11.

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises. Le 21 mars, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Veya, conseiller communal, elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2015 et pris congé de son président qui a assuré la direction des affaires culturelles durant 10 ans. Le 1^{er} décembre, sous la présidence du nouveau conseiller communal, Monsieur Théo Bregnard, elle a accepté le budget 2017 et pris connaissance du nouveau projet de loi sur la sauvegarde des biens culturels.

Personnel et statistiques

Effectif au 31 décembre 2016	Nombre de personnes	Nombre de postes
Bibliothèque de la Ville Direction Personnel régulier Total	1 31 32	1.00 18.85 19.85
Stagiaires, apprenti-e-s	<u>4</u> 36	19.85
Bibliothèque des Musées (1 personne) Total	36	0.50 20.35
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres)	1	20.33
Bibliothèque des Jeunes Personnel régulier Stagiaires, apprenti-e-s	13 2	6.41
Total	15	6.41
Centres de documentation (2 personnes)		0.50
Total	15	6.91
Personnel temporaire (ISP)	2	

Portail informatique	2016	2015	2014	2013	2012
Bibliothèque de la Ville					
Visites	18'637	39'374	48'033	47'375	41'614
Pages vues	49'643	86'048	107'691	109'839	102'684
Bibliothèques des Jeunes					
Visites	1'644	3'668	4'681	4'436	3'938
Pages vues	4'522	9'215	11'496	12'106	12'472
Bibliothèque de la Ville	2016	2015	2014	2013	2012
Documents délivrés					
Lecture publique et salle de lecture	208'036	201'865	210'719	203'539	208'756
Discothèque	47'253	46'796	56'606	56'349	51'527
Recherches (DAV+Fonds spéciaux)	518	336	300	318	315
Documents d'archives consultés (DAV+Fonds spéciaux)	4'617	8'213	18'334	6'567	3'933
Scans effectués depuis le lecteur de microfilms	120	65	83	218	382
Total BV	260'424	257'275	286'042	266'991	264'913
Fréquentation	89'891	86'420	89'287	88'048	90'888
Jours d'ouverture	282	281	280	280	282
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	319	308	319	312	322
Nouveaux lecteurs inscrits	824	659	643	641	959
Nombre de lecteurs inscrits	12'785	13'700	12'620	11'754	11'838
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	6'140	6'344	6'515	6'555	6'763
E-ressources : Inscription nouveaux lecteurs	287				
Bibliothèque des Jeunes	2016	2015	2014	2013	2012
Documents délivrés					
Lecture publique	124'824	126'132	133'175	123'568	121'099
Centres de documentation	5'225	4'674	4'000	4'682	5'843
Total BJ	130'049	130'806	137'175	129'939	126'942
Nouveaux lecteurs inscrits	642	654	694	609	
Nombre de lecteurs inscrits	6159	6'845	6'804	6'611	
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	4'765	4'899	5'076	5'008	
Total BV + BJ	390'473	388'081	423'217	396'930	391'855

Avec 390'473 documents empruntés et consultés, les statistiques 2016 comptabilisent une légère augmentation de 0.61% par rapport à 2015. La fréquentation de la Bibliothèque de la Ville enregistre, elle, une augmentation de 4%. Quant à la Bibliothèque des Jeunes, elle comptabilise une très légère diminution de 0.6% de ses prêts, alors que ceux des centres de documentation des collèges ont augmenté de 11.8%.

L'utilisation des ressources électroniques du portail informatique, qui fait l'objet d'un comptage en termes de visites et de pages consultées, est en très nette baisse. Cette situation est due à sa phase migratrice mais également à un problème technique sur le serveur à l'Etat de Neuchâtel qui n'a pas pu fournir les statistiques complètes. Incontestablement, les difficultés d'accès à ce portail et sa mise en production chaotique ont découragé plus d'un usager. D'autre part, son positionnement au sein d'une plateforme informatique dédiée à une administration n'est pas de nature à valoriser les efforts de l'institution qui s'active à développer des prestations en ligne.

Le site, dans son ergonomie et sa présentation (graphisme), est peu adapté à une institution culturelle et difficile à valoriser au-delà d'une simple recherche informationnelle (horaires, accès). Il est encore moins adapté à un public jeune susceptible de le consulter (8-14 ans). Cette carence est impossible à compenser par les réseaux sociaux car ce public n'y a pas accès. La question de l'amélioration se pose en termes technique, organisationnel et de structuration puisqu'il n'y a pas assez de personnes qui possèdent les connaissances techniques nécessaires pour rendre ce service efficient et réactif. Il convient également d'améliorer l'attractivité et la navigation de ce site dont la logique transverse est peu adaptée aux spécificités des contenus disponibles. Tout travail de médiation et de communication n'est pas réalisable tant ce qui est actuellement en place est éloigné des besoins, spécificités et pratiques actuelles des institutions culturelles et patrimoniales.

COMITÉ DE DIRECTION DES MUSÉES

Présidé par le Chef de dicastère et composé des membres des directions des quatre musées de la Ville et de l'administrateur du dicastère, cet organe de direction se réunit mensuellement. En cas de besoin et selon les thèmes abordés, le Comité de direction (CoDir) associe à ses travaux d'autres personnes ressources (délégué aux affaires culturelles, conservatrice du Musée paysan et artisanal, services transversaux, ...).

En 2016, suite au changement de Chef de dicastère, le CoDir s'est réunis à sept reprises, essentiellement pour régler des points d'organisation et de collaboration. Par ailleurs, différents projets d'importance ont, à nouveau, dû être abandonnés ou reportés faute de moyens à disposition.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La Régie des Musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est composée de huit personnes (pour 4.6 EPT), épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et, de manière plus ponctuelle, apporte son savoir-faire au Zoo ou au Musée paysan et artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, la Régie travaille en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Elle collabore également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assume la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

La Régie est également responsable de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Elle définit et déploie les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirige la gestion des accès, assure la formation du personnel dans ce domaine et pilote le service de piquet des musées.

Spécifiquement pour le MIH, la Régie apporte son concours ou pilote techniquement les manifestations et évènements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

En dehors de ces attributions quotidiennes et en dépit des coupes budgétaires dans tous les services, plusieurs projets importants ont largement occupé la Régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer:

Lieu	Projet
Biblio. musées	Installation des systèmes de sûreté
Biblio. musées	Finalisation de l'aménagement pour exploitation
Biblio. musées	Installation et suivi des systèmes de gestion climatique
Dépôts communs	Installation d'un onduleur améliorant la sécurité du personnel
Dépôts communs	Amélioration des systèmes de gestion climatique
MBA	Mise à jour des installations de détection incendie
MBA	Remplacement des extincteurs
MBA	Suivi de la fin du chantier et mise en route des installations
MIH	Déploiement d'installations anti voiture-bélier
MIH	Mise à jour des installations de vidéosurveillance
MIH	Remplacement de la verrière de l'entrée
MIH	Remplacement de la verrière des ateliers
MIH	Renforcement général de la sûreté de l'entrée principale
MIH	Développement et déploiement de nouveaux éclairages pour les vitrines
MIH	Développement et déploiement de nouveaux éclairages pour les vitrines
MIH	Remplacement du vidéoprojecteur de la salle Erni
Zoo	Développement et réalisation d'un module de gestion climatique des terrariums

Enfin, à la demande de différents services, la régie des musées a, par exemple, été impliquée dans la réalisation de la muséographie de l'appartement Spillmann (réalisation des cimaises, de la salle de projection et de l'éclairage), a réalisé le câblage des nouveaux vidéoprojecteurs de l'espace de l'urbanisme horloger ou a participé à la mise en place de la fête annuelle du personnel (participation au comité d'organisation, construction des décorations et gestion du montage et démontage).

COLLECTION D'ARTS INDUSTRIELS ET FONDS ANCIENS (CAI)

ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS (EAA CIFOM)

Locaux et conservation

Un déshumidificateur a été acheté par l'EAA pour le local des Archives et fonctionne à satisfaction. A contrario, le local de la CAI, déjà équipé d'un déshumidificateur pour les mois chauds de l'année, nécessiterait un humidificateur pour pallier à la sécheresse récurrente des mois froids, néfaste pour les pièces en bois, notamment.

Acquisitions

La CAI s'est enrichie du don de la succession de Monsieur Pierre-Henri Jeanneret : documents, publications (fin 19^e à 1944) dessins originaux, pièces de gravure et d'émail d'apprentissage à l'École d'art (1908-1912) et pièces de la production professionnelle de Monsieur Pierre Jeanneret (1894-1963), artiste peintre, graveur et émailleur à La Chaux-de-Fonds. Ce don intervenant en fin d'année, ces documents et objets entreront formellement dans la CAI et seront comptabilisés et inventoriés courant 2017.

Inventaire

L'inventaire de la collection se poursuit sur MuseumPlus, logiciel commun aux musées de la Ville de La Chaux-de-Fonds : 644 notices sont désormais complétées sur un total actuel de 871.

Le catalogage dans RERO, via le Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) des ouvrages du Fonds Ancien est également en bonne voie (1460 ex. catalogués à ce jour).

Visites

En mars, dans la perspective de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement, toutes les classes de 2^e année de l'EAA ont bénéficié d'une visite conduite par la responsable et ont reçu une information ciblée et complète sur son histoire, son contenu, et sur les conditions de conservation et d'utilisation dans le cadre de leurs études.

Recherches

La responsable a été sollicitée pour des recherches sur le contenu de la CAI, des Fonds anciens et des Archives de l'EAA, en lien avec Charles-Édouard Jeanneret (Le Corbusier) et le sculpteur Léon Perrin.

Prêts et exposition

Un cadre-souvenir à cheveux, style Second Empire (inv. No 408) a été exposé dans la vitrine de la Bibliothèque jusqu'en juillet. La petite vache en bronze (inv. No 417) de Léon Perrin, ancien élève et enseignant de l'EAA, est exposée depuis mi-novembre pour célébrer le 40e anniversaire de la Fondation Léon Perrin.

Formation continue

La responsable s'est rendue, aux frais de l'EAA, au Congrès annuel de l'Association des musées suisses, dont la CAI est membre.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

En 2016, le Musée international d'horlogerie (MIH) a pris le parti de ne pas réaliser de grande exposition temporaire, à l'exception de celle consacrée aux acquisitions récentes, pour pouvoir mener à bien un renouvellement complet de son image institutionnelle dans le strict cadre du budget de fonctionnement à disposition. Le MIH n'avait pas connu de modification de son image depuis près de vingt ans. Au-delà de la modernisation indispensable de sa communication, le travail de graphisme entrepris permet de soigner davantage le public international du MIH en lui offrant des outils d'aide à la visite. L'audioguide a été rendu accessible sur la plateforme izi.TRAVEL afin de bénéficier des synergies entre institutions suisses et internationales ainsi qu'avec les visites de ville.

En l'absence d'exposition d'envergure, un accent particulier a été mis sur les événements et les animations pour faire vivre le musée et en renforcer l'attrait auprès du public. Avec plus de 31'000 visiteurs, la fréquentation de 2016 reste dans la moyenne des dernières années. L'offre de visites guidées conduites par des 'VIP' dans le cadre de la Nuit et Journée des musées et la collaboration avec le Collège musical consistant en un concert proposé un samedi par mois ont permis de faire connaître le MIH à un nouveau public.

Sur le plan du bâtiment, les mesures déployées depuis 2015 pour renforcer la sécurité du musée sont réjouissantes. En revanche, l'étanchéité du toit s'est encore détériorée. Désormais, l'étage supérieur de l'espace d'exposition permanente est aussi touché par des infiltrations. Faute d'investissement sur le bâtiment, des mesures ponctuelles ont été prises. L'installation de bacs de rétention d'eau fixés au plafond de certaines zones du musée a permis de maitriser les infiltrations et de préserver la collection. Des canalisations ont été curées et la décision a été prise de refaire certains joints d'étanchéité.

Personnel

Les mesures d'austérité qui s'imposent à l'ensemble de la collectivité ont engendré des difficultés de gestion induites par la réduction des EPT. La vacance du poste de bibliothécaire (0,25 EPT) s'est prolongée. Les mesures incitatives de diminution du TA de 10% ont été suivies par deux collaborateurs. La situation difficile dans laquelle se trouvait déjà le Centre d'études (CET) du MIH en termes de forces de travail s'est aggravée par le non remplacement du poste de conservatrice adjointe chargée du CET à compter du 31.10.2016. Depuis lors, seuls deux documentalistes stagiaires assurent le fonctionnement du Centre (0,8 EPT dont 0,2 EPT à la charge de la Ville, le reste à celle du Canton). Une stagiaire documentaliste a été remplacée en cours d'année. L'équipe d'accueil a vu le remplacement d'une hôtesse (45%) partie à la retraite et une stagiaire MPC a initié sa formation au secrétariat courant août. La direction a accueilli une conservatrice stagiaire de l'Institut national du patrimoine à Paris pendant trois mois. Le Centre de restauration (CRH) a accueilli deux stagiaires et un civiliste. La collaboration avec l'Université de Neuchâtel s'est renforcée grâce à l'entrée en fonction d'une assistante du professeur engagé en 2015 par l'UniNE.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le MIH a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Les objets suivants ont pu être acquis :

- 1 montre de poche à remontage automatique, signée Mazzi à Locarno, vers 1820
- 1 montre de poche à secondes signée John Fitter London, vers 1700
- 1 montre oignon signé Sibelin à Neuchâtel, vers 1700
- 1 montres de poche Ferdinand Berthoud à aiguille de secondes, vers 1780
- 1 montre de poche à cadran révolutionnaire, vers 1790
- 1 montre de poche à cadran spécial Benjamin Franklin, vers 1808
- 1 montre-bracelet Amida Digitrend à affichage digital, vers 1976
- 1 lot de 25 montres-bracelets électroniques
- 1 pendule française en corne verte signée Bailly l'ainé à Paris, vers 1750
- 1 pendulette "Petite neuchâteloise" Jaeger avec réveil musical, vers 1950
- 1 calculateur d'équation de Lepaute, vers 1820
- 1 lot d'instruments scientifiques dont un nocturlabe
- 1 montre-bracelet Reverso, vers 1935
- 1 montre-bracelet à tourbillon Breguet, vers 1990
- 1 affiche de l'exposition Pendules neuchâteloises, Neuchâtel, 1917
- 1 lot de 9 affiches horlogères anciennes de diverses marques, milieu du XXe siècle

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 155'194.85. Le remboursement de l'assurance suite au vol survenu au Musée d'horlogerie du Locle en 2015 a permis le remplacement des objets dérobés.

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à de nombreux dons, notamment des pièces suivantes :

- 1 montre-bracelet Patek Philippe à complications, 2016
- Plusieurs montres-bracelets de fabrication actuelle, dont une montre-bracelet Tag Heuer connectée, et deux montres Longines à quartz.
- 1 chronographe de poche à boîte argent, vers 1910
- 1 montre de poche à mouvement gravé et repercé, vers 1840
- 1 pendule neuchâteloise avec sa lanterne, vers 1830
- 1 pendulette mystérieuse Cortébert, vers 1940

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 610'000.-.

L'inventaire des objets de la collection et des fonds spéciaux s'est poursuivi grâce au travail fourni par un stagiaire civiliste et notre archiviste dont le traitement est assuré par la Fondation Maurice Favre.

Exposition permanente

Le programme *Musée en mutation* a été achevé dans ses grandes lignes. Tous les espaces thématiques sont réalisés et le Fil rouge chronologique a été déterminé dans le détail. L'installation des objets dans ces vitrines se poursuivra sur 2017. Par ailleurs, le renouvellement de l'éclairage LED de la totalité des vitrines sphériques caractéristiques du MIH a été entrepris. Il se poursuivra aussi en 2017. La structure de l'exposition permanente est représentée sur un plan-guide pratique proposé en 7 langues. Il permet au visiteur de mieux cibler sa visite en fonction de ses intérêts. Les codes QR des objets audio-décrits ont été ajustés en fonction de la nouvelle application izi.TRAVEL.

Expositions temporaires

- Nouvelles acquisitions, du 10 mars 2016 au 28 février 2017. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année, dans les trois vitrines placées sur la rampe qui conduit à l'étage de l'administration. Exceptionnellement en 2016, compte tenu de l'absence d'autre exposition, les nouvelles acquisitions ont pris place sur le promontoire du musée pour pouvoir exposer plusieurs pièces volumineuses: une horloge à quantième perpétuel allemande, une imposante horloge parisienne en bronze doré ainsi que l'automate "Turc buvant du café sur un tapis volant", œuvre de François Junod réalisée en l'an 2000.
- Le Clin d'œil du mois. Chaque mois, le MIH a invité les visiteurs à découvrir, autour des objets de la collection, 12 personnages historiques ayant joué un rôle prépondérant dans le développement de l'horlogerie.
- Travaux de diplômes des Designers d'objets horlogers de l'École d'art. Plusieurs projets ont été présentés au public du 16 au 30 novembre sur la passerelle à l'entrée du musée.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a collaboré aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- François Perregaux, pionnier de l'horlogerie suisse au Japon, prolongation de cette exposition itinérante dans différentes villes du Japon. Prêt de deux horloges japonaises anciennes.
- Notre collaboration avec la Fondation de la Haute Horlogerie de Genève s'est poursuivie durant l'année; l'exposition La Conquête du Temps a été présentée à Paris dans le cadre de la Biennale des Antiquaires du 8 au 18 septembre, puis à Dubaï durant la Dubaï Watch Week du 15 au 29 novembre, pour laquelle nous avons mis à disposition une vingtaine de montres de diverses époques et deux horloges.
- Watch This, Historisches Museum, Bâle, du 11 mars au 28 août, prêt de divers outils et matériel en lien avec l'émail.
- Musée des civilisations de l'Islam, Mucivi, La Chaux-de-Fonds, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.
- La nature est l'unique vrai maître. Aspects de l'œuvre et de la vie du peintre Édouard Jeanmaire (1847-1916), Bibliothèque de la ville, La Chaux-de-Fonds, 9 septembre 2016 au 11 mars 2017, prêt de matériel en lien avec l'émailleur.
- Prêt d'une montre de poche pour une exposition sur Constant Girard-Perregaux dans le cadre d'une vente aux enchères Christie's à Hong-Kong, novembre 2016.

Animations

- L'année a été ponctuée de dix concerts des professeurs du Collège musical, le samedi à 11h.
- Sur le coup de midi! : chaque premier mercredi du mois des courtes visites de 30 minutes portant sur différents objets de la collection ont eu lieu de 12h15 à 12h45.
- Samedi 13 février : participation à la 5e Nuit de la photo.
- Jeudi 10 mars: présentation de l'exposition Nouvelles acquisitions, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH.

- Samedi 21 mai: Nuit des musées. 660 visiteurs ont découvert la collection au travers de visites guidées proposées par des personnalités des milieux politique, économique, culturel et sportif sous le thème "mon musée préféré". Deux concerts ont aussi ponctué la soirée.
- Dimanche 22 mai : Journée internationale des Musées. Les visites guidées proposées par des personnalités ont attiré plus de 400 visiteurs.
- Les 15, 22 et 29 juin : Circonférences du Temps, trois conférences organisées par les AmisMIH et totalisant 112 auditeurs.
- Samedi 27 août : A pas contés. Une cinquantaine de participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés à Tavannes.
- Mardi 20 septembre: remise du 22e Prix Gaïa en présence du Secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation Mauro Dell'Ambrogio. 180 personnes ont rendu hommage à quatre lauréats: Vianney Halter (catégorie Artisanat-Création), Roger Smith (catégorie Histoire-Recherches), Giovanni Busca et Pascal Rochat (catégorie Esprit d'entreprise).
- Samedi 5 novembre : participation à la Biennale du patrimoine horloger. 280 visiteurs ont bénéficié de visites guidées et de présentations de l'atelier de restauration du MIH.
- Dimanche 6 novembre : 40e Bourse suisse d'horlogerie. Toutes les tables mises en location ont trouvé preneur. La fréquentation a dépassé les 800 visiteurs.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi une très large couverture médiatique. Pour la deuxième année consécutive, le MIH a participé à la série d'émissions de RTN "Sauf le lundi" organisées en collaboration avec le Groupement des musées neuchâtelois (GMN). Des collaborateurs du musée ont aussi participé à l'émission C'est ma question ! de la RTS. 107 représentants des médias ont réalisé 39 reportages au MIH (radios, télévisions, magazines spécialisés ou autres), parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois, confirmant l'attrait de la région dans l'évocation ou le traitement de sujets horlogers et le rôle central du MIH dans ceux-ci. Outre la RTS et la RSI, on peut citer en particulier des télévisions d'Italie, de Chine, de Hong Kong, de Corée du Sud et du Japon.

Un partenariat média a été initié avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de donner au Prix Gaïa une plus large couverture médiatique et une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Fréquentation

L'année 2016 a connu une fréquentation en légère hausse par rapport à 2015 (+5%), permettant de franchir la barre des 30'000 visiteurs (31'321 entrées enregistrées). La part des visiteurs payants est toutefois moins élevée (-4%), ce qui s'explique par l'absence de grande exposition temporaire; les manifestations attirant les visiteurs locaux étant souvent gratuites. La baisse de l'attractivité de la Suisse pour les touristes européens et de l'Europe pour les voyageurs asiatiques accentue ce phénomène.

289 groupes ont visité le musée, ainsi que 84 classes, dont 16 de la ville et 68 provenant de l'extérieur. 354 visites guidées, de groupes ou scolaires ont en outre été conduites. 222 enfants ont participé à des ateliers pédagogiques. Le total des entrées représente la somme de CHF 243'776.05.-. Les ventes d'articles à la boutique ont rapporté CHF 137'296.45.- (hors TVA).

Le montant des locations de salles à des tiers totalise la somme de CHF 22'115.- (hors TVA). L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 9'400.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Le CET guide ce public et encadre ses recherches documentaires. Dans plusieurs cas, il accueille les usagers sur place. En 2016, l'accessibilité à la bibliothèque et l'accueil des chercheurs ont été réduits en raison du déménagement de la bibliothèque MIH vers la Bibliothèque des musées, dans le bâtiment de la Loge maçonnique (janvieravril). Néanmoins, 26 usagers ont pu être accueillis. Des présentations du Centre ont été réalisées à l'intention des étudiants (lycées, hautes écoles, université). En outre, près de 200 demandes parvenues du monde entier ont été traitées, essentiellement par courrier électronique.

L'accroissement de la bibliothèque s'est poursuivi par l'achat de quelques documents ainsi que par le don de divers ouvrages spécifiques à l'horlogerie et à la mesure du temps. En l'absence de bibliothécaire, le catalogage des nouvelles acquisitions dans RERO n'a pas pu être tenu à jour. Les catalogues de vente et les périodiques restent toujours à traiter. Le travail de réorganisation et d'inventorisation sur MuseumPlus de la docuthèque a été poursuivi.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré par du financement externe. En 2016, le fonds manuscrit d'archives Humbert et Mairet datant du XVIII^e siècle a été repris dans la nouvelle base de données

MuseumPlus. Les correspondances, représentant un volume de 3245 documents, ont été regroupées et inventoriées selon les auteurs et reconditionnées pour une meilleure conservation dans le but d'être mis à disposition de chercheurs. Par ailleurs, le fonds Oechslin entré en 2015 a été enrichi de deux mètres linéaires de documents nouveaux qui ont été traités et inventoriés. Finalement, 22 fonds d'archives manuscrits du XVIII^e siècle ont été traités et inventoriés. Parmi les archives qui sont venues enrichir la collection en 2016, mentionnons les fonds Jean Laesser, Claude Laesser et un lot d'archives de l'école de commerce.

Recherche

L'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition 2017 consacrée à la pendule neuchâteloise. Par ailleurs, la planification de la collaboration avec l'Institut d'histoire de l'UniNE a été déterminée pour la période 2016-2019 et une recherche a déjà été lancée dans le domaine de l'affiche horlogère.

Publications

L'édition de l'ouvrage de Stefanie Mahrer, *Handwerk der Moderne: Jüdische Uhrmacher und Uhrenunternehmer im Neuenburg Jura 1800-1914* s'est poursuivie mais sa sortie, initialement prévue en 2016, a été reportée à 2017. Deux autres publications ont été mises en travail en collaboration avec les Editions Alphil: un numéro de la nouvelle série *Trésors des musées*, consacré aux montres de poches compliquées et le catalogue de l'exposition 2017.

Par ailleurs, des contributions des conservateurs ont été publiées dans les revues spécialisées et scientifiques.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux pratiques réalisés sur des pièces de la collection du musée, les deux artisans du CRH s'occupent également des photographies des pièces de la collection, ainsi que de l'entretien des horloges de clocher mécaniques de la ville. Ils ont également contribué aux groupes de travail du musée, en particulier celui consacré au projet relatif à une nouvelle montre MIH. Le projet Automates & Merveilles a également sollicité leurs compétences, une pré-étude sur des chaînes Jaquet Droz et le démontage complet du planétaire de Ducommun ont été réalisés. Préparation du matériel pour les ateliers destinés aux enfants, changements de piles et entretien des montres de la boutique, coopération avec le professeur de l'UniNE, collaboration au Passeport-Vacances sont également des tâches dévolues au CRH. A plusieurs reprises, ils ont présenté les activités de restauration à des groupes de visiteurs.

Plusieurs stagiaires provenant de diverses écoles et institutions ont contribué aux activités du CRH:

- Un civiliste pour des travaux d'inventaire des pièces de collection.
- Un étudiant de l'Ecole technique du Locle a effectué un stage de 3 mois et travaillé sur divers objets de la collection.
- Un étudiant de la HE-Arc en conservation a effectué son travail de bachelor portant sur l'impact de la mise en fonction de l'automate "Turc buvant du café sur un tapis volant" sur ses matériaux constitutifs.
- Un technicien en restauration/complication a terminé son stage de 6 mois à fin mars.

Les travaux et prestations réalisés en 2016 par le centre de restauration (entretien des horloges, restaurations pour une clientèle extérieure, formation ET-Cifom) ont été facturés pour un montant de CHF 55'156.-.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente.
- L'entretien des horloges installées dans les services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la bibliothèque et d'Espacité. Celles du temple de l'Abeille et du temple des Eplatures sont en attente de restauration.

Ils ont exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Montre de poche Patek Philippe (I-2215)
- Pistolet lance parfum à musique (IV-313)
- Contrôle et entretien de l'automate Turc buvant du café sur un tapis volant (IV-947)
- Globe émaillé à sphère mouvante de Redier (IV-922)
- Remise en état de deux sculptures de Miki Eleta (IV-759 et IV-761)
- Deux chronomètres à tourbillon (I-251 et I-516)
- Montre bracelet de type militaire "trench watch" (I-889)
- Horloge de parquet Jaquet-Droz (IV-293)
- Horloges japonaises (IV-111, IV-112)
- Chronomètre de marine (IV-119)
- Montre ovale "astronomique" (I-556)

- Montre de poche signée Ferdinand Berthoud (I-2923)
- Planétaire de François Ducommun (V-12)
- Montre de poche (I-1986)

Travaux de restauration pour l'extérieur

Le CRH a effectué des travaux de restauration pour des tiers selon le détail ci-dessous :

- Montre de poche à grande complication
- Horloge française de style Louis XV
- Deux montres de poche la Semeuse, en remerciement du don de l'automate "Turc buvant du café sur un tapis volant".

Organes liés au MIH

Commission

La composition de la commission a connu plusieurs modifications. Mme J. Vuilleumier et MM. C. Laesser, J.-J. Haldimann et R. Winiger ont signifié leur démission à la fin de la législature. En outre, M. Théo Bregnard a succédé à M. Jean-Pierre Veya, et Mme S. Pekarek Doehler, représentant l'Université de Neuchâtel, a été remplacée par M. Daniel Schulthess, vice-recteur de l'UniNE. La représentation de la Fondation Maurice Favre a été assurée jusqu'en milieu d'année par M. Jacques Favre, puis par Mme Nicole Bosshart.

A la fin de l'année 2016, la commission du MIH se compose des membres suivants : Jean-René Bannwart, président ; Théo Bregnard, conseiller communal, Xavier Huther, administrateur du dicastère DICI (invité) ; ainsi que Mmes et MM. Marie-Laurence Heinkel (secrétaire), Nathalie Tissot, Fabrice Eschmann, Paul-André Hartmann, Xavier Perrenoud, Mario Sessa (vice-président), Antoine Simonin. Des personnalités ont été contactées pour occuper les places vacantes.

Ont assisté également à la commission avec voix consultative : Régis Huguenin, Rossella Baldi (jusqu'à fin octobre), Jean-Michel Piguet (direction MIH), Jacques Favre (président de la Fondation Maurice Favre, remplacé par Mme Nicole Bosshart dès septembre 2016), Claude Laesser (représentant des amisMIH, démissionnaire à la fin de l'année) ainsi que deux représentants du personnel.

La commission s'est réunie à 3 reprises, les 26 janvier, 3 mai et 18 octobre. La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle (MHL) et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie. M. Antoine Simonin a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Pascal Landwerlin (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme N. Sougy, présidente ; Mmes R. Baldi (jusqu'à octobre), E. Herz, N. Tissot, L. Reibel ; MM. J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, G. Bernasconi, R. Huguenin, Ph. Mairot, J.-M. Piguet, E. Saluz, T. Schenkel et P. Thomann. L'un des deux stagiaire documentaliste a assisté aux séances et a assumé les procès-verbaux.

Compte tenu du départ de la conservatrice en charge du CET, le Conseil s'est réuni à une seule reprise durant l'année et a poursuivi ses réflexions, en soutenant et appuyant la direction du musée dans ses tâches scientifiques.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Le Conseil a également connu plusieurs changements en 2016 : Mme Nicole Bosshart a succédé à M. Jacques Favre à la présidence du Conseil, M. Théo Bregnard a succédé à M. Jean-Pierre Veya en août, Mme Sylvène Aeschlimann a succédé à M. René Barbezat dès le mois de juin, M. Yves Burdet a succédé à M. Marcel Perret dès août (Bureau de contrôle), M. Nicolas Clerc a succédé à M. Pierre Gygax dès août également (APIAH).

Membres du Conseil dans sa nouvelle composition : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Lise Berthet, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Michel Ditisheim, Jacques Favre, Jérôme Favre, Régis Huguenin, François Jeanneret, Jacques Jolidon, Claude Laesser.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 5 septembre. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2015. Au 31 décembre 2016, sous réserve du bouclement définitif encore à venir, les fonds gérés et mis à la disposition du MIH, se montent à près de CHF 540'000.-.

Association des amisMIH

L'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH.

Le comité a connu quelques modifications en 2016. Il est composé de Mme Lise Berthet, présidente, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. F. Beltrami, I. Brossard, H. Pasquier (démissionnaire en mars), L. Pierbattisti, L. Bodenmann

(démissionnaire en octobre), J.-L. Renk, C. Laesser, O. Laesser (depuis mars), J.-M. Piguet, F. Kyburz, P.-A. Vuille (démissionnaire en mars). M. J.-R. Bannwart, président de la Commission du MIH, et M. Régis Huguenin, conservateur, sont invités à participer aux séances du comité.

Les diverses activités proposées par l'association rencontrent toujours beaucoup de succès, mentionnons principalement:

- À Pas Contés: la traditionnelle sortie des amis du Musée d'horlogerie du Locle, du Musée de la Montre de Villersle-Lac et du MIH.
- Visites guidées gratuites : l'association des amisMIH propose tout au long de l'année des visites guidées du MIH tous les premiers dimanches du mois à 10h30.
- Les CirConférences du Temps : pour la troisième année consécutive, un cycle de trois conférences a été organisé en juin par les AmisMIH.

L'association compte au total 486 membres, dont 56 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre se monte à CHF 83'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du musée.

Perspectives

En 2017, le MIH proposera une grande exposition temporaire consacrée à la pendule neuchâteloise. Il renouera ainsi avec sa mission fondamentale de valorisation du patrimoine. Il n'en demeure pas moins que le maintien du MIH comme institution de référence mondiale dans le domaine de l'horlogerie à long terme est mis en difficulté par le contexte actuel. A la problématique du bâtiment se superpose une problématique de fonctionnement du Centre d'étude L'Homme et le Temps. Idéalement positionné sur le plan de l'infrastructure (Bibliothèque des musées) et sur le plan scientifique (convention avec l'UniNE), l'absence de personnel dédié au traitement des collections documentaires et de la bibliothèque prétérite le rayonnement que l'on peut attendre de ce Centre au regard de ses collections.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'aux deux chefs de dicastère qui se sont succédé, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

En raison de son âge, le bâtiment historique du Musée a nécessité d'indispensables travaux de réhabilitation du toit, du système de ventilation ainsi qu'une remise en état des dépôts. Le Musée des beaux-arts a fermé ainsi ses portes au public dès le 2 mars 2015 et pour une durée de douze mois. Cette période a permis, en outre, un important travail d'inventaire, de catalogage et de restauration d'œuvres de la collection. Le nouvel accrochage des collections permanentes a été préparé pour la réouverture le 12 mars 2016: une belle occasion de retrouver les œuvres préférées du public et de faire de nouvelles découvertes inattendues. Le Musée a ouvert ses portes avec trois expositions temporaires. La 72º Biennale d'art contemporain de la Société des amis du Musée des beaux-arts a attiré un nombre record d'artistes (165), démontrant une fois de plus la vitalité artistique du canton de Neuchâtel. Parmi les plus de 450 œuvres qu'il a été amené à examiner et départager, le jury a choisi de retenir celles d'un nombre d'artistes lui aussi inhabituel (46), dans une sélection également très ouverte en terme de pratiques et d'esthétiques. L'exposition «Nous ne faisons que passer. La Chaux-de-Fonds – Besançon » a été un fruit d'une collaboration entamée en 2013 par les photographes Pablo Fernandez (La Chaux-de-Fonds) et Hervé Dez (Paris). Ce projet documentaire de longue haleine a exploré et interrogé les transformations territoriales à l'œuvre depuis la fin du XXº siècle sur le territoire franco-suisse traversé par la « Ligne des Horlogers », le tronçon ferroviaire qui relie La Chaux-de-Fonds et Besançon.

Dernière exposition d'ouverture « Lahza 2. Regards d'enfants syriens en exil » a offert une perspective inhabituelle sur la migration, battant en brèche de nombreux clichés en présentant les photographies des enfants réfugiés avec leur regard candide mais étonnamment assuré sur leur quotidien. Entre 2013 et 2014, le photojournaliste libanais Ramzi Haidar et des volontaires de l'ONG Zakira ont visité, avec le soutien de l'UNICEF, une soixantaine de camps de réfugiés pour enseigner les bases de la photographie et distribuer des appareils photos jetables à 500 enfants qui y vivent dans des conditions extrêmement précaires.

La seconde exposition de l'année « Sous réserves. Le hors-champ des collections » a proposé au public de découvrir le travail méconnu des réserves (conservation, restauration, inventaire) qui font souvent l'objet de nombreux fantasmes : on s'imagine volontiers qu'y dorment des trésors, oubliés ou négligés par des spécialistes aveuglés par leurs a priori, ou des œuvres inavouables. De fait, souvent à regret, de nombreuses œuvres remarquables des collections ne sont que rarement exposées, mais pour des raisons plus prosaïques : faute de place et de moyens matériels pour renouveler régulièrement l'accrochage des salles permanentes, ou pour préserver des œuvres fragiles, comme celles sur papier, qu'une exposition prolongée à la lumière naturelle altérerait irrémédiablement. D'autres raisons sont moins évidentes : certaines œuvres sont par exemple isolées dans les collections, sans rapport direct avec les principaux ensembles cohérents présentés en priorité dans les salles de la collection permanente. En bouleversant cette perspective, cette exposition a rendu justice à quelques-unes de ces œuvres singulières, encombrantes ou fragiles, en leur donnant pour une fois toute la place qu'elles méritent.

L'année s'est conclue en beauté avec une exposition majeure « L'utopie au quotidien. Objets soviétiques 1953-1991 » qui a saisi l'occasion de deux anniversaires marquant symboliquement le début et la fin de l'aventure soviétique, le centenaire de la révolution russe de 1917 et les 25 ans de la chute de l'Union soviétique en 1991, pour tenter de rendre compte des multiples dimensions d'une expérience qui, si elle a longtemps incarné l'espoir de la construction d'une humanité nouvelle, apparaît déjà pour beaucoup comme lointaine et énigmatique, malgré un héritage encore bien présent. L'exposition a proposé de prendre au sérieux l'idée d'une véritable « civilisation soviétique », singulière et cohérente, dont la réalisation la plus complète, après les années de transition de l'entre-deux-guerres, correspond aux quatre décennies qui ont suivi la mort de Staline. Il s'agit d'une création originale, développée par les trois commissaires de l'exposition en collaboration avec les scénographes de l'agence suisse « Onlab ».

Deux autres expositions développant le thème « soviétique » ont été présentées au public. Soigneusement sélectionnés par l'historien de la mode Alexandre Vassiliev parmi son extraordinaire collection couvrant l'ensemble de l'histoire du costume russe, les robes et accessoires présentés dans l'exposition «Soviet Glamour. La haute couture en URSS dans la collection d'Alexandre Vassiliev » offrent un riche panorama, déroulé sur près de 40 ans, de cette part la plus inaccessible de la mode soviétique. Mais elles représentent aussi un pan d'histoire en ce qu'elles sont toutes intimement liées aux femmes à qui elles ont appartenu et qui, du fait même de l'étroitesse du « marché » de la haute-couture en URSS, ont toutes été de véritables figures de la vie culturelle ou politique de l'URSS.

L'exposition «Vladimir Sokolaev, reporter de l'ordinaire » a présenté pour la première fois en Suisse, les photographies de Vladimir Sokolaev, qui révèlent une sorte de Cartier-Bresson soviétique, portant un regard toujours humain et souvent teinté d'humour sur une réalité quotidienne au goût âpre, restée hors champ du reste de la photographie russe de l'époque. Travaillant aux années 1970-1980 à Novokouznetsk, ville industrielle et minière de Sibérie centrale, le photographe s'est interdit toute manipulation de l'image : ni mise en scène, ni recadrage, ni retouche. Dans un pays où toute photo publiée est forcément mise en scène ou au moins strictement contrôlée, une telle approche ne peut que lui attirer rapidement des ennuis et problèmes avec les autorités. Le photographe devra attendre plus de trente ans pour les enfin présentées à un large public.

Un nombre très important de visiteurs suisses et étrangers sont venus voir les trois expositions soviétiques déjà en 2016 et tant les spécialistes que la presse lui ont réservé un accueil très favorable. Cette exposition a renforcé significativement le positionnement du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds au niveau international, contribuant ainsi à consolider par la même occasion l'image de La Chaux-de-Fonds comme ville de culture, à la fois dynamique et riche de tradition.

En association avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Bienne et Genève, une véritable saison soviétique incluant spectacles, concerts, projections cinématographiques, lectures, conférences ou expositions a accompagné les expositions et a complété le programme de médiation du musée (visites, ateliers pour enfants).

Les cinq expositions de l'année ont été accompagnées par des publications richement illustrées comprenant des textes écrits par des spécialistes (historiens et critiques d'art, historiens de la littérature) et les commissaires d'expositions.

Le riche programme de médiation a accompagné les expositions de 2016: visites guidées et ateliers pour enfants et adultes, concerts, conférences, découvertes des coulisses du musée. Les vernissages des expositions ont offert beaucoup de surprises (performances, concert, animations spéciales), et le musée a ouvert ses portes à d'autres institutions culturelles. La plupart de ces événements ont été gratuits et ouverts à chacun. Ces événements ont été l'occasion de nombreuses collaborations avec d'autres institutions ou associations de la Ville et du canton: autres musées, Club 44, Centre de culture ABC, Bibliothèque de la Ville, Association La Turlutaine, association 1000m d'auteur(e)s, Nouvel Ensemble Contemporain, École d'arts appliqués, Lycée Blaise Cendrars, Théâtre populaire romand, etc.

Le Musée a poursuivi son travail dans le domaine de la conservation préventive. Le technicien du musée, assisté d'un technicien de collection mandaté, de collaborateurs techniques vacataires, et des civilistes ont continué à assurer le conditionnement et la restauration préventive des œuvres de la collection. Plusieurs contrôles et restauration ont été effectués cette année par le technicien de musée, assistante de conservation et des restauratrices mandatées.

L'accueil de stagiaires universitaires et des civilistes témoigne de la place importante qui a été donnée en 2016 à la formation des jeunes.

De manière générale, le musée a poursuivi le travail de communication sur le long terme commencé depuis neuf ans afin d'asseoir la visibilité du musée au niveau national et international. Les expositions du musée ont ainsi été couvertes régulièrement par les médias suisses, qu'il s'agisse de la presse écrite (L'Impartial, Le Temps, La Tribune de Genève, L'Hebdo, Le Matin, 24 heures, Liberté, Courrier, Accrochages, etc.) ou de la radio et de la télévision (RTN, Canal Alpha, RTS, France 3). Le musée a également profité de l'attention portée par les médias à la personnalité de sa conservatrice, à qui ont été consacrés plusieurs articles et interviews en Suisse et à l'étranger. Chacun de ces articles lui ont fourni une occasion de susciter un intérêt renouvelé pour la Ville, le musée ou sa programmation.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- 72e Biennale d'art contemporain, 13.03-22.05.2016. En collaboration avec la SaMba. Catalogue de l'exposition. Rédaction: Sophie Vantieghem avec la contribution de Marc Michel-Amadry, Lada Umstätter et les propos des artistes, Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, 2016 (4'748 visiteurs).
- Nous ne faisons que passer. La Chaux-de-Fonds Besançon, 13.03-22.05.2016. Photographies de Pablo Fernandez (La Chaux-de-Fonds) et d'Hervé Dez (Paris). Publication d'un coffret de 7 brochures, Éditions Tulipe Mobile, 2016. *
- Sous réserves. Le hors-champ des collections, 26.06-9.10.2016. Commissaire d'exposition: Gabriel Umstätter assisté par Nicole Hovorka et Mathias aMarca. Edition d'un guide de visite. (2'954 visiteurs)
- L'utopie au quotidien. Objets soviétiques 1953-1991, 09.12.2016-30.04.2017. Commissaires d'exposition: Lada Umstätter, Rada Landar et Geneviève Piron. Publication d'un livre accompagnant l'exposition, 450 p., 1'000 illustrations couleur et noir/blanc, Éditions Noir sur Blanc, Lausanne, février 2017. Scénographie : onlab, Genève (1'492 visiteurs jusqu'au 31 décembre).
- Soviet Glamour. La haute couture en URSS dans la collection d'Alexandre Vassiliev, 09.12.2016-30.04.2017.,
 Commissaires d'exposition: Rada Landar et Alexandre Vassiliev. Publication d'un catalogue, auteur: Rada Landar, Éditions Atelier Soiuz, Vevey, 2016. Scénographie: onlab, Genève. *

Expositions temporaires

- Lahza 2. Regards d'enfants syriens en exil, 13.03-13.11.2016. En collaboration avec l'UNICEF. Publication d'A Zakira and Unicef project, 2015. *
- Vladimir Sokolaev, reporter de l'ordinaire, 09.12.2016-30.04.2017. Commissaires d'exposition: Gabriel Umstätter, Lada Umstätter en collaboration avec Xristina Sokolaeva. *

*Note : quand le musée présente plus d'une exposition ou un événement en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteurs pour 2016: 10'309

(373 entrées non scolaires et 1'467 scolaires / 91 classes)

Animations, ateliers, concerts, lectures, projections, conférences

- Ateliers ludiques pour le jeune public (3-16 ans) dans le cadre de toutes les expositions temporaires et pour la collection permanente.
- Nuit et Journée internationales des musées: visites guidées thématiques, visites de l'exposition temporaire et de la collection, ateliers pour enfants.
- Journée spécial « Découvrir les réserves » dans le cadre de l'exposition «Sous réserves. Le hors-champ des collections » avec les visites, ateliers pour enfants et performance théâtrale.
- « Saison soviétique : au musée et hors les murs »: spectacles, concerts, projections cinématographiques, lectures, conférences, ateliers ou expositions autour trois expositions consacrées à l'URSS.

Partenaires : Association 1000m d'auteur(e)s, Association « Nuit de la Photo », Association « Les Lundis des mots », Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, Bikini test, Case à Chocs, Centre de culture ABC, Centre Dürrenmatt Neuchâtel, Cinépel SA, Club 44, École d'arts appliqués, La Chaux-de-Fonds, Entrée de Jeux, Festival LUDESCO, La Lanterne Magique – Club de cinéma pour enfants, Lycée Blaise-Cendrars, Nouvel ensemble contemporain (NEC), Théâtre atelier de marionnettes La Turlutaine, Théâtre populaire romand, Université populaire, sections des Montagnes neuchâteloises et de Bienne-Lyss.

Visites guidées publiques

Visites commentées de toutes les expositions temporaires par la conservatrice, conservatrice assistante et commissaires d'exposition, ainsi que par les guides du musée.

Visites commentées de la collection

- Visites-Sandwich: une visite gratuite chaque dernier mardi du mois à 12h15, une pause de midi culturelle et conviviale.
- Voyage à travers la collection pour les adultes et visite ludique pour les enfants (jeu de pistes, découvertes, etc.): deux visites simultanées gratuites chaque dernier dimanche du mois à 11h15.
- Afterwork Art for singles : visite thématique gratuite un jeudi par mois à 18h15 sur l'exposition temporaire ou permanente pour les célibataires, amoureux de l'art ou curieux.

Activités complémentaires de la conservatrice

En plus de son travail régulier de conservation, de programmation et de mise sur pied des expositions, d'animation (visites commentées, conférences), de recherche de fonds et de gestion administrative du musée, la conservatrice a :

- participé aux séances de groupements professionnels: Groupement des Musées Neuchâtelois, Association des Musées de l'Arc Jurassien, ICOM-AMS (Conseil International des Musées – Association des Musées Suisses), Association des Musées des beaux-arts Suisses (dont elle est membre du bureau), ainsi qu'au Forum des 100, aux réunions de la Fondation René Bauermeister, du comité d'acquisition du Musée gruérien de Bulle et de la commission du conservatoire neuchâteloise.
- Donné des visites et conférences pour L'École d'art appliqués (La Chaux-de-Fonds), l'Université de Genève, le Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, l'École d'Alexandre Vassiliev (Moscou).

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence des co-présidents Mme Valérie Mathez et M. Angelo Melcarne.

Principales activités de la Société : Organisation et mise en place de la 72^e Biennale d'art contemporain de la SaMba. Voyage culturel traditionnel annuel en Suisse orientale les 17, 18, et 19 septembre 2016. Diverses acquisitions (par donations ou achats) pour la collection du Musée (voir chapitre Donations/acquisitions).

Prêts d'œuvres du musée

Edouard Moyse, 13 pastels, non datés : du 29.03 au 25.08.2016 au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, Paris

Pierre-Auguste Renoir, *Les Collettes*, huile sur toile, vers 1908 : du 18.10.2016 au 22.01.2017 au Museo Thyssen-Bornemisza, Madrid

René Bauermeister, planches avec citations de Ramuz, non daté : du 21.11.2015 au 21.02.2016.

Donations et acquisitions

Dons

Don de M. Jean Bischofberger, Nyon

- 74 œuvres : peintures, dessins, gravures, découpages, sculptures et tapisseries
- 8 ouvrages (éditions limitées)

Don de Mme Laurence Boegli, Neuchâtel:

• Claude Loewer, carton pour tapisserie, étude préparatoire (probablement pour la réalisation de la tapisserie de la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de La Chaux-de-Fonds, 1e étage), 108 x 54 cm, env. 1954

Don de Mme Margrit Läderach, Prêles et M. Félicien Broillet, Evilard:

- Claude Loewer, 3 peintures: Sans titre, huile sur toile, 1934 / Grandes marguerites blanches, huile sur toile, 1931 et Campanules carillon, huile sur toile, 1933
- Madeleine Woog, La Sarcelle, huile sur toile, non daté

Don de M. Philippe Marmy, La Chaux-de-Fonds

• Livre d'artiste "Tapisserie" avec les sérigraphies d'Anne Peverelli, de Claude Augsburger, d'Alois Dubach et de Daniel Widmer

Don de Mme Joëlle Mora, Pontarlier, France

• A. F. Duplain: Arbres, Les Feuillets de chez nous, Feuillets 2-9

Don de M. Victor Savanyu, La Chaux-de-Fonds

Victor Savanyu, 5 photographies tirage lambda, Blitz Museum 1-5, 2016 et une vidéo, Detail der Gestalt, 7m30

Acquisitions

- Eugène Gaujean d'après Gustave Moreau, L'Apparition, gravure, non daté, 43 x 33 cm
- Christian Gonzenbach, Irreifac, 2011, céramique, émail au bronze

Œuvres d'artistes de la Biennale : acquis par la Société des amis des arts :

- Guy Oberson, 11.03.11, 14h46, 38°15'17"M140° 53'5"E, Dessin pierre noire sur papier marouflé sur panneau de forex, 170 x 360 cm, 2012-13
- Tenko, L'exode de l'illusion bourgeoise, acrylique sur toile, 170 x 180 cm, 2016

Société Suisse de Gravure

- Vaclav Pozarek, Sans titre, sérigraphie en trois couleurs (rouge, noir et blanc couvrant), 68 x 96 cm, 2016
- Claudia Comte, Curves and Corners, quatre xylographies en couleur sur Papier Z-Offset, 50 x 50 cm, 2015
- Richard Tuttle, Chiaroscuro, xylographie en couleur, 55 x 46 cm, 201

Conservation, restauration et inventaire

Mme Anne-Catherine Uhler-Stähli, restauratrice, a effectué les travaux suivants :

- a procédé au nettoyage et décrassage des couches picturales de 17 tableaux de la Collection Junod ainsi que de 10 tableaux d'Aurèle et Léopold Robert;
- a contrôlé les tableaux de la collection en vue du nouvel accrochage pour la réouverture du musée.

Mme Isabelle Anex, restauration d'œuvres graphiques a traité les œuvres suivantes (doublage, nettoyage et élimination de résidus de colle, consolidation) :

 Gravure de Félix Bracquemond, dessin d'Auguste Rodin, sanguine de Charles L'Eplattenier et fusain de Camille Corot.

Poursuite du conditionnement et déménagement des œuvres dans les dépôts extérieurs de la Ville.

Ajout de données dans le nouveau logiciel d'inventaire MuseumPlus : Création d'environ 612 fiches complètes, entrées de 15 adresses, 182 auteurs/intervenants, 16 expositions (internes et externes) et modifications de plus de 4'041 fiches (ajout de photographies, genres d'œuvres, biographies, corrections diverses).

Commission

La Commission du musée s'est réunie 3 fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Elle a examiné le rapport d'activités, les comptes et remarques 2015 et entériné le budget 2015.

Elle a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment: budgets 2016-2017 (en particulier, les mesures prises par rapport la situation financière déficitaire de la Ville), rapport de gestion 2015, chantier du MBA, propositions d'acquisitions et de donations, réouverture du musée et programme des expositions et des animations pour 2016, bilan de la 72^e Biennale, recherches de fonds, état des lieux de l'affaire Constable, nouvelle constitution du bureau de la commission, nouvelles de la Samba.

Départ de la commission: MM. Daniel Musy, Alain Fournier, Serge Grard et Gilbert Lüthi.

Départ de Jean-Pierre Veya de son poste de Directeur des Affaires culturelles et conseiller communal, remplacé par Théo Bregnard, nouveau conseiller communal.

Bibliothèque et archives

Notices importées d'Easypump: 47 (2015); 83 (2016); Notices créées: 62 (2015); 34 (2016); Notices indexées: 73 (2015); 89 (2016); Notices tirées de RERO: 1002 (2015); 936 (2016); Total des notices: 7672 (2015); 8725 (2016).

Archivage photographique des expositions temporaires du Musée par le photographe Pierre Bohrer et par un collaborateur technique.

Bâtiment et équipement

Parmi les travaux d'entretien et d'améliorations, il convient de citer

- Travaux d'assainissement (chauffage, ventilation, climatisation, etc.)
- Réaménagement des dépôts, notamment changement des grilles d'accrochages en métal
- Renforcement de l'étanchéité de la toiture
- Travaux de sécurité et sûreté
- Réparation et remise à neuf de la porte d'entrée principale

Personnel

Contrats à durée indéterminée

- Trois civilistes ont effectué leur service comme assistants à la médiation culturelle et à la gestion des collections (janvier – décembre).
- Une stagiaire en Master 2 histoire de l'art et muséologie effectue un stage d'une année (jusqu'en septembre 2017) comme assistante scientifique
- Deux stagiaires en conservation-restauration de la Haute École ARC ont effectué un stage de deux mois comme assistants à la conservation-restauration des collections (juillet août).

Formation du personnel

- Formation de régie des œuvres (évolutions des fonctions et diversité des métiers) à l'Institut National du Patrimoine de Paris : collaboratrice scientifique
- Cours ICOM : "Le droit d'auteur et les musées" : conservatrice et collaboratrice scientifique
- Cours ICOM : "Votre boutique de musée" : hôte d'accueil

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2016 en bref

Juste avant Noël, le Musée d'histoire a accueilli son 8'000ème visiteur de l'année 2016. Pour l'équipe du musée, cette fréquentation record récompense l'intense travail accompli tout au long de l'année.

L'institution a aussi franchi le cap des 18'000 visiteurs depuis sa réouverture à l'automne 2014. Que ce soit pour son exposition temporaire ou pour sa présentation permanente, le MH reçoit de nombreux commentaires élogieux de visiteurs, d'ici et d'ailleurs, ravis de leur découverte. Outre la qualité de l'architecture du bâtiment et de la muséographie, ils apprécient les liens créés entre le passé et le présent, la ville et ses habitants.

Autre élément positif, le Musée d'histoire a élargi, diversifié et fidélisé son public, notamment grâce à ses nombreuses activités de médiation culturelle. Ainsi, cette année, ce sont 1'908 enfants qui, avec leur classe ou individuellement, ont répondu aux offres destinées aux moins de 16 ans.

Pour réaliser des expositions attractives tout en respectant les demandes d'économies, la recherche de fonds privés est indispensable. Pour l'exposition *Ça bouge dans les Montagnes !* un montant de CHF 21'500.- a été réuni par la Société des amis du Musée d'histoire. La SAMH soutient également diverses animations du musée par ses propres ressources.

Tous les postes de travail ont pu être maintenus mais la situation reste fragile, principalement pour deux collaborateurs scientifiques engagés en CDmax. La situation est également délicate pour la bibliothèque des musées puisque le poste de bibliothécaire à 50 % du MIH et du MHNC n'a pas été repourvu depuis l'été 2015.

Commission

Président : M. David Jucker, vice-président : M. Christophe Stawarz, secrétaire : Mme Ariane Maradan, membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, MM. Patrick Dubois, Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer. Une place est en outre réservée à un-e représentant-e du personnel.

Cette composition est valable aussi bien pour la fin de la législature 2012-2016 que pour le début de la législature 2016-2020.

La commission a tenu quatre séances (10 mars, 2 juin, 22 septembre, 2 novembre). Ella a porté une attention particulière aux questions budgétaires, aux expositions temporaires et aux animations, ainsi qu'à la promotion du musée.

Fréquentation

Le Musée a accueilli un total de 8'096 visiteurs (6'188 adultes et 1'908 enfants) au 31 décembre 2016, soit près de 25% de plus qu'en 2015.

Voici quelques éléments statistiques :

Classes: 119 (72 en 2015)Groupes: 22 (22 en 2015)

• Participants aux visites commentées : 934 (433 en 2015)

• Participants aux animations: 1096

 154 personnes sont venues assister à 5 conférences organisées par le MH, soit une moyenne d'une trentaine de personnes par conférence.

Concernant la provenance des visiteurs, sur 5'641 personnes interrogées, 3'307 viennent de La Chaux-de-Fonds, 192 du Locle, 326 des autres communes du canton, 154 du canton de Berne, 299 de France, 130 d'Italie. 4'168 des autres cantons suisses, 495 des pays limitrophes, 172 d'Asie et 71 d'Amérique du Nord.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, on peut noter que la carte Raiffeisen est toujours la plus représentée avec 321 visiteurs.

Expositions temporaires

Voile & Dévoilement. Le voile dans tous ses états (13 novembre 2015 - 10 avril 2016)

Pendant la durée de l'exposition, on dénombre 3'410 visiteurs du 13 novembre 2015 au 10 avril 2016 dont 2'504 visiteurs du 1º janvier au 10 avril 2016.

La traduction des textes en anglais et en italien a été réalisée en interne.

Des animations ont été mises sur pied en lien avec l'exposition. La table ronde *Qu'est-ce que tu mets sur la tête ?* a réuni la commissaire de l'exposition, une historienne de la mode, un rocker et une religieuse bouddhiste. La conteuse Alix Noble Burnand a exploré la notion de voile lors de deux séances, l'une destinée aux enfants et l'autre aux adultes. Au cours d'un concert utilisant diverses flûtes, Barbara Minder a exploré le rôle du souffle dans la pratique de son instrument.

Le démontage de l'expo "Voile & dévoilement" a été assuré par les services généraux des musées et la technicienne de musée, qui ont ensuite mis en place les modules et stèles pour la nouvelle exposition Ça bouge dans les Montagnes!.

Pour cette expo, la technicienne de musée a réalisé les supports des objets et des pochettes sur mesure pour les documents hors vitrines.

Ça bouge dans les Montagnes! Deux siècles de migrations autour de La Chaux-de-Fonds (28 avril 2016 – 22 janvier 2017)

Le MH s'est associé aux Archives de la vie ordinaire (AVO) pour son exposition 2016-17. Ce partenariat avec les AVO s'est révélé très positif. Voyageurs, horlogers, missionnaires, préceptrices, maçons... L'exposition présentait 54 parcours de gens "ordinaires" qui ont participé aux mouvements migratoires dans les Montagnes neuchâteloises. Objets, documents originaux, photographies, témoignages sonores et interviews filmées relataient des expériences parfois exaltantes, parfois émouvantes, parfois douloureuses ou tout simplement ordinaires. Ces histoires pouvaient entrer en résonance avec celles des visiteurs qui, à un moment donné, ont eux aussi "bougé". Cette exposition était résolument tout public et a connu un grand succès comme en témoigne la fréquentation : 5'757 visiteurs entre le 28 avril et le 31 décembre 2016. On remarque également une fréquentation en hausse des activités de médiation culturelle et des commentaires élogieux dans livre d'or.

Une valise d'activités accompagnait les enfants, des livres et des journaux étaient consultables sur place, des visites guidées pour petits et grands apportaient des éclairages complémentaires. Une démarche participative permettait au visiteur de montrer d'où il vient sur une carte du monde. Il y avait aussi à disposition une sélection de livres sur la migration "pour en savoir plus", fruit d'une collaboration avec les bibliothèques du canton.

Pour offrir un regard contemporain, attractif et interactif, des interviews ont été réalisés avec des migrants récents. Les élèves de l'école de théâtre Ton sur Ton ont lu et enregistré des lettres de migrants conservées aux AVO.

Le budget de fonctionnement n'étant pas suffisant pour la réalisation de cette importante exposition, la SAMH a mené à bien une recherche de fonds : les nombreux soutiens accordés ont permis d'effectuer des réalisations interactives et appréciées. C'est également grâce à ces fonds privés qu'un flyer spécifique a été imprimé pour chaque événement.

Le relais des médias a été très important avec 12 articles de presse écrite romande, les radios Espace 2 et RTN et les télévisions RTS et Canal Alpha. Ce thème actuel a également permis de tisser des liens avec d'autres événements, p.ex. la remise du prix *Salut l'étranger!* au Musée d'histoire le 9 décembre.

Le musée a également bénéficié d'une bonne visibilité grâce à la collaboration avec les librairies de la ville pour une vitrine temporaire en lien avec l'exposition.

Médiation culturelle

De nombreuses animations ont eu lieu tout au long de l'année pour permettre au public de découvrir le musée de différentes manières:

- deux représentations du spectacle Si le Soleil entre dans la maison de la Turlutaine consacré à Le Corbusier,
- participation à la phase pilote du projet intergénérationnel GiM Generationen im Museum du pourcent culturel Migros,
- parties du jeu de rôle La Chaux-de-Fonds 1904 avec Lionel Jeannerat,
- Le MH participe aussi régulièrement à des événements extérieurs comme les Journées européennes du patrimoine (visites du parc en collaboration avec les Espaces verts et contes en collaborations avec La Louvrée), la Biennale du patrimoine horloger, la Nuit des Musées, la Journée internationale des Musées.

Depuis l'automne, le MH propose des animations pour les anniversaires. Deux options sont proposées aux enfants dès 10 ans: construction d'une lanterne magique ou jeu de rôle avec un scénario spécialement adapté par le MH du jeu *La Chaux-de-Fonds 1904*.

Les visites guidées gratuites du dimanche matin rencontrent un succès grandissant. Le nombre de visiteurs adultes et enfants augment régulièrement. Les visites thématiques (l'hiver à La Chaux-de-Fonds, le 1^{er} mars, le 1^{er} mai) rencontrent un vif succès.

Ouelques informations statistiques:

- 119 classes, avec 883 adultes et 1263 enfants.
- 1096 visiteurs pour les animations
- 437 adultes aux visites guidées du dimanche matin.
- 89 enfants aux visites guidées du dimanche matin
- 60 personnes aux visites guidées de l'expo permanente
- 4 anniversaires avec 28 enfants (nouveauté).

Relations avec les écoles

24 classes sont venues dans le cadre du programme Ecole-Musée. On constate une régulière augmentation. Pour l'exposition temporaire, le musée propose des activités et une visite pour les enseignants. Les classes du secondaire 2 viennent de plus en plus ainsi que les écoles de français pour allophones (93 personnes). Le MH a aussi participé à la nouvelle mouture des joutes pour le cycle 1 appelée "Fête du sport" avec 164 élèves.

Promotion et communication

Après sa migration au mois de mai, le site internet a été remanié et nettoyé avec adaptation progressive des contenus déjà existants avant la rénovation. Quelques informations en langues étrangères ont également été ajoutées dans les chapitres pratiques. De nouvelles rubriques spécifiques ont été créées comme, par exemple, le *musée invisible* (voir sous Gestion des collections).

La réalisation de flyers présentant le MH en langues étrangères est en préparation: l'objectif est de promouvoir l'exposition permanente tout en soulignant son accessibilité à un public non francophone. Le plan de visite du MH a également été traduit en quatre langues. Afin de dynamiser le flyer "Jeune public", un concours de dessins d'enfants a été lancé. En contrepartie de son offre de médiation culturelle pour les élèves lors de la Fête du sport, le MH a pu bénéficier d'une diffusion de flyers jeune public auprès des classes des écoles.

L'accueil dans le musée d'assemblées générales, de colloques alliés à une visite guidée, soit de l'exposition permanente soit de l'exposition temporaire, p. ex. les assemblées générales du Réseau Centre-Ville et du CID, le colloque du service de la cohésion multiculturelle (COSM) permet de diversifier le public.

Dans le but de faire mieux connaître le MH dans la région, des démarches de communication ont été faites auprès de nouveaux publics :

- réalisation d'un flyer proposant aux entreprises de la région une série de visites guidées conçues spécifiquement pour elles :
- contact avec l'accueil parascolaire pour que ce dernier puisse profiter des activités de médiation culturelle dédiées aux enfants en accès durable dans le Musée;
- contact avec le COSM pour mettre en place une information destinée aux nouveaux arrivés et aux communautés étrangères (projet à finaliser en 2017);
- accueil et visite quidée pour les prestataires touristiques.
- Participation à la Nuit de la photo le 13 février 2016. Beau succès de fréquentation avec des photos en lien avec l'histoire

Le MH commence à être cité dans la presse comme étant un lieu de référence pour comprendre la région (p.ex. interview de Jean Studer sur les tensions Haut-Bas).

Pour la 2^{ème} année, le MH a pu bénéficier de la vitrine de l'ECAP à Neuchâtel (grâce à location du GMN) pour la promotion de l'exposition temporaire en octobre-novembre.

Publications

Publication du MH

Afin de diminuer les coûts de réalisation tout en permettant aux visiteurs de garder une trace de l'exposition temporaire, un livret contenant les textes de l'exposition *Ça bouge dans les Montagnes*! a été imprimé.

Publications d'iconographie venant des collections MH:

- 1 photo "Des soldats mobilisés prennent la pause avec un éléphant" d'Henri Rebmann pour l'article de François Beuret, "Ménagerie bloquée à La Chaux-de-Fonds" dans Passé simple. Mensuel romand d'histoire et d'archéologie, décembre 2016, N°20, pp. 21-23.
- 8 images : pour la publication d'Alexandre et Bernard Jeanrenaud, La Chaux-de-Fonds 1530-2015. L'impact des idées sur le destin d'une région, Attinger, 2016.
- 1 carte postale "Temple Allemand à La Chaux-de-Fonds", pour la publication Identités neuchâteloises. Le canton de Neuchâtel au fil de la migration, cahiers de l'institut neuchâtelois, 2016, p. 55.
- Nombreuses photos des collections sur le site internet du MH pour les rubriques "nouvelles de l'inventaire" et "nouvelles acquisitions".

Personnel

Le tableau du personnel se présente ainsi :

- \bullet conservatrice, cheffe de service : 70 % (+ 10 % archives communales)
- collaboratrice administrative : 50 % (+ 50 % MHNC)
- technicienne de musée: 80 %
- 3 collaborateurs scientifiques à 50 % (dont 1 en CDI et 2 en CDmax jusqu'à fin 2018). La collaboratrice en CDI a pris un congé sabbatique non rétribué de 5 mois du 1er octobre 2015 au 29 février 2016.
- 3 hôtesses d'accueil à 50 %
- 2 surveillants à 25%.

Un des deux surveillants à 25% en CDI ayant donné son congé à fin 2015, il a été remplacé par un surveillant à 25%, mais engagé en CDmax jusqu'au 28 février 2017. En outre, le MH bénéficie d'une bibliothécaire à 25% qui est rattachée à la Bibliothèque de la Ville.

Polyvalence du personnel

Deux hôtesses d'accueil du MH effectuent de temps à autre des remplacements à l'accueil du MBA, ce qui permet de remplacer les collaborateurs de cette institution soit en cas de maladie, de vacances ou de reprise de leurs heures supplémentaires. La technicienne de musée participe au montage et démontage de la fête du personnel avec les SGM et d'autres services communaux.

Service civil

Mis à part une très courte affectation d'un civiliste qui terminait son obligation de servir et qui avait déjà été engagé plusieurs fois au musée, il n'y a pas eu d'autre présence de civiliste en 2016. Le musée recevant le plus souvent des propositions d'engagement pour la durée minimale d'un mois, la mise au courant et l'encadrement représente une charge de travail importante pour les collaborateurs du musée, ainsi il a été décidé de renoncer aux civilistes durant cette année.

Formation du personnel

- Formation au nouveau site internet de la Ville le 11.04 : collaboratrice administrative et une hôtesse d'accueil.
- Rencontre avec le groupe Santé & sécurité au travail le 14.04.2016 : collaboratrice administrative au titre de secouriste d'entreprise
- Congrès annuel AMS ICOM à Zurich le 25.08 : Quels musées voulons-nous demain ? A nous de choisir.
 Conservatrice et collaboratrice scientifique en CDI (pour cette dernière participation à titre privé avec un soutien financier du MH).
- Séance sécurité au travail le 26.09 au MIH, formation par la Police cantonale et le responsable des Services généraux des musées (SGM) : tous les collaborateurs du MH.
- Formation "refresh" de secouriste d'entreprise et premiers secours à la halle Volta le 21.10 : collaboratrice administrative.
- Accueil des publics difficiles, cours organisé par le SRH, 31.1. et 01.11 : 2 hôtesses d'accueil (la 3ème hôtesse avait déjà suivi ce cours).
- Rencontre Participation culturelle Co-construire pour transformer, Mediamus, 17-18.11, Fribourg: médiatrice culturelle
- Formation ICOM Suisse à Prangins le 24.11 : Le droit d'auteur et les musées. Collaboratrice scientifique en CDI (participation à titre privé).
- Visite du MUCIVI avec M. Olivier Schinz, muséographe, le 7.12 : personnel MH, une partie des SGM et plusieurs membres de la Commission MH.

La médiatrice culturelle a obtenu son certificat d'études avancées (CAS-HES), formation accomplie avec un soutien financier de la Ville.

Nous devons malheureusement renoncer à des formations pointues se déroulant sur plusieurs jours en raison de l'insuffisance du budget disponible pour la formation, notamment pour notre technicienne de musée (conservatrice-restauratrice).

Gestion des collections

Museum Plus : statistiques, protocoles et généralités

1'704 nouvelles entrées ont été faites dans MuseumPlus :

- 440 fiches "Minimales" (= inventaire normal) : ce lot est principalement constitué d'objets en dépôt, le reste étant constitué des nouvelles acquisitions.
- 906 fiches "Sommaires" : principalement la fin d'une succincte mise en inventaire des médailles de tir qui ont ainsi pu être conditionnées et rangées dans les dépôts.
- 358 fiches "Minimales" : des photographies et cartes postales. Ce travail, entamé à fin 2015 a pu être repris sérieusement dès le mois de mai 2016.

Collaboration avec Mus-e: thésaurus

La collaboration avec les utilisateurs du logiciel Mus-e se poursuit. La participation des collaborateurs scientifiques à quelques séances annuelles à Valangin permet d'échanger sur des problématiques communes en termes de pratiques d'inventaire et de thésaurus. Le suivi des modifications de thésaurus mus-e (catégories et fonctions) suit son cours même si les présences du MH à Valangin sont espacées.

Sortie des collections pour des objets hautement détériorés

Conformément à la politique d'acquisition, des dossiers de destruction ont été réalisés pour quelques objets hautement détériorés. Ils ont été présentés à la Commission MH qui a accepté le principe de destruction des objets suivants: 16.0111.00003 et 16.0111.00004 deux drapeaux en soie de Valangin qui "tombaient en miettes". D'autres objets ont également été sortis des collections et proposés à la Protection des biens culturels (PBC) pour des exercices de sauvetage. Il s'agissait de reproductions en surnombre, d'objets dont le lien à la collection n'était pas du tout établi et ayant pour la plupart servi comme accessoires dans des expositions temporaires.

Constitution d'une collection pédagogique

Une collection pédagogique a été ouverte cette année. Elle se constitue d'objets à double dans les collections ou de dons qui présentent un intérêt pédagogique. Les collections pédagogiques bénéficient d'un traitement différent par rapport aux autres collections puisqu'elles sont manipulées par les visiteurs (enfants et adultes) dans le cadre d'animations organisées par le musée. Les objets sont manipulés avec soin mais il est clair que leur durée de vie sera moindre.

Le musée invisible

Afin de valoriser le travail d'inventaire et de rendre visible des objets inédits de la collection, les collaborateurs scientifiques rédigent tous les deux mois environ une notice développée illustrée de photographies. Cette notice est diffusée sur la page Facebook et le site internet du musée.

Matériel promotionnel du MH conservé à la Bibliothèque de la Ville

Tout le matériel promotionnel du musée (flyers, affiches) est conservé dans le fonds des imprimés neuchâtelois.

Dons et achats

Le MH poursuit l'application de son protocole d'acquisitions; le travail sur les nombreuses propositions reçues continue, tant pour celles de l'année que pour les précédentes encore en traitement. 17 Propositions de don sont arrivées en 2016, 6 ont été acceptées et finalisées, 4 ont été écartées et 7 restent à traiter. Certains dons peuvent intégrer la collection pédagogique ou être proposés à d'autres institutions dont les domaines de collection correspondent mieux.

Quelques dons d'objets ont débuté cette année et se poursuivront en 2017. Ils figureront dans un prochain rapport.

Acquisitions abouties 2014-2016 :

- Acquisition d'objets pour la collection pédagogique (2014-2016): lot de 29 cartes postales en lien avec les écoles de la Ville (Maryclaude Huguenin, Les Geneveys-sur-Coffrane)
- Pendentif médaillon Incendie du temple national de La Chaux-de-Fonds 16 Juillet 1919 (Yves et Martine Gattolliat, Grand-Lancy)
- Lot de 44 badges de Carnaval (Jean-Claude Sermet, LCDF)
- 3 Pins du carnaval de La Chaux-de-Fonds et deux cartes postales La Comète (Danièle Sandoz, LCDF)
- 4 Cartes postales de La Chaux-de-Fonds (Sandrine Girardier, Le Landeron)
- Passeport datant de 1826 de Frédéric Alexandre Courvoisier (Josette Mathys, LCDF)
- Habits de femme et d'homme fin 19ème -20ème siècle (Nadine Laperrouza, Le Locle)
- Cartes de sociétaire des Sentiers du Doubs et lot de 5 badges (braderie et 1er août notamment) (Sylviane Musy, LCDF)
- Diplôme de 1863 de la Société suisse des carabiniers (Heidi Tüller, Wallbach)
- Aquarelle sur papier [Vue de La Chaux-de-Fonds depuis le Nord-ouest] (Ursula Hofer, Soleure)
- Tickets de rationnement et autres documents de la Première Guerre mondiale (Gabrielle Joseph, Neuchâtel)
- Lot de documents et photographies en lien avec sa mère Paola et lui-même (Michel Giannini, Locarno).

Acquisition d'objets pour la collection pédagogique (2014-2016)

Une carte du monde (Raoul Cop), des lunettes anciennes dans leur étui (Nadine Laperrouza), un certificat de mobilisation 1939-1945 au nom d'Henri Huguenin (Jean-Pierre Hutter), une lanterne magique en fer noir (Sylvie Pipoz), une brochure Histoire abrégée de l'incendie du 5 mai 1794, une lithographie Souvenir du centenaire de l'incendie de La Chaux-de-Fonds, 5 mai 1794 et une médaille Honneur au travail 1894 (Yves et Martin Gattoliat).

Bibliothèque et collections iconographiques

Pour la bibliothèque, onze ouvrages sur l'histoire régionale ont été acquis. Dix ouvrages ont été remis gratuitement soit au titre de justificatifs de la fourniture d'images par le MH, soit comme échange de publications.

Divers

La technicienne et les Services généraux des musées se sont rendus aux Bayards pour rechercher des catelles de poêles dépareillées (4 palettes) laissées jusque-là en dépôt chez un poêlier-fumiste pour servir de matériau de réparation. Après le décès de dernier, ces catelles rapatriées ont finalement été confiées à l'ASPAM. Quelques objets provenant du sous-sol du collège des Marronniers seront intégrés dans les collections du MH et l'un d'entre eux transféré dans un autre musée de la région.

Prêts pour expositions

Musée paysan et artisanal, La Chaux-de-Fonds : pour l'exposition L'homme, le vrai, au 20^{eme} siècle : complet de marche d'homme (veston, gilet, pantalon).

Dépôts

Dépôt 1:

La technicienne a collaboré à l'étude d'un local dans lequel ce dépôt qui n'est pas totalement satisfaisant pourrait être déménagé: participation à l'évaluation des travaux nécessaires et chiffrage définitif sur la base de demandes d'offres. Ce qui a permis de transmettre un dossier complet au conseiller communal en charge de la culture à la fin de la législature. Elle a assuré le suivi de la restauration des objets sinistrés en 2015. Ces travaux de remise en état seront achevés en 2017. Elle a effectué le rangement post-sinistre des locaux, aidée d'un collaborateur scientifique.

La technicienne de musée et ce même collaborateur ont commencé à ramener au D2 les cartons encore en transit au D1 (environ 40 caisses et cartons, soit 4 palettes, actuellement). Ce travail de désencombrement du D1 sera poursuivi, mais sera moins rapide vu que les palettes suivantes contiennent des objets non inventoriés.

Dépôt 2:

Suite de l'enregistrement des objets: environ 630 objets (vêtements, drapeaux, objets en bois / métal / matériaux composites divers) ont été nettoyés, décrits dans un constat d'état dans MuseumPlus, conditionnés, rangés et localisés dans le logiciel d'inventaire.

Une réflexion a été menée sur la meilleure façon d'avancer efficacement l'enregistrement des objets afin de vider au plus vite les locaux de quarantaine et le Compactus d'urgence en prévision de la venue du MHNC.

Entretien des collections

Poursuite du travail sur une centaine de documents et de tableaux à prendre en charge en priorité. Ceux-ci ont été sortis du Dépôt1 pour traitement dans l'atelier des Services généraux des musées. Après un contrôle de leur état, ils sont dépoussiérés et nettoyés puis conditionnés dans des matériaux stables.

Profitant de l'exposition temporaire *Ça bouge dans les Montagnes!*, les objets sélectionnés pour cette exposition qui nécessitaient un traitement de conservation-restauration ont été pris en charge par la technicienne de musée. Cette façon de faire sera mise à profit à chaque exposition, ceci permettant d'avancer le travail de pérennisation des collections.

La technicienne représente le musée dans le groupe de travail mis en place avec la Protection des biens culturels (PBC). Elle se prépare à reprendre la position de responsable pour les musées d'ici une année environ, lors du départ en retraite de l'actuel titulaire: séances de travail, réflexion sur les fiches objets PBC, mise à jour de la liste des objets PBC du MH, contacts divers.

En raison de son caractère spécifique, la restauration d'un drapeau en soie peinte de la Fédération des ouvriers repasseurs, démonteurs, remonteurs, faiseurs d'échappement, datant de 1898, a été confiée à une restauratrice de textiles et à une restauratrice de peinture.

Entretien du bâtiment

Afin d'améliorer le climat de la soupente donnant accès à la toiture qui est trop chaude et humide en été, des tuiles perforées en cuivre ont été disposées l'année dernière à différents emplacements. Les conditions climatiques, qui font l'objet d'un suivi régulier, se sont améliorées. Il faudra vérifier si ces mesures sont suffisantes à moyen et long terme.

Muséographie

Au mois de juin, les cinq tablettes qui équipaient les boîtes de projection de la salle 11 ont été endommagées par la forte chaleur dégagée par leur fonctionnement dans un volume réduit. Une solution plus judicieuse en termes de prix d'achat et de fonctionnement durable a été recherchée par le SIEN qui gère l'informatique implantée dans la muséographie. Cette solution sera mise en place début 2017. Entre temps, les films de la salle 11 peuvent être visionnés dans l'espace de documentation au 2ème étage.

Bibliothèque des musées

En fin d'année, le musée a commencé le déménagement de sa bibliothèque courante (livres anciens et modernes, brochures et documents historiques) pour l'installer dans les locaux aménagés à cet effet dans l'annexe nord de la Loge L'Amitié où se trouve déjà la bibliothèque du MIH et une partie de celle du Musée paysan et artisanal (MPA). La dernière partie de la bibliothèque du MPA, actuellement entreposée au Musée d'histoire, rejoindra les locaux de la Loge lorsqu'elle aura été contrôlée, nettoyée et traitée contre d'éventuelles moisissures anciennes par la technicienne du MH.

Début 2017, il restera à déménager le petit fonds de périodiques du MH et à opérer un tri parmi de nombreux livres et brochures encore entreposés à l'hôtel de ville dont l'intérêt n'est pas prépondérant pour le MH.

Le poste de bibliothécaire du MIH et du MHNC n'ayant pas été repourvu depuis l'été 2015, la bibliothécaire du MH (25%) devra prendre en charge également la bibliothèque du MIH. Pour l'accueil des lecteurs (sur rendez-vous), elle pourra cependant compter sur la présence des deux documentalistes stagiaires du MIH (2x 40%). Conséquence pour le MH, les travaux de tri, le traitement des nouvelles acquisitions et la poursuite du catalogage des documents historiques seront fortement ralentis.

Don de Lionel Jeannerat de 2 livres liés au projet de médiation sur le jeu de rôle : 1) CAÏRA Olivier, LARRE Jérôme sous la dir.), *Jouer avec l'Histoire*, Vilecresnes : Pinkerton Press, 2009 (coll. L'atelier du jeu de rôle) ; 2) CAÏRA Olivier (et al.), *Mener des parties de jeu de rôle*, Saint-Orens-de-Gameville : Lapin Marteau, 2016

Recherches documentaires

En raison de la charge de travail de l'équipe du musée, les recherches documentaires sont strictement limitées à des demandes en relation avec des publications (ouvrages, articles de presse, médias divers) et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps.

Espaces non-muséographiques

L'équipe de l'accueil s'est attelée à diversifier les articles en vente à la boutique : miel de La Chaux-de-Fonds, sacs en coton bio créés et sérigraphiés par une artiste chaux-de-fonnière avec des motifs représentant des objets du MH, bijoux en dentelles par les dentellières du Locle, savons et bougies artisanaux à base de cire d'abeilles, marionnettes à doigts.

La technicienne de musée a réalisé des supports et une boîte réceptacle pour la présentation de certains produits à la vente (marionnettes à doigt et savons).

L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est une nécessité pour garantir un montant des ventes conforme au budget.

L'espace extérieur devant le musée a été utilisé à la belle saison pour proposer une terrasse temporaire avec deux petites tables et des chaises, ainsi que des chaises longues et une boîte à livres migrateurs. Cette façon d'animer le parc a connu un beau succès et de nombreuses personnes sont ainsi entrées dans le musée, après s'être arrêtées à la terrasse.

Société des amis du Musée d'histoire (SAMH)

L'effectif de la SAMH reste stable avec un peu plus de 300 membres. Elle est très active au travers de sa propre programmation qui est soit réservée à ses membres soit ouverte au public.

En plus des activités qu'elle organise, la SAMH finance diverses activités de médiation organisées par le musée. De plus, elle poursuit un important travail de recherche de fonds au bénéfice du musée. Cette mission est d'autant plus importante en période de restrictions budgétaires. La SAMH a ainsi contribué à la recherche de fonds lancée conjointement avec les AVO pour l'exposition *Ça bouge dans les Montagnes!*.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE (MHNC)

Durant l'année 2016, les locaux du Musée d'histoire naturelle sont restés fermés au public à l'exception des deux animations de la Nuit des Musées et Journée internationale des musées les 21 et 22 mai 2016. Plusieurs activités hors les murs ont cependant pu être organisées, dont la réunion annuelle des conservateurs des musées d'histoire naturelle de Suisse qui a eu lieu au MIH. L'équipe scientifique a répondu à de nombreuses demandes concernant les collections de la part de collègues suisses ou étrangers (révision d'espèces, prêts divers). Les collaborateurs du musée ont poursuivi leur travail d'inventaire et de conditionnement des collections en vue du déménagement prévu d'ici la fin du bail des locaux de la Poste (juin 2018).

Le 24 novembre, l'équipe des Institutions zoologiques (IZ) a été informée de la non-reconduction du poste de directeur des IZ en raison de l'abandon du projet Zoo-Musée pour cette législature. Jusqu'au terme de son contrat, ses activités ont été recentrées sur le plan directeur et la mise aux normes du Zoo BPC et l'élaboration d'un rapport d'état des lieux des collections du musée. C'est désormais l'administrateur du dicastère DICI qui assume la direction ad-intérim des IZ, appuyé par le conservateur-adjoint pour le MHNC et la responsable gardienne d'animaux pour le Zoo BPC en ce qui concerne les aspects scientifiques. Ces évènements feront date dans l'histoire du musée qui commencera l'année 2017 dans une période d'incertitude avec des questions majeures qui devront trouver des réponses satisfaisantes pour garantir la pérennité de l'institution : dans quels locaux le MHNC va-t-il pouvoir déménager ses collections après l'abandon du projet Zoo-Musée ? Un espace adapté à une réouverture au public avec présentation d'expositions pourra-t-il être mis en fonction ? Quel avenir à court, moyen et long terme se dessinera pour cette institution communale âgée de plus de 135 ans et dont la renommée scientifique est internationale ?

Personnel

Après la forte diminution de sa dotation en personnel en 2015, cette année a été plus stable. Le personnel était composé d'un directeur à 100% (musée et zoo), d'un conservateur-adjoint à 60%, d'une collaboratrice administrative à 50%, d'une collaboratrice scientifique à 30%, d'un collaborateur scientifique à 20% et d'un gardien-concierge à 85% jusqu'au 31.03.2016, date à laquelle il a pris une retraite anticipée. Cette personne étant rattachée aux Services généraux des musées, un nouvel engagement à 50% a eu lieu au 01.07 dont 20% sont désormais dévolus à l'entretien des locaux du MHNC. Aux postes fixes mentionnés ci-dessus s'ajoutent trois personnes en CDmax : un collaborateur scientifique à 70% du 01.01 au 31.03, puis 80% jusqu'au 31.12 et une technicienne de musée à 80% du 1.01 au 31.03, puis 100% jusqu'au 31.12. Dès le 09.05, la 2ème technicienne de musée à 20% a pu reprendre une partie du poste qu'elle occupait jusqu'à fin 2015. A noter que les augmentations de taux d'activité de ces trois personnes ont pu être financées grâce au budget récupéré sur le départ à la retraite du gardien-concierge (cf. ci-dessus). Le personnel technique du musée est assujetti au bio-monitoring par l'Office de l'inspection du travail (OFIT). La collaboration sur mandat avec la taxidermiste de Düdingen (FR) s'est poursuivie et en raison d'une surcharge de travail, un second mandat a dû être attribué à un de ses collègues.

Service civil

Pour l'aide au conditionnement des collections et quelques autres tâches administratives, un seul poste de civiliste a été maintenu cette année, au lieu de trois l'année précédente.

Perfectionnement-formation

29 janvier, 4 février, 7 mars 2016 et 9 novembre : formation de piquet des techniciennes de musée; 11 avril : formation au nouveau site internet (collaboratrices administrative et scientifique); 15 avril : information avec le groupe "santé et sécurité au travail" à l'Aula du collège des Forges (tous); 26 septembre : séance sécurité au travail, au MIH, formation par la police cantonale et le responsable de la régie des musées; 21 octobre : formation "refresh" de secouriste d'entreprise et premiers secours à la Halle Volta. (coll. administrative)

Visites, réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

AG de la Société des Amis du MHNC, au musée le 23 mars. AG du Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises (COMONE) le 18 avril.

La traditionnelle **journée des conservateurs des musées d'histoire naturelle de Suisse** a été organisée cette année par l'équipe du MHNC, en collaboration avec le Centre suisse de cartographie de la faune (CSCF) pour la partie administrative. Près de 60 conservateurs et collaborateurs des musées d'histoire naturelle de toute La Suisse sont venus à La Chaux-de-Fonds le vendredi 27 mai pour cette réunion annuelle qui s'est tenue dans la salle Hans Erni du MIH. Tous les collaborateurs du MHNC ont contribué à l'accueil des participants, à la coordination des activités et au service d'un apéritif dinatoire. Les services généraux des musées ont assuré la partie technique de cette manifestation. Cette journée s'est terminée par une visite du MHNC et plus particulièrement de la chaîne d'inventaire, contrôle et emballage des collections. Les collègues des autres musées ont été très positivement impressionnés par le processus de révision des collections en cours au MHNC.

Le conservateur adjoint a participé à la réunion nationale des centres de protection des chauves-souris à Berne le dimanche 12 mars, à l'AG de Pro Natura à Neuchâtel le 21 avril, à la réunion des collaborateurs de l'Atlas des oiseaux de Suisse à Fribourg le samedi 17 septembre, à l'AG de Chiroptera le 28 octobre.

Visites d'externes aux Institutions zoologiques

M. Jacques Cuisin, responsable des collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris est venu au MHNC le 16 février et a donné des conseils pour la collection en alcool.

Visite extérieure

Le 28 juin une partie de l'équipe du MHNC a bénéficié d'une visite guidée de l'exposition "Abysses" du MHNN sous la conduite de Thierry Malvésy.

Mandats, comités

Le conservateur-adjoint est membre de la Commission cantonale de la faune, qui a siégé le 12 mai à Neuchâtel; de la Fondation Girardier (prix jeunesse nature), qui s'est réunie le 18 mai à Môtiers; du COMONE et du comité de Chiroptera-NE (Protection des chauves-souris).

Visites et réunions diverses

Le 18 octobre 2016, visite du fournisseur des insectrons afin de répondre aux questions lié au monitoring des collections, avec le directeur des institutions zoologiques, la technicienne de musée et l'assistant scientifique.

Collections

Conservation

Les infestations de ravageurs dans les collections d'histoire naturelle est un phénomène naturel et récurrent. Le contrôle de leur population et de leur localisation dans les différentes collections implique des actions répétées de suivi. L'achat d'insectrons a permis un monitoring efficace des collections et le ciblage des zones à risques. Ces appareils attirent les insectes grâce à une lampe de couleur verte et assure leur engluement sur piège adhésif. De cette manière, on contrôle la propagation des ravageurs et on limite l'emploi de pyréthrinoïdes au strict nécessaire. Courant 2016, suite à une infestation d'anthrènes (insecte coléoptère ravageur de collections) dans les combles, où sont entreposés les grands spécimens, un gazage aux pyréthrinoïdes a été effectué par un collaborateur du Service d'urbanisme et de l'environnement. Parallèlement, les objets de petite taille ont été traités par congélation durant trois jours à -30°C.

Contrôle, inventaire, conditionnement des collections

Principales collections de vertébrés conditionnées durant l'année

Après les oiseaux et les mammifères, l'année 2016 a principalement été consacrée au travail sur la collection des reptiles. La plupart de ces spécimens, conservés en fluide (i.e. éthanol), ont été reconditionnés individuellement dans des nouveaux bocaux et dans de l'alcool neuf. Après vérification, les informations concernant ces spécimens sont consignées dans un fichier Excel faisant office de base de données et comme pour le reste de la collection, une nouvelle étiquette est apposée sur chacun d'entre eux. L'ouvrage de référence pour les reptiles est une version téléchargée le 17 janvier 2016 de la "Reptile database" (http://reptile-database.reptarium.cz/). Pour les noms communs, "Elsevier's Dictionary of Reptiles" (Wrobel 2004) fait référence. Le statut de l'espèce est assigné sur la base d'une liste téléchargée depuis le site de l'IUCN le 10 mars 2016. Le transfert partiel de la collection en fluides a été effectué dans le local EX (anti-explosion) du dépôt mutualisé des musées de la Ville (Dépôt 2), reconditionné pour une conservation à long terme, .

L'année 2016 a été aussi consacrée au traitement, à la stabilisation d'urgence, au dépoussiérage, nettoyage humide et au conditionnement pour déménagement des muridae, chiroptères (y compris de TYPES et d'un HOLOTYPE), des "animaux à problèmes", de la collection "pédagogique" et de la collection de prêt. Quelques spécimens variés ont dû être conservés d'urgence comme des dents de rhinocéros, une peau de chat doré (espèce rare), des peaux de serpents, des écailles de tortues. De même, un lot de nids provenant de la salle d'ostéologie a été conditionné. Pour la Nuit des musées, un gorille et un chimpanzé ont été nettoyés et stabilisés d'urgence (conservation curative d'urgence). La retouche a été effectuée par la technicienne de musée. Le dépoussiérage, soclage, conditionnement et palettisation des grands montages de la mezzanine et des combles est terminée ainsi que le conditionnement des retours de taxidermie.

Collection coquillages

La collection de coquillages a été nettoyée, conservée et conditionnée. La maladie de Byne a pu être documentée et traitée sur tous les spécimens attaqués. La correspondance avec Célestin Nicolet, sur la révision espèces pulmonés (lettres écrites à l'encre Sépia) ont été également conditionnées à long terme. A noter: la découverte d'un coquillage provenant de la collection du général Maximilien de Meuron. Les varia de la collection coquillages, sis dans des cartons dans les combles, n'ont pas encore été traités.

Taxidermie

Une série de spécimens (mammifères et oiseaux) a été livrée à la taxidermiste du MHNC en vue de naturalisations ou préparations selon les besoins actuels du MHNC, à savoir:

Montages: Ecureuil roux (1); Faucon hobereau (1); Faucon pèlerin; Chouette hulotte (1); Grand-Duc d'Europe (1); Harfang des neiges (1); Pic vert (1); Porc laineux juvénile (1); Renard roux juvénile (1); Tourterelle turque (1).

<u>Peaux</u>: Bergeronnette grise (2); Ecureuil roux (1); Etourneau sansonnet (1); Geai des chênes (1); Grive litorne (1); Grive musicienne (1); Loutre cendrée (1); Loutre d'Europe (1); Martinet noir (1); Merle noir (1); Moineau domestique (1); Moineau friquet (2); Pic épeiche (3); Rougegorge familier (1); Rougequeue noir (2); Sitelle torchepot (1); Verdier d'Europe (1).

<u>Crânes</u>: Blaireau européen (1); Chouette hulotte (1); Gobemouche gris (1); Harfang des neiges (1); Hérisson d'Europe (2); Loutre cendrée (1); Loutre d'Europe (1); Martinet noir (1); Milan noir (1); Murin à moustaches (1); Oreillard brun (1); Pipistrelle commune (2); Pipistrelle de Nathusius (2); Pipit des arbres (1); Roitelet huppé (1); Sérotine boréale (1).

Ces spécimens seront de retour au MHNC durant le deuxième trimestre 2017. Ils seront conditionnés et intégrés aux collections après avoir reçu un numéro d'inventaire (condition pour intégrer les collections du musée).

Une série de spécimens (mammifères et reptiles) a été préparée par la taxidermiste, à savoir:

Montage: Crocodile nain d'Afrique (1)

Peaux: Lynx (1).

Crânes: Bouquetin (1); Renne (1).

L'année 2016 a été une année chargée pour la taxidermiste habituellement mandatée du MHNC. En effet, la préparation des spécimens du musée lui demande plus de temps que prévu. Afin de ne pas endommager les spécimens encore stockés dans les congélateurs du MHNC, et dans l'optique de les valoriser, une nouvelle collaboration a vu le jour entre le MHNC et un nouveau taxidermiste. Une série de spécimens (mammifères et oiseaux) lui a été livrée au mois de décembre, en vue de naturalisations ou préparations selon les besoins actuels du MHNC, à savoir:

Montage: Martinet à ventre blanc (1); Râle des Genêts (1).

<u>Peaux</u>: Accenteur mouchet (1); Autour des Palombes (1); Bécasse des bois (1); Epervier d'Europe (1); Etourneau sansonnet (1); Fauvette à tête noire (1); Gobemouche noir (1); Hirondelle rustique (1); Martinet noir (1); Martin pêcheur d'Europe (1); Milan royal (1); Pinson des arbres (1); Pinson du nord (1); Pouillot véloce (1); Roitelet à triple bandeau (1); Sitelle torchepot (1); Verdier d'Europe (1).

<u>Crânes</u>: Murin à moustaches (3); Murin à oreilles échancrées (1); Musaraigne indét. (1); Noctule de Leisler (1); Oreillard brun (4); *Plecotus sp.* (1); Pipistrelle de Nathusius (2); *Pipistrellus sp.* (2); Rougequeue à front blanc (1); Sérotine bicolore (1); Sérotine boréale (1).

Quatre spécimens ont déjà été préparés et conditionnés. Le reste des spécimens sera de retour au MHNC durant le premier trimestre 2017. Ils intégreront ensuite les collections après avoir reçu un numéro d'inventaire (condition pour intégrer les collections du musée).

Dons

Note: Ces spécimens n'intégreront pas forcément les collections, raison pour laquelle ils n'ont pas encore de n° d'inventaire.

Mammifères

Dons de 2 mammifères entiers (déjà préparés ou chez le taxidermiste): Lynx (1); Musaraigne indét. (1).

<u>Mammifères provenant de la station de soins ou du zoo BPC</u> (morts stockés au congélateur ou chez le taxidermiste): Chiroptera indét. (1); Pipistrelle commune (3); Pipistrelle de Nathusius (1).

Oiseaux

<u>Dons de 4 oiseaux entiers</u> (morts stockés au congélateur ou chez le taxidermiste): Grimpereau des jardins (1); Grive litorne (1); Rougequeue noir (2).

Oiseaux provenant de la station de soins ou du zoo BPC (morts stockés au congélateur ou chez le taxidermiste): Chouette hulotte (1); Corneille noire (1); Epervier d'Europe (2); Faucon crécerelle (2); Grive litorne (1); Grive musicienne (1); Martin pêcheur d'Europe (1); Merle noir (1); Mésange charbonnière (1); Mésange nonette (1); Milan royal (1); Moineau domestique (1); Pic épeiche (1); Pie bavarde (1); Pinson des arbres (1); Sittelle torchepot (1); Tourterelle turque (1).

Autres (insectes, amphibiens, poissons, crustacés, insectes, etc...)

Guêpes (2 nids); Marlin indét. (1 rostre).

Collection de minéraux

3'043 spécimens ont été enregistrés à la fin du mois d'octobre 2016. Les 3 membres des Amis du Caillou se sont réunis 12 fois durant l'année pour classer, étiqueter et ranger les derniers minéraux de la collection Crosilla. Ces spécimens sont de petite taille, souvent mal documentés car ils n'avaient pas encore été classés par Riccardo Crosilla. Les membres ont aussi été confrontés à maintes reprises à des spécimens qui leur ont demandés de réels talents de cryptographe tant les étiquettes manuscrites étaient difficile à déchiffrer. Le catalogue informatique a aussi été amélioré en uniformisant l'énoncé des provenances qui ont été vérifiées.

Fonds bibliographique (centre de documentation)

Suite à la démission en 2015 de l'agente en information documentaire (AID), son poste n'a pas été repourvu. Faute de personnel (bibliothécaire ou AID), la bibliothèque n'a que peu évolué en 2016. Les périodiques ont été enregistrés et rangés par la collaboratrice administrative et une AID est venue quelques heures pour les enregistrer dans RERO et s'occuper des quelques livres acquis ou reçus en 2016.

Prêts et mise à disposition d'objets

Suite à une demande du Théâtre National de Marseille La Criée, un porc-épic du MHNC s'est retrouvé sur la scène du TPR pendant la pièce *Le Crayon de Dieu n'a pas de gomme*. En outre, un Monticole angolais, un Rat des rochers angolais, un crâne de Lièvre sauteur, une Roussette des palmiers africaine et quelques coquillages de Polynésie ont été exposés au Musée d'histoire dans le cadre de l'exposition *Ça bouge dans les Montagnes!* : *Deux siècles de migrations autour de La Chaux-de-Fonds*. Un loup a pris la direction de la Ferme Robert pour un prêt de longue durée. Une poule domestique et un lapin de garenne ont quant à eux trouvés leur place dans l'exposition *Absinthe, astuces et détournements* de la Maison de l'Absinthe à Môtiers. De plus, 23 animaux (19 montages, 3 crânes et 1 modèle) ainsi que divers ouvrages ont été prêtés, à divers organismes ou particuliers, par exemple au Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN).

La ventilation portable du MHNC et une pompe à solvant ont été prêtés en février pour une formation continue sur les collections en fluides des Naturalia organisée par la HE-Arc au musée de Saint-Imier (intervenant : M. Jacques Cuisin, responsable de la plateforme de préparation et restauration des Collections au Muséum national d'histoire naturelle de Paris).

Demandes, révisions et expertises des collections

L'équipe du MHNC a répondu à un certain nombre de demandes concernant des spécimens des collections scientifiques: des amphipodes, des bouquetins, des ratons-laveurs, des névroptères africains, les cigales de Suisse, des libellules d'Angola et des Scorpions (Uroplectes) d'Angola. L'équipe a dû effectuer des photos à la loupe binoculaire pour répondre aux demandes concernant les Nevroptères et les Scorpions.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Au 31 décembre 2016, la base de données ornithologique cantonale (créée en 1997) comprenait 287'463 items. Elle a été enrichie de 22'529 (36'620 en 2015) entrées saisies directement par les observateurs sur le site www.ornitho.ch . Les données récoltées en 2016 dans le cadre de la préparation de l'Atlas suisse 2013-2016, menée par la Station ornithologique suisse de Sempach, n'ont pas encore été comptabilisées et seront ajoutées ultérieurement. Le conservateur-adjoint a occupé, pour une dernière année de terrain, la fonction de coordinateur régional pour la région neuchâteloise. Il était chargé de la liaison avec les ornithologues locaux. La sortie de l'Atlas est prévue pour novembre 2018

Evénement majeur, le prix Elisabeth et Oscar Beugger doté de CHF 50'000.- a récompensé le projet intitulé *Réseau* espaces verts en ville de La Chaux-de-Fonds... sous l'aile du rougequeue à front blanc. Rappelons que ce projet est mené par un groupe de naturalistes de la Ville épaulés par le MHNC et le Service d'urbanisme et de l'environnement. La cérémonie de remise du prix a eu lieu le 14 septembre au Musée d'histoire en présence du conseiller communal Théo Huquenin-Elie.

Le "collectif Oiseaux nicheurs" qui avait été fondé par le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et la société "Nos Oiseaux" pour la réalisation de l'ouvrage "Les Oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel" a été dissout en décembre 2016. Le reliquat du CCP a été versé à un fonds neuchâtelois crée par "Nos Oiseaux" pour marquer les 10 ans de la sortie du livre et destiné à une importante action de conservation, prévue en 2017, au Val-de-Travers sur le site des mines d'Asphalte.

Le conservateur-adjoint a participé aux recensements nationaux des oiseaux d'eau (Areuse, 17 janvier et 13 novembre).

Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises et Protection des martinets noirs:

Sous l'égide du Musée d'histoire naturelle le Cercle a fait paraître quatre bulletins d'informations. D'autre part, la section Protection des martinets noirs a pu mettre à disposition de bâtiments communaux et privés plusieurs dizaines de nichoirs artificiels en compensation de rénovations ou reconstructions qui font perdre des sites traditionnels de nidification. Le bénévolat à la construction, la vente de nichoirs et des dons permettent d'aboutir à un autofinancement. De très nombreux conseils, interventions et correspondances relatives aux martinets sont traitées chaque année, sans compter la collaboration étroite avec la Station de soins du Zoo du Bois du Petit Château.

Mammalogie : Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauvessouris (CCO-NE)

Le CCO-NE a son siège au MHNC depuis 1990 et bénéficie de son soutien logistique. Une part importante de son activité consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du SFFN. Les demandes d'interventions proviennent essentiellement de particuliers, de gérances immobilières ou de corps de métiers du bâtiment. 36 chauves-souris ont été apportées à la Station de soin du Zoo du Bois du Petit-Château suite à des interventions du CCO-NE. L'exposition *Au pays des chauves-souris*, présentée pour le 4ème été à la Maison de la Nature de Champ-du-Moulin, a été visitée par plus de 2000 personnes. Vu le succès rencontré, l'exposition sera prolongée en 2017. Sur le même site, la 20ème Nuit de la Chauve-souris, organisée conjointement avec le MHNC, a rencontré un beau succès avec près de 500 participants.

Herpétologie : Protection des amphibiens

Pour cette 8^{ème} saison de suivi, une trentaine de bénévoles, dont certains membres des Institutions zoologiques et civilistes, ont contribué à la protection des amphibiens des Grandes-Crosettes. Du 27 mars au 3 juin, 6'649 amphibiens, nouveau record, ont fait l'objet de transferts, alors que 383 cadavres (5,76%) étaient comptabilisés sur la route. Il convient de noter que 2'464 des 4'749 tritons alpestres ont été recueillis sur la route, les autres étant récupérés dans des seaux le long de la barrière nord. Les nombres pour les autres espèces n'ont pas été enregistrés, du fait de l'impossibilité de compter lorsque des centaines de grenouilles traversent la route en une soirée!

Les tritons alpestres et les grenouilles rousses (1'730) constituent l'essentiel des transferts. Le mois d'avril seul a permis de compter 5'860 amphibiens. Un rapport du coordinateur a permis d'établir le bilan de la saison et a été envoyé aux autorités et services communaux et cantonaux, ainsi qu'aux associations Pro Natura et WWF. A noter qu'une visite sur place de représentants du Service cantonal de la faune nous fait espérer une amélioration prochaine, demandée depuis longtemps, des protections fixes sur la partie cantonale du domaine concerné.

Entomologie

Le directeur du musée a poursuivi son travail de recherche sur les fourmis des bois au Parc national suisse en collaboration avec ses collègues vaudois et tessinois.

Algologie

Le laboratoire d'algologie hébergé par le MHNC est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : Canton de Neuchâtel (bassin du Doubs avec accent sur les rivières locloises ; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel) ; Canton du Valais (la Prinse et la Dala) ; Canton de Vaud (l'Orbe et l'Arnon) ; Canton de Fribourg (bassin de la Singine et du Gottéron) ; Canton du Jura : phytoplancton de l'étang de la Gruère ; Programme NAWA de la Confédération : synthèse de la 2ème campagne réalisée en 2015. Recherche : effluents de deux anciennes décharges (Les Bulles et les Frêtes) ; collaboration à la rédaction de l'atlas des diatomées de Bourgogne ; collaboration avec le département de génétique et d'évolution de l'Université de Genève. Formation : stagiaires pour des formations sur les diatomées et sur le phytoplancton. Animation scientifique : Organisation à La Chaux-de-Fonds, des 15èmes journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH (ateliers de microscopie pour 7 personnes sur 2 jours); préparation d'une émission de la TSR sur l'utilisation des collections historiques de diatomées. Collections algologiques déposées au MHNC : Les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 104 échantillons de référence : 33 (Valais), 16 (Vaud), 20 (Fribourg), 32 (Neuchâtel), 3 (Jura) ; Publication : 1 publication.

Renseignements, identifications et expertises

En 2016, les scientifiques du MHNC ont répondu à de nombreuses demandes du public concernant les animaux, la flore et la nature en général. Relevons en particulier des questions ou demandes d'identification à propos de truites, d'araignées, de chauves-souris et, pour la deuxième année consécutive, de goélands présents sur les toits de la ville. Une vingtaine d'informations suffisamment documentées ont été ensuite transmises au Centre Suisse de Cartographie de la Faune via le site WebFauna ou inscrite sur le site Ornitho.ch désormais ouvert à d'autres groupes faunistiques. Le conservateur-adjoint a été consulté par le SFFN pour l'établissement de 7 zones de protection (ZP) au Creux-du-Van.

Animations

Réveil des oiseaux

L'animation a eu lieu par un temps exécrable le dimanche 1^{er} mai. Participation : La Chaux-de-Fonds: 15 personnes/15 inscrits; Neuchâtel : 14 personnes/20 inscrits; Fleurier : 0 personne/6 inscrits

Opération "Qui a vu le premier martinet..."

En réponse à l'appel lancé par le musée dans la presse, une trentaine de personnes ont annoncé le retour du Martinet noir dans les Montagnes neuchâteloises, mais aussi dans le bas du canton et même à Montbéliard. Les tout premiers martinets ont été repérés le samedi 14 avril. Il a fallu cependant attendre le 2 mai pour voir leur retour en nombre dans les Montagnes.

Nuit des musées et Journée internationale des musées

Le samedi 21 mai (Nuit) et le dimanche 22 mai (Journée). Ces manifestations, sur le thème de *Gare au Gorille* furent couronnées d'un franc succès. En chiffre, la Nuit a vu 290 visiteurs (205 adultes et 85 enfants) défiler au MHNC. A la Journée, c'est 264 personnes (136 adultes et 128 enfants) qui se sont pressées aux animations proposées (photo, boisson surprise, jeu dans les dioramas et visite de l'atelier).

Fête de la nature

Dans le cadre de la 6^{ème} Fête de la Nature suisse romande (coordonnée par La Salamandre) plusieurs activités ont été organisées le samedi 21 mai par le MHNC et le Zoo BPC. Au programme des animations : à la découverte du Rougequeue à front blanc; visites de la station de soins pour animaux sauvages.

Nuit de la chauve-souris

Cette animation a eu lieu le 27 août à Champ-du-Moulin et a connu un grand succès (environ 500 personnes). Elle était encadrée par une quinzaine de bénévoles et coordonnée par le CCO-NE et le MHNC.

Conférences, visites guidées, présentations, cours

Le conservateur-adjoint a donné une conférence sur les chauves-souris dans le cadre d'un cours HE-ARC filière Conservation-restauration le 18.10.2016 intitulé "Prévention et contrôle des infestations biologiques" (Programme Biocontaminants 2016) sous la direction de Thierry Jacot (professeur HE-Arc) et Fabrice Sauvagnargues (Musée du Quai Branly, Paris). Ce cours a été suivi par 18 personnes.

Communication

Au mois de mai, le site internet de la Ville a migré sur un nouvel outil de gestion. Une formation sur le sujet a eu lieu en avril. Le site a été ensuite mis à jour comme auparavant à un rythme hebdomadaire. Un sous site a été ajouté à la section "activités scientifiques" afin de présenter le projet du Groupe Rougequeue à front blanc (Grafbl).

Fréquentation

Le MHNC étant fermé au public, il n'y a eu aucun visiteur ou de visite scolaire et parascolaire en 2016 hormis lors de la Nuit et de la Journée des musées et lors de conférences ou assemblées.

Locaux - La Poste

Bail de La Poste

Le bail a été prolongé jusqu'en juin 2018. Malgré le gel du projet Zoo-Musée, la problématique du déménagement reste la même car le MHNC devra quoi qu'il advienne déménager dans d'autres locaux.

Mise à disposition de locaux

La salle audio-visuelle a été utilisée pour des séances et des cours impliquant le personnel du musée ou du zoo et pour diverses réunions naturalistes.

Un auditorium a été aménagé dans l'ex-espace Afrique par la régie des musées. L'AG de la Société des amis du MHNC a eu lieu dans cet espace et a réuni 45 personnes le 23 mars. Une conférence organisée par la Société neuchâteloise des sciences naturelles sur le rougequeue à front blanc s'est tenue au même lieu le 30 novembre. Elle a connu le succès avec 62 personnes présentes, en présence de Ludovic Maggioni, le nouveau directeur du MHNN.

Tournage du film "Tiens ta droite"

Le tournage d'un film "Tiens ta droite" de Robin Erard dans les locaux du musée a mobilisé une partie de l'équipe début mai 2016. Le tournage a eu lieu les 12 et 13 mai après-midi et nuit et également au Zoo le 11 mai. Une permanence a été assurée par l'équipe du musée durant tout le tournage.

Éditions

Éditions de la Girafe

Le Cahier du MHNC n°15 *Martinet noir: entre ciel et pierre* était épuisé au mois de novembre 2015. La demande étant continue pour cette unique monographie disponible dans le domaine francophone, une réimpression de 750 ex. a eu lieu début 2016. D'autre part, un rapport de 10 pages consacré au bilan de la 8ème saison de sauvetage des amphibiens des Grandes-Crosettes est paru en juillet. Rappelons que ces éditions fonctionnent sans soutien communal et qu'elles contribuent, par les échanges avec d'autres institutions, à l'enrichissement de la bibliothèque du musée, indispensable outil de travail!

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises)

Quatre bulletins (n°116 Mars 2016, n°117 Juin 2016, n°118 Septembre 2016 et n°119 Décembre 2016) sont parus en couleur avec respectivement 32, 20, 28 et 24 pages (tirage : 210 ex.). Le coût de la publication est toujours assumé par les cotisations des membres, au nombre de 182, dont 3 en France et 1 en Espagne.

Publications

Chauves-souris

Blant J.-D. & T. Bohnenstengel (2016): Recensement des colonies de pipistrelle commune, sérotine boréale, sérotine commune et sérotine bicolore du Val-de-Travers et estimation de la taille des populations. Bull. soc. Neuchâtel sci. Nat. 133:23 -36.

Uldry V., Bohnenstengel T. & J.-D. Blant 2016. Chauves-souris et éoliennes bis : Etat initial des populations de chiroptères sur les sites d'implantations d'éoliennes du Val-de-Travers et des communes limitrophes. Rapport intermédiaire 2016 5 pp.

Oiseaux

Six articles réalisés ou co-réalisés par le conservateur-adjoint ont paru dans Info-COMONE.

Activités médiatiques (extraits)

Le MHNC a été à l'origine et/ou le sujet de multiples articles dans les médias durant l'année 2016 A titre d'exemple, relevons les articles suivants : "Premier long métrage" sur le tournage du film "Tiens ta droite" dans les locaux du musée (L'Impartial), "Qui verra le premier martinet ? (L'Impartial, Arcinfo, A+), "Protection des batraciens : record battu" (A+), "Il faut foncer avec le zoo-musée", le soutien de trois conservateurs au Musée d'histoire naturelle" (L'Impartial), "Une journée dédiée au rougequeue à front blanc (RTN, L'Impartial, Terre & Nature). Puis de nombreux articles également suite à l'abandon du projet zoo-musée et la non-reconduction du contrat du directeur des IZ en décembre.

Projet Zoo-Musée

Coup de tonnerre dans la vie de l'institution avec l'annonce de l'abandon du projet zoo-musée pour cette législature en raison des difficultés financières de la Ville. Un nouveau coup dur, après le gel du projet en 2015. L'équipe du musée a été affectée par cette nouvelle et se raccroche à l'espoir que ce projet, plébiscité par le conseil général et la population, porteur d'espoir pour toute une région, ne soit pas définitivement enterré et qu'il renaisse prochainement sous une forme ou une autre. Malgré cette mise en veilleuse, plusieurs mandats ont été terminés en 2016. Les rapports finaux seront prochainement remis aux autorités.

Commission des institutions zoologiques (CIZ)

Législature 2012-2016

M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), vacant et nommé si nécessaire (secrétaire). Autres membres: Mmes Daniela de Biasi Favre et Janine Bärtschi; MM. Gérard Bosshart, Henri Oppliger, Fernando Soria, Yvan Matthey et Marc Schafroth. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (coll. administrative MHNC).

Législature 2016-2020

M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), Marc Schafroth (secrétaire). Autres membres: Mmes Nicole Bosshart et Janine Bärtschi; MM. Henri Oppliger, Marc-Vincent Porret, Fernando Soria et Yvan Matthey. Prise du PV: Mme Danièle Sandoz (coll. administrative MHNC). Un représentant du musée et un représentant du zoo assistent désormais aux séances.

La CIZ s'est réunie à cinq reprises: 24 février, 20 avril, 2 novembre, 25 novembre, 14 décembre.

ZOO DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU (ZOO BPC)

Personnel

L'équipe du Zoo est composée d'une responsable gardienne d'animaux à 80%, de 9 gardiens à différents taux d'activité (entre 45% et 100%) et d'un aide-gardien à 100%. Un aide-gardien d'animaux auxiliaire a également été engagé pour 6 semaines durant l'été. Cinq personnes s'alternent pour le travail de vacataire le weekend. L'équipe fixe est renforcée par une équipe de bénévoles, entre avril et septembre, à la station de soins, sans compter quelques-uns présents toute l'année. L'apprentie gardienne d'animaux a terminé avec succès son CFC (meilleurs résultats ex-aequo secteur "Animaux sauvages") en août et a été engagée de mi-août à fin octobre pour remplacer un gardien d'animaux en service civil. Un nouvel apprenti a commencé sa formation en août 2016 pour un cursus accéléré de deux ans. Un apprenti gardien d'animaux de première année a été engagé en mars pour lui permettre de terminer son apprentissage au Zoo suite à la fermeture de son précédent employeur. En 2016, 31 personnes ont effectué un stage au Zoo. Une étudiante a effectué une partie de son travail de maturité au Zoo sur les pelotes de réjection des rapaces. Son travail sera rédigé en 2017. Deux civilistes effectuent ensemble leur affectation au Zoo durant toute l'année. En 2016, ce sont 6 personnes différentes qui sont succédé, dont une qui terminera en 2017.

Perfectionnement-formation

La gardienne d'animaux responsable a suivi le "Animal Training Workshop" à Boras en Suède du 28-30 mars. Deux gardiens d'animaux ont suivi le 30 juin le cours de perfectionnement organisé par l'Association Romande pour la Formation des Gardiens d'Animaux "Détention des crocodiles, sauriens et serpents". Un gardien d'animaux a participé au congrès "Advancing Bear Care" à Omaha dans le Nebraska (USA). Un cours inter-entreprises pour les apprentis gardiens d'animaux de 1 ère année a été organisé au Zoo BPC le 2 juin. Le 21 octobre, deux gardiens et la gardienne d'animaux responsable ont suivi le cours "refresh" obligatoire pour les samaritains d'entreprise. Le 3 novembre, le directeur et la gardienne d'animaux responsable ont participé à la rencontre des pédagoques de zoo suisses au Zoo de Bâle.

Travaux effectués au Zoo

Travaux réalisés par les ateliers de la Ville

Construction des nouveaux terrariums dans les pavillons I et III et peinture en gris du pavillon I du vivarium; peinture des grilles et poutres du petit côté de l'enclos des ours; consolidation de la montagne des bouquetins; installation d'un hôtel à insectes dans la rocaille; installation du cylindre pour la nouvelle tirelire du vivarium; poursuite de l'installation des protections autour des arbres; construction de supports pour les panneaux d'information; réalisation d'une porte pour un box de l'écurie; mise en place d'une clôture vitrée dans l'enclos des loutres; mise en place de deux portes pour accéder aux îlots des loutres; fermeture de l'espace entre la deuxième barrière des Grands tétras et le grillage des rennes.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Construction de nouveaux terrariums dans les pavillons I et III du vivarium (parties vitrées); réparation du toit de la volière des Grands tétras; réparation d'un chéneau sur le bâtiment de la grange; construction de passerelles pour accéder aux îlots des loutres; construction d'une clôture vitrée dans l'enclos des loutres; plan d'aménagement du Zoo en lien avec la mise aux normes de celui-ci selon l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn) (en cours).

Travaux réalisés par l'équipe du Zoo

Installation de l'électricité dans les box au 1^{er} étage de l'écurie nord; remise en état de la devanture des volières des oiseaux exotiques et des fouines; agrandissement de la porte de l'enclos des cochons d'Inde pour faciliter le nettoyage; agrandissement de l'ouverture du 1^{er} box de l'écurie nord; installation d'une trappe extérieure pour pouvoir enfermer les loutres; installation des premières protections arbres pour accueillir les ratons laveurs; construction d'un sas de sécurité sur volière de soins; etc...

Le vivarium a fermé ses portes au public du 8 au 27 février pour les révisions annuelles (entretien des terrariums, des installations techniques et des pavillons). Depuis deux ans de grandes transformations sont visibles dans le vivarium pour améliorer les conditions de détention des animaux. En 2016, l'accent a été mis sur la mise aux normes d'une partie des terrariums selon l'OPAn. Celle-ci se poursuivra en 2017 et 2018. Plusieurs anciens terrariums ont été détruits pour faire place à un très grand terrarium dans le pavillon I pour l'Anaconda jaune et trois autres dans le pavillon III pour des espèces de la faune nord et sud-américaine. Ces nouveaux terrariums sont entièrement végétalisés avec des plantes naturelles et équipés d'un éclairage professionnel favorisant la croissance. Les parties vitrées de très grande taille assurent une bonne visibilité aux visiteurs de tous âges (et tailles!). Le pavillon I a été entièrement repeint en gris et blanc amenant une touche de modernité à l'entrée du bâtiment. Le coût de ces travaux a été nettement maîtrisé grâce à la disponibilité des ateliers de la Ville. Ils ont été remerciés par une levure organisée à la fin des travaux, le 16 juin.

Les révisions standards ont été effectuées sur le reste du bâtiment et les autres terrariums. Synthèse par pavillon:

- Pavillon I: démontage complet de l'ancienne cage de l'anaconda et suppression d'un aquarium et d'une petite cage pour reconstruire un terrarium beaucoup plus spacieux pour l'anaconda, démontage du bureau d'accueil, peinture complète du pavillon, mise en place d'une nouvelle façade pour l'aquarium de l'entrée, mise en place d'un nouveau tableau électrique côté nord et d'une nouvelle filtration pour le bassin de l'anaconda.
- Pavillon II: révisions standards, suppression des petits terrariums.
- Pavillon III: démontage des 5 cages côté sud, construction de 3 grands terrariums, suppression des petits terrariums, nouveau tableau électrique côté sud, révisions standards côté nord.
- Pavillons IV et V: révisions standards.

Animaux

Introduction

Au parc zoologique, l'année a été marquée par le décès de l'un des individus les plus connus du Zoo : l'Ours brun femelle avait connu des problèmes de santé durant l'année 2015 qui avaient pu être stabilisés. Mais l'arthrose sévère de sa colonne cervicale diagnostiquée au Tierspital de Berne, a subitement provoqué une paralysie partielle de l'animal et a amené à la décision de l'euthanasier. Pour l'heure et sans solution d'agrandissement de cet enclos, inadapté à l'espèce, il a été décidé de pas accueillir de nouvel individu. Le mâle raton laveur est mort au mois de mars quelques mois après la femelle, cette espèce est donc temporairement absente du Zoo. Une personne mal intentionnée a découpé le grillage de l'enclos du renard en début d'année laissant l'animal s'échapper, il n'a pas pu être récupéré. Deux Moutons d'Ouessant, un bélier et une brebis, ont été achetés pour former un groupe avec la brebis âgée déjà au Zoo. La femelle lynx arrivée en 2015 et faisant partie du programme de reproduction ESB (European studbook) est actuellement détenue seule en attendant les recommandations de placement du coordinateur européen. Un nouveau Bouc nain, don du Zoo de Zürich, est arrivé, ainsi que deux jeunes Chèvres naines pour rajeunir le troupeau existant. Un Cacatoès rosalbin récupéré suite à une saisie a intégré la volière des Perruches de Pennant pour le plus grand plaisir des visiteurs avec lesquels il interagit. Les mesures obligatoires mises en place en fin d'année par l'Office vétérinaire fédéral contre la grippe aviaire ont engendré le confinement total ou partiel d'une partie des oiseaux (oies, canards, Grands Tétras, cygne et poules).

Au vivarium, 22 petits Iguanes noirs (Ctenosaura palearis), une espèce très menacée dans son milieu naturel au Guatemala, ont vu le jour après une incubation d'une septantaine de jours. C'est la seule reproduction qui a été menée au vivarium, l'objectif étant toujours de diminuer le cheptel existant pour détenir les animaux sur des plus grandes surfaces, mieux aménagées. Les nouveaux terrariums mis en place lors des révisions annuelles ont permis à nouveau de faire cohabiter plusieurs espèces ensemble, une mixité qui cherche à se rapprocher de ce que rencontrent les animaux dans leur milieu naturel. Plusieurs individus de différentes espèces (caméléon, crabes, serpents, aquarium d'eau de mer) ont été récupérés lors d'une saisie. Les tortues terrestres ont été rentrées plus tôt cette année pour permettre une vermifugation intensive des 14 individus, des prélèvements de selle ayant détectés une forte contamination en parasites. Pour rappel, les tortues terrestres du Zoo sont des individus récupérés suite à des abandons.

Inventaire

Au 31 décembre 2016, le parc zoologique présentait 177 animaux (mammifères et oiseaux) de 45 espèces et le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 169 animaux (serpents, lézards, tortues, poissons, araignées, scorpions) de 81 espèces. Les inventaires fournis pour ces deux ensembles ne prennent pas en compte les animaux d'élevage (lapins, cochons d'Inde, rats, souris, insectes, certains poissons) utilisés pour le nourrissage d'autres espèces au sein du Zoo.

Parc zoologique

• Mammifères: 72 individus de 19 espèces au 31 décembre 2016.

<u>Espèces de la faune sauvage européenne</u> : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chat forestier, Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasien, Mouflon de Corse, Ours brun, Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique: Loutre cendrée (but pédagogique: loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

<u>Espèces domestiquées</u> : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Lama, Lapin bélier français, Mouton d'Ouessant, Porc laineux.

• Oiseaux : 105 individus de 26 espèces au 31 décembre 2016.

<u>Espèces de la faune sauvage européenne</u> : Canard colvert, Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétras, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée

<u>Espèces d'ornement</u>: Cacatoès rosalbin, Calopsitte élégante, Canard carolin, Canari (Serin des Canaries), Diamant mandarin, Inséparable rosegorge, Oie cygnoïde, Perruche de Pennant, Perruche néophème, Perruche ondulée.

Espèces non comptabilisées car aucun représentant fin 2016: Raton laveur, Renard roux

Vivarium

	Arachnides	Autres invertébrés	Serpents	Lézards	Tortues	Crocodiliens	Poissons	Amphibiens
Nombre d'animaux	12	2	74	29	20	2	8	22
Nombre d'espèces	8	2	40	11	6	1	5	8

Nouveaux pensionnaires

Parc zoologique

Un Bouc nain (don du Zoo de Zürich) et deux jeunes Chèvres naines ont intégré le troupeau existant. Une fouine mâle en provenance du Zoo de La Garenne nous a été temporairement confiée en attendant que son enclos définitif soit construit dans le zoo vaudois. Un bélier et une brebis Moutons d'Ouessant ont été achetés pour rejoindre la vieille brebis du Zoo. Un Cacatoès rosalbin, récupéré suite à une intervention par l'Office vétérinaire du canton du Jura avec plusieurs autres animaux, a intégré la volière des Perruches de Pennant. Deux jeunes Oies de Toulouse acquises pour tenir compagnie à un cygne juvénile de la station de soins, ont définitivement intégré le cheptel du Zoo pour compléter le groupe d'animaux du "poulailler". Deux coqs de la race appenzelloise huppée faisant partie du programme Pro specie rara ont également rejoint le "poulailler". Comme chaque année, plusieurs oiseaux exotiques de différentes espèces ont été récupérés suite à des abandons. Certains ont été acheminés vers d'autres institutions faute de place pour les garder.

Vivarium

2 Agalychnis callidryas, 6 Dendrobates de deux espèces différentes (Excidobates mysteriosus, Phyllobates terribilis) dons du Zoo de Zürich, 10 Trachycephalus resinifictrix dons du Vivarium de Lausanne, 2 Scorpions (Heterometrus swammerdami, Euscorpius flavicaudis), 1 Gecko léopard (Eublepharis macularius), 2 Botriechis schlegeli dons du Vivarium de Lausanne, 1 Gonyosoma boulengeri don d'un particulier, 4 Couleuvres vipérines (Natrix maura) don du Muséum de Berne. Plusieurs tortues terrestres et aquatiques n'ont fait que transiter par le Zoo pour être confiées au Centre de récupération des tortues à Chavornay. Plusieurs animaux de différentes espèces (poissons, caméléon, crabes, serpents) ont été récupérés suite à une intervention par le Service vétérinaire du canton du Jura, certains ont intégrés le cheptel alors que d'autres ont été replacés. Un gardien est intervenu dans le Val-de-Ruz à la demande des pompiers pour déloger un serpent (Morelia spilota) coincé dans une cuvette des toilettes. L'animal a séjourné quelques semaines au vivarium avant d'être replacé chez un particulier.

Naissances

Parc zoologique

Avril-mai: Mouflons de Corse (5 mâles); Juin-juillet: Cerf élaphe (1 mâle et 1 femelle); Mai-juin: Bouquetins des Alpes (2 mâles et 4 femelles); Août: Ane (1 femelle).

Vivarium

22 Iguanes noirs (Ctenosaura palearis).

Décès

Parc zoologique

11 janvier: Ours brun; 15 janvier: Canard mandarin (retrouvé mort); Mai à octobre: 4 Bouquetins (raisons des 4 décès : petit de 2 jours, mère après mise-bas, petit orphelin de deux semaines, euthanasie suite à une fracture d'un antérieur); 26 mars: 1 Raton laveur (suite de narcose); 14 avril: 1 Bouc nain (euthanasie cause vieillesse); 31 mai: 2 Cerfs élaphe (mère prolapsus de matrice et petit); 17 juin: Mouton d'Ouessant (euthanasie cause vieillesse); 3 et 31 juillet: 2 Perruches de Pennant (cohabitation conflictuelle avec les 2 autres individus); 10 novembre: 4 Mouflons de Corse (animaux en surplus); 27 novembre: Canard de Poméranie (problème de foie); 22 décembre: 1 Canard colvert (cause incertaine, peut être stress dû au confinement grippe aviaire). Un Fuligule nyroca manquait lors du comptage au 31 décembre. Dans les volières des oiseaux exotiques récupérés, les oiseaux suivants sont morts en 2016: 2 canaris, 3 Diamants mandarins, 3 Inséparables et 3 Perruches ondulées.

Vivarium

6 janvier: Bothrops neuwiedi (infection des canaux des fossettes thermosensibles); 7 janvier: Heterometrus swammerdami (problème de mue); 18 janvier: Trimeresurus fucatus (rétention de selles et stress consécutif au traitement); 4 février: Grammostola mollicoma (cause inconnue); 6 février: Brachypelma smithi (âge); 27 février: Ceratophrys ornata (cause inconnue); 17 mars: Eublepharis macularius (rétention d'œufs); 17 mars: Testudo hermanni boettgeri (morte durant hibernation); 20 mars: Testudo hermanni (sortie d'hibernation); 24 mars: Naja naja (rétention d'œufs); 13 avril: Testudo graeca (abcès cou); 12 avril: Crotalus oreganus helleri (euthanasie, problèmes neurologiques); 20 avril: Ctenosaura palearis (noyade probable); 25 avril: 2 Bombina orientalis (euthanasies, problèmes neurologiques); 19 mai: Pantherophis guttatus (amaigrissement); 27 mai: Brachypelma emilia (cause inconnue); 11 juillet: Eublepharis macularius (euthanasie: déformation osseuse); 21 juillet: Porthidium ophryomegas (euthanasie); 26 juillet: Testudo hermanni (herpès virus); 30 et 31 juillet: 2 Testudo hermanni (herpès virus); 10 août; Pantherophis obsoletus quadrivittatus (cause inconnue); 17 août: Naja nivea (vieillesse); 20 août: Testudo hermanni (cause inconnue); 14 septembre: Phyllobates terribilis (mortalité juvénile); 16 septembre: Litoria caerulea (euthanasie, dégénérescence d'un œil); 18 et 24 septembre: 2 Pantherophis obsoletus quadrivittatus (cause inconnue); 28 septembre: Excidobates mysteriosus (mortalité juvénile); 12 octobre: Pantherophis guttatus (cause inconnue); 1 novembre Candoia aspera (cause inconnue); 9 novembre: Bothrops moojeni (résultats d'autopsie peu claires); 26 novembre: Pantherophis obsoletus (intolérance au vermifuge?); 3 décembre: Ctenosaura palearis (mortalité juvénile).

Échanges, ventes et dons

Parc zoologique:

Trois jeunes étagnes ont été données au Zoo de La Garenne en février où elles ont intégré un très grand enclos mixte avec des vautours et des gypaètes. Un jeune cerf mâle a été vendu dans un élevage de la région.

Vivarium

Plusieurs tortues terrestres et aquatiques (individus abandonnés ou trouvés) ont transité par le vivarium avant d'être acheminées vers le Centre de récupération des tortues à Chavornay. Quatre jeunes Iguanes noirs (*Ctenosaura palearis*) et un *Naja melanoleuca* ont été donnés au Vivarium de Meyrin. Quatre jeunes Iguanes noirs (*Ctenosaura palearis*) ont été donnés à un particulier (contre un don de sa part). Cinq *Epicrates maurus* ont été cédés à un particulier. Un gardien a adopté un *Lampropeltis triangulum* récupéré par les pompiers à Neuchâtel. Le *Morelia spilota* récupéré dans la cuvette des WC au Val-de-Ruz a pu être replacé chez un particulier qui en détenait déjà. Deux *Naja siamensis* surnuméraires ont été cédés à un particulier ayant l'autorisation de détenir des serpents venimeux. Une couleuvre des blés et 2 Pythons royaux ont été cédés à des particuliers (contre un don de leur part). Trente-trois œufs fécondés de Cobras cracheurs (*Naja siamensis*) ont été donnés au Laboratoire Lane de l'Université de Genève qui étudie le développement embryonnaire des serpents.

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Parc zoologique

Programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : *Lutra lutra*): une femelle (même situation qu'en 2015). Livre d'élevage ESB du Lynx eurasien – sous-espèce des Carpathes (European Studbook: *Lynx lynx carpathicus*): une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (même situation qu'en 2015).

Vivarium

Livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook: *Osteolaemus tetraspis*): Deux jeunes individus de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt et du Tierpark de Berlin (même situation qu'en 2015).

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

Les chiffres de cette année semblent confirmer que les 500 animaux réceptionnés par année ne sont pas exceptionnels et démontrent l'importance prise par la station de soins pour animaux sauvages. Ceci continue d'être possible grâce au travail bénévole des gardiens d'animaux en-dehors des heures d'ouverture et de l'équipe de bénévole. De nombreux dons de particuliers, pour un total de CHF 1'866.30, sont parvenus à l'association des "Amis du Bois du Petit Château". De plus, des dons spéciaux ont été reçus: CHF 6'120.- (Protection suisse des animaux - PSA pour les oiseaux sauvages) et CHF 1'370.- (PSA pour les hérissons). Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature (SFFN-NE) a pérennisé son soutien financier annuel de CHF 5'000.-.

Mammifères: 87 dont 41 relâchés et 2 transférés dans une station de soins plus adaptée

Blaireau européen (2) (1 mort, 1 relâché); Chamois (1) (transféré); Chevreuil (1) (mort); Chiroptera indét. (1) (morte); Ecureuil roux (2) (1 transféré, 1 mort); Fouine (3) (relâchées); Hérisson d'Europe (34) (18 morts, 16 relâchés); Murin à moustaches (3) (relâchés); Murin de Daubenton (1) (mort); Myotis sp. (1) (mort); Noctule de Leisler (1) (relâchée); Oreillard sp. (1) (1mort, 1 relâché); Pipistrelle commune (14) (6 mortes, 8 relâchées); Pipistrelle de Nathusius (8) (4 mortes, 4 relâchées); Pipistrelle pygmée (2) (mortes); Renard roux (8) (5 morts, 3 relâchés); Sérotine boréale (1) (relâchée); Sérotine commune (2) (mortes); auxquels s'ajoutent encore les animaux en soins.

Oiseaux: 405 dont 191 relâchés et 39 transférés dans des stations de soins plus adaptées

Autour des Palombes (1) (relâché); Bergeronnette grise (4) (2 morts, 2 relâchées); Bruant jaune (1) (1 mort); Buse variable (1) (relâchée); Caille des blés (1) (transférée); Canard colvert (5) (5 transférés); Canard indét. (1) (transféré); Chardonneret élégant (5) (4 morts, 1 relâché); Chouette hulotte (3) (1 morte, 2 transférées); Corneille noire (10) (3 mortes, 7 transférées); Cygne tuberculé (2) (1 relâché, 1 transféré); Epervier d'Europe (1) (mort); Etourneau sansonnet (7) (1 mort, 6 relâchés); Etourneau indét. (2) (2 relâchés); Faucon crécerelle (9) (7 morts, 1 relâché, 1 transféré); Faucon hobereau (1) (transféré); Fauvette à tête noire (3) (1 morte, 2 relâchées); Fauvette des jardins (1) (relâchée); Foulque macroule (2) (2 relâchés); Gobemouche noir (1) (relâché); Goéland leucophé (4) (1 relâché, 3 transférés); Grand-Duc d'Europe (2) (1 mort, 1 transféré); Grimpereau des jardins (2) (morts); Grive litorne (22) (15 mortes, 7 relâchées); Grive musicienne (4) (3 mortes, 1 relâchée); Grive indét. (2) (mortes); Hirondelle de fenêtre (20) (8 mortes, 12 relâchées); Hirondelle rustique (4) (3 mortes, 1 relâchée); Linotte mélodieuse (1) (relâchée); Martinet noir (79) (22 morts, 57 relâchés); Merle noir (35) (16 morts, 18 relâchés, 1 transféré); Mésange bleue (6) (1 morte, 5 relâchées); Mésange charbonnière (9) (2 mortes, 7 relâchées); Mésange noire (9) (3 mortes, 6 relâchées); Milan royal (1) (mort); Moineau domestique (67) (42 morts, 25 relâchés,); Pic épeiche (4) (2 morts, 2 relâchés); Pic noir (2) (relâchés); Pic vert (1) (relâché); Pie bavarde (8) (3 mortes, 4 relâchées, 1 transférée); Pie-grièche écorcheur (1) (mort); Pigeon biset (19) (5 morts, 1 relâché, 13 transférés); Pigeon blanc (1) (transféré); Pinson des arbres (8) (4 morts, 4 relâchés); Râle des genêts (1) (mort); Roitelet à triple bandeau (5) (2 morts, 3 relâchés); Rougegorge familier (5) (1 mort, 4 relâchés); Rougequeue à front blanc (3) (2 morts, 1 relâché); Rougequeue noir (9) (4 morts, 5 relâchés); Sittelle torchepot (4) (3 mortes, 1 relâchée); Torcol fourmilier (1) (mort); Tourterelle turque (4) (3 mortes, 1 relâchée); Troglodyte mignon (1) (mort). Auxquels s'ajoutent encore les animaux en soins.

Reptiles : 1 dont 1 relâché
Triton alpestre (1) (relâché).
Amphibiens : néant

Animations, cours et visites guidées

Portes ouvertes avec visites guidées des travaux de révisions annuelles du vivarium (21 février); Fête de la nature (21 mai) animations : à la découverte du Rougequeue à front blanc (11 personnes); visites de la station de soins pour animaux sauvages (42 personnes). Stand de la station de soins dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris (Champ-du-Moulin, 27 août, 500 personnes); "P'tit Noël du Zoo", 4ème édition (11 décembre, énorme succès avec plus de 1'000 visiteurs. En 2016, ce sont 1'251 personnes (780 personnes en 2015), soit 1'131 enfants et 120 adultes, qui ont pu profiter d'une animation sur inscription. Au parc zoologique, il y a eu 11 anniversaires, 14 visites guidées, 9 visites pour les Passeport-Vacances, 2 visites durant la semaine blanche du 1er mars (organisée par le Service de la jeunesse) et 3 visites durant la Fête du sport (organisée par l'école obligatoire). Au vivarium, il y a eu 5 anniversaires, 24 visites guidées, 22 visites pour les Passeport-Vacances, 2 visites durant la semaine blanche et 2 visites durant la Fête du Sport (dernière semaine d'école).

Divers

Prélèvement de venins des espèces du vivarium par Alphabiotoxine Laboratory (fabrication de sérums) (6 mars); Entraînement des chiens CITES au parc et au vivarium (9 juin)

Fréquentation

L'estimation de la fréquentation annuelle (> 100'000 visiteurs) semble toujours fiable et comparable à celle des années passées.

Communication, affichage, web

Le site web du Zoo a également migré sur l'outil SharePoint (voir sous MHNC) et a continué à être mis à jour régulièrement.

Graphisme: les panneaux du vivarium ainsi que ceux du Parc ont été complétés et remplacés en fonction des besoins. Une série de panneaux d'information relative aux espèces présentées au Zoo est en cours d'élaboration. Divers panneaux, affiches et flyers ont été réalisés (signalétique, formation pour chiens CITES, animation Rougequeue à front blanc, questionnaire pour l'animation "Animarionnettes").

Médias (extraits)

Quelques extraits des nombreux articles et reportages qui ont eu lieu au cours de l'année 2016 sur le Zoo BPC : multiples articles dans toute La Suisse sur le décès de l'ourse en janvier 2016, "Travaux d'envergure aux installations zoologiques (vivarium)" (L'Impartial), "Plan pour le Bois du P'tit" (L'Impartial), "Yasmine Ponnampalam" (A+), "Le zoo de La Chaux-de-Fonds accueille des serpents indigènes" (Arcinfo), "Pour faire taire les langues de vipère" (L'Impartial), "Marionnettes au zoo" (A+), deux interviews de la responsable gardienne d'animaux par la radio Canal 3 (Bienne) : sur la mort de l'ourse en janvier et sur les naissances au Zoo en août et plusieurs articles sur le P'tit Noël du Zoo ainsi que les diverses actions "Sos Zoo-Musée".

ARCHIVES COMMUNALES

Personnel

Collaboratrices:

- archiviste communale à 10 %
- collaboratrice administrative à 60 %.

Aucun civiliste n'a accompli de période d'affectation aux Archives communales. Cela pour plusieurs raisons : manque de formation spécifique des candidats pour les tâches à accomplir, difficultés du suivi par l'archiviste communale en raison de son faible taux d'activité et éloignement du dépôt principal par rapport au Musée d'histoire.

Dépôts

Le déménagement de la bibliothèque du Musée d'histoire à la bibliothèque des musées située dans l'annexe nord de la Loge L'Amitié a pris du retard. Les deux dépôts situés au sous-sol de l'hôtel de ville n'ont donc pas encore été libérés pour permettre leur aménagement et leur équipement afin de recevoir les archives de l'ancienne commune (1656-1851), celles de la Municipalité (1851-1888) et les fonds du Conseil communal et du Conseil général dès 1888 ainsi que les archives de la commune des Éplatures (1850-1900). Ces fonds se trouvent actuellement dans un abri de protection civile qui est saturé et n'offre pas de conditions climatiques satisfaisantes.

A l'été, le Conseil communal a répondu à une consultation des communes qui avaient manifesté un intérêt de principe à la réalisation d'un centre cantonal d'archives. Au vu de la modestie des ressources humaines attribuées aux archives communales et de la difficulté de l'évaluation des espaces nécessaires à leur entreposage, il ne pouvait pas prendre de décision quant à son mode de participation au projet mais souhaitait rester informé de la suite de ce dossier.

Gestion des archives à l'intérieur des services communaux

Conformément à la Loi sur l'archivage (LArch) et à son règlement d'application, l'Office des archives de l'Etat (OAEN) a été informé du projet de gestion électronique de documents (GED) en cours d'étude dans l'ancien dicastère DCSJ. Il a jugé que les options prises n'étaient pas totalement conformes aux bonnes pratiques archivistiques et a proposé un double soutien. Il s'agit d'une part du plan de classement électronique ArchiClass que l'OAEN a fait développer pour son usage et celui des communes intéressées et, d'autre part, de la mise à disposition d'un calendrier d'archivage intégrant, pour chaque type de documents, les délais de conservation à respecter en fonction des contraintes légales et de l'intérêt historique qu'ils présentent.

Selon le règlement d'application de la LArch, la gestion des archives, notamment grâce à l'utilisation de ces deux outils clés, incombe désormais aux divers services de l'administration qui doivent gérer les documents qu'ils produisent selon le principe des dossiers d'affaires. Chaque service désigne un responsable des archives qui est l'interlocuteur de l'archiviste communal. Celui-ci ne devrait intervenir qu'au moment de l'élimination des documents dont la conservation n'est pas nécessaire et de la prise en charge des dossiers qui documentent l'action publique ou présentent un intérêt historique. Les bordereaux d'élimination et les bordereaux de versement sont signés par le Conseil communal qui, selon la LArch, est responsable de la gestion des archives.

La mise en place de ce nouveau processus de gestion nécessitera de former une personne chargée de l'archivage dans chaque service. Ce qui sera fait sous la forme d'une journée de cours organisée par l'OAEN. Il faudra ensuite libérer du temps pour ce collaborateur afin qu'il puisse accomplir les tâches supplémentaires qui lui incomberont. La nécessité de consacrer du temps aux archives pèsera sur le fonctionnement des services dans la phase de mise en route. Une fois celle-ci réalisée, la gestion des archives sera intégrée au fonctionnement courant du service et ne devrait pas alourdir son fonctionnement. Au contraire, les collaborateurs bénéficieront de la structure mise en place en ayant l'assurance de retrouver facilement les documents produits.

Comme la mise en place de ce nouveau mode de gestion concerne l'ensemble des services de la Ville, il a été décidé d'interrompre le projet de GED dans l'ancien DCSJ et de commencer une réflexion globale sur la mise en place d'un processus d'archivage, aussi bien pour le papier que pour les supports informatiques, qui soit conforme aux dispositions de la LArch et de son règlement d'application.

Un groupe de travail a été formé pour cette mission. Il réunit le chef du dicastère de la culture, auquel les Archives communales sont rattachées, la chancelière, l'archiviste communale et le responsable de la gestion documentaire à l'OAEN. Selon les besoins, l'informaticien-archiviste de l'OAEN pourra se joindre au groupe. Ce même groupe de travail suit l'avancement du mandat confié à Docuteam.

Mandat d'études

L'entreprise mandatée pour établir un état des lieux de la problématique des archives communales, Docuteam, a rendu son rapport à l'automne. Celui-ci met en exergue un grand nombre de problèmes dans la gestion des archives. Certains points ont été immédiatement pris en charge par le groupe de travail mentionné ci-dessus.

Comme il reste un solde d'heures disponible pour le mandataire et vu l'urgence de libérer des espaces d'archivage définitif dans certains services, il a été décidé de confier une mission supplémentaire à l'entreprise. Il s'agit d'évaluer et de trier les documents entreposés dans les locaux d'archives de quelques services prioritaires comme l'action sociale, les travaux publics et l'urbanisme, le contrôle des habitants. Une fois libérés des documents dont la conservation n'est pas nécessaire ou pas dans son intégralité, les locaux seront restructurés pour séparer clairement les documents faisant l'objet d'une conservation pérenne, dont la gestion revient aux Archives communales, et ceux relevant encore de l'activité courante du service.

Une fois les travaux complémentaires de Docuteam achevés, un rapport d'information sera transmis à l'exécutif accompagné d'une base réglementaire simple, encore à établir, décrivant les principes régissant ce nouveau mode de gestion des archives.

Pour permettre à la Ville de remplir ses obligations légales malgré sa situation financière difficile, il faudra agir par étape. Le départ à la retraite de l'archiviste communale, en principe en 2018, est une occasion à saisir pour repenser le fonctionnement des archives et leur donner l'importance qu'elles méritent.

Sécurité, espaces publics et énergies (DSEPE)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Préambule

Dans la foulée des premières réformes débutées en 2015, le service a poursuivi sa réorganisation en 2016. Elément majeur d'un point de vue formel, le service du domaine public (SDP) a été renommé "Sécurité publique" en mars 2016 afin d'améliorer sa visibilité et la lisibilité de ses prestations pour le public.

Ce changement de nom correspond également à l'évolution des missions du service. En effet, le spectre des tâches qui lui sont dévolues s'est élargi de manière importante au fil des ans et notamment en regard de la version 2015 de la Loi cantonale sur la Police (LPol). Aussi, à ce jour, il ne s'agit plus uniquement de contrôler la zone bleue, mais bien d'offrir des prestations de sécurité en général sur le territoire communal.

D'un point de vue opérationnel, l'année 2016 a permis de se faire une idée réaliste de l'impact de la charge constituée par la remise des commandements de payer sur la capacité de la Sécurité publique à agir sur le terrain. L'ampleur des problèmes liés à cette tâche a nécessité une réaction énergique qui se traduira par une réorganisation totale du service planifiée sur 2017.

Articulation du service

Personnel

Le personnel de la Sécurité publique a dû surmonter une année rendue difficile par une charge très importante liée aux commandements de payer (CP). L'explosion du nombre de documents à remettre l'a soumis à une pression intense en lien avec une mission qui ne fait, somme toute, pas partie des tâches de base d'un agent de sécurité publique.

Formation et instruction

La Sécurité publique dispense la formation sur la régulation du trafic dans le cadre de l'école de police intercantonale à Colombier. Ainsi, les assistants de sécurité publique et les policiers sont formés par nos soins. De même, des agences de sécurité privée sont régulièrement intéressées à former leur personnel selon les standards officiels.

Mutations

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2015, le secteur administratif de la Sécurité publique a vécu de nombreux changements durant l'année 2016 puisque les tâches administratives du service ont été désenchevêtrées et rationnalisées par le biais de la création d'une brigade administrative.

Pour ce faire, un réaménagement physique des postes de travail a été effectué afin de regrouper les collaborateurs administratifs concernés. L'objectif était de favoriser les synergies utiles au bon fonctionnement du service, rationaliser les tâches et augmenter la polyvalence des collaborateurs.

A ce titre, la brigade administrative a été réunie dans un seul bureau et une centralisation unique du public au guichet principal de la Sécurité publique a été mise en place. En effet, un second guichet, quelque peu symbolique, avait jusqu'alors été installé au deuxième étage du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville pour la délivrance des commandements de payer, notamment. Outre l'aspect lié à la rationalisation, sa suppression a été d'autant plus justifiée aux yeux d'un public parfois confus sur la double entrée que proposait le service.

Du point de vue de l'effectif, trois départs sont à signaler et dont le remplacement est en cours au moment où ces lignes sont rédigées.

Organigramme

La structure de l'organigramme n'a pas été modifiée durant l'année 2016. Toutefois, une modification formelle quant aux titres donnés au personnel a été apportée puisque des grades ont été réintroduits. Il est en effet apparu qu'une fonction uniquement décrite par son titre (Chef de service, responsable opérationnel, etc.) n'était pas utilisable tel quel dans un corps constitué. Ceci compliquait grandement les opérations sur le terrain puisque le responsable sur place ne pouvait pas être identifié par les intervenants, notamment ceux des autres corps partenaires, au moyen d'un signe reconnaissable porté sur l'uniforme.

Dans ces conditions, la réintroduction des grades a permis de régler cette problématique de manière très simple et en pleine cohérence avec les pratiques des autres intervenants uniformés (Police neuchâteloise (PONE), Service d'incendie et de secours (SIS), etc.).

Activités du service

Dénonciations

En 2016, le service a traité les infractions suivantes :

- 19'141 amendes (20'704 en 2015, soit une baisse de 7.5%)
- 277 mises en fourrière dans le cadre des mesures hivernales (427 en 2015, soit une baisse de 35.1%)
- 75 mises en fourrière durant le reste de l'année (91 en 2015, soit une baisse de 17.6%)
- 335 plaintes sur fonds privés (143 en 2015, soit une augmentation de 134.3%)

- 64 PV pour des infractions aux règles de la circulation routière (37 en 2015, soit une augmentation de 73%)
- 17 PV pour diverses infractions (19 en 2015, soit une diminution de 10.5%)

Section Police-route du SIS des Montagnes neuchâteloises

Les sapeurs-pompiers spécialisés "police-route" ont été engagés sur 39 services d'ordre durant l'année (47 en 2015), représentant plus de 841 heures d'engagement (1900 heures en 2015). Ce groupe est constitué d'une vingtaine d'hommes, engagés en fonction des besoins.

Volontaires de la Sécurité publique

Le groupe de volontaires de la Sécurité publique, constitué de 7 hommes, a été engagé sur 35 services d'ordre (39 en 2015), représentant plus de 387 heures d'engagement (880 en 2015).

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose de 41 patrouilleurs répartis sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés pour se rendre à l'école.

Le nombre d'EPT des patrouilleurs scolaires est resté inchangé en 2016. Cependant, deux démissions ont été déposées en cours d'année et ont été repourvues immédiatement afin de garantir la bonne tenue des postes.

Circulation et parcage

Du côté des manifestations et autres évènements dans la région, 90 d'entre eux ont nécessité un service d'ordre par la Sécurité publique (113 en 2015), représentant un total de 3806 heures (5200 en 2015). La différence constatée par rapport au chiffre 2015 est produite par une réévaluation des missions avec une orientation plus ciblée sur l'aspect sécuritaire de la manifestation et non plus sur le stationnement, qui est du ressort de l'organisateur.

En termes de mesures hivernales, l'hiver 2015-2016 a été plutôt calme. Jusqu'en date du 31 décembre 2016, l'hiver 2016-2017 l'est encore davantage et une seule sortie de la Sécurité publique a eu lieu.

Commandements de payer

2016 a confirmé la tendance fortement à la hausse du nombre de commandements de payer à remettre. Ainsi, l'Office des poursuites a transmis à la Sécurité publique 14'096 CP en 2016, représentant ainsi une nouvelle augmentation de 5.85% (état au 31.12.2015 : 13'318 CP).

Comme il l'a déjà été constaté en 2015, ce volume très important a eu de graves conséquences sur la disponibilité de la Sécurité publique sur le terrain puisque la majorité du temps de travail des agents était occupée à cette tâche, au détriment des missions de bases.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux activités ont été remises à charge des communes. Ainsi, en 2016, la Sécurité publique a reçu 952 actes judiciaires à remettre (527 en 2015, soit une augmentation de 80.6%) et 246 retraits de plaques à effectuer (149 en 2015, soit une augmentation de 65.1%).

Mandats de prestations

La Sécurité publique déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestation représente 2'030 heures et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer sont également transmis à la Sécurité publique pour des cas difficiles. Les autorités de Val-de-Ruz se disent très satisfaites de la collaboration mise en place.

La Sagne

Ce mandat représente une somme annuelle de 30 heures constituées de contrôles de stationnement et de présence, ainsi que de services d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures de contrôles, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations, courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente une somme annuelle de 10 heures et porte sur le contrôle de stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses: 86, représentant 2702.10 m²

Etablissements publics: 221
Changements de tenancier: 39
Permissions tardives: 208

Panneaux mobiles/étalages : 102 panneaux / 32 étalages

Manifestations avec service d'ordre : 90 Feu d'artifice autorisé : 1

Matchs au loto organisés: 21

Matchs au loto annulés : 3

Gestion du port de Maison-Monsieur

Bateaux amarrés : 52
Place vacante : 1

Liste d'attente : 6 demandes

Résiliations : 1
Places octroyées : 0

Guichet unique

Objets trouvés : 919 objets reçus

Montants encaissés :

Factures communales 4'274.00 CHF Amendes d'ordre CHF 15'970.00 Fourrières CHF 148'700.00 Taxes de places CHF 1'280.00 Frais administratifs CHF 1'960.00 Cartes journalières CFF CHF 11'382.00 Service de la faune CHF 244.00 Police de proximité CHF 19'870.00 Permis de séjour CHF 420.00 Total CHF 204'100.00

Taxis

Concessions A: 5

Nombre de chauffeurs 51

Nombre d'immatriculations 33

Concessions B: 5

Nombre de chauffeurs 7

Nombre d'immatriculations

Marché

La mise en place du marché et sa gestion administrative représente une activité importante du service. Lors de ces engagements, la taxe communale y relative est également encaissée. Dès lors, ces missions réunies représentent plus de 484 heures annuelles et un montant de CHF 45'025.00 est encaissé à cette occasion.

11

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, elle est consultée pour les questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal. Ainsi, le renouvellement de la signalisation lumineuse de l'avenue Léopold-Robert a mobilisé une grande quantité de ressources du service durant l'année écoulée.

Bennes et échafaudages : 15	
Fouilles:	
Chauffage à distance	39
Cablecom	11
Eau	67
Gaz	29
Electricité	76
Collecteurs	28
Swisscom	108
Nombre de regards refaits	103

Sanctions de fonds privés : 10 demandes

Sites de conteneurs enterrés

Divers creusages

Total

Grands aménagements : Remplacement des feux lumineux de l'avenue Léopold-Robert

28

89

578

Aménagement de la zone 30km/h à la rue Président-Wilson

Aménagements de stationnement : 4 cases interdites au parcage

1 case limitée à 30 minutes 4 cases limitées à 15 minutes

Conclusion

L'année 2016 a été marquée par la lourdeur de la tâche représentée par les commandements de payer et ses impacts sur les autres missions de la Sécurité publique, alors reléguées au second plan.

Les effets négatifs provoqués par l'abandon du terrain se sont accentués et les incivilités, notamment en matière de circulation, se sont développées.

Face à ce constat, une réorganisation totale de la Sécurité publique a été élaborée, prévoyant l'externalisation de la remise des commandements de payer à une entreprise de sécurité privée et la création d'une brigade auxiliaire chargée de s'occuper du trafic dormant. Cette réorganisation a été approuvée par le Conseil général le 29 novembre 2016, dans le cadre d'un rapport d'information, et commencera à déployer ses effets courant 2017.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Dans le domaine de la lutte contre les incendies, depuis le 1^{er} janvier 2016, le Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) gère la région de défense incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (RDISMN), tant sur le plan administratif qu'opérationnel et assure le commandement des missions dites de secours au profit du canton. Cela représente, pour le Service, le corps professionnel et 7 détachements de premiers secours volontaires répartis sur le territoire des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, subdivisés en 4 secteurs. Pour la première fois, la région a organisé un recrutement des sapeurs-pompiers volontaires commun à l'ensemble des communes des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Effectif:

SISMN sapeurs-pompiers (SP)/ambulanciers professionnels

Sapeurs-pompiers volontaires secteur Doubs

Sapeurs-pompiers volontaires secteur Marais

Sapeurs-pompiers volontaires secteur Villes

Sapeurs-pompiers volontaires secteur Villes

Sapeurs-pompiers volontaires secteur Vallée

Total

53 dont 13 dédiés aux ambulances

29 dont 3 recrues

68 dont 12 recrues

45 dont 2 recrues

232 dont 25 recrues

Sur l'ensemble du territoire, le nombre de missions pour l'année écoulée s'élève à 579, dont 3 gros sinistres : Grand-Rue 10 au Locle, la ferme de la Grande Joux et la scierie du Cerneux-Péquignot. Les interventions se déclinent comme suit :

67 missions de secours :

- 17 Secours routier
- 13 Chimique
- 36 Hydrocarbure
- 1 GRIMP (groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux)

512 missions feux et inondations :

- 103 services communautaires
- 122 alarmes automatiques dont 2 injustifiées
- 287 feux et inondations

Pour le domaine préhospitalier, le travail pour la reconnaissance de l'interassociation de sauvetage (IAS), exigée par le canton pour le 1^{er} janvier 2018, a débuté et sera la priorité N° 1 de notre Service pour 2017. C'est un travail extrêmement chronophage pour l'ensemble du personnel du Service et en particulier pour l'Etat-Major. Les ressources étant largement insuffisantes pour mener cette tâche à bien dans le délai imparti, l'Etat-Major s'est attaché le service d'un mandataire externe, qui est notamment responsable qualité des services d'ambulances du canton du Tessin, pour le soutenir et le guider dans ce processus de reconnaissance.

Le Service est toujours en déficit d'engagements d'ambulanciers diplômés d'écoles supérieures (ES). Au vu de la difficulté du Service à recruter des ambulanciers formés, la formation en cours d'emploi est privilégiée dans le service. Pour essayer d'augmenter l'attractivité des candidats de la région, en collaboration avec les ressources humaines de notre ville, une fonction "d'ambulancier en formation" a été créée, avec une échelle de traitement valorisée selon l'avancement dans la formation, en lieu et place de la fonction de stagiaire qui prévalait jusqu'alors.

Les interventions préhospitalières se sont élevées à 3'292 :

- Missions de transferts interhospitaliers : 705
- Missions primaires: 2'587 dont 921 priorité 1 (avec potentiellement un système vital en souffrance)

ce qui représente une moyenne de 9,02 missions préhospitalières/jour. Il appert une diminution marginale du nombre des missions de 34 par rapport à l'année précédente. Le nombre d'ambulances nocturnes (de 21h30 à 06h30) est, en moyenne générale annuelle, de 1,77 sorties pour deux ambulances opérationnelles.

Le Service a aussi utilisé, par trois fois, le véhicule de soutien sanitaire au profit du dispositif préhospitalier cantonal, deux fois pour des évènements chimiques et une fois en prévention sur manifestation.

Personnel

Effectifs (au 31.12.2016)

Personnel uniformé	Effectif planifié	Effectif réel	Différence
Etat-Major (EM)	5	5	0
Personnel des sections	45	38	-7
Personnel en formation	3	9	6
Effec	tif		-1
Personnel civil			
Collaboratrice administrative	1	1	0
Apprentie	1	1	0
Collaborateurs techniques	2	2	0
Prévention incendie	1	1	0
Effec	tif		Complet

Pour le personnel intervenant, les sept départs enregistrés durant l'année ont été compensés par sept nouvelles arrivées. Malgré cela, l'année s'est terminée comme elle avait débuté, c'est-à-dire en sous-effectif d'une personne.

Il mérite d'être relevé ici que, pour la première fois, des stagiaires ambulanciers ont quitté le service en cours de formation pour la poursuivre dans d'autres structures. Pour tenter de comprendre et d'endiguer ce phénomène, des entretiens de sortie ont été organisés en collaboration avec le service des ressources humaines. La comparaison avec les pratiques ayant cours dans d'autres services et d'autres cantons ainsi que les enseignements issus de ces entretiens ont permis d'initier un processus d'amélioration de l'encadrement et de redéfinir les conditions d'engagement afin d'essayer d'être en adéquation avec le marché du travail propre à cette profession.

Absentéisme

Les heures d'absentéisme pour des raisons de maladie et d'accidents sont en augmentation. En effet, 3'270 heures d'absence en 2016 ont été comptabilisées, contre 2'859 heures en 2015.

Gestion des heures

Le taux d'absentéisme, les formations continues obligatoires ainsi que le taux de renouvellement du personnel ont eu un effet négatif sur la production d'heures supplémentaires. La gestion de ces heures reste néanmoins sous contrôle puisque le total d'heures restituées reste proche de celui des heures produites (voir tableau)

	2015	2016	évolution
Report année précédente (y compris diminution temps travail pour raison d'âge)	2'983	2'421*	-562
Heures supplémentaires effectuées	5'567	5'056	-511
Heures payées	595	105	-490
Heures restituées	5'496	4'945	-551
Solde (report année suivante)	2'459	2'427	-32

^{*}correction vacances

Alarme du piquet de la réserve

Le personnel de piquet a été alarmé 361 fois, tandis que celui de réserve (remplacement en cas de maladie) a été sollicité à 54 reprises pour compléter l'effectif.

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent a procédé aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel : Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats /

Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles

d'oxygène médical (O2).

Protection de la respiration : Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR), soit environ 120

appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention ou exercice, y compris ceux des corps de sapeurs-pompiers desservis par le SISMN (détachement de premiers secours (DPS) Vallée de La Brévine et DPS Les Marais principalement).

Nettoyage des locaux : Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage

oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR).

Durant l'année, le mécanicien du poste permanent a procédé aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique : Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple) – Dépannage

et réparations – Modification des aménagements intérieurs pour la région de

défense incendie.

Formation

Formation continue

L'année 2016 a été axée sur la formation des cadres, par leur participation au cours "conduite d'intervention dans les tunnels". A cela s'ajoutent, pour les sergents, le cours "instructeur conduite d'intervention" et, pour trois caporaux, le début de la formation d'instructeur fédéral.

La mise en place du nouveau matériel chimique a nécessité de nombreuses heures d'instruction sur l'ensemble de l'année. Il est à relever l'excellente collaboration avec le SIS de Neuchâtel. Pour les ambulanciers, l'année 2016 a été synonyme de mise à niveau des protocoles et participation au cours de formation continue de la commission des urgences préhospitalières (COMUP).

Titres et diplômes 2016

Brevet fédéral de technicien ambulancier (TA)
 Brevet fédéral de sapeur-pompier-professionnel (SPP)
 4 personnes

Formation sanitaire

Ecole ES-ASUR : 3 personnes école ES 2014 – 2017

2 personnes école ES 2015 - 2018

Ecole cantonale TA: 2 personnes école 2015 – 2016

7 personnes école 2016 - 2017

Praticien formateur : 1 personne volée 2015 – 2016

Formation de la fédération suisse

pour la formation continue (FSEA): 1 personne

Formation interne: Tout le personnel des sections d'interventions ont suivi l'instruction interne

Formation continue COMUP: 14 personnes au cours transfert

4 personnes en stage aux soins intensifs

22 personnes au cours de soutien et gestion médicale lors d'accidents

majeurs (MIMMS)

18 personnes au cours prise en charge en milieu carcéral

Instructeur et formateur

dans divers cours: 6 personnes à l'école cantonal de TA

2 personnes formation des gardiens de piscine 2 personnes formation des forestiers-bûcherons

5 personnes formation détachement poste médical avancé (DPMA)

En stage dans notre service: 1 personne de l'école ESAMB

22 personnes en pré-stage préhospitalier

9 personnes first-responders des SP des Marais

Formation feu

Ecole ELSPP: 3 personnes école 2015 – 2016

2 personnes école 2016 - 2018

Expert pour les examens SPP 1 personne 1 personne 5 personnes 5 personnes 5 personnes 7 personnes 7 personnes 6 personnes 7 personnes 7 personnes 6 personnes 7 personne 7 personne

Secours routier poids lourd:

Feu de végétation:

Inst. conduite d'intervention:

JT Instructeur SPP:

Module véhicules interne:

Module GRIMP:

3 personnes

3 personnes

9 personnes

Module pilote bateau : 5 personnes + 3 en formation

Formation interne : Tout le personnel des sections d'interventions (33 personnes) a suivi

l'instruction interne et base chimique commandement des missions de

secours (CMS)

Instructeur et formateur

dans divers cours: 2 personnes module ELSPP rivière & lac

1 personne module ELSPP permis de conduire

2 personnes expertes examen ELSPP

3 personnes cours officier 2

1 personne cours radioprotection 2 personnes aéroport des Eplatures

5 personnes pour le module véhicules SISMN

Technique, télécommunications et Extranet

L'installation des terminaux embarqués "Eagle" a été finalisée sur les véhicules du SISMN dans le premier semestre 2016. La mise en service a été retardée suite à un changement de stratégie dû à la nouvelle centrale neuchâteloise unique CNU.

Durant cette année, le suivi de la construction du nouveau véhicule de commandement a été réalisé. Ce dernier a pu être livré en octobre 2016. L'équipement et la formation du personnel ont également pu être réalisés. Il reste cependant encore quelques problèmes à régler avec le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), quant à la communication de ce véhicule vers les différents réseaux de communication.

Un marché public pour le renouvellement d'une ambulance a été réalisé, avec l'adjudication en toute fin d'année. Une nouvelle ambulance, identique à celle commandée en 2013, sera livrée d'ici fin 2017.

Un projet de modernisation du site Extranet du Service a été mené en collaboration avec le SIEN. Un développement interne va être réalisé, car aucun produit du marché ne correspond aux besoins du Service. Ce développement sera réalisé par le collaborateur technique du SISMN, avec une mise en service par module, réalisée dès la fin de l'année 2017.

Dossiers d'intervention

Actuellement, le service technique gère 312 dossiers d'interventions pour les objectifs reliés à la centrale d'alarme 118. Durant cette année 2016, il a été décidé que, dès juin 2017, les dossiers d'interventions seront réalisés par l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), via son bureau technique. Les dossiers seront tenus à jour par le SISMN jusqu'à la reprise par l'ECAP.

La gestion des dossiers d'objectifs reliés à une alarme automatique sera transférée à l'ECAP, dans la perspective de la nouvelle centrale 118 (CNU).

Cellule d'aide à la conduite

Le Service d'Incendie et de Secours a remplacé le véhicule de commandement âgé de plus de 20 ans et ses missions se sont élargies. Ce moyen est devenu "renfort feu cantonal", ce qui signifie qu'il peut être appelé à intervenir sur l'ensemble du territoire cantonal pour des missions feu et de secours. Le Service d'Incendie et de Secours a engagé la cellule "aide à la conduite" de l'organisation de protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN), à deux reprises, sur le sinistre de la Grand-Rue au Locle et l'intervention à la ferme de la Grande-Joux, à l'entière satisfaction des intervenants. L'instruction de cette cellule a, comme pour les années précédentes, été réalisée par l'OPCMN avec le concours du SISMN. Durant cette année, la cellule a principalement travaillé l'instruction sur le nouveau véhicule et le nouveau matériel.

Administration sécurité publique

Le Service administratif est rattaché directement au conseiller communal en charge du dicastère. L'administrateur sécurité est en charge du budget et des comptes ainsi que de la facturation, en appui des chefs de service. De plus, il participe aux différentes réunions de coordination. Son intégration dans les divers services, afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives, fonctionne à satisfaction des chefs de service.

Le nouveau plan comptable MCH2, mis en place le 1^{er} janvier 2015, qui introduit la séparation des centres de charge des services du feu, service ambulancier et missions de secours, en tenant compte de la nouvelle loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours (LPDIENS), donne entière satisfaction et apporte une meilleure transparence dans les comptes de fonctionnement.

L'année 2016 fut particulièrement enrichissante sur le plan humain. L'établissement du budget 2016 a demandé beaucoup de réflexions afin de remplir les demandes des autorités communales sans prétériter les services et les besoins des citoyens.

La mise en place de la nouvelle tarification du service ambulancier ainsi que le transfert des appels 144 auprès de la Fondation Urgences Santé (FUS)-Vaud induisent une part non négligeable de travail supplémentaire au service administratif.

Le système de mise à disposition des gobelets réutilisables fonctionne bien. Différentes sociétés locales, bars et services de la ville les ont adoptés. Il en ressort une grande satisfaction des utilisateurs, tant à la Fête de Mai qu'en interne des services

L'administrateur sécurité, en collaboration avec le groupe de la santé et de la sécurité au travail de la ville, gère les nombreux dossiers soumis par les chefs de service. Un retard important est constaté et le groupe met les bouchées doubles afin de garantir la santé et la sécurité du personnel de notre ville en organisant différentes actions et des contrôles sur les lieux de travail. Il gère également, en collaboration avec les responsables d'école, les formations « prévention incendie-évacuation » des collèges de notre ville. Il contribue aussi à la formation du personnel des entreprises, reliées au SIS, pour les consignes incendie et évacuation en cas d'incident. Depuis 2013, il contribue, en collaboration avec l'ECAP et un membre de la prévention incendie de la ville, à la campagne de prévention incendie pour les élèves de 7^{ème} HarmoS. Cette instruction remporte un franc succès, tant par la participation des classes que les réactions constructives des enseignants et élèves.

Police du feu

Visites de conformité bâtiments

Visites effectuées : 284

Objets non conformes avec mise en conformité exigée : 227

Recommandations de mise en conformité : 548

• Mises en conformité demandée suite à la visite du ramoneur : 49

Conclusion.

En 2016, ce n'est pas moins de 3'871 missions, tous types confondus, que le Service d'incendie et de secours a remplies afin de porter secours, aider et porter assistance à des personnes en détresse. Le service y a répondu avec diligence et professionnalisme.

Le Service doit répondre aujourd'hui à quatre centres décisionnels, ayant chacun leurs exigences, gouvernances propres et objectifs souvent divergents, ce qui complique quelque peu la conduite et la gestion du service:

- Pour le domaine préhospitalier : le service cantonal de la santé publique (SCSP) et la COMUP
- Pour les missions de secours : l'ECAP
- Pour les missions de lutte contre les incendies et les secours : les communes des deux districts des Montagnes neuchâteloises, par la RDISMN
- Pour la gestion générale : la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Le Service doit faire face à des changements profonds, organisationnels et structurels, qui se poursuivront, notamment avec le changement de la centrale 118 (CNU) et la reconnaissance IAS. En sus, les contraintes financières soumettent l'ensemble du personnel à une pression importante. Toutefois, le Service est prêt à remplir toutes les missions qui lui sont dévolues et à relever les défis présents et futurs.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2016, les faits marquants ont été les suivants :

- Le changement de logiciel informatique de gestion du personnel, en début d'année, a posé beaucoup de problèmes, par manque de planification et de préparation à la migration de la part du comité de projet cantonal. La conséquence principale de cet état de fait fut la décision du commandant d'annuler purement et simplement les cours des trois premiers mois de l'année. Par la suite, les avaries importantes telles que : impossibilité de créer des courriers en français, présentation légalement non conforme par manque d'entête, complexité énorme empêchant la recherche de personnel, etc., ont amené le service à convoquer, en début d'année, une séance avec le comité de projet issu du service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et le directeur de la sécurité. Il n'y a pas eu de résultats probants suite à cette séance. Pour conclure avec le thème, ce système est un bon logiciel de contrôle, mais en aucun cas, un logiciel de gestion. Le service a, malgré tout, dû s'y accoutumer.
- Jusqu'à fin octobre, la construction protégée de Bois-Jean-Droz à La Chaux-de-Fonds a été occupée par le service des migrations pour y accueillir des réfugiés.
- Une réforme de fond de la protection civile est en cours. Elle est conduite par un chef de projet externe, mandaté par le conseiller d'Etat en charge. Cette réforme a pour objectif de rationaliser la protection civile et d'en diminuer les coûts. Des séances ont eu lieu tout au long de l'année et vont se poursuivre en 2017.
- Le passage du Tour de France cycliste a mobilisé près de cinq cents astreints et dix professionnels de la protection civile (PCi). Pour sa part, l'OPCMN en a fourni cent. En conséquence, moins d'astreints ont été formés dans l'OPC. La gestion globale de la manifestation a été confiée au SSCM, un professionnel de notre région a été engagé dès le début des planifications dans le domaine logistique.
- Le fait le plus marquant est sans aucun doute le départ à la retraite du commandant, après vingt-cinq ans de service dont quinze en qualité de commandant de l'OPCMN. Son départ marque la fin d'un titulaire à la fonction de commandant. En effet, au vu de la réforme en cours, les autorités cantonales ne souhaitent pas remplacer immédiatement les personnes qui partent. Cette situation risque de fragiliser le commandement de l'OPC, mais le personnel professionnel restant mettra tout en œuvre pour mener à bien sa mission.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, le service a réalisé l'instruction suivante :

- Appui : 1 jour de cours préparatoire, 6 jours de cours de répétition, ce qui représente 44 participants pour 86 jours de service.
- Assistance : 1 jour de cours préparatoire, 4 jours de cours de répétition, ce qui représente 47 participants pour 91 jours de service.
- Collaborateurs EM: 2 jours de cours de répétition, ce qui représente 26 participants pour 52 jours de service.
- Préposés au matériel : 16 jours de cours de répétition, ce qui représente 14 participants pour 28 jours de service.
- Préposé aux constructions : 10 jours de cours de répétition, ce qui représente 8 participants pour 16 jours de service.
- Cours de rattrapage : 2 jours de cours de répétition, ce qui représente 18 participants pour 36 jours de service.

Au niveau du groupe d'intervention rapide (GIR), le service a réalisé l'instruction suivante :

- Appui : 2 jours de cours préparatoires, 5 jours de cours de répétition, ce qui représente 24 participants pour 98 jours de service.
- Assistance : 1 jour de cours de répétition, ce qui représente 11 participants pour 11 jours de service.
- PBC : 1 jour de cours préparatoire, 4 jours de cours de répétition, ce qui représente 15 participants pour 58 jours de service.
- Aide à la conduite : 11 jours de cours de répétition, ce qui représente 15 participants pour 42 jours de service.
- GIR's : 1 jour de cours, ce qui représente 74 participants pour 74 jours de service.
- BLS-AED: 2 jours de cours de répétition, ce qui représente 14 participants pour 14 jours de service.

Au total, le service a organisé 69 jours de cours avec 310 participants pour 606 jours de service.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

Au niveau régional :

• Tour de Romandie cycliste : 3 jours, ce qui représente 41 participants pour 84 jours de service.

Au niveau cantonal (avec engagement du personnel de l'OPCMN) :

• Tour de France cycliste : 3 jours, ce qui représente 108 participants des Montagnes pour environ 240 jours de service. Les chiffres officiels sont détenus par le SSCM.

Interventions

Au niveau régional:

- Le 16.02 : feu d'immeuble, Grand-Rue 10, Le Locle : 1 jour d'intervention, ce qui représente 12 participants pour 12 jours de service.
- Les 31.03 & 01.04 : feu de ferme, La Grande-Joux, La Chaux-du Milieu : 2 jours d'intervention, ce qui représente 16 participants pour 29 jours de service.

Au niveau cantonal (avec engagement du personnel de l'OPCMN) :

- Le 28.01 : évacuation des réfugiés de Bois-Jean-Droz suite à des puces de lit : 2 jours d'intervention, ce qui représente 16 participants pour 26 jours de service.
- Du 22.11 au 04.12 : soutien au SCAV suite à l'apparition de la grippe aviaire dans le canton : 9 jours d'intervention, ce qui représente 4 participants pour 9 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Personnel astreint qui a suivi un cours de base et qui a été incorporé dans l'OPCMN:

- Appui: 11 pionniers.
- Assistance : 12 préposés à l'assistance.
- Collaborateur EM: 0.
- Construction: 2 préposés.
- Matériel: 7 préposés.
- Cuisine: 1 cuisinier.

Personnel astreint qui a suivi un cours de cadres :

- Chef de groupe Appui : 4 sous-officiers.
- Chef de section Appui: 1 officier.

Personnel astreint qui a suivi un cours de perfectionnement :

• Spécialistes PBC : 1 appointé.

Effectif:

• Effectif global de l'OPCMN: 412 astreints.

L'effectif est en forte augmentation. Ceci est dû au fait qu'il y a très peu de libérations pour raison d'âge.

Le service s'efforce d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble du personnel de l'OPC. Au niveau du GIR, le personnel est formé avec un objectif d'autonomie maximale.

Formation continue et engagement du personnel professionnel au profit des cours cantonaux

Remplaçant du commandant et responsable de l'instruction :

- Chef de classe dans les cours : base assistance, 20 jours, spécialistes GIR appui, 5 jours, chef de section appui, 5 jours, spécialistes PBC, 4 jours.
- Formation continue : 2 jours de cours GTIR (groupement technique des instructeurs romands et latins) qui se sont déroulés à Rivera au Tessin.

Responsable matériel:

Chef de classe dans les cours : base appui, 10 jours.

Responsable des constructions :

• Chef de classe dans les cours : base assistance, 10 jours.

Au total, le personnel professionnel a été engagé 56 jours au profit du canton.

En sus de ce qui précède:

- Le responsable matériel a participé également en qualité de chef de classe à un cours de base matériel de 10 jours à Tramelan, au profit de la région Jura bernois.
- Il a également été incorporé dans l'EM "Tour de France" pour une durée de 114 heures, soit environ 14 jours.

Logistique, subsistance

Section GIR subsistance : l'autonomie et la systématique de travail mises en place, il y a deux ans, portent leurs fruits. En effet, le travail fourni et les repas confectionnés sont de grande qualité tout en respectant le budget alloué.

Ouvrages de protection

L'ensemble des divers contrôles périodiques des constructions ainsi que les contrôles d'abris, selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués en respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux en cours:

- Arsenal Le Corbusier, Le Locle : étude de désaffectation en attente depuis plus de 2 ans. Le SSCM nous a annoncé que le dossier devrait progresser début 2017, sans donner de raisons quant à cette interruption.
- Poste de commandement des Brenets : suite au contrôle de la Confédération, des travaux doivent être effectués. Dans ce cas aussi, le SSCM désire attendre car cette construction a été préparée pour accueillir des réfugiés. Nous n'avons pas recu plus de précisions.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur. Cette année, aucun dégât majeur n'est à signaler.

Trois véhicules ont été présentés au contrôle périodique du service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN). Rien à signaler.

Objectifs 2017

- L'objectif principal consiste à pallier le non-remplacement d'un professionnel quand bien même la masse de travail administratif augmente. Pour ce faire, une réorganisation à l'interne de l'OPCMN sera nécessaire.
- Malgré la réforme, il y a lieu de perdurer dans une PCi qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires et au personnel.
- Il s'agit également de continuer dans la formation du personnel et dans le renforcement du personnel GIR.

Conclusion

- L'année qui se termine est marquée par le départ à la retraite du commandant de l'OPCMN. Ce poste ne sera pas remplacé. L'intérim est assuré par le remplaçant du commandant qui remercie de la confiance qui lui est accordée. Il se réjouit de prendre ses nouvelles fonctions et garantit de mettre tout en œuvre pour les assumer au plus près de sa conscience et, il l'espère, à la satisfaction de ses supérieurs.
- 2017 sera l'année des défis à relever : réorganiser la tête de l'OPC, changer la manière de fonctionner envers le personnel de milice, conserver l'efficacité de l'OPCMN et sauvegarder le personnel professionnel malgré la réforme.
- L'ensemble du personnel de l'OPCMN, tant professionnel que milicien, va mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour relever ces défis indispensables pour le maintien des valeurs de la protection civile et, en particulier, celles de l'Organisation de Protection civile des Montagnes neuchâteloises.

ENERGIES

SERVICE DES EAUX

Préambule

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans Viteos S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2016, il est tombé 1'468 mm de précipitations contre 1'251 mm en 2015.

Le mois de décembre 2016 a été le plus sec depuis 1955 avec 1 mm.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'275 mm, avec un maximum de 1'728 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Réseau de transport d'eau brute

La qualité de l'eau brute a été analysée quatre fois en 2016, avec 60 échantillons analysés sur 15 points de prélèvement. Elle est bonne sur le plan chimique et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance. Une importante panne du réseau électrique survenue le 20 juin 2016 a perturbé l'exploitation sur tous les sites des Gorges.

La révision annuelle de l'électrolyseur a été effectuée et n'a pas révélé de problèmes particuliers.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Des travaux sont en cours pour la mise sous conduite de la galerie de Jogne. En attendant, le suivi de la qualité jusque-là a été amélioré par la pose d'appareils de contrôle en continu du pH, du chlore résiduel et de la turbidité dans la cuve de Jogne.

L'eau traitée est contrôlée pendant son transport, puisqu'elle est utilisée comme approvisionnement principal pour le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne. Deux dépassements du seuil de tolérance pour la turbidité (1 FNU) ont été enregistrés sur les 48 échantillons analysés sur 4 sites.

Une chambre d'interconnexion entre la conduite du SIVAMO et la conduite d'adduction arrivant au Vuillème a été construite au printemps afin de pouvoir alimenter la Vallée de La Sagne depuis le réservoir de Boinod (SIVAMO), en vue des travaux sur les conduites ascensionnelles venant des Moyats.

Une fuite sur la conduite d'adduction a eu lieu le 3 avril 2016 à Marmoud. La distribution d'eau a été perturbée dans la vallée des Ponts-de-Martel. Les réservoirs de La Chaux-de-Fonds ont été alimentés temporairement par le SIVAMO.

Eau de secours

En raison de la période d'étiage prononcée de l'automne, un complément de 88'863 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 320'766 m³.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Lavage des cuves le 3 octobre 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 27 janvier 2016.

Réservoir du Vuillème

- Lavage de la cuve les 4 et 5 juillet 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 29 janvier 2016.

Réservoir des Foulets

- Lavage des cuves les 6 et 7 juillet 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 28 janvier 2016.

Réservoir du Mont-Cornu

- Le lavage des cuves n'a pas été réalisé en 2016, il le sera tout début 2017.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 20 janvier 2016.

Réservoir de Pouillerel

- Lavage des cuves les 18 et 19 octobre 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.

Réservoir du Ring

A la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- Mise en place d'un nouveau système pour augmenter la sécurité dans la gestion des alarmes pour le service de garde.
- Mise en place d'un système de télégestion dans la nouvelle chambre d'interconnexion du Vuillème. Ce système permet de piloter une vanne pour alimenter la vallée de La Sagne par le SIVAMO.
- Diverses mises à jour et améliorations ont été effectuées dans les ouvrages (remplacement des batteries et onduleurs).

Secteur distribution

Réseau de distribution et branchements

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau en 2016 ont été réalisés aux endroits suivants :

- Charles-Naine
- Progrès, de Stand à Bel-Air
- Temple-Allemand, du 26 au 42 et du 45 à Modulor
- Crêt-du-Locle, redimensionnement devant l'entreprise Cartier dans le cadre du futur réseau Crêt-du-Locle
- Extension du réseau Boulevard des Endroits 28 à 50
- Fin du chantier Montagne 8a / Pouillerel 1
- Fin du chantier Promenade, de la ruelle du Repos à la rue du Manège

Statistiques du réseau

Les longueurs remplacées en 2016 figurent dans le tableau ci-dessous :

	Transport	Distribution	Branchement	Total
Remplacement, entretien en 2016 [m]	0	1'544	904	2'448
Longueur totale [m]	23'207	178'288	91'802	293'297
Taux de renouvellement [%]	0.00%	0.98%	1.02%	0.90%

Fuites

44 fuites (41 en 2015) ont été réparées en 2016, dont 32 dues à la corrosion, 5 à une rupture et 7 diverses.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations néfastes à la qualité de l'eau, une seule campagne de purge a été réalisée aux extrémités du réseau. La deuxième, prévue en automne, n'a pas été réalisée en raison de la période d'étiage prononcée.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 47 reprises : 2 interventions concernaient des fuites (8 en 2015), 30 pour des alarmes dues à la qualité d'eau, 4 pour des alarmes de niveau dans les réservoirs, 1 défaut électrique, 7 pour des problèmes de pompes et 3 pour des défauts sur des appareils.

Fontaines publiques

Viteos s'est occupée en 2016 de la mise en et hors service saisonnière de 19 fontaines publiques de la Ville.

Vente d'eau

	2016		2015	
Eau vendue	3'150'000	m^3	3'200'000	m^3
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	221	litres	225	litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 90 contrôles des installations intérieures, dont 2 se sont avérées non conformes
- la pose de 37 nouveaux compteurs
- la dépose de 0 compteurs
- l'échange de 2 compteurs
- Au total, nous avons 4'887 compteurs en service au 31 décembre 2016.

Laboratoire et système qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" a été mise en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

En 2016, les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur, avec également des analyses au cours du transport de l'eau traitée. Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau des sources et du réseau de La Chaux-de-Fonds en 2016

		Nombre		
Interventions	entions Types d'analyses		Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie et chimie	4	15	60
Sources	Micropolluants	1	1	1
Adduction	Bactériologie et physico-chimie	12	4	48
	Bactériologie et physico-chimie	15	12	144
Réservoirs et réseau	Micropolluants	1	1	1
	Cytométrie en flux	6	15	91
Extrémités de réseau	Microbiologie et physico-chimie	46	13	394
Extremites de reseau	Cytométrie en flux	46	13	394
Fontaines	Bactériologie et physico-chimie	1	16	16
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	65	variable	75
Fuites	Bactériologie et physico-chimie	7	1	7

Sur les 534 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 12 ont montré un dépassement de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml), 1 pour E. coli (0 UFC/100 ml) et 2 pour entérocoques (0 UFC/100 ml). Les résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Sur le plan physico-chimique, 10 dépassements de la tolérance pour le chlore libre (0.1 mg/l) sur les 534 échantillons analysés ont été détectés. On relèvera encore que 5 valeurs de la turbidité étaient supérieures à la tolérance (1 FNU) parmi les 160 échantillons analysés (réservoirs, réseau et fontaines).

Une campagne d'analyses de 149 micropolluants organiques, soit 48 pesticides et métabolites, 14 médicaments et métabolites, 5 perturbateurs endocriniens, 59 composés organiques volatiles, 2 agents complexants, 3 substances odorantes, 16 hydrocarbures polycycliques aromatiques, des hydrocarbures C5-C10 et C10-C40 et 2 antioxydants a été effectuée en mai 2016. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans l'eau prélevée au laboratoire.

23 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2016, dont 6 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

Qualité

Anionce

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, moyennement dure (24.1 degrés français en moyenne), hydrogénocarbonatée calcique et peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 4.9 à 6.2 mg/l. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année ni d'une année à l'autre, ce qui est un gage de bonne qualité.

Analyse de l'eau du réseau prélevée au Lycée Blaise Cendrars, le 1er novembre 2016

82.7

Hydrogénocarbonates Chlorure

AIIIOII3.	r ry ur ogenocar bonaces	Ciliorare	Willates	Juliates
	mg/l	mg/l	mg/l	mg/l
	273.28	5.7	6.1	8.3
Cations:	Calcium mg/l	Magnésium mg/l	Sodium mg/l	Potassium mg/l

1	mg/I	mg/I	mg/I
1	7.9	3.2	1.0
_			

Nitratoc

Sulfator

	рН	7.91
Dι	ıreté °f	24.2
Conc	luctivité à	448
25 ⁰(C (uS/cm)	

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Projets en cours

Un programme complet, en trois étapes, de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds est en cours de réalisation. La première étape, qui consistait en la réalisation de la nouvelle galerie de la Corbatière, s'est achevée en juillet 2013.

Deuxième étape : galerie de Jogne et conduites ascensionnelles

Concernant la galerie, l'installation de chantier a débuté le 27 octobre 2015, le minage le 18 avril 2016. A fin décembre, 388 mètres étaient excavés, dont les 160 premiers dans une roche marneuse. La fin de l'excavation est prévue pour l'été 2017.

La pose des nouvelles conduites ascensionnelles est quant à elle prévue en 2018.

Troisième étape : station de traitement aux Moyats

L'étude de faisabilité de la future station de traitement aux Moyats est terminée. Les phases d'étude débutées en 2016 et qui se poursuivront en 2017 permettront la réalisation d'un avant-projet puis d'un projet de l'ouvrage. A l'issue de ces phases, le montant à prévoir dans la demande de crédit d'investissement sera connu et le bureau technique eau sera en possession des plans en vue de la demande de permis de construire.

La construction de la station de traitement aux Moyats est prévue en 2019, faisant suite aux travaux de la deuxième étape.

Réservoir du Crêt-du-Locle et nouvelle zone de débit-pression au Crêt-du-Locle

Une première partie de remplacement de conduite a été effectuée devant l'entreprise Cartier.

Sombaille

Les améliorations foncières ont validé le budget pour la réalisation de ce projet. Une demande de crédit a été présentée et acceptée par le Conseil général en novembre 2016. L'extension du réseau et la construction de la chambre de pompage pourront débuter en 2017.

Base de données topologiques

Le bureau technique a mis en place, en collaboration avec le secteur géomatique, une série de cartes à thèmes consultables au travers du service de cartographie Viteos.

Les thèmes principaux interprètent les données du cadastre souterrain en fonction de critères tels que zones de pression, années de pose, diamètres de conduites et matière.

ECLAIRAGE PUBLIC

	2015	2016	Différence
Puissance installée [kW]	562	548	-14
Nb ensembles lumineux 1)	3'009	3'144	135
Nb de luminaires 2)	3'485	3'458	-27
Nb de lampes 3)	3'613	3'585	-28
Types de lampes			
Fluorescent	514	326	-188
Iodures métalliques	505	519	14
Sodium	1'339	1'353	14
Mercure	610	480	-130
LED	633	896	263
Divers	12	11	-1

Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

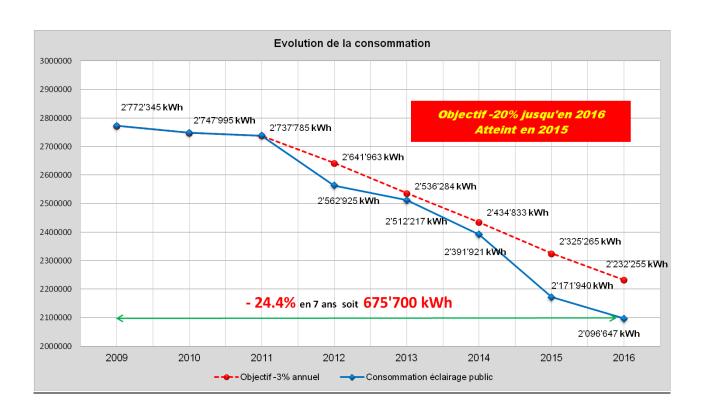
Les baisses successives de la consommation des 7 dernières années représentent -24.4 %, dépassant ainsi l'objectif fixé.

Le nombre de lampes mercure a diminué de 130 unités. Ce type de sources ne représente plus que 13 % de l'ensemble.

La forte augmentation du nombre d'ensembles lumineux est due à la prise en compte de la seconde partie du nouvel éclairage de la place de la gare (couvert polyvalent et place).

²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

³⁾ Sources lumineuses



SERVICE FORESTIER

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales et privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, d'un contremaître forestier, de deux forestiers-bûcherons avec CFC et d'un apprenti.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation:

1051 arbres, pour 1'737.28 sylves, soit 1.65 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux : 963.16 m^3 Bois de service feuillus : 0 m^3

Bois énergie : 553 stères de déchiquetage

99 stères de bois de feu

Total: 1'615.16 m³ et stères, soit 97.6 % de la possibilité légale

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation:

999 arbres, pour 1'692,85 sylves, soit 1.69 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux : 1'017.44 m³

Bois de service feuillus : 0 m³

Bois énergie : 357 stères de déchiquetage

100 stères de bois de feu

Total: 1'474.44 m³ et stères, soit 78.7 % de la possibilité légale

Marché des bois

Les forestiers se réjouissent tous du 1^{er} septembre, car c'est à cette date que les coupes de bois peuvent légalement recommencer. On apprécie alors la senteur du bois frais coupé et la dynamique, l'effervescence sur le marché des bois. Malheureusement, les années passent et se ressemblent. Il ne reste plus que l'odeur fraîche du bois pour se consoler, car depuis des années vendre du bois est un souci. Comme l'euro ne remonte pas, les prix ne décollent pas et il n'y a plus de boom en début de saison.

Dans le canton de Neuchâtel, les propriétaires privés coupent peu ; les martelages ont diminué de moitié. Les collectivités coupent, en principe, la possibilité annuelle. Ceci dit, la cote des beaux épicéas est plutôt à la hausse ; celle des sapins à la baisse, notamment les gros bois. La tendance va même vers une nette baisse de la demande en gros bois de sapin. Toujours est-il que le service a mis un accent particulier sur le tri des différents lots de bois, car les épicéas de belle qualité sont recherchés et obtiennent des prix corrects. Il convient enfin de rappeler que les collectivités publiques sont tenues d'exploiter leurs forêts selon un plan de gestion sanctionné par le canton.

Nous avons vendu lors de la mise des bois précieux à Colombier des pins Weymouth à CHF 89.- le m^3 (CHF 165.- en 2015) et un épicéa, provenant du massif forestier de La Joux-Pélichet, à CHF 155.- le m^3 .

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 66 % du volume exploité en 2016.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 40.- et 45.- le m³ en Suisse.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 94.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux s'est vendu à un prix moyen de CHF 86.- par m³.

Bois énergie

Le service a livré 1'520 m³ de plaquettes de bois (soit 760 stères) au chauffage du bâtiment de TransN à La Chaux-de-Fonds et fourni 850 m³ de plaquettes de bois (soit 425 stères) au CAD bois Viteos SA.

Le bois de feu frais, en un mètre de long fendu, se vend à port de camion CHF 80.- le stère.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Les buts des soins à la jeune forêt sont, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantation

Ville du Locle

Le service a planté un douglas haute tige à La Joux-Pélichet pour célébrer les naissances 2016 et 75 érables sycomore à Pouillerel Rossel division 40, afin de pallier au rajeunissement naturel qui fait défaut en raison d'une pression du gibier trop forte sur les jeunes pousses.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le service a planté une aubépine dans la division 13 du Chapeau-Râblé pour célébrer les naissances 2016.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants :

Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, conduite de classes en forêt, journées passeport vacances, entretien des sentiers nature, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques, mise à disposition de main-d'œuvre pour le montage et le démontage de l'exposition de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises, préparation de diverses torrées, montage et démontage d'un stand pour la fête des Promotions au Locle, Fête des naissances au Locle et à La Chaux-de-Fonds, visite des forêts de La Joux-Pélichet par l'école forestière de Lyss et participation au montage et démontage du concours de bucheronnage.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection de pistes à machine : au Bouclon 130 m' division 24 et au Chemin Blanc 180 m' division 35. Construction d'une piste à machine de 510 m' division 26 à la Combe-des-Moulins.

Ville du Locle

Réfection d'une piste à machine à la Combe-des-Enfers 225 m' division 44.

Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le canton via des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2016 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	40	20
Nombre d'arbres martelés	1'475	1'605
Volume en sylves	2'985	2'763
Volume par arbre en sylves	2.02	1.72

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandant des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés, il les renseigne. Cette activité est en partie financée par le canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent y vivre en parfaite harmonie. L'équipe forestière remercie les autorités et la population pour la confiance témoignée tout au long de l'année.

SERVICE DES ESPACES PUBLICS

Voir sous DFERE (pages 59 à 69)